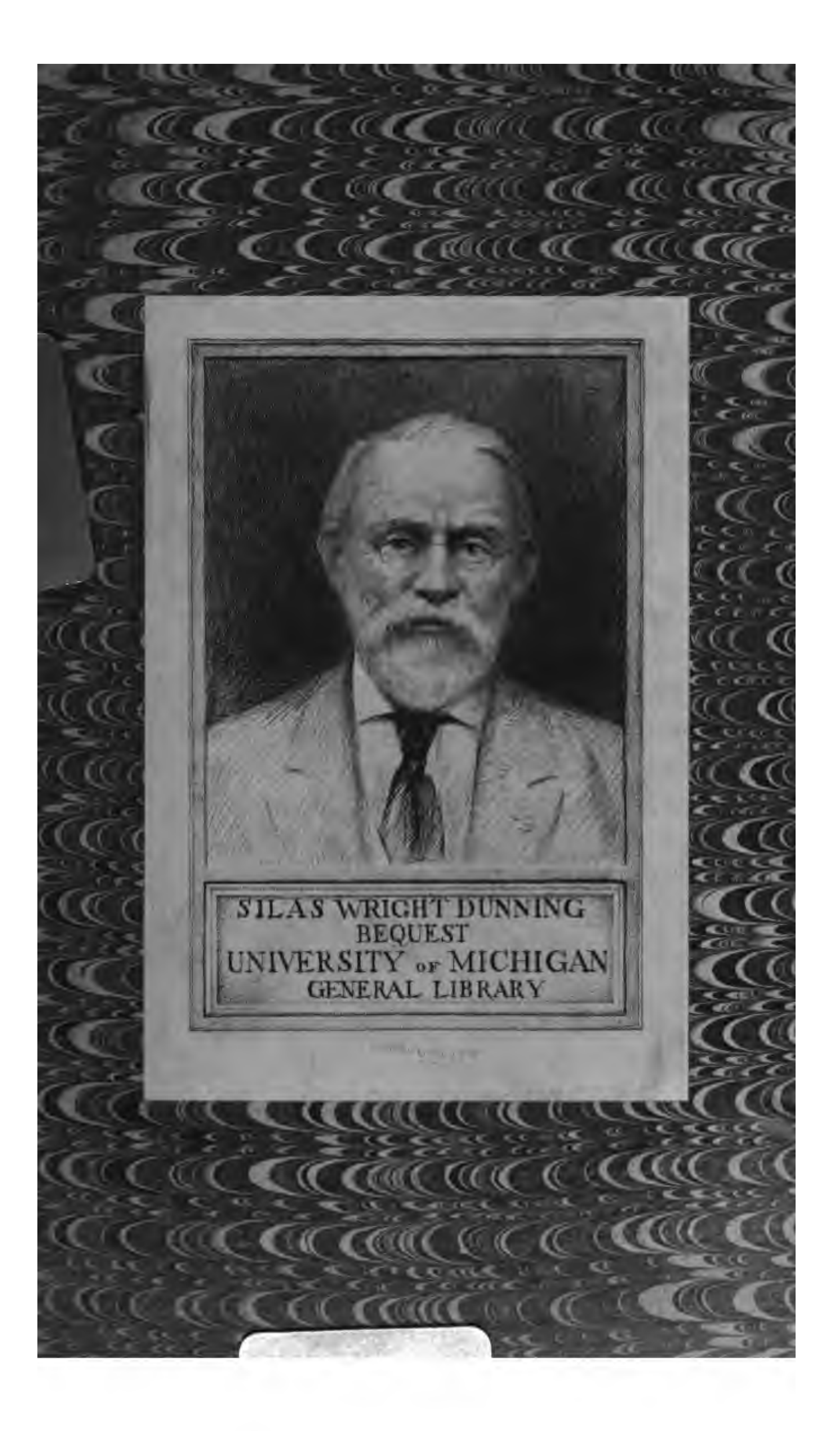
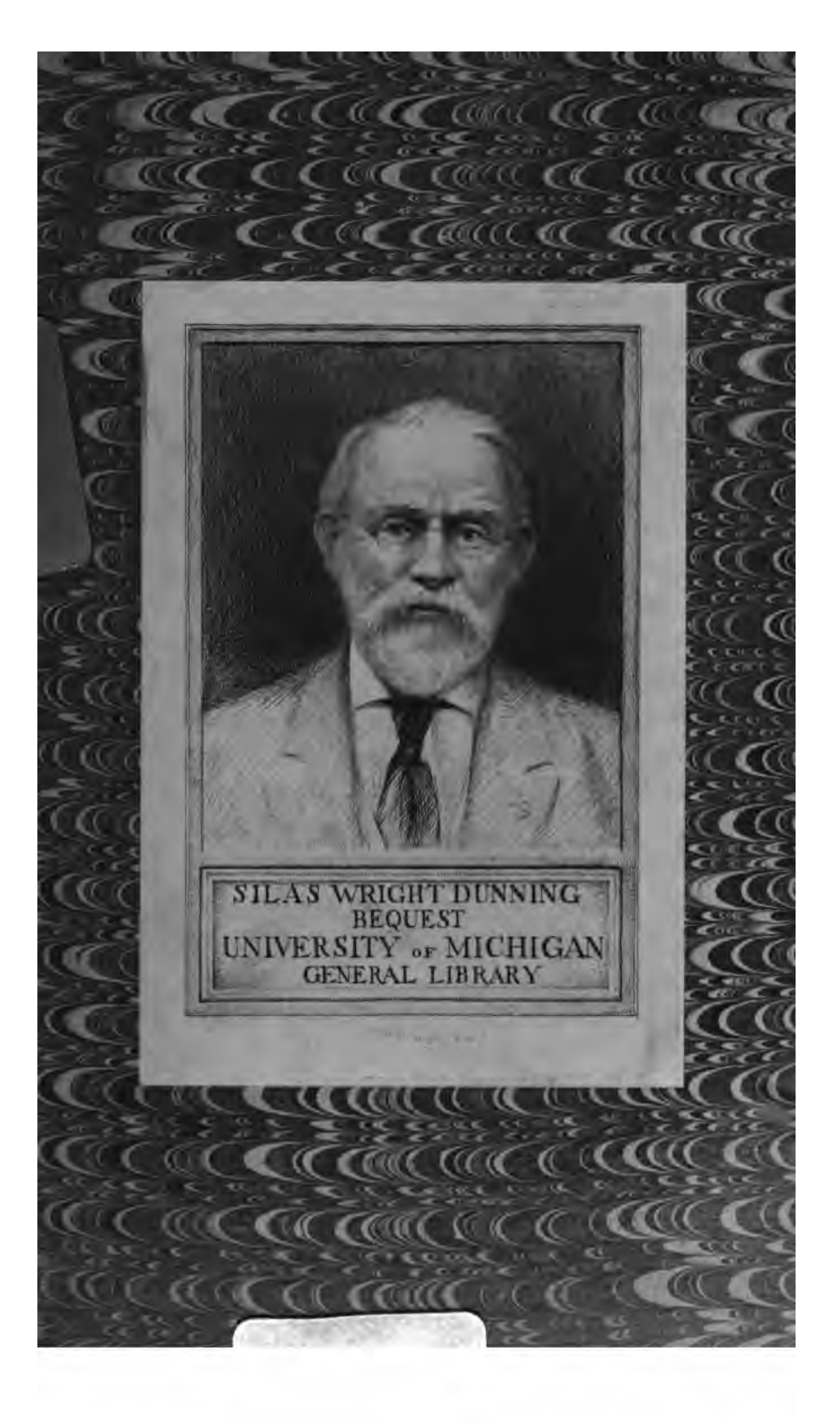



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





# HISTOIRE

DIPLOMATIQUE

# DE L'EUROPE

PENDANT LA

# RÉVOLUTION FRANÇAISE

Paris. — Imprimerie A. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

# HISTOIRE
## DIPLOMATIQUE
# DE L'EUROPE
PENDANT LA
# RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

FRANÇOIS DE BOURGOING
ANCIEN SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

---

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRE COALITION

TOME PREMIER

---



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1867

# AVERTISSEMENT.

---

Au moment de commencer le récit de l'immortelle campagne de 1792, j'ai cru utile de réunir en un chapitre l'exposé succinct des ressources des diverses puissances; j'ai hésité cependant avant d'entreprendre cette tâche, et je ne me suis pas dissimulé les nombreuses chances d'erreur qu'on rencontre à traiter incidemment un sujet aussi compliqué que l'état financier et militaire de l'Europe, à une époque où la science de la statistique était encore dans l'enfance. Malgré l'insuffi-

sance de mes connaissances spéciales, j'ai pris le parti de tenter ce difficile travail, en considérant que, pour bien comprendre l'histoire de la lutte formidable qui commençait alors, et qui devait se prolonger si longtemps, il était indispensable d'avoir une idée approximative de la force proportionnelle des différents belligérants. J'ai espéré que je pourrais atteindre le résultat que je me proposais dans une mesure utile à la majorité des lecteurs, en laissant à ceux qui voudraient faire une étude complète de ces matières le soin de rechercher les ouvrages qui les ont approfondies.

Voici les règles suivies par moi dans la fixation des chiffres que j'ai adoptés; elles serviront à faire apprécier le degré de confiance qu'on peut leur accorder :

En ce qui touche aux finances, l'exactitude absolue n'est possible que dans les pays où la discussion publique des budgets élucide tous les points douteux; or, à la fin du dix-huitième siècle, l'Angleterre était le seul grand État où un parlement exerçât son contrôle. Partout

ailleurs, il faut se contenter d'à-peu-près, et, à la même époque, nous en avons un exemple célèbre dans notre histoire. La grande querelle entre Necker et Calonne sur l'étendue du déficit n'est pas encore tranchée, et les écrivains qui l'ont racontée ont donné raison, tantôt à l'un, tantôt à l'autre des deux adversaires. Dans l'impossibilité où j'étais d'essayer l'œuvre considérable de vérifier sur des pièces enfouies dans toutes les archives de l'Europe, l'état exact des revenus et des dépenses de chaque puissance, je me suis borné à emprunter mes chiffres à des auteurs dignes de confiance, en indiquant soigneusement mes sources. Malheureusement on n'arrive pas ainsi à la certitude, car les résultats fournis par des autorités sérieuses sont trop souvent différents, ce qui s'explique par les variations qu'un court espace de temps, parfois une seule année, amène dans l'équilibre d'un budget; aussi, quand je l'ai pu, ai-je fait connaître la date précise à laquelle se rapportaient les renseignements que je reproduisais.

J'ai converti en francs les monnaies étrangères, quand leur valeur est donnée par l'*Annuaire des longitudes*, dont j'ai toujours pris les évaluations comme base de mes calculs.

La fixation des ressources militaires n'est guère moins embarrassante. La force d'une armée, sa composition, varient incessamment avec les circonstances, et il est impossible de trouver deux États qui coïncident exactement. Pour arriver à un résultat parfaitement satisfaisant, il faudrait entrer dans des détails que ne comporte pas le présent ouvrage; expliquer à quel moment tel corps a été formé, tel autre licencié, à quelle époque une armée a été augmentée ou diminuée. Il a donc fallu me contenter de reproduire les chiffres donnés par les livres de stratégie, en contrôlant les auteurs les uns par les autres, et en les citant toujours.

Je dois également des éclaircissements aux lecteurs sur un autre point important de la méthode que j'ai suivie dans ce volume, et que je suivrai dans ceux qui seront publiés plus tard.

Le sujet même de cette histoire comporte, dans une certaine mesure, le récit des opérations militaires, et c'est un des plus dangereux écueils qu'il présente à qui n'a pas étudié profondément les diverses parties de l'art si compliqué de la guerre. En pareille matière, je me suis fait la loi de me borner à l'indispensable, de me montrer très-circonspect dans mes jugements, et de les appuyer sur ceux des écrivains spéciaux.

Il est surtout difficile de fixer le nombre des combattants dans les armées belligérantes aux divers moments d'une campagne, et le chiffre des pertes dans les batailles. Pour prononcer entre des renseignements souvent très-contradictoires, je me suis décidé surtout d'après l'avis des hommes qui ont traité ces questions avec une compétence plus grande que la mienne, non sans avoir toutefois comparé attentivement les assertions diverses. J'espère être arrivé ainsi, sinon à la vérité absolue, du moins à une appréciation des forces, qui donne au lecteur une juste idée de l'importance po-

litique des événements militaires, seul point de vue sous lequel il m'était permis de les envisager.

Je nommerai successivement les guides que j'ai suivis en faisant le récit des campagnes de la Révolution; mais il en est deux que j'ai constamment consultés : l'un est le général Jomini, l'auteur si estimé de l'*Histoire critique et militaire des guerres de la révolution*; l'autre, M. Thiers. Chacun sait en effet, qu'à bien d'autres qualités éminentes, l'illustre historien joint l'art de raconter les faits stratégiques avec une netteté et une sûreté incomparables.

# HISTOIRE DIPLOMATIQUE

# DE L'EUROPE

PENDANT LA

# RÉVOLUTION FRANÇAISE.

## CHAPITRE V.

SOMMAIRE. — Finances françaises. — Armée française. — Marine française. — Finances de l'Autriche. — Armée autrichienne. — Finances prussiennes. — Armée prussienne. — Finances et armées des autres États allemands. — Finances et armée de l'empire germanique. — Finances et armées des puissances italiennes. — Finances espagnoles. — Armée espagnole. — Marine espagnole. — Armée et marine portugaises. — Armée anglaise. — Marine anglaise. — Finances, armée et marine des Provinces-Unies des Pays-Bas. — Finances russes. — Armée russe. — Flotte russe.

Finances françaises.

La France, à ne considérer que son état matériel, ne fut jamais moins préparée qu'en 1792 à soutenir le choc de l'Europe entière. Ses finances comme son armée étaient menacées d'une désorganisation complète.

Il est impossible de tracer un tableau des ressources pécuniaires de notre pays à cette époque ; ce

serait vouloir peindre le chaos. Des anciens impôts, la plupart avaient été abolis; le produit de ceux qui avaient été conservés comme de ceux qui avaient été récemment établis, était réduit à la fois par l'amoindrissement de la richesse publique, et par l'effet de l'anarchie, qui permettait aux contribuables d'échapper à la perception. Deux ressources également irrégulières furent seules efficaces pour nourrir, habiller, armer les nombreux défenseurs du sol national : les réquisitions et le papier-monnaie.

Lors de la prise de possession des biens du clergé, on avait commencé à émettre, sous le nom d'assignats, des bons qui avaient cours forcé, en attendant qu'ils fussent reçus en payement des immeubles confisqués, quand ceux-ci seraient vendus au profit de la nation. Plus tard le gouvernement révolutionnaire s'empara des propriétés des émigrés, puis de celles des condamnés; le gage sembla alors plus considérable, et on s'autorisa de ces nouvelles spoliations pour fabriquer une plus grande quantité de papier-monnaie. Mais, au milieu du désordre général, rien ne garantissait le détenteur d'un titre sans valeur intrinsèque contre une dépréciation probable, et il arriva, comme cela est ordinaire en pareil cas, que cette monnaie fiduciaire descendit au-dessous du pair. Les mesures tyranniques décrétées pour en maintenir le cours ne firent que précipiter la baisse; et comme il était

impossible de faire face aux besoins par d'autres moyens, les émissions se succédèrent rapidement et toujours plus nombreuses, puisqu'il fallait chaque jour une somme plus forte en assignats pour représenter une même quantité d'argent. Il n'y eut bientôt plus aucune proportion entre la valeur vénale des biens nationaux et celle du papier-monnaie qui finit par tomber à rien. Mais avant que la banqueroute, qui monta à un nombre considérable de milliards, eût été effectuée, la période la plus périlleuse s'écoula, et la république trouva moyen de subvenir aux dépenses énormes qui lui étaient imposées.

Armée française.

Pendant les premières campagnes de la Révolution, plus qu'à aucune époque peut-être de l'histoire, la preuve éclatante fut donnée qu'à la guerre, les causes morales ont la part principale aux succès comme aux revers. L'ardent patriotisme, la haine pour l'ancien régime, l'enthousiame pour les nouvelles idées, suppléèrent complétement dans les armées républicaines à ce qui manquait en organisation.

Dès avant 1789, l'état militaire n'était pas satisfaisant en France. Jamais l'effectif n'avait été moins nombreux : il ne s'élevait pas à plus de 140,000 hommes, chiffre bien faible pour une nation de 26 millions d'âmes (1). Les défaites si souvent essuyées par nos troupes pendant la guerre de Sept

(1) Le chiffre officiel du recensement fait d'après les ordres de la Constituante est 26,363,074.

ans avaient porté une atteinte funeste à leur réputation comme à leur confiance en elles-mêmes. Nos rivaux répétaient avec satisfaction qu'elles ne pouvaient gagner une bataille rangée, et le grand Frédéric, avec tout son génie, osait écrire, moins de cinquante ans avant Austerlitz et Iéna, « que les « Français n'étaient bons qu'à faire des siéges ». Les médiocres proportions de nos succès sur terre pendant les guerres de l'indépendance américaine n'avaient point été de nature à modifier l'opinion. A la veille de l'ouverture des États généraux, Mirabeau, dans les lettres qu'il publiait sur la Prusse, disait sans hésiter que les troupes françaises « étaient « incontestablement les plus mauvaises entre les « bonnes. » L'assurance présomptueuse des militaires étrangers, au commencement des hostilités, s'explique donc jusqu'à un certain point, et elle était augmentée encore par deux faits qu'ils considéraient, non sans quelque apparence de raison, comme des causes efficaces de désorganisation : l'appel sous les armes des bataillons de garde nationale, et l'émigration des officiers.

En effet, la formation d'armées de volontaires animés de passions politiques, et l'avénement d'un grand nombre de sous-officiers à l'épaulette, doivent être comptés parmi les conséquences les plus importantes et les plus radicales de la Révolution. Sans doute, à toutes les époques de notre his-

toire, les exemples ne manquent pas d'hommes qui, nés dans les classes les plus obscures de la société et partis des derniers rangs de la milice, sont parvenus aux grades les plus élevés de la hiérarchie militaire; l'ordonnance si malencontreuse de M. de Ségur, qui exigeait que dorénavant les officiers fissent des preuves de noblesse, ne datait que de 1781, et, jusqu'à ce moment, la monarchie avait été moins exclusive dans ses choix que ses ennemis ne sont parvenus à le faire croire. Néanmoins la plus grande part dans les grades militaires était en réalité réservée à la noblesse ou à la haute bourgeoisie, et les officiers de fortune, comme on appelait ceux qui devaient uniquement leur avancement à leur mérite, se comptaient en petit nombre. C'était une révolution que de les appeler à la presque totalité des postes ; l'émigration précipita ce changement inévitable. La période de transition fut courte : les sous-officiers français étaient excellents et supérieurs à ceux des autres troupes européennes, et il ne fallut pas beaucoup plus d'un an de guerre pour que l'armée nouvelle eût non-seulement un très-bon corps d'officiers, mais des généraux plus habiles que ceux des vieilles monarchies. Il était naturel que les partisans de l'ancien régime ne prévissent pas ces conséquences des idées nouvelles, et crussent qu'une armée commandée par des roturiers, et recrutée par des levées en masse, ne pré-

senterait aucune solidité. En voyant la très-grande majorité des officiers passer la frontière, ou tout au moins quitter le service, ils devaient penser qu'un pareil vide ne serait jamais comblé. L'appel aux armes des volontaires nationaux (1) était également une mesure contraire à toutes les traditions militaires, et qui, suivant les hommes du métier, ne pouvait avoir d'autres résultats que d'embarrasser les troupes de ligne par la présence de cohues ignorantes et indisciplinées.

C'était, en effet, tout différemment que se recrutaient les armées européennes. Les enrôlés volontaires y abondaient, il est vrai; mais, en prenant l'uniforme, ils obéissaient à des mobiles entièrement opposés à ceux qui poussaient sous les drapeaux les jeunes enthousiastes de 92; ils appartenaient à cette classe toujours assez nombreuse d'hommes turbulents, ennemis du travail manuel, portés à courir les aventures, pour qui les hasards de la vie militaire ont un puissant attrait : l'espoir d'une modique

(1) Une première loi de la Constituante (juillet 1791) ordonna la formation de 170 bataillons de gardes nationaux qui, à 570 hommes par corps, devaient atteindre un effectif de 97,000 combattants. Quelque temps après la déclaration de guerre, la Législative (16 juillet 1792) avait porté le nombre des bataillons à 213 d'abord, puis à 257. Elle décida en outre que chacun d'eux serait fort de 800 hommes. Les créations se succédèrent depuis sans ordre, mais il s'en fallut de beaucoup que les 517 cadres qui existèrent un moment aient jamais été remplis.

somme d'argent suffisait pour les amener à signer des actes d'engagement que d'habiles agents de recrutement savaient adroitement leur présenter. Les mercenaires ainsi ramassés étaient, la plupart du temps, très-indifférents à la cause qu'ils défendaient, et parmi eux se trouvaient beaucoup de déserteurs qui changeaient sans difficultés de cocarde; c'est ainsi que s'explique, à cette époque, la présence d'une quantité considérable d'étrangers au service de diverses puissances.

Mais si des hommes sortis des classes populaires, en se précipitant aux armées pour obéir à des idées abstraites, offraient un spectacle nouveau, ce phénomène était bien d'accord avec les doctrines qui prévalaient en France. Opposer aux satellites des tyrans de l'Europe, des citoyens quittant leurs foyers à la voix de la patrie, et commandés par des chefs élus par eux, c'était un système fait pour plaire aux passions de l'époque. En outre, la Constituante tenait singulièrement à éviter tout ce qui pouvait rappeler une institution de l'ancien régime restée très-impopulaire, la milice. En temps de guerre, les engagements volontaires n'avaient jamais suffi; des hommes désignés par le sort étaient pris alors parmi les populations, classés dans des régiments provinciaux, puis plus tard envoyés dans les troupes de ligne. En temps de paix, les cadres des régiments provinciaux subsistaient. Un des premiers

soins de la Constituante avait été de les licencier, et quand les circonstances exigèrent l'augmentation des forces militaires, elle voulut éviter, dans le mode qu'elle adopterait, tout souvenir du passé. Le nombre des citoyens qui répondirent à l'appel aux armes prouva surabondamment l'écho qu'il avait trouvé dans la nation, et c'est une opinion générale en France que les volontaires sauvèrent alors la patrie.

Telle n'est pourtant pas l'exacte vérité. Sans nul doute les faits trompèrent singulièrement les prévisions des militaires étrangers; mais, pour être juste, il faut reconnaître qu'à l'armée de ligne revint la part principale dans la défense du sol national; et ce fut une faute grave de ne pas fondre les volontaires dans les cadres déjà existants : en corps séparés, ils se formèrent beaucoup plus lentement à la discipline, et n'acquirent jamais la solidité des vieux régiments; les revers, les privations, les éprouvèrent rudement, et ils se réduisirent avec une grande rapidité. En même temps, comme les conditions de l'engagement et du service étaient beaucoup moins rudes dans la garde nationale que dans les troupes régulières, le recrutement de ces dernières uniquement fondé sur les enrôlements volontaires s'arrêta complétement, et leur effectif devint très-faible (1).

(1) L'infanterie de ligne se composait, au commencement de la guerre, de 105 régiments à 2 bataillons et de 14 bataillons d'infanterie légère. Dans le premier nombre sont compris les 11 régi-

Il s'éleva d'ailleurs promptement entre les hommes des deux corps une rivalité qui se traduisit par des quolibets injurieux, et par des querelles plus d'une fois nuisibles aux opérations militaires. En fait, l'armée française n'eut de succès durables, et sa supériorité ne s'établit que lorsque, de l'amalgame des anciens régiments et des bataillons de volontaires, sortirent ces glorieuses demi-brigades, où le respect de la discipline et l'esprit militaire s'unirent à un patriotisme passionné (1). A partir de ce moment, l'infanterie, cette force principale des armées, atteignit, dans la nôtre, un rare degré de perfection.

La cavalerie au contraire souffrit plus que toute

ments suisses, qui, aux termes des capitulations, étaient au service de France, mais par les gardes suisses. Quant aux autres régiments étrangers, 3 irlandais et 8 allemands, ils avaient perdu leur caractère particulier, et avaient été assimilés en tout aux troupes nationales. Les bataillons étaient de 9 compagnies, et devaient avoir chacun environ 500 hommes, ce qui donnait pour effectif normal 112,000 hommes ; mais les cadres étaient loin d'être au complet, lors des premières hostilités.

Les détails qui précèdent et qui suivent, sur l'effectif et l'organisation de l'armée française, sont empruntés aux documents officiels. J'ai aussi consulté avec fruit le livre du baron Poisson, intitulé : *l'Armée et la Garde nationale.*

(1) L'opinion que j'avance sur le rôle respectif des deux éléments qui composèrent l'armée française au commencement de la Révolution est celle des deux hommes les plus compétents peut-être en pareille matière, Dumouriez et Napoléon. A chaque page de ses mémoires, le vainqueur de Jemmapes répète qu'il y avait une énorme différence entre les volontaires et les troupes de ligne, et presque toujours, quand il tente une entreprise difficile, c'est sur-

autre arme de nos dissensions civiles (1). Non-seulement presque tous les officiers étaient royalistes et quittèrent le service, mais encore beaucoup de sous-officiers, de soldats même, étaient opposés aux opinions nouvelles, et parmi ces derniers il y eut des exemples assez nombreux d'émigration. D'ailleurs la France; surtout au moment de la Révolution, n'é-

tout sur ces dernières qu'il compte. Quant à Napoléon, voici ses paroles dans une discussion où on soutenait qu'il suffisait de six mois pour faire un fantassin : « C'est une erreur, s'écria-t-il : « pendant les quatre premières années de la Révolution, la guerre « a été faite d'une façon ridicule. Ce ne sont pas les recrues qui « ont fait nos succès, ce sont les 180,000 hommes de vieilles troupes, et tous les anciens militaires que la révolution a lancés aux « frontières; parmi les recrues, les uns ont désertés, les autres « sont morts, et ce n'est qu'un petit nombre qui, avec le temps, « a pu former de bons soldats. . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Je me garde bien de faire la guerre avec une armée de recrues. »

Après deux témoignages pareils, il n'y aurait qu'à se taire, s'il ne convenait de remarquer, pour les atténuer, que, dans les jugements des militaires de profession, il faut toujours tenir quelque compte de l'esprit de corps, qui les porte à peu de bienveillance pour les levées en masse.

(1) La cavalerie française se composait de

| | | | |
|---|---|---|---|
| 26 | régiments de grosse cavalerie à 3 escadrons. | 78 | escadrons. |
| 18 | id. de dragons à 3 escadrons . . . . . | 54 | » |
| 12 | id. de chasseurs à 4 escadrons . . . . | 48 | » |
| 6 | id. de hussards à 4 escadrons. . . . . | 24 | » |
| | Total . . . . . | 204 | escadrons. |

A 120 hommes par escadron, chiffre réglementaire, la cavalerie aurait dû être forte de 25,000 hommes environ.

tait pas un pays où pussent facilement se réparer les pertes, suite inévitable de campagnes pénibles. Sauf dans un petit nombre de provinces, les hommes n'y prennent pas, dès l'enfance, l'habitude du cheval ; la production, faible à toutes les époques, mais réduite encore dans un temps de crise, ne fournissait à la remonte que des ressources insuffisantes. La cavalerie resta donc, pendant les premières années de la guerre, dans une infériorité numérique qui restreignit beaucoup son rôle.

L'artillerie et le génie étaient dans un excellent état, l'artillerie surtout, que, d'un commun aveu, on tenait pour la meilleure de l'Europe. L'émigration atteignit fort peu les armes spéciales, car, par suite d'un préjugé auquel il est impossible de trouver l'apparence d'une raison, la noblesse aimait peu à y entrer, et l'ordonnance de M. de Ségur ne leur avait pas été appliquée. En conséquence, les officiers de ces corps appartenaient en grand nombre à la bourgeoisie ; obligés en outre, par la nature même de leurs fonctions, à cultiver leur esprit, ils étaient plus disposés à adopter les idées nouvelles. Par l'effet de ces diverses circonstances, l'émigration fit peu de prosélytes parmi eux, et paya cher d'absurdes dédains. Si les chefs des armes savantes avaient quitté le service en grand nombre, il en serait résulté une infériorité irréparable pour les armées françaises, car de longues études qui

absorbent toute la jeunesse sont nécessaires aussi bien pour la direction de l'artillerie que pour la construction, l'attaque et la défense des places fortes. Heureusement, les armées républicaines ne furent pas privées du concours précieux des hommes formés par la monarchie, et la supériorité de nos canonniers fut une des causes les plus efficaces de nos succès. L'artillerie à cheval en particulier, invention récente du grand Frédéric, importée en France très-peu de temps avant les guerres de la Révolution, joua un rôle considérable dans les premières campagnes de la République, car c'était une arme parfaitement adaptée à la vivacité du caractère national.

Marine française.

Dans la marine, l'émigration fit des vides qui ne furent pas comblés. Il était impossible de remplacer les officiers qui s'éloignèrent par des hommes égaux en instruction, et là fut la cause principale de notre infériorité navale vis-à-vis des Anglais de 1793 à 1815.

Pendant la guerre de l'indépendance américaine, les deux flottes avaient lutté avec des succès compensés, et les Français, soutenus, il est vrai, par l'Espagne, et à la fin par la Hollande, disputèrent sans désavantage l'empire de la mer. Il devait en être autrement durant la période de la République et de l'Empire, et notre marine, qui au début n'était pas très-inférieure en force matérielle à celle de

l'Angleterre (1), et qui possédait sur elle l'avantage d'avoir des bâtiments généralement plus fins voiliers et mieux construits, finit cependant, après des défaites héroïques, par ne plus pouvoir sortir de nos ports.

Diverses causes amenèrent ce résultat. En première ligne doit figurer le départ de l'élite des officiers, et leur remplacement par des hommes qui, élevés brusquement des rangs les plus humbles à des commandements importants, ne pouvaient suppléer par le courage aux connaissances qui leur manquaient. En second lieu, l'indiscipline, qui s'était glissée parmi les équipages, eut des conséquences auxquelles l'enthousiasme ne pouvait pas parer comme sur terre, car, à la mer, la première des conditions du succès, c'est l'obéissance aux ordres

(1) Voici le tableau comparatif des forces des deux marines au commencement de la guerre; il est emprunté à l'intéressant ouvrage de M. l'amiral Jurien de la Gravière, intitulé : *Guerres maritimes sous la République et l'Empire.*

| | FRANCE. | ANGLETERRE. |
|---|---|---|
| Vaisseaux de ligne. . . | 76 | 115 |
| Canons. . . . . . . . | 6,000 | 8,718 |
| Poids la volée des canons. . . . . . . . | 74,000 | 88,000 |

Un état de la marine française, inséré au *Moniteur* du 23 mars 1793, contient l'énumération de 81 vaisseaux de ligne et de 64 frégates.

Suivant Alison, *Story of Europa,* la France aurait eu, à cette époque, 86 vaisseaux de ligne.

du chef. Le désordre de l'administration entraîna inévitablement la dilapidation des magasins, et nous perdîmes l'avantage que nous donnait l'habileté plus grande de nos constructeurs. Enfin l'Angleterre comptait une population maritime très-supérieure à la nôtre, et par conséquent recrutait bien plus facilement ses équipages; à mesure que les succès de nos ennemis chassaient de toutes les mers nos navires marchands, et donnaient au pavillon britannique le monopole du commerce maritime, le nombre de leurs matelots augmentait, et celui des nôtres diminuait.

Finances autrichiennes.

La première puissance avec laquelle la France entra en lutte, la monarchie autrichienne, était un corps solidement constitué, et de force à supporter les cruels assauts que lui préparaient, à travers les chances les plus diverses, vingt-deux années de guerres et d'épreuves.

Le territoire autrichien (1), plus étendu que la

(1) Les États héréditaires de la maison d'Autriche comptaient près de vingt-quatre millions d'habitans ainsi répartis :

1° Provinces allemandes orientales (Autriche proprement dite, Styrie, Carinthie, Carniole, Frioul autrichien, Trieste et Tyrol) .................................... 3,500,000 hab.
2° Provinces allemandes occidentales (Brisgau, villes forestières, et quelques autres moindres possessions) ............................ 400,000 »
3° Pays slaves (Bohême, Moravie, Silésie autrichienne) .............................. 4,000,000 »

France, comptait une population proportionnellement moins nombreuse et moins riche, et cette double infériorité eût été plus grande si deux des contrées de l'Europe où le capital est le plus abondant, la terre la plus féconde et la population la plus dense, la Belgique et la Lombardie, n'avaient été soumises à la maison de Lorraine.

Malgré les charges imposées par la dernière guerre contre la Turquie, les finances de l'Autriche n'étaient pas dans un mauvais état. La dette (1) res-

| | | |
|---|---|---|
| 4° Provinces polonaises du premier partage.... | 3,000,000 | » |
| 5° Hongrie et ses dépendances (Banat, Transylvanie, Bukowine, Esclavonie, Croatie)... | 9,500,000 | » |
| 6° Pays-Bas autrichiens..................... | 2,000,000 | » |
| 7° Possessions italiennes.................... | 1,200,000 | » |

Ces chiffres sont ceux que donne Coxe à la fin de son cinquième volume, avec la date de 1792.

Michiels, dans son *Histoire de la politique autrichienne depuis Marie-Thérèse*, attribue aux États héréditaires vingt-cinq millions d'habitants. Il s'appuie sur la *Statistique autrichienne* de de Lucca.

(1) Coxe donne un tableau des finances autrichiennes à la fin du règne de Léopold II, qu'il indique lui-même comme seulement approximatif, et où les recettes s'élèvent à 89,500,000 florins (environ 232 millions), et les dépenses en temps de paix à 85,000,000 (environ 221 millions). Il évalue le total des intérêts de la dette à 20,000,000 de florins (environ 52 millions).

Michiels fait monter les recettes sous Joseph II à 100 millions de florins (260 millions).

Suivant le *Moniteur* de 1792, n° 246, le capital de la dette était de 500,000,000 de florins (environ 1,300,000,000), dont 470,000,000 portant intérêt, et 30,000,000 en billets de banque.

Le florin autrichien vaut 2 francs 60 centimes.

tait considérable, il est vrai, et les intérêts à payer absorbaient environ le quart du revenu ; néanmoins, en temps de paix, les recettes et les dépenses se balançaient à peu près exactement.

Armée autrichienne.

L'armée autrichienne était très-puissamment organisée (1), et pendant les longues guerres de la Révolution et de l'Empire, malgré des revers éclatants

(1) Voici le tableau de l'armée autrichienne, suivant Jomini :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 41 | régim. | allemands à 3 bataillons. | 123 | bataillons. |
| 11 | id. | hongrois à 2 et 3 bat.. | 27 | » |
| 22 | id. | frontières à 2 et 3 bat. | 61 | » |
| 5 | id. | wallons à 3 bat....... | 51 | » |
| 2 | id. | italiens à 3 bat....... | 6 | » |
| | | | 232 | bataill. |

Au complet de 1,200 hommes par bataillon..... 240,000 homm.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 11 | régim. | de grosse cavalerie à 6 escadrons......... | 66 | escadr. |
| 7 | id. | de dragons à 6 escadr. | 42 | » |
| 6 | id. | de chevau-légers à 6 escadr........... | 36 | » |
| 9 | id. | de hussards à 6 escadr. | 74 | » |
| 1 | id. | de hulans à.......... | 8 | » |
| | | | 206 | escadr. |

| | | |
|---|---|---|
| A 160 hommes par escadron................. | 33,000 | » |
| Artillerie.................................. | 10,000 | » |
| Total des trois armes..... | 283,000 | homm. |

Coxe donne un autre état à la date du règne de Léopold II :

79 régiments d'infanterie (39 allemands, 9 hongrois, 2 transyl-

et réitérés, l'excellence de sa discipline ne fut jamais altérée.

Une population nombreuse, et, dans beaucoup de provinces, douée des qualités qui font de bons soldats, permettait au cabinet de Vienne de tenir facilement sur pied des troupes considérables. En temps de paix, les enrôlements volontaires suffisaient au recrutement. Non-seulement les sujets de la maison d'Autriche y concouraient, mais des hommes venus des divers États de l'Allemagne se pressaient sous le drapeau de l'empereur. De toutes les races européennes, la race allemande est celle qui a le plus de goût pour le métier des armes. En outre, la constitution du Saint-Empire avait ce résultat que beaucoup de ses membres n'entretenaient pour ainsi dire pas de troupes : tels étaient les archevêques électeurs et les autres États ecclésiastiques, la multitude des petits princes laïques, la noblesse immédiate, et enfin les villes libres. Tout sujet de ces souverains forcément pacifiques, qui se sentait de l'attrait pour la vie de soldat, allait s'enrôler, soit dans

vains, 5 wallons, 2 italiens, 3 d'artillerie, 2 de garnisons, 17 frontières)............................ 220,000 hommes.
38 régiments de cavalerie (11 grosse cavalerie, 7 dragons, 9 hussards, 11 hulans)........ 30,000 «

Total....... 270,000 hommes.

Michiels affirme que Joseph II, en 1788, avait disposé de 364,000 soldats.

une des armées allemandes, soit en France, en Sardaigne, en Hollande, en Danemark, où existaient des régiments exclusivement composés d'Allemands. Il était naturel que beaucoup de ces hommes aventureux préférassent le service de l'empereur. Il se trouvait également dans les rangs autrichiens un grand nombre d'étrangers appartenant à d'autres nations européennes, et on y avait compté jusqu'à quinze mille Français (1), originaires, il est vrai, pour la plupart, des provinces enlevées à la maison d'Autriche, la Flandre, l'Artois, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté.

En temps de guerre, la conscription instituée par Joseph II était une ressource précieuse. Les diverses provinces de l'Empire se divisaient en cercles, et les cercles en districts. Chaque régiment répondait à un cercle, chaque bataillon à un district, y tenait garnison en temps de paix, et y trouvait des moyens de recrutement. Ce système avait permis de créer une réserve qui, hors le cas de guerre, ne passait que deux mois sous les drapeaux. Le Tyrol, la Hongrie et les Pays-Bas avaient résisté à l'établissement de la conscription, et ne fournissaient que des engagés volontaires. Seuls, les soldats originaires des provinces polonaises nouvellement acquises inspiraient trop peu de confiance pour qu'on

(1) Chiffre donné par le prince de Ligne.

les réunît, au moins dans l'infanterie, en un même corps, et ils étaient répartis dans toutes les troupes allemandes.

Les régiments, ainsi presque exclusivement composés d'hommes appartenant à une même race, se distinguaient par des qualités différentes, et cette variété d'aptitudes, contenue dans de justes limites par la soumission à une même discipline, était une des forces de l'armée impériale, car elle rendait possible d'employer dans chacune des opérations si diverses de la guerre l'espèce de soldats qui y était le plus propre.

Les régiments frontières avaient une organisation qui mérite une attention particulière. Ils se recrutaient dans la longue bande de terrains qui, de l'Adriatique au Dniester, forme la frontière de l'Autriche et de la Turquie. Là, tout homme, à la fois laboureur et soldat, devait se rendre sous les drapeaux au premier appel. Le régime patriarcal était en pleine vigueur dans ces contrées; le chef de famille gouvernait les biens de la communauté, dont chaque membre ne pouvait posséder individuellemeut que des meubles ou de l'argent. Dans les nécessités extrêmes, les colonies militaires envoyaient sous les drapeaux jusqu'à 60,000 hommes. Ces troupes, connues sous le nom générique de Croates, appartenaient à des races différentes; on y voyait des Slaves (Illyriens, Esclavons, Croates),

des Roumains (Valaques), des Magyars (Szeclers), des Allemands même (colonie du Banat).

L'infanterie autrichienne manœuvrait bien, mais lourdement, et passait sous ce rapport pour inférieure à celle des Prussiens. Ce défaut de mobilité eut des conséquences fâcheuses en présence de la vivacité française. Le nombre des officiers n'était pas assez grand, relativement à celui des soldats.

Un pays où les chevaux abondent, et où les habitants sont accoutumés dès l'enfance à les manier, possédait naturellement une cavalerie excellente. Les diverses armes qui la composaient recevaient leurs soldats des provinces où les circonstances particulières étaient les plus favorables. Les hommes des pays allemands, ordinairement grands et robustes, recrutaient la grosse cavalerie. Les dragons étaient Belges. Le paysan hongrois, habitué dès l'enfance à garder ses moutons dans les vastes plaines de sa patrie sur un cheval léger et vif, remplissait ces régiments de hussards dont presque toutes les armées de l'Europe ont imité le costume sans pouvoir égaler la légèreté. Les Galliciens, aussi habitués à l'équitation que leurs voisins, mais dont le pays produit des montures plus fortes, formaient les escadrons de hulans, dignes rivaux des lanciers polonais.

L'artillerie, partie faible de l'armée impériale, ne pouvait lutter qu'inégalement avec la nôtre.

La noblesse n'était pas nécessaire en Autriche

pour atteindre le sommet de la hiérarchie militaire, et il y avait des exemples de soldats parvenus aux grades les plus élevés de l'armée : on citait, entre autres, le vieux maréchal de Bender, qui avait réprimé l'insurrection belge. Néanmoins, la très-grande majorité des officiers appartenaient aux classes privilégiées. Le service de l'empereur avait conservé dans toute l'Allemagne un prestige sans pareil : non-seulement la noblesse des États héréditaires et la noblesse immédiate s'y précipitaient, mais des gentilshommes, sujets des électeurs ou des autres princes de l'empire, trouvaient plus digne d'eux de servir l'empereur en personne que de prendre place dans les armées de leur souverain direct, et leur exemple était imité par des étrangers venus des autres contrées de l'Europe. Mais ce mélange singulier ne nuisait pas à l'homogénéité de l'armée; il produisait au contraire un esprit de corps d'une puissance extrême. Dès qu'un homme avait l'honneur de porter l'écharpe or et noir, signe distinctif de l'officier autrichien, il perdait en quelque sorte sa nationalité, et il était admis au bénéfice de l'étroite fraternité d'armes qui unissait ses pareils.

L'armée autrichienne possédait donc une discipline excellente, un corps d'officiers choisis et animés d'un vif esprit de solidarité, des moyens de recrutement faciles; mais la médaille avait son revers. Les chefs étaient imbus de théories surannées, et

les états-majors les appliquaient avec une pédanterie intempestive. Une prudence excessive, que déjoua sans cesse la vivacité impétueuse et irréfléchie des républicains, présidait à tous les mouvements des impériaux. Toujours ils voulaient respecter les règles, principe inapplicable à la guerre, où un général doit avant tout se plier à l'infinie variété des circonstances. Le déplorable système des cordons, dont Lascy passait pour l'inventeur, fut, particulièrement dans les premières campagnes, une cause fréquente de revers.

Ce mélange de qualités et de défauts explique le rôle plus honorable que brillant joué pendant vingt-deux ans par l'armée autrichienne. Elle fut beaucoup plus souvent battue que battante, mais les plus cruelles épreuves n'atteignirent jamais son moral; et, après chaque défaite, elle reparaissait aussi nombreuse, aussi redoutable que jamais sur un nouveau champ de bataille.

**Finances prussiennes.**

La seconde des puissances germaniques, la Prusse, avec une population qui, même après le premier partage de la Pologne, ne dépassait pas six millions, avec un territoire trois fois moins grand que la France (1) et proportionnellement moins habité, devait cependant au génie du grand Frédéric de figurer parmi les puissances prépondérantes de l'Europe;

(1) D'après un mémoire de Hertzberg, cité par le *Dictionnaire*

mais c'était là un résultat factice, œuvre d'un grand homme, et que sa mort devait mettre en question.

Le vainqueur de Rossbach avait apporté à l'administration de ses finances un soin égal à celui qui présidait à la formation de son armée. Convaincu par l'expérience que l'argent est le nerf de la guerre, il ne redoutait rien tant que de se trouver en présence d'une caisse vide. Son génie n'avait cependant pas éclaté dans la gestion de son trésor, et l'économie fut à peu près l'unique moyen employé par lui pour se ménager des ressources. A sa mort, les revenus de la Prusse montaient à plus de 27 millions d'écus (plus de 100 millions), et les dépenses ne s'élevaient guère au-delà de 23 (plus de 85 millions); les excédants annuels, qui variaient entre trois et quatre millions d'écus (entre 12 et 15 millions), avaient été accumulés par Frédéric durant la longue paix des dernières années de son règne. Étranger aux notions élémentaires du crédit si répandues aujourd'hui, ce prince ignorait l'art de faire fructifier ses capitaux, et s'était contenté d'entasser des masses improductives de métaux, dont on portait la valeur à 300 millions de francs (1).

*de diplomatie et d'économie politique*, faisant partie de l'*Encyclopédie*. Cet ouvrage, que je citerai plus d'une fois, parut à Paris, en 1786.

(1) Ces chiffres sont ceux que donne Mirabeau dans sa corres-

Son successeur n'avait pas montré la même prudence dans l'emploi des richesses dont il venait d'hériter. L'expédition de Hollande, les armements des premières années de son règne, aussi bien qu'une administration moins vigilante, firent des brèches au trésor; cependant, au commencement de la guerre, la situation financière de la Prusse, qui n'avait jusquè-là contracté aucune dette, et n'avait pas épuisé entièrement sa réserve métallique, restait encore satisfaisante.

Armée prussienne.

Mais la véritable force de la maison de Brandebourg, c'était son armée, que, d'un avis unanime, on considérait comme la première de l'Europe. Cette réputation, elle la devait au génie et aux victoires de Frédéric II. Ce grand homme, l'un des plus habiles capitaines qui aient jamais paru, a poussé à ses dernières limites l'art qu'on nomme la tactique, celui de faire manœuvrer des troupes sur un champ de bataille. C'est là le caractère propre de son génie militaire, tel qu'il se développa sous l'influence des circonstances au milieu desquelles il lui fut donné de se produire. Les guerres, qui signalèrent le milieu du dix-huitième siècle, n'eurent pas le caractère

pondance secrète. L'Encyclopédie porte les recettes de la Prusse à 22 millions d'écus seulement.

M. Maurice Block, dans un travail récent sur les finances prussiennes, n'évalue le trésor du Grand Frédéric qu'à 70 millions de thalers (259 millions).

L'écu de Prusse, ou thaler, vaut 3 francs 71 centimes.

que prennent celles où se débattent les grands intérêts de l'humanité; elles étaient amenées par des combinaisons diplomatiques comprises seulement d'un petit nombre; les chefs qui commandaient alors les armées n'avaient qu'un but simple à atteindre : rencontrer l'ennemi et le détruire. Au contraire, dans les luttes où les passions mêmes des peuples sont en jeu, les résultats à obtenir sont plus politiques que militaires; il faut frapper de ces grands coups qui agissent puissamment sur l'opinion publique, et la stratégie, ou l'art de faire mouvoir les armées pendant tout le cours d'une campagne, devient la partie la plus importante de l'art militaire.

C'est ainsi que s'expliquent les différentes qualités des deux premiers hommes de guerre des temps modernes : Frédéric, le plus grand des tacticiens; Napoléon, le premier des stratéges. Le roi de Prusse ne prétendait pas changer la face du monde; il s'agissait pour lui de résister à des armements puissants, et d'étendre son petit État. Il avait le génie sage et modéré de ceux qui fondent des œuvres durables, et ses visées étaient proportionnées à ses forces. Pour les remplir, il suffisait de gagner des batailles, il n'était nullement nécessaire d'entrer en vainqueur dans les capitales de ses adversaires, et de bouleverser les empires. Napoléon, au contraire, maître des forces exubérantes d'une révolution sans pareille, doué d'une imagination qui l'emportait

loin des limites du possible, dévoré d'une ambition effrénée, fut entraîné à tout changer en Europe. Vaincre n'était point assez pour lui ; il fallait encore arriver au cœur du pays ennemi, l'occuper tout entier, et changer les conditions constitutives de son existence.

Frédéric avait dû naturellement apporter la plus extrême attention à tout ce qui touchait à son armée. L'art de manœuvrer atteignit dans ses troupes les dernières limites de la perfection, et les guerres de l'empire n'y ont rien ajouté. La cavalerie surtout, formée par le célèbre Sedlitz, conquit sous ce rapport une supériorité incontestée. Bien que les derniers temps de la vie du grand roi de Prusse se fussent écoulées dans une paix qui lui était devenue chère, il n'avait cessé de maintenir son armée sur un pied qui lui permettait de jeter un poids considérable dans la balance européenne. Des exercices fréquents habituaient ses soldats aux mouvements variés que peuvent amener les vicissitudes si diverses de la guerre ; les militaires de toute l'Europe accouraient à Potsdam pour y admirer l'art du vainqueur de Leuthen, et s'instruire à son école. En somme, l'armée prussienne en était arrivée à une perfection presque mécanique dans ses allures, qui la rendait invincible à des ennemis ordinaires ; mais ces qualités toutes matérielles furent mises à une rude épreuve quand les automates prussiens se

trouvèrent en présence de soldats moins bien dressés, mais qu'animait le feu sacré du patriotisme.

Grâce à sa très-grande économie, le roi de Prusse était parvenu à conserver près de deux cent mille hommes (1) sous les armes, chiffre disproportionné à la population de ses États. Là gisait le défaut capital de l'armée prussienne, car il rendait le recrutement très-difficile, alors que les armées françaises, autrichiennes et russes, trouvaient pour réparer leurs pertes des ressources pour ainsi dire inépuisables.

Frédéric chercha à parer autant que possible à une cause de faiblesse inévitable. Plus qu'aucun autre souverain de son temps, il eut recours au recrutement forcé. Pour alléger ce que ce système avait d'excessif, il cantonna chaque régiment dans le dis-

(1) Le chiffre rond de deux cent mille hommes qu'on trouve dans tous les livres du XVIII[e] siècle est un peu fort, et n'est obtenu qu'à grand'peine en tenant compte de bataillons composés de vétérans et d'autres non-valeurs.

Voici, suivant Jomini, la force réelle de l'armée prussienne :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 55 régiments à 3 bataillons, le bataillon de 4 compagnies de 180 hommes | | | 120,000 hommes. |
| 12 régiments de cuirassiers à | 5 | escadrons. | |
| 1 de gardes à | 3 | » | |
| 2 de dragons à | 10 | » | |
| 10 de dragons à | 5 | » | |
| 10 de hussards à | 10 | » | 35,000 » |
| Artillerie et génie | | | 8,000 » |
| Total | | | 163,000 hommes. |

trict d'où les hommes qui le composaient étaient originaires. Ces soldats, une fois instruits, obtenaient des congés nombreux, et une forte réserve se trouvait ainsi constituée. Néanmoins, les ressources nationales restaient insuffisantes pour maintenir un état militaire qui atteignait la proportion d'un soldat pour trente habitants (ce qui donnerait à la France actuelle une armée de treize cent mille hommes). Les enrôlements de volontaires qui n'étaient pas nés Prussiens contribuaient puissamment à maintenir un effectif considérable. Le grand Frédéric avait usé avec habileté de ce moyen. L'éclat incomparable que ses victoires jetaient sur ses drapeaux attirait la meilleure partie de ces hommes aventureux qui ne connaissaient d'autre profession que les armes, et vendaient leur vie au hasard. A l'aide du droit que les électeurs possédaient d'entretenir des recruteurs dans toutes les villes impériales, le roi de Prusse, secondé par des agents soigneusement choisis, avait réuni dans son armée jusqu'à cent mille étrangers appartenant non-seulement aux autres États germaniques, mais à toutes les nations européennes; parmi eux on compta à certains moments environ trente mille Français (1).

C'est ainsi que Frédéric put soutenir pendant la guerre de Sept ans le choc de trois grandes

(1) Chiffre donné par le prince de Ligne.

puissances, et, après la paix, conserver sur pied une armée redoutable. Le tort de son successeur fut de croire qu'il pourrait l'imiter. La Prusse, sous le gouvernement d'un homme de génie, avait atteint un point de grandeur factice, que la médiocrité de ses forces réelles ne pouvait lui permettre de conserver.

Finances et armées des autres États allemands.

Les ressources financières et militaires des autres électeurs (1) étaient loin d'égaler celles des deux monarchies allemandes. Les princes ecclésiastiques, comme le comportait leur caractère, ne maintenaient presque aucun état militaire. La Saxe possédait d'excellentes troupes organisées entièrement à la prussienne. L'armée hanovrienne, qui, depuis l'avénement de la maison de Brunswick au trône d'An-

(1) A défaut de renseignements plus précis, je copie ici le tableau de la population, des revenus et des forces militaires des divers électorats, qui se trouve dans l'Almanach de Gotha de 1792 ; mais cette publication était loin alors d'être rédigée avec le soin qu'on y apporte aujourd'hui, et les chiffres qu'elle donne ne méritent qu'une confiance limitée.

| | POPULATION. | REVENUS. | TROUPES. |
|---|---|---|---|
| Palatinat et Bavière...... | 2,100,000 | 10,000,000 florins. | 20,000 |
| Saxe..................... | 1,900,000 | 7,000,000 écus. | 26,000 |
| Brunswick-Hanovre...... | 850,000 | 4,500,000 écus. | 19,000 |
| Mayence................ | 320,800 | 1,500,000 écus. | 1,300 |
| Trèves.................. | | 780,000 florins. | 1,200 |
| Cologne................ | 550,000 | 1,000,000 id. | 1,300 |

L'Encyclopédie porte l'armée de l'électeur de Saxe à 30,000 hommes, et celle de l'électeur de Hanovre à 27,000. Jomini donne 30,000 soldats à ce dernier prince. Il semble résulter des chiffres

gleterre, servait d'auxiliaire très-utile aux troupes britanniques, était également bonne. Les électeurs palatins, au contraire, avaient fort négligé la leur.

Parmi les autres princes de l'empire, les deux landgraves de Hesse disposaient de soldats qui pouvaient être comparés sans désavantage à ceux des grandes nations européennes. Le landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume IX, fils du prince qui s'était enrichi pendant la guerre d'Amérique en vendant le sang de ses sujets à l'Angleterre, apportait un soin extrême au recrutement et à l'instruction de ses régiments. Son armée, dressée sur le modèle prussien, avait cet avantage d'être exclusivement composée de nationaux.

Possédé de l'engouement pour le militaire qui

précédents que ceux de l'almanach de Gotha sont un peu faibles, et doivent se rapporter au pied de paix.

Voici l'évaluation des revenus des divers électorats, d'après l'Encyclopédie :

| | | |
|---|---|---|
| Palatinat et Bavière...... | 10,000,000 | florins. |
| Saxe.................... | 6,200,000 | écus. |
| Hanovre-Brunswick...... | 3,000,000 | écus. |
| Mayence................ | 1,200,000 | florins. |
| Trèves.................. | 50,000 | écus d'empire. |

Ni l'Almanach de Gotha, ni l'Encyclopédie, ne disent si l'écu dont ils parlent est l'écu prussien, ou thaler, valant 3 fr. 75 cent., ou l'écu d'empire valant 5 fr. 19 cent. Même incertitude pour le florin, le florin autrichien valant 2 fr. 61 cent., et le florin d'Allemagne valant 2 fr. 19 cent.

s'empara de certains princes allemands, imitateurs de Frédéric II, le duc de Wurtemberg avait organisé plusieurs milliers d'hommes conformément aux exemples laissés par ce grand prince.

Le margrave de Baden commandait à quelques troupes qui n'étaient pas de première qualité.

Le reste des États de l'empire n'entretenait pour ainsi dire pas d'armées permanentes (1).

Il reste à dire maintenant quels moyens l'Empire avait à sa disposition quand il agissait en corps. Finances et armées de l'Empire germanique.

Les ressources financières étaient de deux sortes : les *taxes matriculaires*, que chaque co-État payait an-

(1) Voici, suivant l'Almanach de Gotha de 1792, l'état de la population, des revenus et des forces militaires des deux Hesses, du Wurtemberg, et de Bade.

| | Habitants. | Revenus. | Armée. |
|---|---|---|---|
| Cassel...... | 450,000 | 2,000,000 écus. | 12,000 hommes. |
| Darmstadt.. | 300,000 | 1,150,000 flor. | 4,000 » |
| Wurtemberg. | 385,000 | 2,000,000 id. | 4,000 » |
| Bade....... | 200,000 | 1,200,000 id. | 3,000 » |

M. de Sybel porte l'armée de Hesse-Cassel à 14,000 hommes, et Jomini celle du Wurtemberg à 12,000; ce qui confirme ce que nous avons dit plus haut sur la faiblesse des évaluations de l'Almanach.

L'Encyclopédie attribue aux États dont nous venons de parler les revenus suivants :

| | |
|---|---|
| Cassel....... | 1,200,000 écus. |
| Darmstadt... | 600,000 id. |
| Wurtemberg. | 3,000,000 de florins d'Allemagne. |
| Bade........ | 1,000,000 de florins. |

nuellement pour l'entretien de la chambre impériale, et les *mois romains,* qui n'étaient imposés qu'extraordinairement. Sous ce nom , souvenir du temps où les empereurs allaient se faire couronner à Rome, avec l'escorte d'une armée soldée par les membres de l'Empire, on désignait un subside réparti entre les divers co-États, soit pour soutenir la guerre quand elle éclatait, soit pour l'entretien des deux places impériales, Kehl et Philisbourg. Un mois romain montait à environ 50,000 florins, et la diète votait, quand elle le jugeait nécessaire, qu'il en serait payé un certain nombre. La perception de cette contribution imposée à tant d'États, dont la situation financière était différente, ne laissait pas que de présenter souvent des difficultés.

La réunion des contingents que devait fournir chaque co-État était la seule force dont l'Empire pût disposer en cas de guerre. Un conclusum du 30 août 1681 déterminait le nombre d'hommes exigé de chaque cercle, et en avait fixé le total à 28,000 fantassins et à 12,000 cavaliers. Au besoin, cette force pouvait être doublée ou triplée (1), mais l'armée de l'Empire n'atteignait jamais le nombre réglementaire; les petits États ne fournissaient pas leur contingent, ou donnaient des troupes détestables; nulle homogénéité dans l'armement, dans les

(1) Voici la répartition du contingent par cercle, telle qu'elle

manœuvres, n'existait entre des corps appartenant à un si grand nombre de souverains, et, en résumé, si l'Autriche et la Prusse comptaient parmi les puissances de premier ordre, si quelques princes allemands pouvaient mettre en ligne des troupes qui n'étaient pas à dédaigner, l'Empire en corps restait militairement peu redoutable, et la cohue qu'on essaya quelquefois de rassembler sous le nom de troupes des cercles ne présenta jamais la moindre consistance.

Finances et armées des puissances italiennes

La péninsule italienne était fractionnée en plusieurs petits États, tous endormis dans la plus profonde mollesse. Seule, la monarchie sarde faisait exception et disposait de forces de quelque importance. Deux grands rois, Victor-Amédée II et Charles-Emmanuel III, s'étaient succédé sur le trône et

est donnée dans le recueil de pièces officielles publié par Schmauss et intitulé *Corpus juris Germanici* :

| | Cavaliers. | Fantassins. |
|---|---|---|
| Cercle du Bas-Rhin ..... | 600 | 2,707 |
| Id. de Haute-Saxe.... | 1,322 | 2,707 |
| Id. d'Autriche ....... | 2,522 | 5,707 |
| Id. de Bourgogne.... | 1,321 | 2,708 |
| Id. de Franconie .... | 980 | 1,902 |
| Id. de Bavière....... | 800 | 1,494 |
| Id. de Souabe ...... | 1,321 | 2,707 |
| Id. du Haut-Rhin.... | 491 | 2,853 |
| Id. de Westphalie... | 1,321 | 2,708 |
| Id. de Basse Saxe... | 1,322 | 3,707 |
| | 12,000 | 28,0000 |

avaient régné près d'un siècle ; ils s'étaient appliqués et avaient réussi à la fois à améliorer leurs revenus, à ménager leurs dépenses, et à entretenir une bonne armée. Leur successeur, Victor-Amédée III, fut moins habile : en maintenant trop de soldats sous les armes, en se livrant à son goût extrême pour le faste, il chargea son pays d'une dette considérable relativement à ses ressources (1). Mais il parvint à conserver sur un pied respectable des troupes de première qualité. Les réserves étaient fortement organisées en régiments provinciaux, et le caractère des populations montagnardes du Piémont et de la Savoie permettait de transformer rapidement en bons soldats des hommes courageux, sobres et habitués à la fatigue. Une noblesse vaillante et pauvre fournissait d'excellents officiers. La cavalerie seule laissait à désirer, fait très-explicable dans un pays aussi accidenté, et qui ne produit pas de chevaux ; mais cette infériorité ne pouvait avoir que des conséquences secondaires par la nature même des contrées où l'armée sarde était appelée à agir.

(1) Cantù, dans son *Histoire des Italiens*, évalue les revenus de la monarchie sarde à la fin du dix-huitième siècle à 25,000,000 de livres françaises, la dette à 120,000,000, et l'armée, non compris les milices, à 35,000 hommes. Ce dernier chiffre est aussi celui que donnent Jomini et la Correspondance de lord Malmesbury. Ce diplomate porte les revenus de la monarchie sarde à 35,000,000 de livres.

Le royaume de Naples, grâce au nombre de ses habitants et à la richesse de son sol, aurait dû figurer en Europe ; mais, sous un gouvernement insouciant, une administration mauvaise ne savait pas tirer parti des ressources du pays (1), et les troupes s'en ressentaient. Composées moitié de regnicoles, moitié d'étrangers, la plupart Suisses ou Dalmates, elles étaient mal armées, mal disciplinées, mal commandées.

La flotte laissait moins à désirer, car le Napolitain est naturellement marin. En somme, le royaume ne pouvait apporter qu'un très-faible appoint à la coalition.

Venise, autrefois si grande, était tombée dans une décadence complète. Fidèle au système de neutralité absolue adopté depuis longtemps par son aristocratie, elle négligeait son état militaire. La république conservait des finances en assez bon ordre (2), et quelques restes des flottes qui avaient porté avec tant de gloire le pavillon de Saint-Marc dans la Méditerranée.

(1) Coletta, dans sa célèbre *Histoire du royaume de Naples*, porte les revenus à 14,400,000 ducats (environ 61 millions, le ducat napolitain valant 4 fr. 24 cent.). Le même auteur attribue à l'armée un effectif de 25,000 hommes ; mais l'Encyclopédie l'élève entre 40 et 50 mille, et donne à la flotte 30 bâtiments, dont trois vaisseaux de ligne.

(2) Suivant Cantù, les revenus de Venise montaient à 6,700,000 ducats, les dépenses à 6,625,000 ducats, et le capital de la dette à

Quant aux autres États italiens, le Pape, la Toscane, les républiques de Gênes et de Lucques, les duchés de Parme et de Modène, ils étaient hors d'état de jouer le moindre rôle dans une guerre européenne.

**Finances espagnoles.** En montant sur le trône d'Espagne, les Bourbons mirent un terme à l'abaissement continu où ce malheureux pays n'avait cessé de s'enfoncer depuis Philippe II. Le règne de Charles III fut même une époque de prospérité relative. Ce prince pansa quelques-unes des plaies du pays, et, par une administration vigilante, le fit remonter de plusieurs degrés dans l'échelle des nations. Néanmoins, il s'en fallait de beaucoup que la Péninsule eût repris place parmi les puissances prépondérantes : si elle avait retrouvé des finances et une armée, moyens d'action qu'elle avait cessé de posséder sous les derniers rois de la maison d'Autriche, elle était loin du temps où Charles-Quint et Philippe II, à l'aide d'un trésor bien pourvu, entretenaient les troupes les plus redoutables de l'Europe.

Les revenus de l'Espagne étaient évalués à

44,000,000 de la même monnaie. Le même auteur évalue la population des États vénitiens à 3,500,000 âmes.

L'Encyclopédie porte les revenus de la république à 8,200,000 ducats, et donne au ducat une valeur de 4 livres.

M. Thiers n'accorde à l'armée vénitienne que 6,000 hommes. Suivant l'Encyclopédie, la flotte se composait de 20 bâtiments de haut bord portant 1,152 canons.

615,000,000 de réaux (env. 166,000,000 de francs (1), mais les dépenses s'élevaient un peu plus haut. La dette, en grande partie représentée par du papier-monnaie, montait à 1,550,000,000 de réaux (environ 418,000,000 de francs). Ce n'était pas là un fardeau énorme, mais le crédit espagnol avait reçu, à la mort de Philippe V, une atteinte dont il ne s'était pas remis. A cette époque, Ferdinand VI adopta le principe qu'un roi n'est pas tenu d'acquitter les dettes de son prédécesseur; il s'ensuivit une banqueroute. Quelques mesures de réparation incomplètes, prises par Charles III, ne parvinrent pas à rétablir la confiance des capitalistes, et, lors de la guerre de l'Indépendance américaine, le pays qui possédait les mines du Mexique et du Pérou dut recourir à l'emploi du papier-monnaie.

**Armée espagnole.**

L'armée espagnole était sortie, sous le règne des Bourbons, de l'état complet de décadence où l'avait laissée tomber le gouvernement incapable des derniers rois autrichiens, sans reconquérir toutefois la supériorité incontestablement possédée au seizième siècle par les *tercios* du duc d'Albe et d'Alexandre Farnèse. Cette supériorité s'était établie alors par l'union d'une ferme discipline et de bonnes tradi-

(1) Tous ces chiffres sont ceux que donne M. de Bourgoing dans le *Tableau de l'Espagne moderne*, dont la première édition fut publiée en 1789.

Le réal vaut 27 centimes.

tions militaires aux qualités natives du fantassin espagnol : une sobriété incomparable, la faculté de marcher plus vite et plus longtemps qu'aucun autre, et, dans la défense des places, derrière des murailles, une ténacité égale à celle des Turcs. Des dons naturels si précieux assureront toujours une valeur réelle aux troupes qui les possèdent, dès qu'elles seront soumises à une discipline et à des chefs passables ; et, dans les premières campagnes contre la république, les soldats du Roi catholique, bien que médiocrement commandés et médiocrement organisés, comptèrent plus d'une journée glorieuse (1).

(1) Voici, d'après le *Tableau de l'Espagne moderne*, l'état de l'armée espagnole au moment où éclata la guerre :

| | | |
|---|---|---|
| 4 régiments des gardes (2 de gardes espagnoles et 2 de gardes wallones) à 3 bataillons................ | 12 | bataillons. |
| 8 régiments étrangers (3 wallons, 1 italien, 4 suisses) à 3 bataillons................ | 24 | id. |
| 36 régiments nationaux à 3 bataillons........ | 96 | id. |
| 12 bataillons d'infanterie légère............. | 12 | id. |
| 42 régiments de milice à un bataillon...... | 42 | id. |
| Total..... | 180 | bataillons. |

Au complet de 800 hommes, ces bataillons auraient fourni 144,000 hommes; mais les cadres n'étaient pas remplis, et l'Espagne n'eut jamais plus de 80,000 fantassins en ligne.

| | | |
|---|---|---|
| Carabiniers et gardes du corps.............. | 8 | escadrons. |
| 12 régiments de cavalerie de ligne à 4 escadrons................................ | 48 | id. |
| 8 régiments de dragons à 4 escadrons......... | 32 | id. |
| Total..... | 88 | escadrons. |

Le complet de l'escadron étant de 150 chevaux, la cavalerie au-

Le principal obstacle que le cabinet de Madrid rencontrait à entretenir une armée, résidait dans la difficulté d'en remplir les cadres. L'Espagnol est de tous les Européens celui qui peut-être ressent le moins de goût pour la carrière des armes. Cette disposition, qui n'exclut nullement le courage et d'autres grandes qualités militaires, nos Bretons et nos Vendéens en sont un exemple, rendait les engagements volontaires très-rares; en même temps, elle inspirait aux populations une telle répugnance pour le recrutement forcé, connu sous le nom de *quintos,* que le gouvernement n'osait y recourir que dans les cas extrêmes. De là, le nombre relativement considérable de régiments étrangers, formés en grande partie de déserteurs français.

L'éloignement pour le service était commun à toutes les classes de la société; et tandis que, dans les autres pays de l'Europe, les membres de l'aristo-

rait dû être forte de 13,200 hommes, mais elle n'en compta amais plus de 8,000.

En résumé, les forces militaires de l'Espagne, en y comprenant l'artillerie et le génie, n'atteignaient pas 100,000 hommes, en Europe du moins. La garde des colonies était confiée à des corps permanents, et l'armée métropolitaine n'envoyait qne peu de troupes dans les deux Indes.

Suivant Jomini, l'armée espagnole ne comprenait, en 1792, que 165 bataillons et 77 escadrons; elle aurait dû atteindre 140,000 hommes, mais n'eut jamais plus de 80,000 soldats.

L'Almanach de Gotha de 1792 porte la population dc l'Espagne à 10,500,000 habitants.

cratie remplissaient les armées, ils figuraient en petit nombre dans les rangs espagnols, et les officiers sortaient très-souvent de la classe des sous-officiers. Or, ceux-ci se recrutaient eux-mêmes très-médiocrement parmi les volontaires venus pour la plupart de la lie des populations urbaines. Le séjour prolongé dans de petites garnisons contribuait encore à éteindre l'esprit militaire chez ceux qui portaient l'épaulette; ils contractaient des habitudes de paresse très-nuisibles, et leur médiocrité était une grande cause de faiblesse.

L'infanterie formait l'élite de l'armée espagnole. Si l'axiome souvent cité, que les batailles se gagnent avec les jambes, devait se prendre à la rigueur, elle eût été invincible; mais il lui manquait la discipline et l'esprit militaire des vieilles bandes qui trouvèrent leur tombeau dans les plaines de Rocroy.

La Péninsule ne produit presque pas de chevaux, et la race andalouse, la seule qui naisse en Espagne, n'a nullement les qualités qui conviennent à la guerre. Aussi la cavalerie, peu nombreuse et de très-médiocre qualité, ne comptait pour ainsi dire pas.

L'artillerie et le génie, commandés par des officiers sortis d'écoles spéciales, conservaient une organisation meilleure qu'on n'eût pu le supposer dans un pays où tant de branches de l'administration avaient souffert.

Le gouvernement de Charles III fit de grands ef-

forts pour rétablir la puissance navale de l'Espagne. En attirant quelques ingénieurs étrangers, il parvint à posséder des bâtiments nombreux et bien construits (1). Il réussit moins bien à créer le personnel d'une flotte considérable; c'est une force qui ne s'improvise pas, et, après la nullité où était tombée la marine à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, il n'était pas aisé de la relever. Sauf quelques exceptions, les officiers connaissaient mal leur métier, et la marine marchande peu développée ne fournissait pas une quantité suffisante de matelots; aussi l'Espagne rencontrait-elle de grands obstacles pour compléter des équipages de guerre. Elle n'en put réunir que de très-médiocres toutes les fois qu'elle voulut faire des armements importants.

**Marine espagnole.**

Le Portugal, avec sa population de 2,000,000 d'âmes (2) environ, et sa position géographique, ne pouvait pas, et ne prit pas en effet une part bien active à la guerre.

**Armée et marine portugaise.**

Quelques années avant la Révolution, sous le mi-

(1) Suivant le *Tableau de l'Espagne moderne*, l'Espagne possédait, en 1792, 80 vaisseaux de ligne, dont 20 étaient en mauvais état, et une population maritime de 30 à 40,000 matelots. Alison donne le chiffre de 68 vaisseaux de ligne.

(2) L'Encyclopédie dit moins de deux millions, mais le *Voyage du duc du Châtelet en Portugal* donne le chiffre de 2,225,000. La relation de ce voyage, fait en 1777, n'a été publiée qu'en 1798 avec des notes de l'éditeur, M. de Bourgoing.

nistère du célèbre marquis de Pombal, l'armée avait été réorganisée par un général allemand, le comte de la Lippe, qui la tira de l'état le plus déplorable. Bien que les efforts de cet officier distingué n'eussent point produit tous les résultats qu'on en pouvait attendre, les troupes finirent par être sur un pied meilleur. Si les armes spéciales n'existaient pour ainsi dire point (1), l'infanterie possédait les mêmes qualités que celle de l'Espagne, et quelques régiments combattirent honorablement sur les Pyrénées. La cavalerie, assez bien montée, était passable. Les officiers se recrutaient mal, et, dans l'oisiveté des petites garnisons où ils végétaient, menaient un genre de vie peu compatible avec la dignité de l'épaulette. Un défaut si capital dans l'organisation militaire entraînait les conséquences les plus funestes.

(1) L'auteur du *Voyage du duc du Châtelet en Portugal* évalue les troupes portugaises à 29 régiments d'infanterie, y compris 4 bataillons d'artillerie et un corps d'ingénieurs, le tout montant à 20,000 hommes, et à 11 régiments de cavalerie, forts ensemble de 4,000 hommes. Il existait en outre des corps de milice employés seulement en temps de guerre, et s'élevant à 25,000 hommes. Ces chiffres concordent avec celui de 40,000 hommes que le général Foy attribue à l'armée portugaise.

L'auteur du *Voyage du duc du Châtelet* donne sur les finances portugaises des renseignements tirés de sources différentes et si peu concordants qu'il est impossible d'en rien conclure de positif.

Le chiffre de la dette était tenu secret, mais il était certainement considérable.

Le Portugal disposait d'une escadre (1) d'une certaine importance, montée par des matelots excellents, mais commandée par les officiers généralement médiocres et très-peu instruits; quelques-uns de ses vaisseaux prirent une part active aux campagnes des flottes anglaises dans la Méditerranée.

Si l'argent est le nerf de la guerre, on peut dire que le premier rôle parmi les coalisés a appartenu à l'Angleterre. Le budget britannique a payé la meilleure part des dépenses de l'Europe dans son combat contre la Révolution, et l'histoire de cette grande lutte serait incomplète, si elle ne contenait qu'un exposé rapide de l'état des finances anglaises au début du conflit, sans leur consacrer plus d'attention qu'à celles des autres puissances. C'est au fur et à mesure des événements que doivent être exposées les variations des revenus, des dépenses et de la dette de la Grande-Bretagne. Déjà l'occasion s'est présentée (2) d'aborder un sujet si important. Elle se présentera encore, et sera soigneusement saisie dans le cours de ce récit. Armée anglaise.

Au moment où la guerre éclata, l'armée anglaise n'existait pour ainsi dire pas, en tant du moins que force agressive. C'est un phénomène qui s'est souvent produit, qui s'est encore présenté de nos jours, que cette difficulté pour la Grande-Bretagne de pas-

(1) Le duc du Châtelet évalue la flotte portugaise à 13 vaisseaux de ligne et 15 frégates.

(2) Tome Ier, p. 25.

ser de l'état de paix à l'état de guerre. Toutes les fois qu'elle a joui de quelques années de repos, son organisation militaire s'est altérée, et il a fallu les plus grands efforts, avant que les effets d'une négligence singulière eussent pu être réparés.

Lorsque la France rompit avec elle, l'Angleterre ne comptait pas plus de 60,000 hommes sous les drapeaux, dont 30,000 étaient occupés dans les colonies lointaines, et trop éloignés pour jouer un rôle en Europe (1). Il fallait, à l'aide des 30,000 autres, suffire aux garnisons européennes, surtout à celles de l'Irlande toujours frémissante. On s'explique ainsi comment une puissance qui comptait, en 1792, 14 millions (2) d'habitants et qui, à la fin de la guerre, disposait de plusieurs centaines de mille hommes, ne put mettre en ligne, au début des hostilités, que 10,000 soldats.

L'éloignement absolu, que nos voisins d'outre-

(1) C'est le chiffre donné par le général Jomini. Suivant le général Foy, dans son *Histoire de la guerre de la Péninsule*, l'effectif était beaucoup moins élevé, et est évalué ainsi qu'il suit :

| | | |
|---|---|---|
| Dans la Grande-Bretagne ......... | 12,703 | hommes. |
| En Irlande..................... | 9,453 | » |
| Dans les autres possessions........ | 25,512 | » |
| Total..... | 47,668 | hommes. |

(2) Suivant Alison, cette population était répartie dans la proportion suivante entre les trois royaumes :

| | | |
|---|---|---|
| Angleterre ........... | 8,500,000 | habitants. |
| Écosse .............. | 1,500,000 | id. |
| Irlande.............. | 4,000,000 | id. |

Manche ont toujours montré pour tout mode de recrutement de l'armée de terre autre que l'engagement volontaire, ne rendait pas facile d'augmenter promptement l'effectif. Il fallut du temps pour transformer les habitudes d'une population pacifique, et amener un nombre suffisant de citoyens à choisir la carrière des armes. L'appel sous les drapeaux d'une milice, puis la formation qui eut lieu plus tard d'un corps de volontaires, également destinés au service exclusif de l'intérieur et à la défense du sol, détermina graduellement chez un plus grand nombre d'hommes une vocation qu'ils ignoraient eux-mêmes, et les décida, après un noviciat dans les troupes sédentaires, à aller grossir les rangs de l'armée active.

Souvent, dans l'histoire, on a vu les nations commerçantes, plus riches en argent qu'en hommes, recourir à l'emploi de mercenaires étrangers. Cette ressource ne fit pas défaut à l'Angleterre, et elle prit à sa solde des régiments composés d'Allemands, de Suisses, d'Italiens, de Français même, émigrés ou déserteurs, qui combattirent bravement sous la cocarde britannique.

Par ces divers moyens, l'armée anglaise forte à peine de 60,000 hommes en 1792, vit ce chiffre monter à 160,000 en 1795, et dépasser 200,000 en 1796, sans que la moindre atteinte eût été portée au principe fondamental, que nul n'est soldat contre son gré.

L'infanterie nationale a toujours été la force de l'armée britannique, et dans tous les temps a figuré au premier rang parmi celles des puissances européennes. Elle le doit surtout à la bravoure froide qui tient au caractère anglo-saxon, et qui a pour conséquence une solidité sur le champ de bataille et une justesse de tir incomparables. Aux diverses époques de l'histoire, ces qualités se sont produites, et, dès le moyen âge, nos annales attestent la supériorité des archers du prince Noir et de Henri V. Si on ajoute que, pendant les guerres de la Révolution et de l'empire, l'industrie, plus avancée chez nos voisins que sur le continent, produisait des armes meilleures, on s'explique comment le feu de leurs bataillons fit éprouver, dans chaque combat, des pertes sensibles à leurs adversaires.

La cavalerie, au contraire, se montra médiocre, fait singulier en apparence chez une nation où le cheval est excellent, et l'écuyer individuellement habile. Mais, d'une part, la race des chevaux est trop fine pour bien supporter les fatigues de la guerre, et, de l'autre, si l'Anglais manie bien sa monture, il n'a ni la prestesse de mouvement qui convient au cavalier léger, ni la fougue disciplinée, cette qualité essentielle des escadrons de ligne qui, à défaut d'autres, a valu aux Français des succès éclatants. Enfin, l'Anglais n'a pas pour sa bête l'affection que lui portent l'Allemand et le Polonais. Lors de la retraite de

la Corogne, les soldats mirent pied à terre, et, au commandement de leur chef, cassèrent la tête de leurs chevaux. Le général Foy, en racontant ce fait, affirme que des troupes de toute autre nation se fussent refusées à cet acte nécessaire, mais pénible.

L'artillerie était bonne; le matériel et tout ce qui tenait aux transports avaient profité des progrès faits en Angleterre par les arts mécaniques. Quant aux ingénieurs, ils ne déployèrent aucune habileté au commencement de la guerre, et il n'y eut pas lieu de s'en étonner, car la nation, alors comme depuis, a toujours mis sa plus ferme confiance dans les murailles de bois de ses vaisseaux.

Sauf dans les armes spéciales, les officiers, comme cela se pratique encore aujourd'hui, achetaient leurs commissions; on n'exigeait d'eux aucune condition de noblesse, et la possession de la somme qu'ils exposaient était réputée une garantie suffisante de leur situation sociale. Ce système donne des chefs pleins de courage et d'honneur, mais il établit entre eux et les soldats une barrière infranchissable, et jamais, dans l'armée anglaise, n'a existé cette unité de sentiments qui est une des forces de la nôtre. Toutefois, cet inconvénient est moins grave que partout ailleurs chez un peuple d'un caractère peu expansif, et naturellement disposé à accepter les hiérarchies légalement constituées.

Le principal défaut de l'armée britannique a tou-

jours été sa difficulté à se mouvoir. Les besoins du soldat y sont plus grands que dans aucune autre; il faut, pour qu'il se batte vigoureusement, qu'il soit bien nourri, bien vêtu, bien chaussé. De là, la nécessité de ne marcher en avant qu'après avoir pourvu à tous les approvisionnements, et, comme conséquence, la presque impossibilité de tenter ces coups hardis qui ont si souvent signalé l'armée française. C'est presque toujours, au contraire, dans la défensive qu'ont triomphé nos voisins d'outre-Manche.

Mais du soin qu'elle a toujours apporté au bien-être de ses soldats, sans marchander, et comme il convient à une nation sûre de sa richesse, l'Angleterre a rapporté d'importants avantages. Tandis que, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, les privations, les maladies, le froid, faisaient éprouver leur redoutable puissance aux armées européennes, et surtout aux Français, ces fléaux destructeurs n'exerçaient que des ravages relativement restreints parmi les troupes britanniques. Le Grand Frédéric évaluait à un tiers de l'effectif les hommes qui doivent disparaître des rangs à chaque campagne; et dans ce nombre, ceux qu'a atteints le feu de l'ennemi sont, même dans les guerres les plus meurtrières, la grande minorité. Dans les dernières luttes de l'Empire, si fécondes en désastres, cette proportion a été largement dépassée pour les soldats de Napoléon. L'ar-

mée anglaise, au contraire, n'a jamais eu à remplacer annuellement qu'un sixième de ses combattants.

Marine anglaise

Quant à la marine britannique, il est à peine nécessaire de rappeler quel rôle elle a joué de 1793 à 1815. Jamais, dans le cours des âges, sa prépondérance n'a été plus complète. Même lorsque deux autres puissances, maîtresses de forces navales importantes, la Hollande et l'Espagne, qui avaient d'abord combattu avec elle, passèrent du côté de la France, elle lutta avec avantage contre ces adversaires réunis, et finit par les mettre hors d'état de tenir la mer, qu'ils n'avaient cessé de parcourir avec succès pendant la guerre de l'indépendance américaine.

Plusieurs causes amenèrent ce résultat. La première est la supériorité numérique de la population maritime de la Grande-Bretagne, fait permanent qui tient à la situation géographique; mais cet avantage n'eût pas suffi, s'il n'eût été joint à d'autres aussi importants. Il n'en faut pour preuve que la nécessité où fut l'amirauté, durant la guerre, d'avoir recours à l'usage odieux connu sous le nom de *presse*. Dans ce pays si jaloux de protéger la liberté individuelle, et où jamais personne n'a été contraint de servir dans l'armée de terre, on voyait, quand un acte du parlement avait autorisé un semblable mode de recrutement, des troupes de marins, commandées par des officiers, s'emparer nuitamment des vagabonds attardés dans les rues, ou dans les cabarets des

ports de mer, et les jeter de force sur leurs vaisseaux pour y compléter les équipages, et tenir lieu des matelots volontaires qui faisaient défaut.

Ce sont surtout les aptitudes de la race britannique qui lui ont valu l'empire de la mer. L'Anglais l'emporte en force musculaire sur tout autre Européen, qualité précieuse dans des luttes où la vigueur corporelle a tant d'importance; son courage froid se déploie avec avantage au milieu des horreurs d'un combat naval; en outre, pendant les guerres de la République et de l'Empire, la discipline était excellente à bord des navires anglais, tandis qu'elle avait reçu les plus rudes atteintes sur ceux de France; enfin, un corps d'officiers formés par des hommes tels que les lords Hood, Saint-Vincent, Nelson et Collingwood, devait nécessairement l'emporter sur le nôtre, où toutes les traditions, sauf celles du courage et du dévouement, avaient péri dans la tempête qui désolait notre patrie.

**Finances des Provinces-Unies des Pays-Bas.**

Bien que les Provinces-Unies ne tinssent plus en Europe la place qu'elles avaient occupée au commencement du siècle, elles restaient encore bien plus puissantes par les finances et les forces militaires qu'on ne pouvait l'attendre d'un très-petit pays où se pressaient deux millions d'habitants (1).

Le chiffre de leur budget ne donne une idée exacte

(1) Chiffre donné par l'Encyclopédie.

ni des revenus, ni de la richesse, ni des charges publiques, car la plus grande partie des dépenses de l'administration figurait aux budgets particuliers des provinces.

La confédération n'avait à pourvoir qu'au service de la dette, à l'entretien de la marine et à la solde d'une très-petite partie de l'armée; un grand nombre de régiments étaient *à la répartition des provinces*, c'est-à-dire qu'ils étaient soldés par chacune d'elles. Le payement des arrérages d'une dette évaluée à un milliard (1) absorbait la meilleure part des ressources des états généraux, bien que le taux des intérêts fût peu élevé, par l'effet du grand crédit dont la république jouissait. Enrichie par l'activité commerciale et l'économie de ses habitants, elle était le réservoir principal des capitaux en Europe, et on

(1) Voici dans quelles proportions les dépenses générales étaient réparties entre les diverses provinces :

| | |
|---|---|
| Gueldre | 6 l. |
| Hollande | 62 |
| (dont 48 payés par la ville d'Amsterdam.) | |
| Zélande | 4 |
| Utrecht | 4 10 s. |
| Frise | 9 |
| Over-Yssel | 3 10 s. |
| Groningue | 6 |
| Généralité | 5 |
| Total | 100 livres. |

Ce tableau est tiré de l'Encyclopédie.

prétendait que les Hollandais ne possédaient pas moins de 2 milliards engagés dans les emprunts contractés par les autres puissances (1).

Armée et marine néerlandaises.

L'armée hollandaise se recrutait en grande partie de mercenaires de toute nation (2) : on y comptait des régiments suisses, allemands, wallons, et même les corps qualifiés de nationaux étaient remplis d'étrangers, fait très-explicable dans un pays où le com-

(1) Dans un Mémoire diplomatique rédigé, en 1773, par le comte de Broglie, il est dit que l'Angleterre seule devait 800 millions de livres tournois à la Hollande.

(2) Suivant Jomini, l'armée néerlandaise se composait ainsi en 1792 :

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie nationale.................... | 20,500 | hommes. |
| Wallons et Allemands.................. | 6,800 | » |
| 6 régiments suisses .................. | 7,600 | » |
| Corps auxiliaires de Brunswick et de Mecklembourg .................... | 4,000 | » |
| Total de l'infanterie..... | 38,900 | hommes. |
| Cavalerie............................ | 3,450 | hommes |
| Artillerie et mineurs,.................. | 1,820 | » |
| Total..... | 44,170 | hommes. |

Un état donné par l'Encyclopédie, mais à la date de 1784, est beaucoup moins élevé et répartit ainsi les troupes :

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie nationale.... | 21,373 | hommes. |
| Écossais.............. | 2,178 | » |
| Wallons.............. | 1,089 | » |
| Suisses............... | 6,800 | » |
| Cavalerie............. | 3,276 | » |
| Artillerie et mineurs... | 2,008 | « |
| Total..... | 36,724 | hommes. |

merce et la navigation offraient des occupations fructueuses à tant d'individus.

La marine, excellente et digne d'un peuple dont la mer était l'élément, avait récemment figuré avec honneur dans la guerre de l'indépendance américaine (1).

Rien n'est plus difficile que de donner des notions exactes sur l'état des finances russes en 1792. Le cabinet de Saint-Pétersbourg couvrait sa situation à cet égard sous les voiles les plus épais. Les emprunts faits à Venise, à Gênes, à Lucques, à Livourne, à Amsterdam, n'avaient pas suffi à combler les déficits successifs créés par les guerres, le luxe et les prodigalités de Catherine; et elle avait eu recours à de fortes émissions de papier-monnaie et à l'expédient bien plus fâcheux encore de l'altération des espèces. Toutefois, en temps de paix, les recettes suffisaient à couvrir les dépenses (2). **Finances russes.**

La puissance militaire de la Russie était loin d'avoir atteint, au commencement de la guerre de la Révolution, le degré auquel elle parvint plus tard, **Armée russe**

(1) A cette époque, la république comptait, suivant l'Encyclopédie, 69 bâtiments de ligne, portant 2,882 canons, et en avait 45 à la mer.

Alison donne aux Provinces-Unies, en 1792, 28 vaisseaux de ligne seulement.

(2) Suivant Coxe, dans son *Voyage en Russie*, les revenus montaient à 41,830,000 roubles. La valeur du rouble, qui variait souvent à cause des émissions de papier et des altérations de la mon-

et l'œuvre ébauchée par Pierre le Grand n'avait pu être complétement achevée, malgré les efforts de Catherine et de Potemkin. Des progrès considérables étaient accomplis sans doute, mais il restait encore beaucoup à faire.

Les czars ont toujours eu à lutter pour réunir des forces imposantes contre des difficultés nées de l'immensité de leur empire. Pour rassembler des troupes venant de tous les points d'un vaste territoire, pour les conduire, à travers des pays déserts, par des routes mal frayées, jusqu'au lieu de concentration, pour satisfaire à leurs besoins pendant un long trajet, il eût fallu une administration expérimentée et honnête; et malheureusement beaucoup d'employés moscovites manquaient de capacité ou de probité. Les conséquences de leurs erreurs et de leurs déprédations étaient aussi funestes au trésor qu'au bien-être des soldats, qui mouraient par milliers sur les chemins. Aussi le chiffre des combattants que l'impératrice pouvait mettre sur pied

naie, est évaluée par le même auteur, au moment de son voyage (1784), à 3 francs 65 centimes, soit pour tous les revenus de l'empire, 152 millions environ.

M. de Ségur, ministre de France en Russie pendant les années qui précédèrent 1789, affirme qu'à l'époque de sa mission, les revenus de l'impératrice atteignaient 200 millions de livres, que les dépenses ordinaires, en temps de paix, ne montaient qu'à 180 millions, et que l'excédant était employé à éteindre les dettes contractées en temps de guerre.

n'était-il nullement proportionné au nombre de ses sujets (1).

Toutefois l'armée russe comptait, dès le règne de Catherine, un effectif considérable (2), et les sol-

(1) 26,764,000 âmes en 1784, suivant Coxe.

(2) Voici le résumé de l'état officiel de l'armée russe sur le pied de paix, en 1785, tel que le donne Coxe :

| | | |
|---|---|---|
| **Gardes.** | | |
| 1 régiment à cheval | 10,000 | hommes. |
| 2 régiments à pied | | |
| **Infanterie.** | | |
| 9 régiments de grenadiers | 201,000 | » |
| 2 bataillons de grenadiers | | |
| 61 régiments de ligne | | |
| 8 bataillons de fusiliers | | |
| 24 bataillons de chasseurs à pied | | |
| **Cavalerie.** | | |
| 5 régiments de cuirassiers | 69,000 | » |
| 19 régiments de carabiniers | | |
| 8 régiments de dragons | | |
| 19 régiments de cavalerie légère | | |
| 12 régiments de Cosaques | | |
| **Artillerie** | 34,000 | » |
| **Troupes de garnison** (infanterie et artillerie) | 54,000 | » |
| Total | 368,000 | hommes. |

Plus les irréguliers, Cosaques et Kalmouks.

En reproduisant ce tableau, Coxe ajoute que les troupes effectives étaient très-loin d'atteindre les chiffres officiels, que leur nombre ne dépassait pas 200,000 hommes, et que la Russie ne pouvait mettre en campagne plus de 100,000 combattants.

dats qui la composaient étaient redoutables. Le Moscovite se distingue par un courage impassible, l'habitude de supporter avec résignation les plus rudes souffrances, et une obéissance aveugle aux ordres des chefs. Ces vertus, plus passives qu'actives, ont donné lieu de la part des nations qui en possèdent de plus brillantes à des appréciations très-injustes. On n'a voulu y voir que la conséquence d'un défaut complet d'intelligence et de sensibilité. C'est là un jugement faux, et une calomnie qui s'attaque à la nature humaine elle-même. Le soldat russe, en pratiquant des vertus militaires qui se sont souvent élevées jusqu'à l'héroïsme, obéit aux sentiments les plus nobles de l'âme. Il est profondément attaché à la foi de ses pères ; pour lui, le czar est le représentant de Dieu sur la terre, et, en mourant pour son souverain, il accomplit un devoir sacré ; cette croyance a été soigneusement entretenue par les chefs, et, dans aucun pays de l'Europe, les pratiques et les cérémonies religieuses ne sont plus mêlées aux divers actes de la vie militaire.

La force de l'armée russe réside dans l'infanterie, grâce à la nature même des hommes qui la composent. S'ils n'ont ni la fougue du Français, ni l'intelligence froide de l'Anglais, s'ils manquent parfois d'élan dans l'attaque, ils ont dans la défense une solidité inébranlable ; ils ne peuvent être que bien difficilement rompus. « Ce n'est pas assez de tuer un Russe, » a-t-on

dit, « il faut encore le jeter par terre. » Les guerres avec les Turcs, où tout homme isolé est un homme mort, ont encore fortifié cette disposition naturelle à ne pas se débander.

La cavalerie de ligne n'était pas très-bonne, bien que l'Empire produisît des chevaux excellents pour la guerre ; mais il a toujours manqué au Russe l'ardeur disciplinée, qualité essentielle de la grosse cavalerie. Quant à la cavalerie légère, la Russie en possède depuis longtemps une espèce particulière et très-redoutable. Le renom des Cosaques est européen, et, comme éclaireurs, ils ne le cèdent à personne, pas même aux Hongrois. Toute la contrée qui s'étend au midi de la Russie jusqu'à la mer Noire est peuplée par une race peu différente des Moscovites ; ces pasteurs, habitués à parcourir sur des chevaux petits, agiles et rustiques, les vastes steppes de leur patrie, recrutent les *sotnias* (escadrons) des Cosaques, et leurs costumes bizarres, leurs barbes incultes, leurs longues lances, et aussi leurs habitudes de pillage, ont laissé parmi nous un long souvenir. Aussi ardents à courir au combat, quand ils croient au succès, que prompts à se dérober, quand la chance leur paraît contraire, infatigables, avides de butin, ils ne laissent à l'ennemi ni paix ni trêve, et ne lui permettent de cacher aucun de ses mouvements. Potemkin avait donné à ces troupes irrégulières une organisation militaire, et, sous des chefs habiles, elles

formèrent bien vite une cavalerie légère, véritable fléau de leurs adversaires.

L'artillerie avait, en 1792, encore beaucoup à faire pour égaler celle des autres puissances militaires.

Le recrutement s'opérait par des levées ; quand la nécessité s'en faisait sentir, un ukase ordonnait qu'un certain nombre d'hommes sur cent serait appelé au service militaire. Ceux qui étaient désignés restaient pendant vingt-cinq ans sous les drapeaux, et ne quittaient, par conséquent, les rangs qu'aux approches de la vieillesse.

La noblesse n'avait pas le privilége exclusif des grades; le défaut d'instruction était trop général pour qu'on n'acceptât pas comme officier quiconque possédait les qualités nécessaires à l'exercice du commandement; mais, en réalité, les classes élevées fournissaient presque exclusivement les sujets remplissant les conditions indispensables qui ne s'y trouvaient même pas en nombre suffisant : aussi accordait-on facilement l'épaulette à des étrangers. Beaucoup d'émigrés parvinrent ainsi à entrer, et quelques-uns avec un grade élevé, dans les cadres de l'armée russe.

**Marine russe.**

Pierre le Grand et Catherine avaient voulu créer une flotte, mais ils n'obtinrent qu'un succès médiocre dans un pays où la population maritime est peu nombreuse. En 1792, la Russie ne possédait pas la Finlande; ses grands établissements des bords de

la mer Noire, Sébastopol, Odessa, voyaient à peine leurs premiers fondements s'élever, et sur les côtes de la mer Glaciale, exposées à un climat d'une rudesse extrême, la navigation languissait. Aussi, si le gouvernement des czars avait pu acquérir un matériel important, était-il resté impuissant à trouver dans la nation le personnel nécessaire pour s'en servir. Sa flotte était dirigée la plupart du temps par des étrangers, et montée par des hommes qui n'avaient pas l'habitude de la mer (1).

Il n'y a pas lieu à parler ici des finances et de l'armée de la Pologne ; ni les unes ni l'autre n'existaient pour ainsi dire avant 1788, et le lecteur a trouvé, dans le cours de ce récit, les traces des efforts malheureux tentés par les patriotes pour créer quelques-uns des éléments de puissance qui manquaient à leur pays.

Nous n'avons non plus à nous occuper ni de la Suisse, ni du Danemark, ni de la Suède. La première, confédération de petits États unis par un lien très-lâche, ne possédait ni trésors, ni soldats, et ses belliqueux enfants allaient exercer à la solde des puissances étrangères leur aptitude au métier des armes. Quant aux deux puissances scandinaves, elles ne jouèrent aucun rôle pendant la guerre de la Révolu-

(1) Suivant l'Encyclopédie, la Russie avait à la mer en 1778 30 vaisseaux, portant 2,020 canons, plus 9 frégates de 32 canons chacune. Alison donne à la Russie 36 vaisseaux de ligne en 1792.

tion, et ne doivent pas par conséquent fixer l'attention de l'histoire durant cette période (1).

(1) L'Encyclopédie porte la population de la Suède à 2,850,000 âmes, ses revenus à 25,000,000 de livres tournois, sa dette à 90,000,000, son armée à 47,500 hommes (12,700 de troupes régulières et 34,800 de milices), et son escadre à 17 bâtiments de haut bord, plus une flottille importante.

Quant au Danemark, le même ouvrage lui donne, y compris la Norwége, 2,000,000 d'habitants, une armée de 75,000 hommes, et une escadre de 28 vaisseaux et de 16 frégates. Alison n'attribue au Danemark que 24 vaisseaux de ligne. Coxe évalue les recettes du Danemark à 31 millions de livres tournois, les dépenses à 30 millions, et la dette à 75 millions.

# CHAPITRE VI.

SOMMAIRE. — État intérieur des Pays-Bas autrichiens. — Plan de campagne de Dumouriez. — Les premières attaques des Français échouent. — Session du parlement britannique en 1792. — Négociations entre l'Angleterre et la France.— Rupture entre la France et la Sardaigne.— Politique des trois cours copartageantes à l'égard de la Pologne. — Derniers travaux de la diète polonaise. — Confédération de Targowitz. — Manifeste russe. — La diète polonaise se sépare. — Guerre entre les Polonais et les Russes. — Stanislas-Auguste négocie avec les diverses puissances. — Traité d'alliance entre la Russie et la Prusse. — Stanislas-Auguste négocie avec la czarine. — Stanislas-Auguste accède à la convention de Targowitz. — Les confédérés de Targowitz gouvernent.

En lançant son pays dans les hasards d'une grande guerre, Dumouriez n'obéissait pas, comme les girondins, à des passions aveugles. Il mettait à exécution un plan longtemps médité, et il savait ce qu'il voulait faire aussi bien comme militaire que comme diplomate.

Par d'actives négociations, il espérait maintenir

l'Autriche dans un état complet d'isolement; mais qu'il réussît ou non dans l'accomplissement de ce projet, il jugeait qu'il fallait profiter du moment où aucun allié ne s'était encore prononcé en faveur du roi de Hongrie, et où ce prince n'avait fait que des préparatifs incomplets, pour lui enlever, par une attaque imprévue, une de ses plus belles possessions héréditaires, les Pays-Bas autrichiens.

Les circonstances se présentaient favorablement pour donner à la France ces provinces, objet de la convoitise séculaire de nos hommes d'État. Non-seulement les troupes y étaient peu nombreuses, et la démolition récente des places de la barrière laissait la porte ouverte à l'invasion, mais l'état d'esprit des habitants permettait d'espérer qu'ils ne mettraient aucun zèle à défendre le gouvernement qui venait de leur être imposé par la force, et que les Français trouveraient parmi eux plus d'un auxiliaire.

État intérieur des Pays-Bas autrichiens. Il faut ici remonter un peu plus haut, et retracer rapidement les événements qui s'étaient passés en Belgique, depuis que le maréchal de Bender y avait rétabli l'autorité de l'empereur. Après le congrès de la Haye, M. de Mercy avait été chargé du gouvernement par intérim des Pays-Bas autrichiens (janvier 1791). C'était un bon choix que celui d'un homme professant des opinions aussi modérées. Livré à lui-même, il se fût probablement appuyé sur les vonckistes, et il eût procédé à une réforme qui, en satisfaisant

les partisans des idées nouvelles, eût porté un coup mortels aux statistes. Tel n'était pas le sens des instructions que lui avait adressées le prince de Kaunitz : « Il faut, » lui écrivait le vieil homme d'État, « tenir les États en échec par les démocrates, et « pour peu qu'on voie jour à s'arranger avec les « États, il sera bon d'arrêter l'influence que les « démocrates peuvent avoir gagnée dans les affai- « res publiques. »

Les débuts de M. de Mercy témoignèrent d'abord de ses sympathies pour les démocrates. Van der Meersch et Vonck furent immédiatement rappelés : le premier revint presque aussitôt, et reçut à sa rentrée à Bruxelles une espèce d'ovation autorisée par le gouvernement; le second, plus avisé, et prenant pour prétexte la maladie qui l'accablait, et à laquelle il succomba peu de temps après, déclina poliment l'offre qui lui était faite, et demeura à Lille.

M. de Mercy procéda ensuite à la reconstruction des divers tribunaux du pays. Il aurait voulu, dans cette opération importante, obéir à l'esprit de conciliation qui lui était naturel. Mais ce système de transaction ne contentait personne. Les divisions qui avaient éclaté entre les vonckistes et les statistes avaient laissé des traces si profondes qu'après le retour des Autrichiens, les deux partis restaient aussi animés qu'auparavant l'un contre l'autre.

Ce fut quand il voulut reconstituer le conseil du Brabant que M. de Mercy rencontra surtout des obstacles; son désir eût été de faire siéger les uns à côté des autres les magistrats restés fidèles à l'empereur, et ceux qui avaient conservé leurs fonctions pendant le cours de l'insurrection. Mais les États se refusaient à la réintégration des membres qui, lors de la suppression de ce corps, avaient accepté des places dans le grand conseil établi par Joseph II à Malines, et ils protestèrent en termes injurieux contre leur admission. Cet acte excita une violente colère chez les démocrates qui auraient voulu au contraire voir privés de leurs charges les magistrats qui avaient siégé après la retraite des Autrichiens. Par un singulier revirement des passions populaires, qui peut être compté parmi les nombreux exemples de leur instabilité, la populace de Bruxelles, naguère si animée contre l'Autriche et les vonckistes, envahit la salle des Etats, et en expulsa les membres aux cris de : « Vive Léopold ! vive Mercy ! » Un certain nombre de statistes, et notamment des capucins, furent gravement maltraités (24 février 1791).

En présence de ces faits, M. de Mercy mit en pratique le système de bascule recommandé par le prince de Kaunitz; il reconstitua le conseil de Brabant, en éliminant provisoirement cinq des membres qui avaient continué leurs fonctions pendant les troubles, et les sept qui avaient accepté de faire partie du

conseil de Malines. Mais là se borna l'activité du vieil homme d'État, et il n'avait donné aucune satisfaction réelle aux partisans des réformes, quand, au mois de juin suivant, le duc Albert et l'archiduchesse Christine vinrent reprendre leurs fonctions de gouverneurs généraux.

Ces princes rentraient à Bruxelles le cœur gros de rancunes contre les statistes, mais très-mal disposés pour les démocrates. Ils voulaient établir en Belgique l'autorité la plus forte possible, et le nouveau ministre plénipotentiaire, le comte de Metternich, qui les assistait dans leur gouvernement, bien que modéré de caractère, n'exerçait pas assez d'autorité sur eux pour les tempérer. Il en résulta promptement que les deux partis furent également mécontents du nouvel ordre de choses. Au mois de décembre 1791, les États refusaient les subsides ; en même temps, les démocrates, désespérant de rien obtenir du gouvernement autrichien, mettaient toutes leurs espérances dans la guerre qui paraissait imminente, et se flattaient de trouver dans les Français des libérateurs et non des conquérants.

Dumouriez connaissait cet état des esprits dans un pays où il avait été chargé d'une mission récente. Il s'en exagérait même les conséquences probables. Les sympathies des vonckistes n'étaient pas douteuses, il est vrai, mais ils ne formaient qu'une minorité ; les statistes étaient les plus nombreux en Bel-

gique, et si en ce moment ils se montraient très-hostiles à la maison d'Autriche et très-animés contre elle, ils restaient, avant tout, profondément attachés à la religion, aux coutumes paternelles, et ils ne pouvaient manquer de se tourner contre la France, le jour où elle voudrait appliquer dans leur pays les principes de la Révolution. Néanmoins l'ardent Dumouriez était plein de confiance : il comptait sur l'appui d'un comité démocrate établi à Lille ; il favorisait la formation d'un petit corps composé de Belges, et il se persuadait que la conquête des Pays-Bas se ferait facilement.

**Plan de campagne de Dumouriez.**

Dans les derniers mois de 1791, trois armées étaient réunies sur nos frontières du Nord : l'armée d'Alsace, sous le vieux Luckner ; celle du Centre, sous La Fayette, aux environs de Metz ; celle du Nord, en Flandre, sous Rochambeau. Luckner et Rochambeau avaient reçu le bâton de maréchal en prenant leur commandement.

A La Fayette était confié le soin d'exécuter le plan d'invasion préparé par Dumouriez. Jeune, populaire, il devait inspirer confiance aux démocrates belges et assurer leur concours si précieux. Le héros de la guerre d'Amérique, l'ami de Washington, paraissait tout à fait propre au rôle moitié politique, moitié militaire, qui lui était destiné. « Il « s'agit là de révolution, » avait dit le maréchal de Rochambeau au roi, lors de la distribution des com-

mandements, « et Votre Majesté sait que M. de La « Fayette s'y connaît mieux que moi. »

A la tête de 10,000 hommes, le général de l'armée du Centre devait s'avancer de Givet sur Namur, et s'emparer de cette place à peu près dépourvue en ce moment de garnison; puis, lorsque, après avoir été rejoint par le reste des troupes disponibles de son armée, il aurait 25,000 hommes à ses ordres, il marcherait, suivant les occurrences, sur Bruxelles ou sur Liége. En même temps, trois colonnes détachées de l'armée de Rochambeau seconderaient son mouvement. Le général de Biron, celui-là même qui, quelques années auparavant, s'était rendu célèbre sous le nom de Lauzun par son élégance et ses galanteries, se porterait à la tête de 10,000 hommes, de Valenciennes sur Mons; le général Théobald Dillon, commandant à 4,000 hommes, se dirigerait de Lille sur Tournay, et le général Carle, partant de Dunkerque avec 1,500 hommes seulement, menacerait Furnes. On n'évaluait pas à plus de 30,000 soldats les forces autrichiennes dont disposait en Belgique le duc Albert de Saxe Teschen, et on espérait que les 40,000 hommes de La Fayette, auraient facilement raison d'un ennemi très-inférieur en nombre, si surtout, comme on s'en flattait, la désertion se mettait dans les régiments composés de Belges, et si les populations accueillaient les Français en libérateurs. Des renforts s'acheminaient de l'intérieur de la

France vers la frontière, et Dumouriez calculait qu'il y aurait au mois de juillet 75,000 hommes en Belgique, nombre suffisant pour repousser les troupes que le cabinet de Vienne ne pourrait manquer d'envoyer pour reconquérir les provinces perdues.

es premiè-
's attaques
s Français
échouent.

L'événement trompa singulièrement ces espérances. La colonne partie de Lille éprouva la première un désastre; à la vue d'un corps ennemi sorti de Tournay, elle fut saisie d'une terreur panique, et s'enfuit sur Lille, mais, dans sa déroute, elle commit d'abominables excès ; Théobald Dillon fut égorgé ainsi que le colonel du génie Berthois, et quelques chasseurs tyroliens prisonniers (29 avril).

Biron, en arrivant devant Mons, avait trouvé un corps ennemi commandé par un officier de mérite, le général Beaulieu, qui, par une destinée singulière, devait le premier combattre les soldats de la Révolution, et plus tard, le premier aussi, éprouver ce que pesait la main du jeune Bonaparte. La ferme attitude des Autrichiens imposa à Biron, qui différa l'attaque. Le soir même, ce général recevait la nouvelle du désastre de Dillon, et, le lendemain matin, il ordonnait la retraite; mais, entre Mons et Valenciennes, à Quiévrain, une charge de hulans vint mettre le désordre parmi les Français : ils s'enfuirent jusque sous les murs de Valenciennes, criant à la trahison et abandonnant à l'ennemi bagages et effets de campement.

La Fayette, de son côté, s'était dirigé sur Namur. En apprenant le triste résultat des attaques de Dillon et de Biron, il s'arrêta, et dès lors tout mouvement offensif cessa.

Ainsi, par une ironie de la Fortune, des troupes fuyant sans coup férir, des soldats massacrant leurs généraux et leurs prisonniers, tel était le triste début de cette guerre qui devait valoir à l'armée française une gloire immortelle.

On attribua à un complot ce résultat désastreux, et les partis se renvoyèrent les uns aux autres le reproche de trahison, dont ils sont si prodigues en temps de révolution. Rien n'est venu justifier ces accusations, et il n'est pas besoin d'y ajouter foi pour expliquer des faits qui résultaient naturellement des circonstances. Les chefs de l'armée française, presque tous nobles, avaient servi sous l'ancien régime. Pour la plupart, ils professaient les opinions constitutionnelles. Or, à ce moment même, les attaques les plus passionnées étaient dirigées contre les Feuillants et le comité autrichien. Elles trouvaient des échos dans l'armée qui, pas plus que le reste de la nation, n'avait échappé à l'influence révolutionnaire et aux excitations des clubs ; aussi, à la première apparence de danger, les soldats, pleins de défiance contre leurs chefs, prirent-ils la fuite. Quand le commandement fut entre les mains d'hommes d'opinions plus violentes, il n'y eut plus de ces honteuses pani-

ques, mais seulement des défaillances comme en éprouvent souvent les troupes novices. Bouillé voyait donc juste, quand il pressait les rois d'attaquer la Révolution ; et, pendant les mois qui précédèrent la chute de la royauté, la France était évidemment moins en état d'opposer une résistance énergique que lorsque la Convention, réunissant tous les pouvoirs entre ses mains, put imprimer à la défense nationale une indomptable énergie.

Pendant que Dumouriez voyait échouer ses projets militaires, il continuait avec persévérance sa triple campagne diplomatique en Angleterre, en Sardaigne et en Prusse. Cet homme, aussi intelligent que hardi, sentait que son système politique courait le plus grand danger, s'il ne prévenait pas le retour des deux cabinets de Londres et de Vienne à leur antique alliance, rompue depuis la guerre de Sept ans. Aussi, de toutes les puissances, était-ce la Grande-Bretagne dont il recherchait le plus soigneusement l'amitié. M. de Talleyrand, accompagnant M. de Chauvelin, était reparti pour Londres; mais c'était une illusion de croire à la possibilité de leur succès, car le gouvernement aussi bien que la majorité du peuple anglais étaient malveillants pour la Révolution, tout en nourrissant l'espoir de ne pas se voir impliqués dans une guerre prochaine.

La session du parlement britannique se poursuivait, sans que les événements de France parussent exercer

une influence exclusive sur les préoccupations des hommes d'État anglais. Wilberforce, avec cette persistance qui a fait sa gloire, proposait de nouveau l'abolition immédiate de la traite. Pitt soutint encore son ami, et prononça (2 avril), à cette occasion, un discours dont la péroraison est restée célèbre dans les fastes de l'éloquence. Rappelant que la Grande-Bretagne autrefois, comme l'Afrique dans les temps modernes, avait fourni des esclaves à d'autres contrées, il fit espérer que, grâce à l'abolition de la traite, le pays des nègres pourrait aussi à son tour s'élever à un haut degré de civilisation :

Session du parlement britannique en 1792.

« Si nous écoutons la voix de la raison et du de-« voir, si nous obéissons cette nuit à leurs conseils, « quelques-uns d'entre nous pourront vivre assez « pour contempler le revers du spectacle dont nous « détournons aujourd'hui les yeux avec honte et re-« gret. Nous pourrons voir les naturels d'Afrique « engagés dans les paisibles travaux de l'industrie « et dans les soins d'un commerce légitime ; nous « pourrons voir les rayons de la science et de la « philosophie poindre sur cette terre, qui, dans une « époque plus tardive encore, pourra briller d'une « pleine lumière ; nous pourrons voir ces rayons, se « joignant à l'influence d'une religion pure, éclai-« rer et remplir de vigueur les extrémités les plus « éloignées de cet immense continent.

« Alors nous pourrons espérer que l'Afrique enfin,

aux principes libéraux de la constitution anglaise, assurait au jury le jugement de tous les délits de presse.

Mais si les deux chambres donnaient dans leurs travaux une large part aux améliorations judiciaires et administratives, elles eurent plus d'une occasion de manifester leur ferme volonté de défendre la constitution britannique contre les attaques des révolutionnaires. Pendant ces derniers temps, il s'était formé en Angleterre, dans le but d'obtenir la réforme électorale, diverses sociétés animées à des degrés différents par l'esprit nouveau. L'une, la société Correspondante, recrutée dans la classe inférieure, et dirigée par un comité secret, demandait le suffrage universel. Une autre, qui professait des principes analogues, la société des Études constitutionnelles, fondée par le major Cartwright, comptait dans ses rangs des hommes plus instruits. Mais la plus considérable, sinon par le nombre, du moins par l'importance de ses adhérents, était la société des Amis du peuple, composée seulement d'une centaine de membres, dont plus de vingt siégeaient au parlement, et parmi lesquels on distinguait lord Lauderdale, Grey, Shéridan, Erskine. Ce fut en se conformant à une décision de cette société, que Grey vint annoncer à la chambre des communes qu'il présenterait dans la session suivante un projet de réforme électorale. Cet avis donna lieu à une discussion (30 avril) dans

laquelle Pitt, tout en reconnaissant que si, dans d'autres temps et d'autres circonstances, il n'avait pas été et ne serait pas éloigné d'une réforme, il croyait que, dans le moment présent, une proposition semblable n'aurait pour résultat que la confusion et l'anarchie. Burke, toujours aussi animé contre la Révolution, qu'il venait d'attaquer encore, dans un nouvel écrit intitulé : *Pensées sur les affaires de France*, appuya le ministre que combattirent Fox et Sheridan.

Il n'y avait pas lieu à un vote, mais l'attitude de la chambre attesta qu'elle était en grande majorité de l'avis des ministres. Ces sentiments conservateurs éclatèrent encore, quand Fox, voulant poursuivre l'œuvre de réparation commencée l'année précédente, proposa d'abolir quelques-unes des lois qui pesaient sur la condition civile et politique des catholiques et des dissidents. La proposition fut rejetée à un nombre considérable de voix.

Cependant les sociétés dont nous avons parlé avaient publié de nombreux libelles empreints des opinions les plus violentes, et les répandaient à profusion dans le peuple et dans l'armée. Le gouvernement s'en émut, et, le 21 mai, le roi publiait une proclamation pour mettre ses sujets en garde contre « certains écrits malveillants et séditieux, » et ordonner aux magistrats de prendre toutes les mesures propres à défendre les institutions et la paix publique. Cette pièce fut officiellement communiquée

aux chambres, qui durent toutes deux voter une adresse en réponse. La discussion qui s'éleva, et le vote qui suivit, démontrèrent combien de progrès avaient fait les craintes inspirées par la révolution française.

A la chambre des communes, l'adresse proposée remerciait le roi de la fermeté de son langage, et l'assurait d'un concours loyal. Fox, et surtout le jeune Grey, l'attaquèrent avec une grande violence, mais une partie notable de leurs anciens adhérents les délaissèrent, et émirent un vote favorable au ministère, à la suite de Burke et de Windham. On remarqua surtout parmi eux lord North et lord Titchfield, fils aînés de deux personnages considérables : le premier, de l'homme d'État qui était passé récemment à la chambre des lords sous le titre nouveau de lord Guilford; le second, du duc de Portland. Ce duc, descendant du favori de Guillaume III, et chef de la famille des Bentinck, tenait par sa naissance, sinon par son mérite, le premier rang parmi les chefs de la puissante aristocratie whig qui, depuis un siècle, exerçait une si grande influence en Angleterre, et c'était un symptôme significatif que de voir l'héritier d'un pareil nom voter avec les torys, contrairement aux traditions héréditaires de sa race.

Ce mouvement, qui ramenait vers la défense des principes conservateurs la presque totalité des grands seigneurs anglais, fut encore bien plus sensible à la

chambre des lords. Le duc de Portland, et avec lui les plus considérables des whigs, donnèrent leur approbation à la proclamation royale; mais l'incident le plus grave de cette discussion fut l'intervention du Prince de Galles. Jusque-là, l'héritier de la couronne n'avait jamais pris la parole, et sa liaison avec Fox était depuis longtemps connue. Il rompit pour la première fois son silence, et se prononça vivement contre les pamphlétaires. Lord Shelburne, qui avait été élevé au titre de marquis de Lansdowne, et lord Lauderdale, parlèrent seuls dans un sens opposé au ministère, et rencontrèrent peu de faveur.

Il résultait évidemment de tous ces débats que la scission du parti whig, dont la séparation entre Burke et Fox avait été le prélude, allait se manifestant chaque jour davantage. D'une part, les chefs des grandes familles, héritières des traditions de 1688, ceux-là mêmes qui avaient maintenu les principes de la liberté constitutionnelle inaugurée depuis un siècle contre les tendances à l'absolutisme des gentilshommes de campagne, se montraient désormais disposés à repousser les attaques des novateurs, et à donner à l'ordre établi l'appui de leur puissante influence sur les classes moyennes et commerçantes. D'un autre côté, tous ceux qui adhéraient aux principes démocratiques alors triomphant en France, tous les hommes amis du changement, aspiraient à

obtenir des réformes radicales. Des esprits si profondément divisés en réalité ne pouvaient longtemps marcher sous le même drapeau. L'influence seule de Fox empêchait l'éclat d'une rupture; par sa naissance, par toute sa vie passée, il appartenait à la haute aristocratie whig, où les qualités de son caractère lui avaient valu de nombreux amis, en même temps que son talent lui assurait une grande influence, mais les tendances de son esprit l'entraînaient vers les idées nouvelles. Peut-être aussi, bien que la générosité naturelle de son âme l'exposât moins que tout autre aux suggestions des passions basses, sa rivalité avec Pitt le rejetait-elle plus avant dans l'opposition qu'il n'y fût entré, s'il eût eu affaire à un rival moins éminent.

Les whigs conservateurs penchaient pour un arrangement avec Pitt, et quelques-uns des plus considérables désiraient qu'un ministère nouveau, comprenant les chefs des deux partis, se formât pour présenter une force de résistance plus grande aux dangers qui menaçaient la société. Cette combinaison ne rencontrait pas de difficultés insolubles dans la divergence des idées relatives à la conduite politique à tenir. Pitt s'était montré favorable à l'abolition de la traite; quant à la réforme électorale et à l'abolition du test, il ne s'était pas prononcé absolument contre les modifications proposées à la législation existante, il n'y avait opposé que des fins de

non recevoir tirées des circonstances présentes, et qui réservaient toute sa liberté pour l'avenir; à l'extérieur, il avait gardé la plus complète neutralité entre la France et la coalition. La transaction désirée n'était donc point impossible à établir. Des pourparlers furent entamés entre Pitt et Dundas d'une part, et lord Loughborough de l'autre. Ce personnage, lord chancelier dans une administration précédente, était également conduit par ses intérêts et par son opinion à désirer un accord. Pitt, en ce moment même (15 juin), faisait sortir du cabinet le chancelier, lord Thurlow, de la duplicité duquel il avait eu plus d'une fois à se plaindre, et qui récemment avait failli, par une manœuvre perfide, faire rejeter par la chambre des lords la loi sur l'amortissement. Loughborough aspirait à siéger sur le sac de laine, et apportait une vive ardeur au succès de la négociation. Pitt, de son côté, se montrait disposé à admettre dans le cabinet quelques-uns de ses adversaires et Fox lui-même, tout en manifestant la crainte « qu'il ne fût allé trop loin. » Néanmoins les pourparlers n'aboutirent pas, par suite d'obstacles venant uniquement des personnes, et il paraît incontestable que le principal fut l'obstination avec laquelle Fox exigea que Pitt cessât de remplir, dans le ministère, les fonctions prépondérantes de premier lord de la trésorerie.

Le 15 juin, le roi fermait la session par un dis-

cours où, en témoignant son grand regret de voir les hostilités commencées dans une grande partie de l'Europe, il exprimait l'espoir de conserver à son peuple les bienfaits de la paix. C'était répondre entièrement aux sentiments manifestés par les votes des chambres, et partagés par la très-grande majorité de la nation.

**Négociations entre l'Angleterre et la France.**

Cette disposition d'esprit des classes gouvernantes rendait difficile à MM. de Chauvelin et de Talleyrand d'exercer leurs talents diplomatiques. Ils furent accueillis avec une réserve qu'augmentait encore la défiance qu'ils inspiraient personnellement, et la crainte qu'ils ne se servissent de leur mission pour ourdir des intrigues révolutionnaires. Non-seulement à la cour, mais encore dans les lieux publics, ils ne rencontraient que des visages malveillants. Fox et ses amis faisaient seuls exception, et cette liaison avec l'opposition n'était pas de nature à rendre meilleurs les rapports de la mission française avec les ministres.

M. de Chauvelin avait d'abord demandé et obtenu qu'une proclamation royale exposât les principes de l'Angleterre relativement aux belligérants, tels qu'ils étaient établis par le traité de 1786. Encouragé par ce premier et mince succès, il passa une note (18 juin) par laquelle il dénonçait au cabinet de Saint-James le concert qui se formait contre la France, et auquel la cour de Vienne s'efforçait

d'appeler toutes les puissances de l'Europe. Il terminait en demandant, par une allusion directe aux Provinces-Unies et à la Prusse, que Sa Majesté Britannique voulût bien s'entremettre pour détourner d'une ligue menaçante pour la liberté de l'Europe tous ses alliés, tant ceux qu'on voudrait y entraîner que ceux qui y auraient déjà pris part.

Lord Grenville fit (8 juillet) à cette ouverture la réponse la plus froide et la plus laconique : il se borna à dire que les sentiments qui avaient déterminé le roi d'Angleterre « à ne pas s'immiscer dans « les affaires intérieures de la France le portaient « à respecter les droits et l'indépendance des autres « souverains, et surtout de ses alliés, et que, dans « les circonstances actuelles de la guerre commen- « cée, il croyait que l'intervention de ses conseils « et de ses bons offices ne serait utile qu'autant « qu'elle serait désirée par tous les partis. »

**Rupture entre la France et la Sardaigne**

Dumouriez n'avait pas négligé dans ses plans une puissance qui, malgré la médiocrité de ses ressources, pouvait jouer un rôle dans le conflit qui s'élevait. La monarchie piémontaise devait à sa position géographique et à la politique cauteleuse de ses rois d'avoir pu, lors des guerres antérieures de l'Autriche et de la France, jeter un certain poids dans la balance des forces belligérantes. Il n'était pas sans intérêt de l'empêcher de se prononcer, quoiqu'il fût difficile d'espérer d'y réussir.

Dès 1789, le comte d'Artois avait rencontré à Turin le plus favorable accueil, et, sous les yeux de son beau-père, il commença la mise à exécution de projets contre-révolutionnaires. Après son départ pour Coblentz, les émigrés continuèrent à affluer dans les États sardes: à Nice, ils s'enrégimentaient publiquement. On accusait le cabinet de Turin d'être le plus actif pour obtenir du corps helvétique qu'il rappelât les régiments suisses au service de France, et les mît à la disposition des frères du roi; enfin on parlait de l'augmentation de l'effectif des troupes piémontaises, et du rassemblement d'un équipage de siége en Savoie. Dumouriez, en entrant au ministère, avait demandé à la cour de Sardaigne des explications sur ces préparatifs belliqueux, et sur l'accueil donné aux émigrés; elle répondit par des dénégations.

Depuis quelque temps, les deux cabinets de Paris et de Turin n'avaient plus l'un près de l'autre que des chargés d'affaires, sans que le retrait réciproque des ambassadeurs eût amené un éclat. Dumouriez résolut de faire cesser cette situation, et de charger un agent revêtu du caractère le plus élevé, non-seulement de veiller à ce que le gouvernement sarde ne s'abandonnât à aucun acte hostile, mais encore de chercher à nouer avec lui des relations plus amicales. Il n'est même pas impossible qu'il ait espéré amener Victor-Amédée à s'unir à la France contre

l'Autriche, et qu'il ait eu la pensée de faire briller à ses yeux l'espoir de conquérir la Lombardie, cet objet constant de l'ambition de la maison de Savoie (1).

Quoi qu'il en soit, une alliance avec la Sardaigne était impossible. Unie intimement à l'ancien régime français, inquiétée par la diffusion des idées nouvelles dans ses provinces, et surtout en Savoie et à Nice, où la propagande révolutionnaire trouvait un accès facile, la cour de Turin devait être et était réellement l'ennemie très-acharnée de la France de 1792.

L'ambassadeur récemment nommé à Turin, M. de Sémonville, naguère conseiller au parlement de Paris, avait chaudement adopté les principes nouveaux, et avait vécu dans l'intimité de Mirabeau. Accrédité depuis quelque temps, comme ministre plénipotentiaire à Gênes, il était accusé de s'y être fait le propagateur très-actif des idées révolutionnaires, et d'y avoir entretenu des relations avec les mécontents d'Italie.

Il était précédé par ces imputations, quand, à son

(1) Ce fait est affirmé dans *les Mémoires d'un homme d'État ;* mais il n'en est rien dit dans *les Mémoires de Dumouriez,* ce qui n'empêche pas de le rendre vraisemblable, car ce général a écrit en exil, et il a manifestement cherché à atténuer l'hostilité qu'il avait déployée contre la maison d'Autriche, et la part prise par lui à la déclaration de guerre.

arrivée à Alexandrie (19 avril), il fut arrêté par ordre du gouvernement piémontais. Le cabinet sarde fit connaître en même temps à Paris que cette mesure était dirigée contre la personne de M. de Sémonville, et qu'un agent contre lequel ne s'élèveraient pas les mêmes soupçons serait reçu avec les égards habituels. En réponse à ce violent procédé, le chargé d'affaires de France reçut ordre (26 avril) de demander que, dans les vingt-quatre heures, la cour de Turin se déclarât prête à recevoir le nouvel ambassadeur, faute de quoi la légation devait quitter immédiatement les États sardes. Il ne fut pas fait droit à cette sommation, et M. de Lalande réclama sur-le-champ ses passe-ports. Les rapports diplomatiques furent dès lors interrompus, mais sans que la guerre éclatât immédiatement, car Dumouriez, tout entier à ses projets contre l'Autriche, ne se souciait pas d'avoir un ennemi de plus sur les bras. Seulement, une armée française commandée par le général de Montesquiou se rassembla sur la frontière de Savoie.

La négociation avec la Prusse n'était pas plus heureuse. Le jeune Custine venait de se briser à Berlin contre les mêmes obstacles que son prédécesseur, et, bien que sa présence eût été tolérée jusqu'à la fin de mai, il n'aboutit pas même à se faire reconnaître comme ministre plénipotentiaire. M. Benoist, autre agent de Dumouriez, avait été chargé de continuer secrètement auprès du duc de Brunswick la

négociation entamée quelques mois auparavant par Custine, mais il ne réussit pas davantage. La Prusse se préparait à jouer le principal rôle dans la campagne qui allait s'ouvrir, et Brunswick se disposait à être le généralissime de l'armée d'invasion.

Dans l'idée très-fausse qu'il se faisait de la faiblesse des Français, Frédéric-Guillaume croyait qu'une partie de son armée suffirait pour opérer la contre-révolution; il ne comptait pas engager de ce côté plus de cinquante mille hommes. Il conservait ainsi le moyen de réunir sur les frontières de Pologne une armée aux ordres du maréchal de Möllendorf, car il entendait jeter dans la balance des destinées de ce malheureux pays un poids égal à celui de la Russie.

Politique des trois cours co-partageantes à l'égard de la Pologne.

Depuis un an, il avait bien changé à l'égard de la république, et tout se préparait pour qu'elle devînt victime d'une nouvelle spoliation (1). C'était le résultat de l'accord que la guerre avec la France avait pour effet d'établir entre les trois puissances co-partageantes, naguère si divisées.

Depuis que la cour de Vienne avait à Reichenbach

(1) Les détails que je vais donner sur le second partage de la Pologne sont en grande partie empruntés à l'*Histoire de l'époque révolutionnaire* de 1789 à 1795, par M. Henri de Sybel (Geschichte des Revolutionszeit von 1789 bis 1795), ouvrage que je ne connaissais malheureusement pas lors de la publication de mon premier volume. L'auteur a eu accès aux archives de Berlin et de la Haye, et a tenu entre les mains de nombreux documents allemands

desserré les liens qui l'unissaient à la Russie, elle était revenue à l'égard de la Pologne à sa politique traditionnelle, qui n'était pas hostile. Lors du premier partage, le grand Frédéric et Catherine II furent les premiers auteurs de la spoliation ; Marie-Thérèse avait d'abord refusé de s'associer à un acte que réprouvait sa conscience, puis, tout en versant des larmes et en se frappant la poitrine, elle s'était résignée à prendre sa part du bien d'autrui, sous le spécieux prétexte de contre-balancer les avantages que ses voisins retiraient de leur violente iniquité. Telle devait être l'attitude à peu près constante de l'Autriche vis-à-vis de la Pologne dans les temps qui suivirent, et jusqu'à nos jours : elle n'eût pas demandé mieux que de laisser vivre la république, mais, du moment où on l'égorgeait, elle a entendu avoir sa part du butin.

Le cabinet de Vienne n'avait donc pas vu avec déplaisir la révolution de 1791 ; il n'était pas fâché que la Pologne essayât de réunir les éléments de force qui lui restaient, et dont jusqu'alors elle n'avait pas su tirer parti, et qu'elle s'efforçât de constituer une monarchie assez forte pour s'opposer à l'ambition de la Russie comme à celle de la Prusse. C'est dans cette pensée que l'empereur Léopold

inédits. Il est regrettable que ce livre, plein de révélations intéressantes, n'ait pas encore été traduit.

avait obtenu du cabinet de Berlin, tant lors du traité du 25 juillet 1791 qu'à Pilnitz, des promesses favorables à la nouvelle constitution polonaise, et à l'établissement de l'électeur de Saxe sur le trône des Jagellons.

Toutefois, si Frédéric-Guillaume avait, dans ces deux circonstances, consenti aux vues de son allié, il s'était singulièrement refroidi pour la Pologne. Nous l'avons vu en 1790, alors qu'il était sous l'influence de Hertzberg et violemment hostile à l'Autriche et à la Russie, professer à Varsovie les sentiments de la plus vive amitié, pousser à l'établissement d'une meilleure constitution, et contracter une alliance étroite avec la république ; mais depuis que la diète lui avait refusé Dantzick et Thorn, prix qu'il croyait dû à sa bienveillance, depuis qu'il s'était rapproché de l'Empereur, et avait cessé de nourrir des sentiments d'inimitié contre la czarine, il avait commencé à s'inquiéter de voir la Pologne chercher à se régénérer. En réalité, la république possédait un territoire plus étendu, et nourrissait une population plus nombreuse que la Prusse ; le jour où elle aurait des institutions, elle devenait un voisin redoutable.

Ces sentiments de défiance n'avaient empêché Frédéric-Guillaume ni de complimenter la diète sur les événements du 3 mai, ni de tomber d'accord avec l'Autriche pour s'engager à ne rien entreprendre contre « la libre constitution de la Polo-

« gne, » et pour se montrer favorable à la désignation de l'électeur de Saxe comme successeur de Stanislas-Auguste.

Le cabinet de Vienne aurait voulu aller plus loin; lors de la conclusion du traité du 7 février 1792, il eût désiré obtenir que la Prusse s'unît à lui pour garantir la constitution du 3 mai, et pour faire passer la couronne de Pologne, après la mort de Frédéric-Auguste, non à sa fille, mais à son frère : de la sorte, l'électorat de Saxe et la royauté de Pologne, soumis tous deux à la loi de la succession masculine, fussent restés unis, et eussent formé une puissance considérable. Mais une telle combinaison ne pouvait convenir à la Prusse, qui aurait vu grandir ainsi outre mesure un État dont l'amitié était loin d'être assurée ; elle se refusa donc à la proposition impériale.

La cour de Vienne n'avait pas réussi davantage dans ses efforts réitérés près du cabinet de Pétersbourg pour l'amener à consentir à la succession saxonne. Catherine s'était bornée d'abord à ne pas répondre à ces ouvertures; mais, dès qu'elle fut libre de la guerre contre la Turquie, elle rompit le silence menaçant qu'elle avait gardé sur ses intentions à l'endroit de la république. Elle faisait avancer des troupes vers la frontière, et donnait connaissance à Frédéric-Guillaume de ses ambitieux projets ; elle insinuait qu'un nouveau partage était le vrai mo-

yen de réduire la Pologne à l'état de faiblesse qui convenait à ses voisins, et, suivant elle, rien n'était plus facile que de poursuivre l'œuvre de 1772, si les trois puissances co-partageantes concluaient un nouvel accord. Le roi de Prusse prêta l'oreille à ces paroles tentatrices, et, au mépris des engagements contractés l'année précédente, il inclina fort à entrer dans des projets dont le résultat serait d'étendre sa frontière jusqu'à la rive gauche de la moyenne Vistule. L'Autriche ne se montrait pas aussi facile à adhérer au plan russe. Mais, au milieu des embarras où la jetait la guerre avec la France, il ne fallait pas une grande perspicacité pour être assuré qu'elle finirait par consentir à un second démembrement, si on lui offrait un dédommagement suffisant pour l'agrandissement de ses alliés.

Cependant Catherine, tout en renfermant dans le secret du cabinet les négociations qui devaient satisfaire son ambition, manifestait enfin toute sa colère contre la constitution du 3 mai, et, confondant à dessein la France et la Pologne, elle faisait dire par toute l'Europe qu'il était temps que les Rois s'entendissent pour réprimer les efforts d'une secte subversive. Ses agents dénonçaient comme également anarchiques les deux constitutions de 1791, et signalaient les concessions si faibles faites à la bourgeoisie polonaise comme aussi contraires à tout bon gouvernement, que les lois votées par l'as-

semblée constituante. « A l'Empereur, au Roi de « Prusse, disait la czarine, le soin de mettre à la rai- « son les jacobins de Paris ; à moi d'empêcher ceux « de Varsovie de troubler l'Europe. » Plan bien conçu qui donnait aux autres une tâche difficile et sans profit, tandis que celle que s'adjugeait Catherine lui vaudrait, suivant toute apparence, une augmentation de territoire acquise à peu de frais. Pour justifier les hostilités qu'elle préméditait, elle comptait sur le concours des cinq factieux que nous avons déjà nommés, et qui s'étaient réfugiés à Saint-Pétersbourg.

Derniers travaux de la diète polonaise.

La diète de Varsovie s'inquiétait depuis longtemps de l'attitude de la Russie. Dès la fin de 1791, elle s'était mise en garde contre les intrigues des Polonais ennemis du nouvel ordre de choses en dirigeant contre eux deux décrets : l'un décidait que tout citoyen qui présenterait dans les *Grods* (1) une protestation ou un manifeste contre la nouvelle constitution, et tout fonctionnaire qui recevrait de semblables pièces, serait poursuivi comme perturbateur du repos public et puni de mort. Par l'autre, il était enjoint aux officiers absents du royaume de rentrer dans les trois mois pour prêter serment à la constitution

Des trois émigrés à qui s'adressait plus particuliè-

(1) Tribunaux dans les greffes desquels on déposait les actes qu'on voulait rendre authentiques.

rement cette dernière injonction, deux, Félix Potocki et Rzewuski, répondirent par un refus hautain, et furent destitués de leurs charges (27 janvier 1792). Branicki, plus avisé, se fit autoriser par le roi à se rendre à Pétersbourg pour y recueillir la succession immense, mais embarrassée, de Potemkin.

La diète cependant avait continué son œuvre. Pour augmenter les ressources insuffisantes de l'État, elle avait voté la mise en vente immédiate des starosties, mesure combattue non-seulement par Stanislas-Auguste, mais aussi par des membres d'un patriotisme éprouvé, et particulièrement par Ignace Potocki. Cette opposition n'était pas sans raison, car une semblable atteinte à des droits acquis ne pouvait manquer de mécontenter les titulaires, hommes puissants pour la plupart; ils avaient compté sur une longue jouissance de leurs bénéfices, et ne devaient pas se tenir pour suffisamment indemnisés par l'abandon qui leur était fait d'une portion du revenu du prix de vente, pendant un temps égal à celui que leur droit avait encore à courir.

Enfin la diète, désireuse de donner plus d'autorité à ses actes, en obtenant l'approbation de ses commettants, avait convoqué les diétines; partout l'adhésion à la conduite du parti patriotique fut très-vive, sauf dans certains districts de la Volhynie,

où l'influence de Branicki avait succédé à celle de Potemkin.

Ce ne fut toutefois que dans le courant d'avril 1792, que les patriotes acquirent la certitude d'uue prochaine déclaration de guerre. Le 16 de ce mois, la députation des affaires étrangères, inquiète de l'attitude décidément menaçante de la Russie, et soupçonnant les négociations poursuivies par la czarine avec la cour de Prusse, crut devoir avertir la diète du danger qui menaçait la patrie. L'assemblée prit immédiatement les décisions que la gravité des circonstances lui parut exiger. Par un premier décret (18 avril), elle engagea le roi à user de toute l'étendue de la puissance que lui donnait la constitution pour pourvoir à la défense nationale; elle l'autorisa à appeler de l'étranger, et à employer jusqu'à trois généraux, et un nombre suffisant d'officiers expérimentés d'artillerie et de génie; enfin, elle chargea la commission du trésor de négocier un emprunt de 30 millions de florins (environ 20 millions) (1), hypothéqué sur le produit de la vente future des starosties. Sur cette somme, 9 millions seraient mis immédiatement à la disposition du roi, et le reste servirait seulement en cas de guerre déclarée.

Quelques jours après le vote (24 avril) de ces mesures, la diète recevait communication de dépêches

(1) Le florin polonais vaut un peu plus de 65 centimes.

venues de Saint-Pétersbourg, qui donnaient le détail des préparatifs militaires de la Russie. Sur-le-champ, il fut décidé que l'armée serait portée à cent mille hommes, et qu'on se mettrait en état d'opérer promptement une levée en masse, si les circonstances exigeaient qu'on eût recours à cette ressource suprême.

Non-seulement la diète avait prévenu les ministres étrangers des dispositions arrêtées pour assurer la défense nationale, mais la députation des affaires étrangères leur communiquait les dépêches qu'elle recevait de divers côtés, et qui lui dénonçaient les projets tramés d'un nouveau partage. Le ministre d'Autriche affirma que sa cour n'avait connaissance de rien de semblable; celui de Russie dit simplement qu'il n'avait pas d'instructions pour répondre. Mais ce qui importait surtout, c'était le langage qu'allait tenir le ministre de Prusse. Les malheureux Polonais ne pouvaient se détacher de l'espoir de trouver un défenseur dans Frédéric-Guillaume, et ce reste de confiance avait été entretenu avec une habileté perfide par Lucchesini. Les propos de ce diplomate, quoique moins amicaux qu'ils ne l'étaient auparavant, n'avaient pu jusque-là faire soupçonner encore la noire perfidie qui se préparait, et il avait soutenu qu'une invasion de la république par les troupes russes était peu probable. Mais la réponse qu'il fit (4 mai) à la communication de la diète, après avoir provoqué et reçu les instructions du cabinet

de Berlin, était significative par son laconisme même et de nature à faire tomber toute illusion : le roi de Prusse se bornait à déclarer qu'il ne pouvait prendre connaissance des règlements dont la diète s'occupait. Il y avait loin de cette réponse au texte du traité conclu deux ans auparavant et aux félicitations que Frédéric-Guillaume adressait naguère à la république à l'occasion de « l'heureuse révolution qui lui « avait enfin donné une constitution sage et régu- « lière. » Mais ce qui aggravait encore le sens de la note prussienne, c'était le commentaire de Lucchesini. Il déclarait, conformément aux ordres qu'il annonçait avoir reçus, que « le roi de Prusse n'avait « pris aucune part à la constitution du 3 mai, et que « si les partisans du nouvel ordre de choses ju- « geaient à propos de le défendre les armes à la main, « il ne se regarderait pas comme obligé de leur « porter secours. » Il ne fallait pas une grande perspicacité pour voir dans ces tristes paroles l'indice d'une odieuse trahison.

A peu près au même moment, le parti patriotique recevait un nouveau et bien funeste coup. En réponse à l'offre qui lui était faite de la succession au trône de Pologne, l'électeur de Saxe faisait enfin connaître aux commissaires de la république qu'il n'accepterait la succession future du trône qu'aux conditions suivantes : les puissances voisines donneraient leur consentement à la transmission hérédi-

taire de la couronne telle qu'elle avait été réglée par la constitution du 3 mai ; le serment de l'armée serait changé, et prêté désormais au roi aussi bien qu'à la république ; le roi sanctionnerait les lois et aurait le droit exclusif de déclarer la guerre ; il disposerait absolument de l'éducation du prince royal ; dans le cas d'une minorité, la personne du roi serait confiée à la reine mère, et, à son défaut, aux plus proches parents ; l'hérédité se restreindrait aux princes de la maison de Saxe, à l'exclusion des princesses.

C'était le plan autrichien que l'électeur proposait ainsi, mais il aurait pu se dispenser d'entrer dans des détails aussi circonstanciés. En présence des intentions trop claires de la Russie, il lui eût suffi de dire que la condition nécessaire de son acceptation était le consentement de la czarine, pour que sa réponse fût équivalente à un refus.

Cependant Catherine éclatait. La guerre était commencée en Occident ; les deux armées russes employées naguère contre les Suédois et les Turcs, avaient eu le temps de se transporter sur les frontières de Pologne : la saison était propice, et, avant que la czarine eût fait connaître ses intentions par aucun acte officiel, ses troupes commençaient à envahir le territoire de la république.

De concert avec Félix Potocki, Branicki et Severin Rzewuski, l'impératrice avait arrêté le plan

Confédération de Targowitz.

qui devait amener le renversement de la constitution du 3 mai. Pour le mettre à exécution, ces trois personnages se rendirent de Pétersbourg à Targowitz, dans l'Ukraine polonaise, et là, ils signèrent (14 mai) une confédération (1).

Par le texte de cet acte, ils protestaient contre la constitution du 3 mai, et spécialement contre l'hérédité de la couronne et l'extension des droits du roi, la diminution de ceux de l'ordre équestre, et aussi contre la diète, qui, en prolongeant ses séances au-delà du terme fixé par les lois, semblait vouloir se rendre perpétuelle. Ils affirmaient n'agir que pour la défense de l'antique liberté et du gouvernement républicain, se prononçaient contre toute cession d'une portion quelconque du territoire, et finissaient en réclamant l'assistance de la Russie pour secouer le joug imposé à leur patrie. Potocki fut déclaré maréchal de la confédération.

Les signataires comptaient surtout, pour avoir des adhésions, sur les propriétaires de bénéfices mécontents de la mise en vente des starosties, et sur les nobles non propriétaires exclus du droit de suffrage par la constitution du 3 mai ; mais le sénateur Czer-

(1) Ferrand, dans son *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, affirme que les trois Polonais se trouvaient encore à Pétersbourg, Potocki le 7 mai, Branicki et Rzewuski le 10 mai, et que par conséquent il leur a été matériellement impossible d'être à Targowitz le 14; d'où il conclut que l'acte de confédération a été postdaté, mais qu'il a été réellement rédigé et signé à Pétersbourg.

wertinski et neuf autres nobles seulement donnèrent d'abord leur adhésion.

Manif rus

Quatre jours après la consommation de cet acte antipatriotique, le ministre de Russie publiait une déclaration justificative de l'intervention armée des Russes en Pologne. Dans cette pièce, la czarine commençait par reprocher à la diète de s'être confédérée, puis prorogée; les exemples ne manquaient pas cependant dans l'histoire de la république pour légitimer ces deux mesures. Passant au véritable grief, elle faisait également un crime à cette assemblée d'avoir, le 3 mai, renversé de fond en comble l'édifice du gouvernement « à l'ombre « duquel la république avait fleuri et prospéré pen- « dant des siècles. » Puis cette princesse, qui entendait bien transmettre sa couronne à ses descendants, déclamait violemment contre l'abolition de l'élection des rois. Elle mettait ensuite en avant des offenses qu'elle avait eu soin de dissimuler jusqu'alors, et elle remontait haut dans ses plaintes: le refus fait par la diète de laisser les troupes russes emprunter le territoire de la république pendant la guerre avec la Turquie; les vexations exercées contre les dissidents, ce prétexte perpétuel allégué par l'ambition moscovite; les injures prodiguées à la Russie et à la czarine dans les séances de la diète; enfin le traité d'alliance conclu avec la Porte, pendant qu'elle combattait la Russie: tels étaient les faits qui, au dire de

Catherine, expliquaient son ressentiment. Désireuse de ménager Frédéric-Guillaume, elle se gardait bien de parler du traité conclu deux ans auparavant avec la Prusse, qui cependant l'avait menacée d'un vrai péril. En terminant, l'impératrice exprimait l'espoir de voir réparer toutes ces injures par l'assemblée d'une nouvelle diète « plus fidèle aux mandats de ses « commettants et aux lois cardinales et immuables « de l'État. » En conséquence, elle était disposée « à « aider de ses forces les citoyens qui avaient formé « une confédération légitime, comme seul remède « efficace aux maux que la confédération illégale, « usurpatrice, de Varsovie avait causés à la nation. » Enfin, avec le ton altier d'un maître qui parle à ses sujets, elle se disait prête à pardonner aux Polonais, à la condition qu'ils révoqueraient le serment qui les liait à la nouvelle constitution, et elle les engageait « à mettre leur confiance dans la grandeur « d'âme et le désintéressement qui dirigeait toutes « ses démarches. »

A la réception de cette pièce, où il est difficile de dire qui l'emporte de l'insolence ou de l'hypocrisie, la diète réclama de la Prusse le secours qu'aux termes du traité de 1790, elle devait à la Pologne dans le cas où la république serait attaquée. Lucchesini, sans attendre des instructions, s'en référa à sa note du 4 mai et aux déclarations verbales qui l'avaient accompagnée. Il osait terminer sa réponse

en disant que ses derniers actes « étaient en harmonie avec toutes les déclarations officielles entendues de sa bouche depuis son retour à Varsovie, « et depuis la constitution du 3 mai, et qu'elles « étaient une nouvelle preuve de la loyauté du roi de « Prusse, qui ne voulait pas que, dans des circonstances critiques, la nation polonaise pût être en « doute sur les mesures qu'elle avait à prendre, et « sur les craintes qu'elle pouvait avoir. » On ne pouvait couvrir par un mensonge plus impudent un plus lâche abandon.

Le dernier voile était tombé, et il eût fallu être aveugle pour ne pas voir que la Pologne n'avait à compter que sur elle-même. La diète ne s'y trompa pas, et ne songea plus qu'à assurer la défense nationale. Elle décida (20 mai) que tous les dommages supportés par les particuliers pendant la guerre donneraient lieu à une indemnité, payée au retour de la paix « par une contribution fraternelle « de toute la nation. » Elle posait ainsi un principe digne d'être adopté par les nations civilisées, mais qui jusqu'ici n'a jamais été appliqué. Par le même décret, elle renouvelait les dispositions prises déjà contre les Polonais qui protesteraient contre la constitution, et ordonnait qu'aussitôt la guerre commencée, le séquestre serait mis sur leurs biens. Enfin elle augmentait les pouvoirs du roi, en l'autorisant à diriger absolument les opérations de la

campagne, et à prendre toutes les mesures qui pourraient en assurer le succès.

Pour ne pas entraver la dictature de Stanislas-Auguste, la Diète vota (29 mai) que ses séances seraient suspendues, sauf à les reprendre si les circonstances l'exigeaient. Cette détermination n'avait pas été adoptée sans opposition; quelques nonces, avec une prévoyance trop justifiée par l'événement, avaient soutenu que l'assemblée ne devait s'en remettre qu'à elle-même du maintien de son œuvre : mais le roi venait de renouveler l'engagement solennel de défendre la constitution au péril de sa vie; il avait promis de prendre le commandement de l'armée, et la majorité jugea qu'il était utile de concentrer l'action en une main unique. Un grand nombre de nonces d'ailleurs devaient aller combattre, et ceux qui ne prendraient pas les armes rendraient d'aussi grands services en réchauffant l'esprit public dans leur palatinats respectifs. Ces raisons déterminèrent la diète, et elles eussent été bonnes avec un autre roi que Stanislas-Auguste; mais le trône était occupé par un homme d'un faible caractère, et sur qui Catherine exerçait depuis longtemps un ascendant fascinateur; les suites ne pouvaient manquer d'être déplorables.

Guerre entre les Polonais et les Russes.

Cependant les hostilités commençaient. Deux armées russes avaient franchi les frontières de la république : la première, composée de troupes qui re-

venaient de la guerre contre les Turcs et commandée par le général Kochowski, ne comptait pas moins de 70,000 hommes ; elle envahit l'Ukraine. La seconde, formée des corps qui avaient combattu naguère les Suédois en Finlande, et forte de 20,000 hommes seulement, entra dans la Lithuanie polonaise par la Russie Blanche, sous les ordres du général Kreczetnikoff (1).

Les Polonais s'étaient flattés de pouvoir opposer 50,000 hommes aux Russes, mais la réalité, comme il arrive ordinairement en pareil cas, ne répondit pas aux espérances qu'avaient fait concevoir les états dressés sur le papier. La principale armée n'atteignit pas le chiffre de 20,000 combattants (2); elle avait pour chef le neveu du roi, Joseph Poniatowski, celui-là même que sa mort glorieuse à Leipzig a rendu si populaire en France. En arrière, se rassemblaient des renforts qu'on espérait porter à 12,000 soldats. En Lithuanie 8,000 hommes seulement (3), com-

(1) Ces chiffres sont ceux donnés par Ferrand. L'*Histoire de la révolution polonaise de* 1794, *écrite par un témoin oculaire*, ami ardent de la Pologne (probablement Joseph Zaïonczek), porte l'armée de l'Ukraine à 90,000 hommes, et celle de Lithuanie à 30,000. Michel Oginski, dans ses mémoires, évalue les forces russes à 80,000 soldats réguliers et à 20,000 Cosaques. Il concorde ainsi avec Ferrand. M. de Sybel porte l'armée d'Ukraine à 64,000 hommes, et celle de Lithuanie à 32,000.

(2) Chiffre donné par Jomini.

(3) C'est le chiffre donné par Ferrand ; le témoin oculaire dit 14,000, et Jomini 15,000.

mandés par un prince de Würtemberg, général au service de la Pologne, devaient s'opposer aux Russes; enfin un corps de 6,000 hommes, sous le général Biszewski, était établi dans Varsovie. Le total de ces quatre corps n'atteignait pas les 50,000 combattants, qui devaient être réunis, et, effectivement, 30 à 35,000 Polonais au plus prirent part à la campagne. Les patriotes espéraient que des levées nouvelles allaient se faire facilement, et que des corps francs se formeraient; mais la vérité est que, dès le début, les Russes étaient près de trois contre un.

Dans ces conditions, Joseph Poniatowski ne pouvait arrêter l'ennemi; il dut se borner à défendre le terrain pied à pied, et le mois de juin s'écoula tout entier pendant le temps qu'il mit à évacuer la Volhynie, et à se retirer derrière le Bug (1). Il avait essayé de se maintenir autour de Polone, place où étaient réunis des approvisionnements; mais il fallut évacuer cette ville, et la retraite aurait pu se changer en désastre sans l'habileté d'un lieutenant de Poniatowski, de Kosciusko, qui avait acquis l'expérience de la guerre en combattant en Amérique comme aide de camp de Washington. A Zélince, les Polonais résistèrent très-heureusement aux Russes, qui les poussaient trop vivement, et, dans les premiers jours de juillet, ils purent s'établir derrière le Bug.

(1) Il ne faut pas confondre le Bug, affluent de la Vistule, avec le Bog, affluent du Dniester.

A ce moment, leur armée, grossie par quelques renforts comptait environ 23,000 hommes.

En Lithuanie, il avait fallu également céder au nombre. Le prince de Wurtemberg, dominé par la crainte de déplaire à la cour de Berlin, se démit du commandement: son successeur, Judicki, s'était fait battre aux environs de Mir. Il fut remplacé par Michel Zabiello, qui ne put que se retirer derrière le bas Bug, tandis que Poniatowski se préparait à défendre la partie supérieure du cours de cette rivière.

Stanislas-Auguste négocie avec diverses puissances.

Pendant que l'armée polonaise remplissait honorablement son devoir, le roi Stanislas-Auguste était loin de tenir les promesses faites par lui à la diète. Résister à Catherine était au-dessus de ses forces : il avait connu trop intimement cette femme altière pour ne pas trembler à la pensée de lui déplaire, et son âme timide subissait encore après trente ans l'ascendant de son ancienne maîtresse. C'est là l'explication vraie de sa conduite incertaine, et ce serait se tromper que d'y voir une trahison préméditée, qui ne pouvait être pour lui d'aucun profit. Au lieu donc de se mettre à la tête de l'armée pour vaincre ou mourir avec elle, et d'électriser la nation par son exemple, il essaya d'atténuer par des négociations impuissantes une situation qui n'avait de remèdes que dans l'emploi des moyens désespérés.

Dès que la diète (31 mai) se fut séparée, le

roi se hâta d'envoyer à Vienne le prince Adam Czartoriski, à Berlin Ignace Potocki, à Dresde l'abbé Piatoli, pour réclamer le secours des puissances qu'il pouvait croire encore amies. Mais, à Dresde, l'électeur intimidé ne voulait pas se compromettre. A Vienne, depuis le moment où la guerre avec la France avait éclaté, le jeune François avait abandonné, à l'égard de la Pologne, la politique protectrice de son père. Le cabinet autrichien comprenait qu'engagé dans une lutte redoutable, il n'était pas en état d'empêcher un nouveau partage de la république, et, puisqu'il était inévitable, encore fallait-il en tirer profit. C'était le raisonnement fait vingt ans plus tôt par Marie-Thérèse, et, dans de semblables dispositions, la cour impériale devait se montrer sourde aux instances de la malheureuse Pologne.

Traité l'alliance entre a Prusse la Russie.

Quant à la Prusse, elle était d'accord avec la Russie sur la nécessité d'anéantir la constitution du 3 mai. Ces deux cours, en ce moment même, renouvelaient le traité d'alliance de 1764 (1), en vertu duquel elles s'étaient garanti l'une à l'autre leurs

(1) Martens, dans son *Cours diplomatique*, indique ainsi ce traité à la date du 26 mai 1792 : Renouvellement du traité d'alliance de 1764 entre la Russie et la Prusse pour huit années. M. de Sybel, il est vrai, reporte la conclusion définitive de la nouvelle convention au 7 août 1791, mais dit que les articles en étaient arrêtés dès la fin de juin. Ni Martens ni M. de Sybel ne donnent le texte même du traité.

possessions, et s'étaient engagées, en cas de guerre, à se fournir réciproquement un secours de 10,000 fantassins et de 2,000 cavaliers qui pourrait être augmenté, au besoin, jusqu'à concurrence de toutes leurs forces. La nouvelle convention était en apparence aussi bien dirigée contre la France que contre la Pologne ; mais ce qui lui donnait un caractère particulièrement hostile à cette dernière puissance, c'était la vigueur qu'elle rendait à un article secret de l'ancien traité ainsi conçu : Les deux alliés non-seulement ne permettront « à qui que ce soit de dé-« pouiller la république de Pologne de son droit de « libre élection, de rendre le royaume héréditaire, « ou de s'y rendre absolu, mais encore préviendront « et anéantiront par tous les moyens possibles, et « d'un commun accord, les vues et les desseins qui « pourraient tendre à ce but, aussitôt qu'on les au-« raient découverts, et auront, en cas de besoin, re-« cours à la force des armes pour garantir la répu-« blique du renversement de sa constitution et de « ses lois fondamentales. »

Un article secret du nouveau traité se rapportait à la Courlande. Ce duché, vassal de la Pologne, passait par une crise analogue à celle que subissait la république. En 1791, le duc avait cherché à augmenter son pouvoir, et il avait rencontré l'opposition du parti russe. Frédéric-Guillaume et Catherine tombèrent d'accord pour rétablir l'an-

cienne constitution aussi bien à Mittau qu'à Varsovie.

C'est dans ces circonstances que Potocki apportait à Berlin la lettre par laquelle Stanislas-Auguste demandait au roi de Prusse s'il entendait remplir les conditions que lui imposait le traité d'alliance de 1790. La réponse de Frédéric-Guillaume atteignit les bornes extrêmes de l'impudence.

« Après tout ce qui s'est passé depuis un an, » disait-il, « il était aisé de prévoir les embarras dans « lesquels la Pologne se trouve aujourd'hui engagée. « Dans plus d'une occasion, le marquis de Lucchesini « a été chargé de manifester de justes appréhensions « à ce sujet. Dès le moment où le rétablissement de « la tranquillité générale (1) m'a permis de m'expli- « quer, et aussitôt que l'impératrice de Russie a laissé « entrevoir une opposition contre la révolution du « 3 mai, ma façon de penser et le langage de mon « ministre n'ont jamais varié. En regardant d'un « œil tranquille la nouvelle constitution que le pays « s'est donnée à mon insu et sans ma concurrence, « je n'ai jamais songé à la soutenir et à la protéger; « j'ai prédit au contraire que les mesures menaçantes « et les préparatifs de guerre provoqueraient infailli- « blement le ressentiment de l'impératrice, et attire- « raient à la Pologne les maux qu'on prétendait évi-

(1) Allusion aux traités de Sistowa et de Jassy.

« ter. L'événement a justifié ces apparences... L'état
« des choses ayant complétement changé depuis l'al-
« liance que j'ai contractée avec la république, et les
« conjonctures présentes amenées par la constitution
« du 3 mai n'étant point applicables aux engage-
« ments qui s'y trouvent stipulés, il ne tient pas à
« moi de déférer à l'attente du roi de Pologne, si le
« parti patriotique persiste à vouloir soutenir son
« ouvrage ; mais si, en revenant sur ses pas, il consi-
« dérait les difficultés qui s'élèvent de tous côtés,
« je serais tout prêt à me concerter avec l'impéra-
« trice, et à m'entendre en même temps avec la
« cour de Vienne pour convenir des mesures
« capables de rendre à la Pologne sa tranquillité. »

Quand on se souvient que, moins de trois ans auparavant, Frédéric-Guillaume avait mis pour condition à la conclusion du traité d'alliance l'établissement d'une constitution, et qu'il avait complimenté la diète après les événements du 3 mai, on reste confondu du sang-froid avec lequel un prince osait nier des faits authentiques, et changer, sans préparation ni prétexte avouable, la ligne politique qu'il avait publiquement adoptée.

Stanislas-Auguste négocie ave la czarine.

Dès lors, Stanislas-Auguste n'eut plus qu'une pensée, désarmer la czarine, en n'opposant pas à sa volonté une trop grande résistance. Il savait que, dans la constitution du 3 mai, ce qui avait surtout choqué l'impératrice, c'était la désignation de la

princesse de Saxe comme héritière de la couronne de Pologne. Il écrivit donc à Catherine, dès le 22 juin, pour lui demander de conclure un armistice, et lui proposer de faire élire par la diète, comme futur roi, le second des petits-fils de cette princesse, le grand-duc Constantin.

L'impératice répondit sans retard (2 juillet) qu'elle entendait rendre à la république son ancienne forme de gouvernement, renversée violemment par la révolution du 3 mai, au mépris des lois les plus sacrées, et notamment des *pacta conventa* (1), et que c'était seulement en accédant à la confédération de Targowitz que Stanislas-Auguste pourrait se flatter « qu'elle « continuerait à se nommer sa sœur et sa voisine « amicale. »

Une note du vice-chancelier Ostermann précisa encore plus nettement sur quel terrain le cabinet de Pétersbourg entendait se placer. Elle déclarait qu'il n'existait pas à Varsovie de gouvernement légitime, et qu'il ne pouvait par conséquent être question en ce moment d'alliance ni de traité de commerce ; que, d'ailleurs, la Russie n'était pas en guerre avec la Pologne, mais qu'au contraire elle était l'alliée de la vraie république, de la confédération de Targowitz, contre l'ennemi intérieur.

Le roi, à la réception de ces pièces, fut con-

(1) Nom donné aux conditions imposées aux rois de Pologne, et signées par eux, au moment de leur élection.

vaincu de la vanité de la résistance, et dès lors son parti fut pris d'accéder à la confédération de Targowitz.

Cependant, à mesure que les Russes avançaient, Félix Potocki, à leur suite, formait des confédérations particulières destinées à adhérer à la confédération générale. Malgré ses efforts pour faire des recrues, surtout parmi les nobles non propriétaires, il trouvait peu de concours; mais il suffisait d'un petit nombre de signataires pour sauver les apparences, et Potocki s'autorisait de quelques rares partisans pour agir en maître; il proclamait illégale et sans pouvoir la diète qui venait de siéger, et déclarait que les emprunts faits par elle étaient nuls, et ne seraient pas remboursés. En Lithuanie, les deux Kossakowski réunissaient à Vilna une quarantaine d'individus, et leur faisaient apposer leurs noms au bas de l'acte de confédération du grand-duché. Alexandre Sapieha (1) en était nommé maréchal, et Siméon Kossakowski grand général.

A peu près en même temps, l'armée polonaise éprouvait un échec qui, pour être glorieux, n'en rendait pas moins impossible une plus longue défense de la ligne du Bug. Les Russes avaient essayé de la

(1) Deux Sapieha jouèrent un rôle dans les événements de cette époque : l'un, Casimir, maréchal de la diète de 1788 pour la Lithuanie et patriote zélé, l'autre, Alexandre, appartenant au parti opposé.

forcer à Dubienka, point où la rivière, quittant la partie de la Pologne devenue la propriété de l'empereur, entrait sur le territoire de la république. Là, Kosciusko commandait l'extrême gauche des Polonais. Sa résistance fut d'abord heureuse; mais les Russes n'ayant pas reculé devant l'extrémité de violer la frontière autrichienne, tournèrent leurs adversaires. Kosciusko, contraint alors à la retraite, l'opéra glorieusement et repoussa les attaques des assaillants qui éprouvèrent des pertes sensibles (1er juillet). Néanmoins, le Bug était franchi, et il ne restait plus aux Polonais d'autre ligne de défense que la Vistule.

Stanislas-Auguste accède à la confédération de Targowitz.

Intimidé par le langage de Catherine autant que par les progrès des Moscovites, Stanislas-Auguste prit le parti de tenir un conseil, où il exposerait son projet de ne pas prolonger une résistance inutile, et d'adhérer à la confédération de Targovitz. Les ministres, les deux maréchaux de la diète, les deux frères du roi, en tout treize personnes, assistèrent à cette réunion. En vain Stanislas Malachowski, Ignace Potocki, Kolontay, exposèrent-ils l'ignominie de céder à la prépotence russe; en vain firent-ils valoir les moyens de défense qui restaient encore, puisque l'armée n'avait pas éprouvé d'échec sérieux et était intacte ; en vain montrèrent-ils un nouveau partage comme la suite inévitable d'une lâche condescendance; en vain rappelèrent-ils que la diète n'avait confié des pouvoirs extraordinaires au roi

qu'en vue de la défense nationale, et que ce serait une infâme trahison que de traiter sans son autorisation. Ces raisons irréfutables échouèrent devant la terreur qu'inspirait la czarine : sept voix contre six se prononcèrent pour que l'adhésion fût donnée, et Stanislas-Auguste, en la signant (23 juillet), mit le dernier sceau à sa honte.

A la nouvelle de cette déplorable lâcheté, une consternation profonde se répandit dans Varsovie ; l'armée qui était réunie sous Lublin, et qui s'attendait à livrer prochainement bataille, reçut avec des frémissements de rage l'ordre d'agir désormais de concert avec les troupes russes. Dans l'état-major de Joseph Poniatowski, on forma le projet d'enlever le roi et de continuer la guerre ; un officier fut envoyé à Stanislas-Auguste pour lui faire connaître ce hardi dessein. Le prince n'était pas de tempérament à se lancer dans une entreprise aussi téméraire, et il refusa de s'y prêter. L'armée n'eut plus qu'à obéir : elle fut disséminée dans les diverses parties du royaume; mais un certain nombre de généraux et d'officiers, et parmi eux Joseph Poniatowski, Kosciusko, Zabiello, Zaïonczek, brisèrent leur épée, et quittèrent le service.

Cependant les maréchaux de la diète, Stanislas Malachowski et Casimir Sapieha, avaient réuni quelques nonces qui se trouvaient encore à Varsovie, et ces défenseurs dévoués de la cause nationale s'étaient

donné parole de rester fidèles à leur parti, de ne pas quitter le sol natal, et d'y attendre pacifiquement des temps meilleurs. Les maréchaux signèrent deux protestations à peu près semblables (25-27 juillet) : ils y déclaraient que les confédérés de Targovitz n'avaient réussi qu'à l'aide de l'étranger ; que la conséquence de leur entreprise serait l'anarchie, la dépendance et la perte de la patrie : ils affirmaient, en finissant, qu'à leurs yeux la diète confédérée de 1788 n'était pas terminée, mais seulement ajournée, et qu'elle conservait ses droits, tels qu'ils avaient été reconnus et approuvés par la nation.

Cette protestation fut pour le moment le dernier acte du parti national, et pendant quelque temps le champ fut laissé libre à la Russie, et à ses créatures, les confédérés de Targovitz.

Les confédérés de Targowitz gouvernent.

Ceux-ci donnèrent de suite cours à leurs passions. Ils forcèrent le roi à retirer la simple accession à la confédération souscrite par lui le 23 juillet, qu'ils ne trouvaient pas assez significative, et à en signer une nouvelle (25 août), où était formellement condamnée la conduite des novateurs insensés « qui avaient voulu « renverser les lois fondamentales de la république, « et lui donner une constitution monarchico-démocra- « tique. » Ils fixèrent un délai passé lequel nul ne serait plus admis à entrer dans la confédération, et cet acte dut être accompli suivant une formule invariable qui excluait toute réserve. Ils s'appliquèrent

ensuite à anéantir les mesures financières, militaires, judiciaires et administratives qu'avait prises la dernière diète dans le but d'assurer l'œuvre de salut entreprise par elle. Ils supprimèrent la taxe extraordinaire de guerre, suspendirent l'emprunt voté. L'armée, rappelée d'abord sur la Vistule et dans la basse Pologne, fut ensuite dispersée en détachements qu'entourèrent des corps russes plus considérables, puis, sous prétexte de la réduire à un chiffre proportionné aux ressources de l'État, on procéda au licenciement des corps les plus connus pour leur patriotisme. Une commission portant le nom de Généralité, et composée d'hommes sûrs, dut désormais exercer le pouvoir. Établie d'abord (11 septembre) à Brzesc, point intermédiaire entre la Pologne et la Lithuanie, elle se transporta un peu plus tard (25 octobre) à Grodno, en Lithuanie même, sur l'ordre exprès de Catherine, qui ne voulait pas lui permettre de s'établir à Varsovie, où elle craignait que l'influence prussienne ne pût s'exercer trop puissamment sur les confédérés.

Les actes de cette espèce de ministère répondirent à son origine ; il priva les villes et la bourgeoisie des droits qui leur avaient été reconnus, mit à néant le pouvoir donné à des commissions par la constitution de 1791, destitua les fonctionnaires nommés par la dernière diète, substitua aux tribunaux ordinaires les tribunaux de la confédération compo-

sés des créatures de la Généralité qui se réserva le droit d'appel; enfin, pour effacer toute trace d'une des dispositions les plus sages de la constitution du 3 mai, de celle qui avait complétement assimilé la Pologne à la Lithuanie, on fit revivre l'ancienne division entre le royaume et le grand-duché, sous le prétexte de réparer la violence du pacte qui unissait les deux États et de « rétablir l'union à laquelle la « diète avait porté atteinte. » Le procès fait au maréchal de la diète de 1773, Poninski, pendant la dernière diète, fut revisé, et cet instrument complaisant de la politique russe rentra en possession de ses titres et de ses dignités. Il était en même temps question de poursuivre les personnages les plus éminents du parti patriotique, Stanislas Malachowski, Ignace Potocki, Kolontay; mais le cri public fut tel, qu'il fallut renoncer à ce honteux projet. Enfin les vainqueurs, non contents de persécuter les hommes de 1791, ajoutèrent l'injure aux mauvais traitements, et privèrent les militaires qui avaient obtenu des décorations, dans la dernière guerre, du droit de les porter. Après tant de coups portés à ses adversaires, la Généralité couronna son œuvre en envoyant à Catherine une députation conduite par Branicki, pour la remercier dans les termes les plus humbles et les plus bassement flatteurs de son intervention en Pologne, et solliciter la conclusion d'un traité d'alliance.

Mais, pour la czarine, avoir rétabli la constitution anarchique de la vieille Pologne, ce n'était pas un but atteint. Un prochain avenir allait détromper ceux des confédérés qui avaient naïvement cru qu'en dépensant ses soldats et ses trésors, Catherine n'avait eu d'autre but que la satisfaction de leur ambition.

---

# CHAPITRE VII.

SOMMAIRE. — Confiance des émigrés. — Plan de campagne des coalisés. — Force des émigrés. — Efforts de l'Autriche et de la Prusse pour former une coalition générale. — Attitude des différentes puissances européennes. — Manifestes autrichien et prussien. — Mission de Mallet du Pan. — Manifeste du duc de Brunswick. — Négociations entre la Prusse et l'Autriche relatives à un nouveau partage de la Pologne.

(MAI — JUILLET 1792.)

Confiance des émigrés.

Au moment où Catherine triomphait si promptement de la Pologne, et rangeait de nouveau Stanislas-Auguste à l'état d'un humble vassal, l'allié de la czarine, Frédéric-Guillaume, se préparait à l'imiter en France, et se flattait d'acquérir à bon compte le titre de restaurateur de l'ordre en Europe. Les choses n'allaient pas se passer pour lui avec cette simplicité; mais, en attendant les leçons de l'expérience, les illusions du roi de Prusse étaient extrêmes, entretenues qu'elles étaient par les émigrés français. Ceux-ci ne doutaient pas d'un prompt succès. Après

l'événement, une pareille assurance a de quoi confondre. Que, dans les salons ouverts à Bruxelles, à Mayence, à Aix-la-Chapelle, par de grandes dames échappées de la cour de Versailles, on plaisantât sur ce ramassis de tailleurs et de cordonniers qui prétendaient tenir tête à une armée de gentilshommes, cela s'explique. On comprend également les bravades de jeunes officiers ardents à prendre la revanche des affronts qu'ils avaient endurés, et il n'y a guère d'armées où on ne méprise injustement ses ennemis. Mais, ce qui paraît plus singulier, c'est que des visions aussi éloignées de la vérité aient été partagées par les personnages considérables qui abondaient dans le camp royaliste.

Aux yeux des générations nouvelles, les hommes de Coblentz apparaissent comme incapables; on les voit toujours tels qu'on les a connus plus tard, vieux, pauvres, vaincus, et ce ne sont pas là des conditions favorables pour être jugés par ses semblables. Mais, en 1792, l'émigration était brillante; elle avait à sa tête les chefs les plus renommés de l'armée française, et les trois seuls généraux qui, pendant la guerre de Sept ans, eussent maintenu l'honneur de nos armes : les maréchaux de Broglie et de Castries, et le prince de Condé. Le premier, le vainqueur de Sondershausen, de Berghen et de Corbach, était, sans contredit, le plus glorieux de nos soldats ; le second, illustré par le

souvenir de Clostercamp, unissait à des talents militaires réels des opinions relativement modérées, comme il convenait à un ancien collègue et à un ami de M. Necker. Le prince de Condé comptait aussi dans sa carrière quelques journées heureuses. Enfin, si on pouvait reprocher à ces personnages considérables d'être affaiblis par les années, il n'en était pas de même de Bouillé, encore dans la pleine vigueur de l'âge, et à qui, si une guerre européenne eût éclaté avant la crise de 1789, le commandement eût été décerné d'une voix unanime; mêlé d'ailleurs aux premiers événements de la révolution, il avait montré dans des circonstances difficiles une grande fermeté et une vraie prudence.

Comment donc des hommes pareils pouvaient-ils s'aveugler aussi complétement sur la résistance qu'ils allaient rencontrer ? L'explication est facile : ils ne comprenaient pas la force du mouvement qui se produisait sous leurs yeux ; ils ne se rendaient pas compte de la puissance des idées dont la révolution allait introduire l'application dans les sociétés modernes, et ils ne voyaient dans les derniers événements qu'une insurrection ordinaire avec son cortége accoutumé de désordres et de violences. Dans leur orgueil de soldats, ils croyaient, comme le croient les militaires de tous les temps, que des forces disciplinées viendraient facilement à bout de levées en masse et de cohues de volontaires. Les

événements qui s'étaient passés en Pologne lors de la confédération de Barr, et plus récemment en Hollande, puis en Belgique, étaient des exemples qui paraissaient sans réplique. Les désastres de Tournay et de Quiévrain n'avaient semblé que la confirmation de leur opinion.

Tandis que ces échauffourées rehaussaient les espérances des royalistes, elles augmentaient le désordre dans l'armée française. Le sort du malheureux Théobald Dillon était bien fait pour porter le découragement parmi les officiers de l'ancienne armée qui restaient encore sous les drapeaux : aussi bon nombre d'entre eux émigraient-ils, tandis que d'autres plus prudents se contentaient de se retirer dans leurs foyers. Les recrues recommençaient donc à affluer au camp des princes. On y vit même arriver, fait digne d'être cité parmi les singularités de l'esprit humain, quelques-uns des sous-officiers qui avaient reçu l'épaulette depuis 1789, comme s'ils n'avaient cru devenir les égaux des chefs de l'ancienne armée qu'en recevant la consécration de leur camaraderie. Certains corps recrutés presque entièrement par des étrangers, le régiment Royal-allemand, célèbre pour avoir chargé le peuple, sous les ordres du prince de Lambesc, la veille de la prise de la Bastille, et escorté Bouillé lors de la fuite de Varennes, les hussards de Saxe, et une partie des hussards de Berchiny, allèrent se joindre à l'émigration. Un es-

cadron de Dauphin-cavalerie, composé de Français, franchit tout entier la frontière. Enfin, preuve manifeste du degré auquel le sentiment de l'honneur militaire était altéré par les passions politiques chez certains royalistes, presque tous les officiers du régiment qui avaient porté le nom de Royal-suédois passèrent à l'ennemi, la nuit qui précéda le commencement des hostilités et la marche en avant de La Fayette sur Namur.

Plan de campagne des coalisés.

Ces faits étaient présentés comme la preuve de l'état de désorganisation où était tombée l'armée française, et Frédéric-Guillaume, en commençant la guerre, ne doutait pas que des troupes sans bons officiers et des gardes nationaux indisciplinés ne fussent dissipés presque sans coup férir, par les soldats du grand Frédéric, si même elles osaient attendre le choc de pareils adversaires. Dès le mois de février, le duc de Brunswick, désigné comme généralissime, avait envoyé un premier plan de campagne. A la nouvelle de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche, un conseil extraordinaire avait été tenu à Potsdam en présence du général autrichien Hohenlohe-Kirchberg. Le plan de campagne y fut arrêté. On décida que 42,000 Prussiens (1), 6,000 Hessois et 23,000 Autrichiens passeraient la frontière vers Longwy, s'em-

(1) Ces chiffres sont ceux qne donne M. de Sybel.

pareraient de cette place et de Verdun ; sur les bords de la Meuse, 40,000 Autrichiens, venant de Belgique, rejoindraient l'armée d'invasion qui alors atteindrait plus de 100,000 hommes, et agirait suivant les circonstances. Pendant ce temps, deux corps autrichiens, l'un de 16,000 hommes, l'autre de 27,000, couvriraient, le premier la Belgique, le second le pays entre Rhin et Moselle et la rive droite du Rhin. On n'espérait pas pouvoir commencer les opérations avant la fin de juillet.

Le roi se rendit ensuite à Magdebourg, où, après avoir passé une grande revue des troupes prussiennes en marche vers le Rhin, il eut une conférence avec le duc de Brunswik et M. de Bouillé. Le général émigré joua le triste rôle de montrer à l'étranger les avenues de son pays, et nul malheureusement n'était plus en état de les faire connaître, car il venait de commander pendant plusieurs années sur toute notre frontière du Nord-Est. Il confirma que le point le plus faible était celui que couvraient les trois places de Longwy, Verdun et Sedan; ces villes, dont les fortifications étaient en très-mauvais état, devaient facilement tomber, et, après leur prise, la route de Paris par Réthel et Reims s'ouvrait sans obstacle devant les coalisés. Si l'exécution de ce plan rencontrait des difficultés, on s'emparerait sans grands efforts de Mézières et de Montmédy, et on pourrait prendre ses quartiers d'hiver, le front

et la droite couverts par la Meuse, la gauche par la Chiers et les deux places de Montmédy et de Longwy, avec la formidable forteresse de Luxembourg derrière soi comme base d'opération. Bouillé indiqua aussi la haute Alsace comme un point faible, mais le conseil s'en tint au plan primitif, et décida que le gros des forces alliées entrerait en Champagne, et qu'on ne laisserait sur le haut Rhin et en Belgique que des corps d'observation.

Forces des émigrés.

On discuta ensuite le rôle destiné aux émigrés pendant la campagne. Leur dispersion au mois de janvier avait été fort incomplète, et, dès que la guerre avait été certaine, ils s'étaient vite réorganisés. Les princes s'étaient procuré, par différents moyens, des sommes suffisantes pour payer leurs adhérents, et leur principale ressource avait été les subsides que leur avaient accordés les puissances étrangères. Catherine II surtout s'était montrée empressée de cacher par un sacrifice d'argent peu considérable sa ferme intention de ne pas compromettre, dans une entreprise d'une issue douteuse et sans profit, le corps d'armée qu'elle faisait mine de mettre à la disposition des princes. Elle avait donc avancé 500,000 roubles, (environ 1,800,000 livres); le roi de Prusse s'était mis à découvert d'une somme égale, et de plus, comme l'Autriche promettait de se porter caution d'un emprunt de 2 millions de livres, il en avait prêté 500,000 sur cette garantie; le roi de Naples

avait envoyé 700,000 livres, et annonçait qu'il fournirait en tout 1,260,000 livres ; enfin l'Espagne donnait l'assurance qu'elle garantirait un emprunt de 1,500,000 livres (1).

L'armée émigrée se divisait en corps exclusivement recrutés par des volontaires et en troupes soldées.

Les corps de volontaires étaient : les compagnies de la maison du roi réorganisées; l'infanterie et la cavalerie nobles, dont les compagnies étaient formées, les unes d'officiers appartenant au même régiment, les autres de gentilshommes originaires de la même province ; enfin, les chevaliers de la couronne. Dans ce dernier corps on admettait exclusivement les hommes de la haute bourgeoisie, *du haut tiers*, comme s'exprimait le règlement, à qui l'entrée des corps nobles était rigoureusement interdite, car l'émigration, avec une vanité qui n'avait d'égale que son inintelligence du temps, tenait à perpétuer ces démarcations qui, en blessant cruellement tant d'a-

(1) Ces détails sont tirés d'une lettre inédite des princes à Catherine II, en date de mai 1792, que M. Feuillet de Conches a bien voulu me communiquer, et qui figurera dans les derniers volumes de son importante publication. Une dépêche de lord Malmesbury, écrite au mois de juillet suivant, donne des chiffres peu différents; la czarine et le roi de Prusse auraient fourni chacun 2 millions de livres, l'Espagne 1,500,000, l'Autriche un million, et promis un autre million, Naples 500,000 livres, et promis 700,000 livres.

mours-propres, avaient fait des ennemis si nombreux et si acharnés à l'ancien régime.

Les troupes soldées se composaient des régiments levés en Allemagne par les princes (légion de Mirabeau, régiments de Hohenlohe, de Rohan), et des cadres des corps de l'armée française (régiments d'infanterie irlandaise de Berwick, de Walsh et de Dillon, régiments de grosse cavalerie Royal-allemand et Dauphin, hussards de Saxe et de Berchiny) qui avaient fourni une quantité suffisante de soldats transfuges. Là s'étaient réunis un certain nombre de ces soldats, originaires de tous pays, qu'on rencontrait alors dans les diverses armées européennes, et qui, sans souci de leur patrie, passaient indifféremment d'un service à l'autre, suivant leurs intérêts ou leur caprice.

Il fallait décider le rôle que joueraient les émigrés; ils étaient assez nombreux pour influer sur le résultat de la campagne, et quelques-uns de leurs corps composés d'hommes d'élite, la cavalerie noble en particulier, pouvaient, dans un jour de bataille, être d'un précieux secours.

Deux avis contraires étaient ouverts depuis longtemps, l'un par les princes, l'autre par M. de Breteuil, conformément aux instructions reçues de Louis XVI. Les hommes de Coblentz, aveuglés par l'importance qu'ils se croyaient, demandaient à être chargés du premier rôle, et soutenaient qu'ils étaient, mieux que personne, en mesure d'opérer la contre-

révolution. Le cabinet de Vienne tenait pour une politique tout opposée, et faisait peu de fond sur leur concours. Partageant les vues que Marie-Antoinette lui avait fait connaître, Léopold n'avait cessé jusqu'à sa mort d'opposer des obstacles à l'organisation des émigrés. Il les avait empêchés de se former en corps d'armée dans les Pays-Bas autrichiens, et par ses conseils il avait décidé son frère, l'électeur de Cologne, à suivre son exemple, et à adopter une ligne de conduite toute différente de celle des deux autres électeurs ecclésiastiques.

La mort de l'empereur, en donnant naturellement à Frédéric-Guillaume la première place dans la coalition, réveilla chez les émigrés l'espoir de faire prévaloir leurs idées, car le roi de Prusse s'était toujours montré bien disposé pour eux. Mais Breteuil avait résisté ; il avait répété que, pour assurer le rétablissement de l'autorité royale et la tranquillité, il fallait que Louis XVI pût s'appuyer sur les modérés, partisans de la monarchie constitutionnelle, et que, pour conserver leur concours, on devait avant tout éviter de mettre aux prises les armées françaises avec les corps formés par les princes. Des raisons aussi sérieuses avaient fait impression même sur le roi de Prusse, et les deux cabinets alliés étaient d'accord pour se borner à retenir sur les bords du Rhin leurs incommodes auxiliaires. Au conseil de Potsdam, on avait donc borné leur rôle à l'essai d'une

diversion dans la haute Alsace ou dans la Franche-Comté.

A Magdebourg, Bouillé plaida de nouveau avec vigueur la cause de ses compagnons d'exil ; pour prouver l'utilité dont ils pouvaient être si on les employait, il représenta qu'eux seuls devaient provoquer dans l'armée française des défections, soit individuelles, parmi les officiers attachés à la cause royale, soit en masse parmi certains corps d'infanterie étrangère ou de cavalerie. Cette considération prenait une certaine force en présence des désertions récentes, et elles amenèrent une transaction.

Il fut convenu que les émigrés seraient divisés en trois corps : le premier, de 10,000 hommes, sous les ordres des frères du roi, ferait partie de la grande armée d'invasion ; les deux autres, chacun de 5,000 hommes (1), resteraient attachés aux armées d'observation, l'un dans les Pays-Bas, sous le duc de Bourbon, l'autre sur le haut Rhin, aux ordres du prince de Condé. De la sorte, les Français bien disposés pour la cause royale trouveraient sur tous les points des frontières des compatriotes enrégimentés et prêts à les recevoir dans leurs rangs. Il était ex-

(1) Ces chiffres sont ceux que donnent les mémoires de Bouillé ; ils sont confirmés par M. d'Ecquevilly dans son *Histoire de l'armée de Condé*. Quand ce récit sera parvenu à l'époque de l'ouverture de la campagne, je chercherai à établir le nombre réel des émigrés

pressément convenu d'ailleurs que les émigrés n'opéreraient qu'en seconde ligne.

Tentatives de l'Autriche et de la Prusse pour former une coalition générale.

Tandis que les Prussiens s'avançaient vers le Rhin, les deux cours alliées cherchaient à entraîner les autres puissances dans la coalition. Elles reprenaient les négociations qui avaient avorté à la suite de l'entrevue de Pilnitz, et voici les raisons qu'elles faisaient valoir : elles rappelaient qu'après le retour de Varennes, l'établissement d'un concert européen avait été proposé comme moyen de sauvegarder le roi de France des dangers qui le menaçaient, et d'empêcher la propagation de principes funestes à la tranquillité de l'Europe ; le projet alors préparé d'une déclaration commune appuyée par des forces imposantes n'avait été suspendu qu'à la suite de l'acceptation de la constitution par le roi ; depuis, les circonstances, loin de devenir plus favorables, s'étaient aggravées ; l'établissement monarchique menaçait ruine, et la France prenait une attitude agressive ; il appartenait aux puissances européennes d'exiger non-seulement que la guerre cessât, mais encore que des satisfactions fussent données à l'empire pour les princes possessionnés, au Saint-Siége pour l'envahissement d'Avignon et du Comtat, et que des mesures fussent prises pour réprimer les menées révolutionnaires qui attaquaient le trône à l'intérieur, et répandaient à l'extérieur des principes subversifs. Pour obtenir ce résultat les

puissances devaient réunir à Vienne leurs plénipotentiaires; ceux-ci détermineraient le contingent que chaque allié aurait à fournir tant en argent qu'en hommes; puis, quand les sacrifices que chacun aurait à faire seraient fixés, le congrès se rapprocherait des frontières de France pour aviser en commun aux mesures offensives.

Ce plan était assez fortement conçu, mais de tels projets étaient singulièrement prématurés; il fallait que les puissances eussent connu par expérience la terrible force que l'unité donne à ceux qui la possèdent, et qu'elles eussent souffert vingt ans de leurs divisions, pour qu'elles missent en pratique cette idée, en apparence si simple, que l'union la plus étroite pouvait seule vaincre l'ennemi commun. Quoi qu'il en soit, cet appel à la coalition de l'Europe entière peut être considéré comme le premier et informe essai du système qui finalement triompha à Leipzig et à Waterloo.

Mais, en 1792, les rois n'avaient pas assez souffert pour consentir aux sacrifices particuliers qu'eût entraînés leur accession à une coalition générale, et les propositions des cours alliées ne trouvèrent pas le concours qu'elles sollicitaient.

Attitude es diverses )uissances.

On eût dû supposer au moins que le corps germanique, soumis si directement à l'influence de l'Autriche et de la Prusse, se serait laissé entraîner très-rapidement à leur suite, et un grief récent aurait pu

servir de prétexte à une rupture immédiate avec la France.

A la fin du mois d'avril, au moment de l'attaque dirigée contre la Belgique, le général Custine, à la tête d'une division de l'armée du Rhin, avait forcé à la retraite un petit détachement autrichien cantonné dans l'évêché de Bâle, et occupé les gorges de Porentruy pour couvrir la haute Alsace de toute attaque venant de la Suisse. Cet acte, il est vrai, se justifiait par l'existence du traité de 1780 entre la France et l'évêque de Bâle. Ce prélat s'était positivement engagé alors à ne pas souffrir sur son territoire, en temps de guerre, la présence de troupes appartenant aux puissances ennemies du roi Très-Chrétien. Il n'en était pas moins vrai que les Français se trouvaient ainsi avoir envahi le sol de l'empire, et que ce fait était assez grave pour ouvrir les yeux des membres du corps germanique, et leur faire discerner clairement que tôt ou tard ils seraient inévitablement impliqués dans la guerre commencée.

Cette prévision fut suffisante pour décider les cercles les plus voisins de la France à s'armer ; mais peu de princes étaient disposés à devancer les événements, et à prendre pour leur propre compte une part immédiate et active aux hostilités. Les puissances allemandes de second ordre, qui jusqu'alors avaient trouvé leur plus solide protection contre l'ambition impériale dans l'appui de la Prusse, ne

voyaient pas d'ailleurs sans quelque crainte la nouvelle alliance qui venait de s'établir entre les deux cours, naguère rivales.

Malgré son éloignement bien connu pour la révolution française, Georges III, en sa qualité d'électeur de Hanovre, se déclarait pour la neutralité. L'électeur de Saxe, le sage Frédéric-Auguste, suivait son exemple ainsi que la plupart des princes du nord de l'Allemagne. L'électeur palatin, Charles-Théodore, faisait, il est vrai, mettre Manheim en état de défense, et laissait un corps autrichien camper autour de cette ville ; mais ce prince, vieux et pacifique, ne désirait nullement être engagé dans le conflit, et il se concertait avec ses deux voisins, le margrave de Bade et le duc de Wurtemberg, pour assurer la neutralité de leurs États respectifs. Le dernier de ces princes refusait au même moment de mettre huit mille de ses soldats à la solde de l'Autriche.

Seuls, les électeurs de Trèves et de Mayence et le landgrave de Hesse-Cassel offraient un entier concours ; mais les deux princes ecclésiastiques, sans armée véritable, ne pouvaient témoigner qu'une bonne volonté impuissante. Il n'en était pas de même du landgrave, fils et trop fidèle imitateur du prince qui avait acquis une si triste renommée en trafiquant du sang de ses sujets. Dur, économe et âpre, très-animé contre les novateurs, Guillaume IX, en mettant au service des coalisés son excellente petite

armée, espérait se concilier la faveur des deux grandes puissances allemandes, et obtenir, par leur influence, la dignité électorale. Une convention secrète, conclue dans le courant de juillet 1792 avec l'Autriche et la Prusse, lui promit cet objet constant de l'ambition de sa maison, et lui garantit un dédommagement suffisant pour les sommes que lui coûteraient les 6,000 Hessois qu'il allait mettre en campagne.

Hors d'Allemagne, deux souverains seulement adhérèrent à la coalition : la czarine et le roi de Sardaigne. Victor-Amédée promettait d'engager au moins 40,000 hommes; quant à Catherine, si on s'en rapportait aux apparences, elle paraissait plus ardente que les autres souverains : elle les excitait, leur promettait même de faire marcher une armée sur le Rhin, et faisait exercer la plus sévère surveillance sur les Français qui résidaient en Russie. Mais toutes ces démonstrations tendaient uniquement à rendre facile la spoliation de la Pologne, et, en traitant avec les cabinets de Vienne et de Berlin, elle entendait bien prévenir toute opposition de leur côté à un nouveau partage. C'est dans ce but qu'elle renouvelait avec la Prusse, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le traité d'alliance de 1764.

La czarine obtint une convention analogue de l'Autriche; toutefois ce résultat n'avait pas été atteint sans difficulté. La Russie était résignée à laisser un

nouveau lambeau de la Pologne à la Prusse, mais elle était peu disposée à faire place à un troisième copartageant; et cependant la cour de Vienne entendait bien être admise à la curée. Pour la satisfaire, le cabinet de Saint-Pétersbourg insinua que, comme compensation à leurs conquêtes futures, la Russie et la Prusse pourraient se désister de l'opposition qu'elles avaient mise naguère à l'échange des provinces belges contre la Bavière, et laisser l'Autriche s'annexer ce pays qu'elle n'avait cessé de convoiter ardemment. L'exécution serait rendue facile par les dispositions connues de Charles-Théodore. Le vieil électeur s'intéressait fort peu aux agnats éloignés qui devaient lui succéder, et on le déciderait à consentir à tout, en donnant de grands établissements à ses enfants naturels, unique objet de sa sollicitude.

Leurré par l'espoir de voir se réaliser un projet longtemps caressé, le cabinet de Vienne fut amené à signer (14 juillet) avec la czarine un traité par lequel chacune des deux parties promettait à l'autre, au cas qu'elle fût attaquée, un secours de 10,000 fantassins et de 2,000 cavaliers; ce corps auxiliaire ne devait pas être fourni pour soutenir l'Autriche en Italie, ou la Russie sur ses frontières d'Asie. Deux articles secrets avaient été ajoutés : par l'un, le duché d'Oldenbourg était garanti à une branche de la maison de Holstein, à laquelle appartenait le fils et l'héritier de Catherine, celle de Gottorp ; par l'autre,

les deux puissances s'engageaient à travailler d'accord au rétablissement de l'antique constitution de la Pologne.

C'est ainsi que, par ces traités avec les deux grandes cours allemandes, Catherine poursuivait l'accomplissement de ses vues machiavéliques : borner ses hostilités contre la France à de vaines déclamations, et réserver ses soldats et son or pour des desseins plus profitables à la Russie.

Les autres cabinets de l'Europe se montraient peu empressés à courir les risques de la guerre. Au Nord, l'Angleterre continuait à rester immobile. Déjà, à la fin de l'année précédente, elle avait empêché la conclusion d'un traité d'alliance entre les États généraux et l'empereur ; elle continuait à maintenir les Provinces-Unies dans la neutralité, malgré les tendances montrées par leur gouvernement à seconder l'autre membre de la triple alliance, la Prusse.

Le Danemark, sous l'inspiration du prudent ministre Bernstorff, adoptait un système de neutralité aussi conforme à sa situation géographique qu'à la médiocrité des forces de la nation. Il en était de même de la Suède. Le régent avait répudié la politique aventureuse, et changé plusieurs des ministres du roi son frère. Il avait permis aux navires français d'arborer dans les ports suédois le pavillon tricolore ; il accueillait avec égard Verni-

nac, le nouvel envoyé accrédité près de lui par le gouvernement français, et il rappelait M. d'Oxenstiern, que Gustave III avait envoyé comme ministre à la cour des princes émigrés. Enfin, il résistait aux demandes que Catherine lui adressait de préparer les forces que la Suède s'était engagée, par le traité de Drottningholm, à mettre au service de l'alliance.

Au Midi, l'Espagne, depuis l'arrivée de M. d'Aranda aux affaires, paraissait très-éloignée d'une rupture avec la France. La cour de Naples se montrait plus hostile à la révolution : le roi était un Bourbon ; sa femme, la reine Caroline, sœur de Marie-Antoinette, le dominait complétement, et les deux époux avaient témoigné de leurs sentiments par les vexations imposées à ceux de leurs sujets, assez nombreux dans la noblesse et la bourgeoisie, qui laissaient paraître des tendances vers les idées nouvelles. Le cabinet napolitain faisait même quelques efforts pour amener une ligue entre les différents États d'Italie, dans un but de défense commune contre les Français. Mais ces projets ne devaient avoir aucun résultat, et ils échouèrent principalement devant l'inertie de la république de Venise, qui cachait sous une apparente indifférence une complète impuissance.

Les autres États de la Péninsule étaient trop faibles pour jouer un rôle politique. Toutefois, si le pape ne pouvait mettre au service de la coalition aucun soldat portant sa cocarde, il usait contre la révolution de

sa redoutable puissance morale. Un peu avant le commencement des hostilités, Pie VI avait cru que le moment était venu où il devait faire entendre sa voix, et un monitoire du 19 mars 1792 avait averti tous les ecclésiastiques qui s'immisceraient dans le saint ministère en exécution de la constitution civile du clergé, que, s'ils ne se rétractaient pas dans un délai de cent vingt jours, l'excommunication serait prononcée contre eux. Le schisme était donc consommé, et les conséquences ne tardèrent pas à se faire sentir. Peu de temps après, des milliers de bras français devaient s'armer pour la défense de la foi outragée, et la guerre civile, enfantée surtout par les passions religieuses, allait être l'auxiliaire redoutable de la guerre étrangère.

En Suisse, certains cantons avaient des griefs réels contre la France. Au mois de février 1792, le régiment bernois d'Ernest avait été désarmé à Aix par des bandes de Marseillais, et, à la suite de cette violence, il fut rappelé par le sénat de son canton. L'occupation des gorges de Porentruy pouvait être considérée comme un danger pour la république helvétique; car, si le territoire envahi était situé dans la partie de l'évêché de Bâle qui relevait du saint-empire, l'évêque, pour le reste de ses États, était lié par un traité d'alliance (1579) avec les sept cantons catholiques (Soleure, Fribourg, Uri, Unterwald, Zug, Lucerne, Schwitz), et plusieurs de

ceux-ci avaient vainement réclamé à Paris contre l'expédition de Custine. Néanmoins la confédération se montrait peu disposée à rompre une neutralité conforme à tous les précédents de son histoire.

Manifeste autrichien.

Avant l'entrée en campagne, l'Autriche et la Prusse publièrent, suivant l'usage, un exposé des causes de la guerre. Le manifeste du cabinet de Vienne était modéré : il établissait, ce qui était l'exacte vérité, que l'attaque venait de la France; que la ligue formée par les puissances après l'arrestation du roi à Varennes avait pris un caractère purement défensif depuis l'acceptation de la constitution par Louis XVI ; que les difficultés relatives aux princes possessionnés n'étaient qu'un prétexte, puisque l'empereur Léopold n'avait agi en cette circonstance que comme chef de l'empire, et conformément aux avis de la diète, à qui cependant on ne déclarait pas la guerre ; enfin, que les armements reprochés à l'Autriche avaient été très-inférieurs à ceux que faisait en même temps la France. La conclusion était un appel du roi de Hongrie et de Bohême aux autres puissances pour réclamer leur secours contre une attaque injuste.

Manifeste prussien.

La pièce prussienne s'exprimait plus vivement. Elle appuyait surtout, il est vrai, sur l'obligation où le roi de Prusse, comme membre de l'empire, était de venir au secours du roi de Hongrie, injustement attaqué, et de défendre les droits des princes allemands

lésés en Alsace et en Lorraine ; elle ne dissimulait pas cependant que ces motifs ne dirigeaient pas seuls la conduite du cabinet de Berlin, mais qu'il se proposait aussi « de faire cesser l'anarchie en France « et d'y rétablir un pouvoir légal sur les bases essen- « tielles d'une forme monarchique. » Elle se terminait en exprimant l'espoir que les armées coalisées seraient reçues comme des protectrices et des alliées « par la partie saine et sans doute la plus nombreuse « de la nation. »

Cependant, conformément au conseil des personnes qui, autour de lui, conservaient encore sa confiance, Louis XVI avait résolu d'envoyer un agent sûr près de ses frères, pour leur faire connaître l'état du royaume et ses propres intentions relativement à la guerre et aux conséquences qu'elle entraînerait. Le choix s'arrêta sur un Génevois, Mallet du Pan, qui s'était signalé par sa courageuse polémique comme rédacteur du journal politique *le Mercure*. M. Bertrand de Molleville, un des ministres tombés au mois de mars précédent, fut chargé de lui demander l'esquisse d'un manifeste à publier par les puissances. Mallet du Pan soumit d'abord au roi les points fondamentaux de la rédaction, et Louis XVI, de sa main, en développa quelques-uns, et fit quelques additions. Le texte définitif passa ensuite sous les yeux du prince, qui y joignit un sommaire des instructions données à son agent secret. Cette dernière

Mission de Mallet du Pan.

pièce avait été revisée par M. de Montmorin. Voici le résumé de ces documents :

Mallet du Pan devait faire comprendre aux émigrés qu'il était très-important de laisser à la lutte le caractère de guerre de puissance à puissance, et, quand le moment serait venu, de remettre au roi et aux cours intervenantes le soin des intérêts des Français qui s'étaient expatriés; que toute autre conduite aurait pour résultat d'amener la guerre civile, et de rallier aux jacobins la partie modérée des hommes qui dans le principe s'étaient déclarés pour la révolution.

Aux cours de Vienne et de Berlin, l'envoyé royal exposerait l'état des partis, et expliquerait qu'il fallait inspirer la « terreur » à ceux qui n'étaient accessibles qu'à ce sentiment, et la « confiance » aux hommes qui n'avaient été qu'abusés; il représenterait les dangers que ferait courir à la cause royale le concours trop actif des émigrés; enfin, il insisterait sur l'utilité d'un manifeste commun à toutes les puissances entrées dans le concert, et destiné, non pas à l'Europe comme ceux qui venaient d'être publiés, mais aux Français, et rédigé de façon à faire impression sur eux. Dans cette pièce, les cours sépareraient nettement du reste de la nation les jacobins et les factieux ; elles rassureraient tous ceux qui n'étaient que momentanément égarés ; elles affirmeraient qu'elles n'entendaient pas toucher à

l'intégrité du royaume, mais faire la guerre à une faction antisociale, et non pas à la nation française; qu'il n'était pas dans leurs intentions d'imposer ni de proposer aucune forme de gouvernement, mais de rétablir simplement l'autorité royale telle que le roi entendait lui-même la circonscrire; elles rendraient l'Assemblée nationale, la ville de Paris, les corps administratifs, les ministres, les municipalités, les individus personnellement responsables des attentats commis contre le roi, la reine et la famille royale, et contre la vie ou les propriétés de tout citoyen quelconque; enfin, elles se déclareraient prêtes à la paix, mais décidées à ne traiter qu'avec le roi, et, en conséquence, elles requerraient qu'on lui rendît la liberté, afin que, par une négociation définitive entre Louis XVI et les puissances, on déterminât, sous les auspices de ces dernières, un plan général de restauration; les princes et les émigrés seraient admis, comme parties lésées, à se faire entendre, à moins qu'ils ne préférassent s'en remettre aux soins du roi.

Au fond, c'était toujours la même erreur : mettre sa principale confiance dans le secours de l'étranger. Ce système devenait insensé une fois la guerre commencée. Tant que le sang n'avait pas coulé, l'honneur de la France n'était pas engagé, et il était possible d'espérer qu'une crainte salutaire agirait sur les populations, et donnerait de la force aux

modérés. Mais le parti belliqueux l'avait décidément emporté, et la nation, loin de s'effrayer des hostilités, les avait entamées, et se montrait disposée à les soutenir vigoureusement. Dans ces circonstances extrêmes, il ne restait aux Français ennemis de la Révolution qu'une résolution à prendre, celle qu'adoptèrent plus tard les Vendéens, la guerre civile, recours lamentable mais seul honorable des partis, quand les dissensions intestines sont parvenues au dernier degré de violence. Le triomphe de la Révolution était certain dans tous les cas, et une lutte entre concitoyens seulement eût entraîné des conséquences moins funestes, et laissé des ferments de discorde moins amers. Une transaction désirable entre les vieilles traditions de la France et les idées nouvelles serait alors devenue plus facile; au contraire le souvenir vivant de l'intervention étrangère y a apporté un insurmontable obstacle. Mais appeler résolûment autour de son drapeau tous les amis de la monarchie, et courir avec ses propres et uniques forces la chance des combats, c'était une résolution dont le faible Louis XVI était incapable. Dominé par la crainte d'exposer pour sa défense la vie de ses sujets fidèles, entraîné par le penchant de la reine vers sa famille, par leur aversion commune pour l'entourage des princes, il se trouvait conduit fatalement à cette conséquence, fatale à lui-même et à son parti, de fonder tout son espoir sur le

succès de la coalition. Après avoir eu raison contre les hommes de Coblentz, en leur reprochant leur départ de France et leur éloignement pour toute transaction, le malheureux monarque, sans en avoir peut-être la conscience bien claire, finissait par suivre une ligne de conduite plus fâcheuse encore; car les émigrés avaient du moins la volonté de ne faire des étrangers que les auxiliaires des royalistes, tandis que le roi en était venu au désir de réduire le rôle des royalistes à celui d'auxiliaires de l'étranger.

Mallet du Pan avait quitté Paris vers la fin de mai. Il chercha d'abord à se mettre en rapport avec Coblentz. Son intermédiaire auprès des princes était le maréchal de Castries, qui, par la modération de ses opinions, pouvait contre-balancer le parti exagéré, dont Calonne demeurait l'oracle. Néanmoins les conseils de l'agent du roi furent peu goûtés par les princes émigrés, qui tenaient toujours à jouer le principal rôle dans l'armée d'invasion.

Cependant le roi de Hongrie et de Bohême venait d'être élu empereur (5 juillet) d'un commun accord, car les électeurs avaient parfaitement compris qu'en présence de circonstances si graves, le moment eût été mal choisi pour se diviser. Le nouvel empereur fit son entrée à Francfort le 11 juillet, et fut couronné le 14.

Mallet du Pan était parvenu dans cette ville mal-

gré les efforts faits pour l'écarter, notamment par le comte Romanzoff, ministre accrédité par Catherine auprès des princes émigrés; il put remettre aux deux souverains le mémoire dont il était porteur, et il eut trois conférences successives avec les représentants des cabinets de Vienne et de Berlin, le comte Philippe de Cobentzl, et le comte d'Haugwitz en ce moment ministre de Frédéric-Guillaume près de la cour d'Autriche. Un officier émigré, récemment admis au service prussien, le général Heymann, assista également à ces entrevues. C'était un de ces personnages à moitié soldats, à moitié diplomates, qui se mêlent aux intrigues politiques et y cherchent un moyen d'avancement. Compromis dans l'affaire de Varennes, il avait passé la frontière avec Bouillé; il conservait néanmoins des relations anciennement nouées avec Biron, et aussi avec Dumouriez, à qui il ressemblait quelque peu par les mauvais côtés, et il se donnait comme pouvant être auprès des deux généraux un intermédiaire utile.

Mallet du Pan trouva chez les représentants des deux cours des dispositions en rapport avec ses instructions : intention de ne faire des émigrés qu'une armée à donner au roi quand il serait redevenu libre; grand éloignement pour M. de Calonne et son système de réaction à outrance; ferme résolution des belligérants d'écarter toute idée de démembrement du royaume, et de ne pas imposer

une forme de gouvernement, mais de laisser le roi absolument maître de se concerter avec son peuple. A la dernière des réunions, l'envoyé de Louis XVI remit un résumé de l'objet de sa mission qui fut approuvé en tout, et jugé conforme aux vues des puissances.

Manifeste du duc de Brunswick.

Le 19 juillet, l'empereur rejoignait à Mayence son allié le roi de Prusse, qui l'y avait précédé, et là, en présence du duc de Brunswick et de plusieurs autres personnages considérables, le margrave de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le prince de Nassau-Siegen, les deux monarques délibérèrent sur les derniers détails du plan adopté dans les précédentes conférences, et notamment dans celle de Magdebourg. Puis ils firent rédiger par un émigré recommandé par M. de Calonne, M. de Limon, le manifeste à la nation française, que Mallet du Pan, au nom de Louis XVI, était venu les prier de faire paraître avant d'entrer en campagne.

La rédaction de M. de Limon fut extrêmement violente; il avait beaucoup plus cherché à inspirer la « terreur » que la « confiance », sentiments auxquels Mallet du Pan eût voulu qu'on fît un égal appel. Le duc de Brunswick trouva les termes excessifs, mais il était trop fin courtisan pour refuser de signer une pièce approuvée par les deux souverains; il se contenta d'en demander la révision, et, dans une conférence où siégeaient, pour

l'Autriche, le feld-maréchal Lascy, le comte Philippe de Cobentzl, le baron de Spielmann, et, pour la Prusse, le ministre d'État Schulenbourg et le conseiller intime Renfner, on confia à ce dernier le soin d'en adoucir les termes. Quand il eut rempli cette tâche, le manifeste fut publié avec la signature du duc de Brunswick et la date de Coblentz et du 25 juillet. Voici le résumé de cette pièce à jamais célèbre :

Après avoir brièvement rappelé les griefs de l'empire contre la France, que la guerre avait pour but de redresser, le généralissime des alliés déclarait que les souverains voulaient « faire cesser « l'anarchie, arrêter les attaques portées contre « le trône et l'autel, rétablir le pouvoir légal, « rendre au roi la sûreté et la liberté dont il était « privé. » Il exprimait l'espoir que la partie saine de la nation française se prononcerait contre une faction dont elle abhorrait les excès. En conséquence, il déclarait que les puissances n'entendaient pas s'enrichir aux dépens de la France par des conquêtes, ni s'immiscer dans son gouvernement intérieur, mais délivrer le roi et le mettre en état « d'assurer le bonheur de ses sujets, suivant ses pro- « messes, et autant qu'il dépendrait de lui ; » que les personnes et les biens de ceux qui se soumettraient seraient protégés ; que les gardes nationales devraient veiller au bon ordre jusqu'à l'arrivée des troupes im-

périales et royales, mais que ceux qui combattraient les alliés et qui seraient pris les armes à la main seraient traités en ennemis et punis en rebelles.

Il sommait les troupes de ligne de se soumettre sur-le-champ au roi, et annonçait que les membres des départements et des districts seraient responsables, sur leurs têtes et sur leurs biens, de tous les délits qu'ils ne se seraient pas entièrement efforcés d'empêcher dans leurs territoires ; que les habitants qui tireraient sur les soldats de la coalition seraient punis sur-le-champ, suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies et brûlées.

Quant à Paris, il rendait personnellement responsables des événements, « pour être jugés mi-
« litairement et sans espoir de pardon, tous les
« membres de l'Assemblée nationale, du départe-
« ment, du district, de la municipalité et de la garde
« nationale de Paris. » Il engageait en outre la foi et la parole de François et de Frédéric-Guillaume que, « si le château des Tuileries était forcé ou in-
« sulté, si la moindre violence, le moindre outrage
« était fait au roi et à la famille royale, il en tirerait
« une vengeance exemplaire, en livrant la ville de
« Paris à une exécution militaire et à une subver-
« sion totale, et les révoltés coupables d'attentats
« aux supplices qu'ils auraient mérités. »

Il ajoutait que les deux monarques alliés ne reconnaîtraient pour valable aucun acte du roi Très-

Chrétien, à moins qu'il ne se fût retiré au préalable, sous l'escorte qui lui serait envoyée par les alliés, dans une ville très-voisine des frontières, « où il « pourrait en toute sûreté appeler auprès de lui les « ministres et les conseillers qui lui plairaient, faire « telle convocation qui lui paraîtrait convenable, « pourvoirait au rétablissement du bon ordre, et ré- « glerait l'administration de son royaume. »

Une déclaration additionnelle, publiée deux jours après la première (25 juillet), faisait connaître que le traitement dont avait été menacée la ville de Paris serait également infligé à toute ville qui ne se serait pas opposée au passage du roi et de la famille royale, si on les enlevait de la capitale, et « que la « route qui aurait été suivie par leurs ravisseurs « serait marquée par une continuité d'exemples des « châtiments dus à tous les fauteurs, ainsi qu'aux « auteurs de crimes irrémissibles. »

Suivant un témoignage qui a sa valeur (1), la phrase la plus menaçante du premier manifeste, celle qui est dirigée contre Paris, aurait été ajoutée après la signature donnée du duc de Brunswick, dans le but de le compromettre sans retour avec les révolutionnaires, car les tentatives faites auprès de lui par quelques-uns d'entre eux n'étaient pas ignorées. On ajoute que le généralissime aurait montré une grande irritation de cette interpolation.

(1) Les *Mémoires d'un homme d'État*.

Quoi qu'il en soit, le manifeste produisit un effet directement contraire à celui qu'on en attendait. Il excita en France un sentiment si profond et si justifié d'indignation que chacun, et le duc de Brunswick plus que personne, a cherché à décliner la responsabilité de cette pièce si malencontreuse. Il est probable, en effet, que le signataire l'eût voulue moins violente; il est possible que, si elle eût été l'œuvre de la plume exercée de Mallet du Pan, sa forme dernière eût été moins acerbe : mais ce manifeste n'est, en réalité, que le développement peu adroit des instructions et du mémoire confié par le roi au journaliste génevois, où notamment la menace contre Paris est indiquée de la façon la plus explicite. Telle est la vérité historique.

Quelques jours plus tard, les frères de Louis XVI publièrent une déclaration. Elle était modérée : ils affirmaient ne pas faire la guerre au roi ni à la nation, mais aux factions qui opprimaient l'un et l'autre, et ils se proposaient pour but de faire cesser cette situation, sans s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France.

Négociati relativ à la Polo entre l'Autric et la Pru

Quand les deux souverains allemands se rencontrèrent à Mayence, il y avait lieu d'espérer que de leur entrevue sortirait également une entente complète relativement aux affaires de Pologne, car le cabinet de Berlin ne s'était pas montré jusque-là contraire au plan de l'échange de la Belgique

l'entreprise difficile de l'invasion de la France, en laissant subsister ailleurs un germe de division qui pouvait grandir et s'envenimer singulièrement. C'était une condition mauvaise pour le succès d'une grande guerre, et les conséquences ne tardèrent pas à s'en faire sentir.

---

contre la Bavière proposé par l'Autriche comme une compensation des acquisitions projetées de la Russie et de la Prusse.

Mais de nouvelles exigences de la cour de Vienne vinrent entraver la négociation : on posa en principe d'abord et d'un accord commun que les coalisés devaient trouver un dédommagement pour les sacrifices qu'ils faisaient à l'ordre social, et que ce n'était pas aux dépens de la France qu'il fallait le prendre. Ce système une fois admis, le cabinet impérial fit remarquer que sa puissance n'était pas augmentée par un simple troc de territoires, et que puisque les deux autres puissances copartageantes devaient arrondir leur lot dans le premier partage de la Pologne par de nouvelles annexions, l'Autriche, elle aussi, avait le droit d'agrandir ses domaines. En conséquence elle demandait qu'abandon lui fût fait des deux margraviats d'Anspach et de Bayreuth, cédés depuis quelques mois seulement au roi de Prusse par le dernier héritier mâle d'une branche collatérale de la maison de Brandebourg. Cette proposition fut rejetée bien loin par Frédéric-Guillaume, et les deux princes se séparèrent sans que les difficultés que faisait naître ce nouveau projet de démembrement de la Pologne eussent été résolues, et que rien de définitif eût été conclu sur ce point délicat.

Les deux alliés se trouvaient ainsi engagés dans

l'entreprise difficile de l'invasion de la France, en laissant subsister ailleurs un germe de division qui pouvait grandir et s'envenimer singulièrement. C'était une condition mauvaise pour le succès d'une grande guerre, et les conséquences ne tardèrent pas à s'en faire sentir.

---

# CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE. — Entrée en campagne des alliés. — État intérieur de la France. — Fuite de La Fayette. — Les alliés passent la frontière. — Prise de Longwy. — Prise de Verdun. — Campagne de l'Argonne. — L'Argonne est forcée. — Bataille de Valmy. — Négociations entre Dumouriez et les Prussiens. — Retraite des coalisés.

(JUIN — OCTOBRE 1792.)

Entrée en campagne des alliés.

Les alliés allaient entrer en campagne. Leur droite, formée par les troupes autrichiennes des Pays-Bas, après avoir laissé des garnisons dans les principales villes de Belgique, devait se diviser en deux corps. Le premier, sous le duc Albert de Saxe-Teschen, rassemblé à Mons, menacerait la Flandre et le Hainaut français; le second, aux ordres d'un officier qui s'était distingué dans la guerre contre les Turcs, Clairfayt, se grossirait de 4,000 émigrés commandés par le duc de Bourbon, et formerait l'aile droite de l'armée d'invasion, qu'il rejoindrait vers la Meuse.

Au centre, 42,000 Prussiens, 6,000 Hessois et

l'armée des princes français forte de 8,000 hommes, étaient destinés à porter les coups décisifs, en pénétrant en France par Longwy. Là se trouvaient Frédéric-Guillaume, le duc de Brunswick, le général Kalkreuth et le prince de Hohenlohe-Ingelfingen; là étaient les deux frères de Louis XVI, et avec eux les maréchaux de Broglie et de Castries, chefs, le premier, de l'infanterie, le second, de la cavalerie émigrées.

A la gauche, le prince de Hohenlohe-Kirchberg, avec 20,000 Autrichiens, attaquerait Thionville et observerait Metz; le comte d'Erbach, à la tête de 9,000 Autrichiens et de 2,000 Mayençais, couvrirait le pays entre Rhin et Moselle; enfin le prince Esterhazy, disposant de 14,000 Autrichiens, de 3,000 hommes des cercles, et des 5,000 émigrés du prince de Condé, défendrait la rive droite du Rhin.

En résumé, plus de 140,000 hommes menaçaient la France, et l'armée d'invasion proprement dite comptait environ 100,000 combattants (1).

C'était là sans doute une force imposante, surtout à une époque où l'Europe n'avait pas encore vu les énormes déploiements de soldats qui signalèrent les dernières campagnes de Napoléon. Aussi la confiance du roi de Prusse et de son entourage était-elle grande. « N'achetez pas trop de chevaux, » disait

(1) Voir à la fin du volume la note n° 1 indiquant sur quelles données tous les chiffres qui précèdent sont établis.

Bischoffswerder aux officiers qui l'approchaient, « la comédie ne durera pas longtemps ; les fumées « de la liberté se dissipent déjà à Paris; l'armée des « avocats sera bientôt anéantie, et nous serons de « retour dans nos pays avant l'automne. » Le duc de Brunswick, si circonspect par nature et peu favorable à la guerre, se laissait aller à des espérances qu'il ne devait pas partager longtemps. « Pas tant « d'embarras, Messieurs, disait-il, pas trop de dé« penses, tout ceci ne sera qu'une promenade mili« taire (1). »

C'était une singulière outrecuidance ou un profond aveuglement que de croire les forces alliées suffisantes pour dompter une grande nation. Les troupes françaises postées de Dunkerque à Huningue étaient déjà presque aussi nombreuses que les assaillants, et elles allaient être soutenues par des renforts sans cesse renouvelés. Il n'est pas douteux que, trompés aussi bien par la jactance des émigrés que par les assurances qu'ils recevaient de France, les monarques étrangers croyaient trouver en face d'eux une armée désorganisée, en partie disposée à se joindre à eux, et en même temps ils comptaient qu'à l'intérieur se produirait une réaction modérée

(1) Ces mots sont rapportés dans les *Mémoires d'un homme d'État*. Ce moment de confiance du duc de Brunswick, s'il a existé, fut certainement très-court. M. de Sybel affirme même que ce prince n'a cessé un instant d'augurer mal de la guerre.

qui faciliterait singulièrement leur tâche, et rétablirait l'autorité royale dans des conditions convenables. Toutefois, même en faisant une part à des erreurs de jugement qui ne leur étaient point entièrement imputables, il est incontestable qu'ils agissaient sans prudence, en n'employant pas toutes les forces dont ils pouvaient disposer à la réussite d'une entreprise qui, à quelque point de vue qu'on se plaçât, ne pouvait manquer d'être difficile. L'une et l'autre puissance aurait pu, sans effort exorbitant, mettre le double de troupes en ligne. Le roi de Prusse, du moins, tint ce qu'il avait promis, et fournit le contingent convenu à Potsdam ; mais l'Autriche, qui avait annoncé qu'elle ferait marcher plus de 100,000 hommes, n'en engageait que 70,000. Les revers qu'elle éprouva promptement ne furent que la punition méritée de sa mollesse.

**État intérieur de la France**

L'état intérieur de la France était tel, il est vrai, au moment où les forces alliées se groupaient sur les frontières, qu'on pouvait supposer l'anarchie arrivée à un point qui paralyserait toute défense. Le ministère girondin venait d'être congédié pour avoir voulu contraindre Louis XVI à sanctionner deux décrets rendus récemment par l'Assemblée législative. Le premier était dirigé contre les prêtres qui refusaient le serment, ou qui, l'ayant prêté, se rétractaient. Sur la demande de vingt citoyens actifs, le directoire du département devait prononcer la dé-

portation de tout prêtre réfractaire, et celui-ci devait sortir du canton dans les vingt-quatre heures, du département dans les trois jours, et du royaume dans le mois. Dans le cas où l'ecclésiastique assermenté aurait, par des actes extérieurs, excité des troubles, la demande d'un seul citoyen suffisait. Le second décret ordonnait la formation d'un camp de 20,000 fédérés, force destinée en apparence à protéger l'Assemblée et la capitale, mais en réalité véritable armée aux ordres des plus fougueux révolutionnaires. Le roi, blessé dans sa conscience, inquiet pour sa sûreté, témoignait l'intention d'apposer deux fois son veto.

Dans ce conflit, Dumouriez, qui venait de rompre avec les girondins, offrit de faire seul tête à l'orage, et Roland, Servan et Clavière furent renvoyés (13 juin). Mais le hardi général, en assumant le poids du gouvernement dans un moment aussi critique, mettait pour condition que le roi sanctionnerait les décrets. Louis XVI refusa obstinément d'approuver celui qui était dirigé contre les prêtres. Dumouriez, désespérant de sauver un prince dont il dédaignait également les scrupules et la faiblesse, quitta le ministère, et obtint d'être employé dans l'armée du Nord. Il s'y rendit plein de l'espoir de jouer un grand rôle et de retrouver l'occasion, si longtemps attendue, qui venait encore de lui échapper. Elle ne tarda pas à se présenter, et cette fois il put enfin la saisir.

Lui parti, il n'y eut plus de gouvernement. Le ministère fut remis entre les mains d'hommes obscurs et impuissants (17 juin), tandis que les girondins travaillaient ouvertement au renversement de la royauté. La fatale journée du 20 juin ne permit plus à personne d'ignorer les dangers qui menaçaient non-seulement la monarchie, mais la personne même du souverain. Tous les hommes qui voulaient sincèrement la constitution de 1791 s'indignaient, et plus que tout autre le général La Fayette. Chef d'une grande armée, il était décidé à faire tous ses efforts pour que la liberté ne succombât pas sous les excès de l'anarchie. Dès le 16 juin, il avait écrit à l'Assemblée une lettre hautaine pour lui demander la répression des menées des factieux.

A la nouvelle des scènes odieuses du 20 juin, il n'hésita pas, et, quittant ses troupes, il vint hardiment à la barre de la Législative pour exiger la punition de leurs auteurs. Désignant clairement le club des jacobins, il demanda la destruction d'une secte « qui « envahissait la souveraineté, et dont les débats pu- « blics ne laissaient aucun doute sur l'atrocité de « ceux qui la dirigeaient. » Après cette déclaration courageuse, il repartit pour son quartier général, pensant moins à combattre l'ennemi qu'à maintenir l'ordre légal à l'aide de ses soldats.

Le mois de juin n'avait été signalé sur nos frontières par aucun fait de guerre important, et tout

s'était borné à des combats peu décisifs. L'armée du Nord n'était plus alors sous les ordres de Rochambeau ; ce maréchal, découragé par l'indiscipline des troupes et les accusations dont il était l'objet, avait quitté son commandement peu de jours après que l'invasion de la Belgique eut échoué. Il avait été remplacé par Luckner. C'était un vieil officier allemand qui avait acquis de la réputation comme partisan au service de Prusse pendant la guerre de Sept ans. A la paix, une grosse pension et le grade de lieutenant général l'avaient attiré dans l'armée française. Peu intelligent et faible de caractère, il ne comprenait rien à nos débats civils, et pour le moment il subissait l'ascendant de La Fayette. Celui-ci le décida à opérer dans leurs commandements respectifs un changement complet. La Fayette devait étendre le sien de Dunkerque à Longwy : il se réservait spécialement la direction des troupes réunies dans le département des Ardennes, et sous lui Arthur Dillon couvrirait le département du Nord. Quant à Luckner, chargé de la défense de la frontière depuis Longwy jusqu'à Huningue, il resterait de sa personne à la tête du corps d'armée réuni à Metz, laissant à son lieutenant Biron la direction de celui qui était en Alsace.

La Fayette avait ainsi sous sa main les corps les plus rapprochés de Paris ; mais cela ne lui suffisait pas, il lui fallait surtout pouvoir disposer des régi-

ments qui lui étaient le plus dévoués pour protéger le roi, s'il parvenait à le décider, comme il s'y efforçait, à se retirer à Compiègne. Les troupes firent donc un mouvement, allant, les unes de Metz dans le département du Nord, les autres du département du Nord à Metz Si l'ennemi avait été plus actif, ces marches de flanc, opérées presque en sa présence, auraient pu avoir les inconvénients les plus graves ; mais soit que La Fayette eût été clairvoyant en comptant sur l'incurie des coalisés, soit simplement le hasard, son imprudence n'eut pas de conséquences funestes.

Rien n'égalait en effet la circonspection avec laquelle la grande armée coalisée s'avançait. Les Prussiens rassemblés autour de Coblentz s'étaient mis en mouvement le 30 juillet, mais ils marchaient avec une lenteur que le mauvais état des chemins défoncés par des pluies fréquentes ne suffit pas à justifier. Le 19 août seulement, ils franchirent la frontière française, après avoir mis vingt jours pour faire 40 lieues. Un peu auparavant, le roi de Prusse avait reçu à Luxembourg la nouvelle des événements du 10 août et de la captivité de Louis XVI.

**Fuite de La Fayette**

La fortune, comme si elle eût voulu ne laisser aucune excuse aux chefs de la coalition, leur offrit alors plus favorable que jamais l'occasion qu'ils étaient si lents à saisir. A la nouvelle du triomphe des ennemis de la royauté, La Fayette indigné réso-

lut de donner le signal de la résistance. Son quartier général était alors à Sedan; pour laisser à ses premiers actes un caractère légal qu'il tenait à leur conserver, il comptait sur le concours des autorités du département des Ardennes, dévouées comme lui aux opinions constitutionnelles. Sous son influence, la municipalité de Sedan ordonna l'arrestation des commissaires envoyés par l'Assemblée législative pour faire reconnaître par l'armée la révolution du 10 août; en même temps, le général faisait renouveler à ses troupes le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi.

Mais cet exemple ne fut pas imité par les autres armées. Dillon publia, il est vrai, une proclamation où il annonçait que la constitution avait été violée, et obtenait d'une partie de ses troupes la promesse qu'elles y resteraient soumises; mais bientôt il rencontra une opposition devant laquelle il céda, celle de Dumouriez. Ce général commandait à Maulde, près de Valenciennes, un des corps de l'armée du Nord. Il était mal avec La Fayette dont le caractère roide s'accommodait peu avec la flexibilité du sien, et qui avait voulu se débarrasser de lui en le faisant passer avec ses troupes sous les ordres de Luckner. Dumouriez, qui alors désespérait du roi, et cherchait sa fortune dans la faveur des révolutionnaires, refusa net d'obéir; il était en flagrant délit d'insubordination quand arriva la nouvelle du 10

août : de suite, il se prononça résolûment pour l'Assemblée, et Dillon, intimidé par son attitude, accueillit avec des excuses les commissaires envoyés à son armée. Luckner et Biron avaient donné leur adhésion, le premier en pleurant et en balbutiant, le second sans hésiter.

A ces nouvelles, La Fayette, qui n'était pas sûr de toute son armée, comprit que la résistance était inutile, et se décida à se dérober à une mort certaine en passant la frontière. Il n'emmena avec lui qu'une vingtaine d'officiers, et renvoya son escorte et ses ordonnances. Son intention était de se retirer en Angleterre, mais il avait cru à tort qu'il lui serait permis de traverser les Pays-Bas autrichiens. Dès son entrée sur le sol étranger, il fut arrêté. Son premier soin fut alors de signer, ainsi que ses compagnons d'infortune, une déclaration ainsi conçue :

« Les soussignés, arrachés par un concours impé-
« rieux de circonstances extraordinaires au bonheur
« de servir, comme ils n'ont cessé de faire, la liberté
« de leur pays, n'ayant pu s'opposer plus longtemps
« aux violations de la constitution que la volonté
« nationale y a établie, déclarent qu'ils ne peuvent
« être considérés comme des militaires ennemis,
« puisqu'ils ont renoncé à leur place dans l'armée
« française, et moins encore comme cette portion
« de leurs compatriotes que des intérêts, des sen-
« timents ou des opinions absolument opposés aux

« leurs ont portés à se lier avec les puissances en « guerre avec la France, mais comme des étrangers « qui réclament un libre passage que le droit des « gens leur assure, et dont ils useront pour se ren- « dre promptement sur un territoire dont le gouver- « nement ne soit pas actuellement en état d'hosti- « lité contre leur patrie. »

De pareils sentiments n'étaient pas de nature à concilier au général français la faveur de l'Autriche, et le duc de Saxe Teschen répondit que, « puisque « le chef de l'insurrection française, forcé de s'expa- « trier par le même peuple à qui il avait appris à « se révolter, était tombé dans les mains des puis- « sances coalisées, on le garderait jusqu'à ce que « son souverain, dans sa clémence ou dans sa jus- « tice, eût décidé de son sort. »

Les réfugiés furent alors séparés. La Fayette, ainsi que trois de ses compagnons, membres comme lui de la minorité de la noblesse à l'Assemblée constituante, Alexandre de Lameth, Bureaux de Puzy et Latour-Maubourg, furent d'abord conduits à Wesel; puis, dans un conseil des coalisés auquel assista le baron de Breteuil, il fut décidé que la liberté de La Fayette « était incompatible avec la « sûreté des gouvernements de l'Europe. » Les quatre prisonniers furent en conséquence enfermés dans des forteresses de l'intérieur de la Prusse.

Une pareille décision était à la fois inique et ab-

surde. La Fayette ne pouvait, d'après le droit des gens, être considéré comme prisonnier de guerre; il n'avait pas été arrêté les armes à la main : c'était un réfugié politique; les rois pouvaient le recevoir ou lui fermer l'entrée de leurs États, mais ils n'avaient aucun droit sur sa liberté. Rien n'était d'ailleurs plus impolitique que cette violence : c'était indiquer trop clairement que la vengeance et la réaction présideraient seules au triomphe de la coalition. Au lieu de saisir avec empressement l'occasion de montrer de bonnes dispositions à l'égard des hommes qui, après avoir pris parti pour la révolution au début, s'arrêtaient à mesure qu'ils la voyaient s'avancer dans la voie sanglante où elle était engagée, on frappait impitoyablement sur le plus illustre d'entre eux. Quelle crainte devait dès lors inspirer aux constitutionnels le succès des armes étrangères! N'étaient-ils pas nécessairement rejetés vers les républicains? Pouvait-on espérer de leur voir tenter un effort en faveur de la royauté, puisqu'on savait si peu de gré à La Fayette de s'être perdu en voulant la sauver? C'était le triomphe de la politique à outrance des émigrés, et on était bien loin des sages tempéraments conseillés par Léopold.

Puisqu'ils étaient violents, les coalisés auraient dû être énergiques. Ce n'était plus le moment d'obéir aux règles de la stratégie, d'assurer ses communications, de couvrir ses derrières; il fallait agir politi-

quement et non militairement, en marchant sur un ennemi en désordre. Si l'armée prussienne, qui entrait en France précisément le jour où La Fayette abandonnait ses troupes, s'était portée droit sur Sedan, elle y eût trouvé 18,000 hommes indécis, sans chefs, divisés d'opinions. Ce qu'ils seraient devenus, attaqués par des forces supérieures, on ne peut le dire avec certitude. Dumouriez, dans ses *Mémoires*, affirme qu'ils se seraient débandés, et que « peut-être « même, si des officiers généraux de l'ancien régime, « bien connus et estimés du soldat, comme il y en « avait quelques-uns dans l'armée des princes, se « fussent présentés avec un simple détachement, ils « auraient entraîné une partie des troupes de ligne, « surtout de la cavalerie. » Il est vain en histoire de chercher à deviner les conséquences possibles d'événements qui n'ont pas eu lieu; néanmoins il est difficile de ne pas croire que si, au moment propice, les coalisés avaient montré de la décision, il ne se fût produit des faits qui eussent pu singulièrement influer sur le sort de la France.

Mais le duc de Brunswick était loin de pareilles hardiesses. Les campagnes dans lesquelles il avait acquis sa grande réputation avaient été dirigées par les seuls principes de l'art militaire : les passions des peuples n'avaient tenu aucune place dans la guerre de Sept ans, et les idées du meilleur élève du grand Frédéric étaient renversées par les circons-

tances nouvelles qui se produisaient. Il sentait qu'il opérait dans des conditions qui ne lui étaient pas habituelles; la crainte d'un échec l'obsédait, et la prudence la plus timide et la plus déplacée présidait à tous ses mouvements, alors que le succès était attaché à la rapidité et à l'audace. Les incidents les plus naturels le troublaient; avant que le gros de l'armée eût franchi la frontière, des coureurs prussiens avaient occupé Rodemach et Sierck ; des habitants tirèrent sur eux par des fenêtres, et quelques hommes pris les armes à la main furent fusillés. Le généralissime, très-frappé de ce fait auquel il aurait dû s'attendre, y vit le présage d'une résistance désespérée, et la défiance que lui inspiraient les fanfaronnades des émigrés en fut augmentée; c'étaient là des dispositions déplorables pour le chef d'une grande entreprise, et elles portèrent leurs fruits.

Les alli[és] passen[t] la fronti[ère]. Prise de Longw[y].

Le 19 août, les Prussiens passaient la frontière; ils repliaient à Fontoy les avant-postes français de l'armée de la Moselle, et le 20, après s'être réunis à Clairfayt, ils investissaient Longwy. La place ayant refusé de se rendre, elle fut bombardée; le 23, la garnison capitula, et 600 Autrichiens occupèrent la ville au nom du roi de France.

Après ce premier et facile succès, c'était le moment de frapper un grand coup. En masquant Thionville et Montmédy par des corps qui en même temps tien-

draient en échec l'armée de Luckner, il restait encore au roi de Prusse des forces suffisantes pour se porter rapidement sur Sedan, avant que les troupes de La Fayette fussent remises de leur premier trouble. Le méthodique Brunswick ne l'entendait pas ainsi. Le corps du prince de Hohenlohe-Kirchberg, destiné à assiéger Thionville de concert avec les émigrés, n'avait pas encore rejoint; il fallait l'attendre, et six jours furent perdus par ce motif peu plausible.

Prise de Verdun.

L'armée prussienne ne quitta Longwy que le 29 pour se porter sur Verdun, qu'elle investit le lendemain. Les fortifications de cette place, d'ailleurs médiocrement située, étaient en mauvais état. La résistance ne pouvait se prolonger ; mais elle fut encore abrégée par la mollesse de certains officiers qui inclinaient vers la cause royale, et par la contenance des habitants et des soldats de la garnison. Intimidés par les effets d'un bombardement de quinze heures, ils forcèrent le commandant Beaurepaire à capituler. Celui-ci ne voulut pas survivre à cette honte, et se brûla la cervelle. La garnison obtint de sortir libre avec armes et bagages (2 septembre).

Pendant ce siége, un conseil de guerre avait été tenu au quartier général du roi de Prusse pour arrêter les opérations ultérieures. Le duc de Brunswick, appuyé par plusieurs généraux prussiens aussi peu favorables que lui à la guerre, avait vivement insisté pour que l'armée ne franchît pas la Meuse.

Il représenta que tout était changé en France depuis le 10 août; que les royalistes de l'intérieur n'avaient plus de chefs, et restaient par conséquent hors d'état d'opérer une contre-révolution ; que la saison était trop avancée pour pouvoir pousser loin la campagne ; il concluait qu'il fallait se borner à assurer les communications de l'armée en s'emparant des places de Montmédy, Sedan et Mézières.

A ces propositions, qui étaient la ruine de leurs espérances, les émigrés se récrièrent : ils dirent qu'un semblable plan aurait pour résultat l'abandon de Louis XVI à son triste sort, et qu'un coup de foudre pouvait seul accabler les factieux triomphants. Ils présentaient aussi comme une preuve de la désorganisation complète de la France le choix du successeur de La Fayette, car Dumouriez n'avait que la réputation d'un aventurier diplomatique, et nullement celle d'un homme de guerre ; la seule explication qu'on pût donner de son élévation était l'absence complète dans l'armée française, Rochambeau, Luckner et La Fayette écartés, de tout officier général ayant commandé devant l'ennemi un corps de quelque importance.

En somme, les émigrés avaient raison ; le parti qu'avait pris la Prusse d'intervenir en France était contestable, mais il était pris, et la seule chance de réussite était de pousser sur Paris sans s'inquiéter de ses derrières, et de profiter au plus vite de la désor-

ganisation momentanée de l'adversaire. Ces raisons agirent sur l'esprit de Frédéric-Guillaume, qui était sincèrement préoccupé du sort des prisonniers du Temple, et il fut décidé qu'on marcherait en avant.

Campagne de l'Argonne.

Il y avait déjà du temps perdu. Pendant le siége de Verdun, les Prussiens étaient assez nombreux pour faire occuper par des détachements suffisants les défilés de l'Argonne, éloignés seulement d'une marche, et unique position défensive entre la Meuse et la Marne. En se hâtant, il eût donc été facile de pénétrer au cœur de la Champagne, et à quelques marches seulement de Paris. « Si j'avais « eu affaire au Grand Frédéric, » écrivait quelques jours plus tard Dumouriez, « dès le 3 septembre, « j'aurais été chassé jusqu'à Châlons. » Mais, pour réussir, il n'eût pas fallu confier l'exécution de la campagne à un général qui l'avait désapprouvée, et c'était une faute dont le roi de Prusse ne tarda pas à apprendre à ses dépens les inévitables conséquences.

Brunswick se soumit donc, mais il agit mollement. La prise facile de Longwy et de Verdun, l'accueil amical fait aux alliés par certains habitants de ces villes, ne compensaient pas à ses yeux et à ceux d'une partie de son entourage le mécompte causé par la vanité des promesses des émigrés; car les transfuges de l'armée française tant annoncés se réduisaient à quelques officiers, et à une partie des hussards de Lauzun passés à l'ennemi peu

de jours après l'entrée des coalisés en France. La mort héroïque de Beaurepaire paraissait un indice de la vigueur que les alliés rencontreraient dans la défense. Dans ces dispositions d'esprit, le général prussien trouva facilement des motifs pour avancer lentement. Les Hessois étaient encore en arrière; la place de Thionville, attaquée avec des moyens insuffisants, résistait mieux qu'on ne s'y était attendu; le siége devait être converti en blocus; une partie des troupes autrichiennes et émigrées retenues sur ce point devenaient ainsi disponibles, et allaient rejoindre la grande armée; il fallait les attendre : tels furent les prétextes saisis avec empressement pour ne pas se hâter. Aussi, quand les alliés se présentèrent devant les défilés, il était trop tard : Dumouriez les y avait devancés.

Aux fautes militaires s'ajoutèrent dans le camp de la coalition les fautes politiques, et les divisions des royalistes français apportaient des obstacles nouveaux au succès. Avant l'entrée en campagne, Monsieur avait demandé à prendre le titre de Régent. Cette prétention, longtemps combattue par M. de Breteuil, fut rejetée. Après le 10 août, le prince reproduisit sa prétention avec une nouvelle force. Louis XVI captif était hors d'état de faire le moindre acte de souveraineté; cependant, au nom de ce souverain prisonnier, les places conquises étaient administrées, l'ancien ordre de choses y était ré-

tabli, et les alliés payaient toutes leurs acquisitions avec un papier portant la promesse du remboursement par le roi de France; il y avait donc urgence à établir une autorité nationale qui gouvernerait le pays conquis, et autour de laquelle pourraient venir se grouper successivement tous les partisans de la cause royale. Les deux frères du roi insistaient sur ces considérations. De leur quartier général devant Thionville, ils envoyaient, pour les faire valoir auprès de Frédéric-Guillaume, M. de Moustier, naguère ministre de France à Berlin, et, comme preuve de leur désir de conciliation, ils éloignaient M. de Calonne.

Le roi de Prusse était disposé à céder à ces instances; le ministre de Russie, conformément à l'avis de Catherine, toujours favorable aux émigrés, opinait dans le même sens; mais l'opposition de la cour de Vienne était absolue; elle persistait dans sa répugnance contre les émigrés. M. de Breteuil était alors à Luxembourg, où devait, disait-on, se réunir le congrès annoncé depuis si longtemps; en apprenant les nouvelles démarches des princes, il envoya M. de Bombelles au quartier général des alliés pour combattre toute idée de régence, et se disposa à aller lui-même rejoindre l'armée coalisée pour y défendre les intentions de Louis XVI. Sa politique prévalut, et Monsieur ne fut pas régent. L'eût-il été, il est plus que douteux que cette mesure eût rien changé à l'is-

sue de la campagne; mais d'un côté refuser tout pouvoir aux émigrés, de l'autre, emprisonner M. de La Fayette, c'était montrer clairement qu'on ne savait sur qui s'appuyer pour faire une contre-révolution, et une entreprise dirigée par des chefs aussi dépourvus d'esprit de conduite devait nécessairement aboutir à un échec.

Dans le camp français, au contraire, l'activité et la fermeté. Dumouriez avait été appelé au commandement abandonné par La Fayette, récompense naturelle de sa conduite après le 10 août; mais, toujours préoccupé du désir de conquérir la Belgique, et de la pensée qu'en prenant l'offensive on forcerait les alliés à renoncer à leur plan d'invasion, il ne quitta pas de suite le camp de Maulde. Ce ne fut qu'à la nouvelle de la prise de Longwy qu'il reçut l'ordre de se rendre à Sedan en toute hâte. Il y avait trouvé des troupes découragées, en désordre, disposées à voir partout des traîtres. On s'y attendait à apprendre prochainement la prise de Verdun, et on ne pensait qu'à une retraite derrière la Marne. Mais, le lendemain de son arrivée, Dumouriez donnait à l'armée une nouvelle vie, et préparait tout pour cette campagne, qui devait l'immortaliser et sauver la France.

L'Argonne est une contrée très-boisée, montueuse, coupée de cours d'eau (1) et d'étangs. Elle s'étend

(1) L'honneur d'avoir choisi l'Argonne comme point de défense

du nord-ouest au sud-est, dans une largeur de 50 à 60 kilomètres de Sedan, jusqu'à une petite distance

est disputé à Dumouriez, et revendiqué pour Servan, alors ministre de la guerre.

Suivant Dumouriez, dans ses *Mémoires*, à son arrivée à Sedan, il tint un conseil de guerre où tous les assistants furent d'avis de se retirer sur Châlons ou sur Reims. Il garda le silence, mais, retenant près de lui Thouvenot, son chef d'état-major, il lui expliqua son plan de campagne, et lui dit, en lui montrant sur la carte les défilés de l'Argonne, ces paroles demeurées célèbres : « C'est ici « les Thermopyles de la France. » Cette version a été adoptée par la majorité des historiens, et il est certain qu'un auteur ne peut apporter au succès de son œuvre plus d'ardeur et plus d'intelligence que n'en déploya Dumouriez pendant le cours de la campagne.

D'un autre côté, Jomini, historien militaire de la plus grande valeur, affirme, d'après des témoins oculaires qu'il ne nomme pas, que Dumouriez penchait comme les autres pour la retraite sur Châlons, et qu'il ne défendit l'Argonne que sur un ordre envoyé par le conseil exécutif. M. le capitaine Joinville, auteur d'une relation soigneusement faite de la campagne de 1792 en Champagne, se prononce dans le même sens, et cite à l'appui des lettres de Servan en date du 31 août, du 1er et du 2 septembre, ordonnant à Dumouriez de se porter dans l'Argonne, et à Kellermann de venir l'y joindre.

A ces raisons on peut répondre :

1° Que le *Tableau historique des guerres de la Révolution*, rédigé sous la direction de Servan lui-même, attribue à Dumouriez (tome II, page 86) l'honneur d'avoir décidé la marche sur l'Argonne. Servan était loin d'avoir jamais été l'ami de ce général, et il n'avait aucun intérêt à sacrifier sa propre renommée à celle d'un adversaire alors proscrit.

2° La première lettre du ministre de la guerre citée est du 31 août ; or, ce jour-là même, le mouvement sur l'Argonne commençait avant qu'elle eût pu parvenir à Sedan.

Ce qui est supposable, c'est que la même idée est venue en

de Bar-le-Duc, et sépare le pays fertile des trois évêchés de l'aride contrée qui porte le nom de Champagne pouilleuse. Les Prussiens, venant de Verdun et marchant sur Paris, devaient nécessairement la traverser, car, pour tourner cet obstacle, d'ailleurs médiocre, on n'avait le choix qu'entre deux opérations également difficiles : ou passer par le nord en emportant les deux places de Sedan et de Mézières, ou se diriger vers le sud et faire une longue marche de flanc, pendant laquelle l'armée de Metz pouvait tenter avantageusement une attaque. Cinq routes seulement étaient praticables au travers des défilés de l'Argonne : de Sedan à Réthel, par le Chêne populeux; de Stenay à Vouziers, par la Croix-aux-Bois; de Stenay à Reims, par Grandpré ; de Varennes à Sainte-Menehould, par la Chalade ; enfin le grand chemin de Paris à Metz, par les Islettes.

Il s'agissait pour Dumouriez d'occuper ces divers passages. Arriverait-il à temps? Là était le problème; s'il était assez actif, et surtout assez heureux pour y réussir, car le succès dépendait principalement de la lenteur des Prussiens, il se trouvait dans une situa-

même temps au général et au ministre. Mais ce détail n'a pas une grande importance. Les passages de l'Argonne n'étaient point inexpugnables, et furent, en résumé, facilement forcés; la gloire de Dumouriez n'est pas tant de s'y être porté que de s'y être maintenu plusieurs jours, et surtout, après que cette barrière eut été franchie, de n'avoir pas désespéré, et, par une activité infatigable et une fermeté inébranlable, d'avoir décidé la retraite de l'ennemi.

tion satisfaisante ; il n'avait, il est vrai, que 23,000 hommes, mais sa cavalerie était excellente, et son infanterie se composait pour une moitié de troupes de ligne, et pour l'autre de bataillons de gardes nationaux qui, réunis depuis plus d'un an, avaient sans cesse marché, campé, escarmouché même, et qui s'étaient suffisamment aguerris. Cette petite armée, postée dans des situations avantageuses, pouvait arrêter un ennemi très-supérieur pendant le temps nécessaire pour être secourue.

Le 31 août seulement, Dumouriez se mit en marche, et, sans se laisser intimider par la présence à Stenay de l'aile droite coalisée, formée par les Autrichiens de Clairfayt, il choisit hardiment, pour atteindre l'Argonne, la route la plus courte, mais aussi la plus rapprochée de l'ennemi, celle qui, parallèlement à l'obstacle, courait entre la Meuse et les défilés. Le 4, il s'établissait, avec le gros de ses forces, au camp de Grandpré, et, le 5, l'avant-garde, commandée par Dillon, occupait les Islettes et la Chalade. L'armée française était encore trop peu nombreuse pour pouvoir défendre les deux autres passages autrement que par de faibles détachements. Après avoir disposé ses troupes, le général écrivit au ministre de la guerre Servan : « Verdun est pris ; « j'attends les Prussiens. Le camp de Grandpré et « celui des Islettes sont les Thermopyles de la France; « mais je serai plus heureux que Léonidas. »

Il suffisait, en effet, pour le succès de la campagne, de pouvoir attendre les nombreux renforts qui se dirigeaient vers l'Argonne. Deux corps tirés de l'armée du Nord étaient en marche : le premier, de 6,000 hommes, sous les ordres du général Duval, devait arriver le 7 septembre au Chêne populeux; le second, de plus de 10,000, commandé par Beurnonville, était attendu le 13 à Réthel; enfin Kellermann, qui venait de succéder à Luckner, avait rassemblé toutes ses troupes disponibles, et s'avançait avec 20,000 soldats pour joindre Dumouriez en passant par Ligny et Bar-le-Duc. Toutes ces troupes, réunies à celles qui défendaient déjà les défilés, formeraient une masse de 60,000 combattants environ, que grossiraient encore les nombreux volontaires incessamment dirigés de l'intérieur sur Châlons et sur Reims.

Le 7, Duval, fidèle au rendez-vous, complétait la ligne de défense, en occupant le Chêne populeux avant que Brunswick se fût décidé à l'attaque. Le généralissime des alliés avait perdu à Verdun des jours précieux, et ne se mit en mouvement que le 8. Après avoir reconnu la position des Islettes, qui lui parut trop forte pour être emportée, il se dirigea sur Grandpré, et quatre jours se passèrent encore dans des irrésolutions qui seraient inexplicables si elles n'avaient eu des raisons politiques.

Brunswick, en se rapprochant du quartier général

français, nourrissait quelque espérance d'entrer en rapport avec Dumouriez, qu'il avait fait prisonnier pendant la guerre de Sept ans, et qu'il avait bien traité alors. Autour du roi de Prusse, tous ceux qui restaient fidèles à la politique anti-autrichienne du grand Frédéric continuaient à blâmer la guerre, à souhaiter médiocrement son succès, et à désirer vivement sa fin. C'étaient non-seulement les généraux, Brunswick, Kalkreuth, Hohenlohe-Ingelfingen, mais aussi trois diplomates qui se trouvaient au quartier général : Haugwitz, dont le crédit grandissait, et qui avait quitté Vienne récemment, après avoir vainement cherché à aplanir les difficultés nées entre les deux cours allemandes à l'occasion de la Pologne, le secrétaire privé Lombard, écouté à cause de ses connaissances spéciales, et surtout Lucchesini, qui revenait de Varsovie. Ce triumvirat d'hommes politiques soutenait, avec apparence de raison, que les vrais intérêts de la Prusse étaient sur la Vistule et non sur la Meuse, et représentait qu'il était urgent, dans les circonstances présentes, de surveiller la Russie et l'Autriche. Le ministre d'État Schulenburg, dont la disgrâce était imminente, laissait la place à ces nouveaux conseillers, et était envoyé à Berlin, sous prétexte de surveiller de plus près les événements de Pologne.

Le faible Frédéric-Guillaume avait donc à se dé-

battre entre les deux influences qui se disputaient la direction de la campagne, celle du vieux parti prussien, et celle des émigrés soutenus par les cabinets de Pétersbourg et de Vienne. Ces divisions intestines produisaient naturellement l'indécision des actes.

Cependant un événement favorable aux coalisés vint encore leur offrir une dernière chance de succès. Le poste de la Croix-aux-Bois avait paru suffisamment gardé par un faible détachement, et l'officier qui le commandait, se fiant outre mesure à la force de la position, avait encore renvoyé une partie de ses soldats, et s'était fort négligemment retranché. Clairfayt, qui se trouvait en présence du défilé, fut averti qu'il était mal défendu : il l'attaqua, et s'en empara, après une très-faible résistance. A la nouvelle de ce contre-temps (13 septembre), Dumouriez envoya le général Chazot pour reprendre un point si important; celui-ci réussit momentanément, et le jeune prince Charles de Ligne, qui commandait les Autrichiens, fut tué; mais des renforts survinrent aux coalisés, qui, en définitive, restèrent maîtres du passage (14 septembre). L'Argonne est forcée

C'était un véritable désastre : non-seulement un des chemins de l'Argonne était aux mains de l'ennemi, mais encore l'armée française se trouvait coupée en deux. Dumouriez ne comptait plus avec lui, à Grandpré, que 16,000 hommes, car Chazot avait été rejeté sur Vouziers, et le général Dubouquet, qui,

avec un corps de nouvelles levées, était venu remplacer Duval au Chêne populeux, après avoir d'abord repoussé une attaque des émigrés, avait battu en retraite sur Attigny et sur Châlons, lorsqu'il s'était vu séparé du gros de l'armée. Dans cette situation critique, si Clairfayt se portait vivement de la Croix-aux-Bois sur les derrières du camp de Grandpré, l'attaquait d'un côté, en même temps que les Prussiens de l'autre, les Français ne pouvaient manquer d'être accablés par des forces quadruples.

La décision de Dumouriez et les lenteurs de l'ennemi sauvèrent notre armée. Sans hésiter, le général français change son plan de campagne; il se décide à lever le camp, et à se retirer à Sainte-Menehould, où se trouvait une position facile à défendre, et où pouvaient venir le joindre Beurnonville, déjà parvenu à Réthel, et Kellermann, qui était en marche. Le 15, à la pointe du jour, il quitte Grandpré, et opère, sans être inquiété, le passage de l'Aisne. Au lieu de pousser vivement ses avantages après le succès de la Croix-aux-Bois, Brunswick avait voulu parlementer, et, le 14 au soir, le major Massenbach se présenta aux avant-postes français de la part du prince de Hohenlohe Ingelfingen, pour demander un rendez-vous à Dumouriez. Mais celui-ci, occupé à préparer sa retraite, jugea le moment peu favorable à une entrevue, et le général Duval fut chargé du soin de recevoir le parlemen-

taire prussien. Le Français paya d'audace; il assura que Beurnonville, avec 18,000 hommes, et Kellermann, avec 30,000, allaient arriver à Grandpré le lendemain. C'était le moment même où Dumouriez, menacé d'un désastre, donnait l'ordre de détendre les tentes. Duval était un vieil officier de l'ancienne armée; ses cheveux blancs, sa belle tenue, sa croix de Saint-Louis, ne laissèrent pas de faire une certaine impression sur son interlocuteur qui croyait, sur la foi des émigrés, que les Français étaient commandés par des hommes grossiers. Néanmoins, en rendant compte de sa mission, Massenbach émit l'opinion que le refus de Dumouriez cachait vraisemblablement un projet de retraite.

A cette nouvelle, Frédéric-Guillaume se livre à un violent accès de colère; il demande vivement pourquoi il n'a pas été plus tôt averti; il s'écrie que l'ennemi va s'échapper, et qu'on n'y regarde pas d'assez près; puis il monte à cheval de sa personne, pour que la poursuite des Français commence immédiatement. Il avait cent fois raison; mais, s'il avait été plus clairvoyant, il se serait aperçu que les fautes ne pouvaient manquer de succéder aux fautes tant que le commandement resterait entre les mains d'un général découragé et de médiocre volonté.

Il aurait fallu que l'armée prussienne s'ébranlât tout entière et ne laissât pas aux Français un moment de répit; on se contenta de les faire suivre

par deux régiments de hussards et quatre bataillons. L'effet produit par cette faible troupe prouva assez les conséquences qu'eût amenées l'action de forces considérables. Bien que mise en mouvement trop tard, peu s'en fallut que, par son arrivée, elle ne changeât la retraite des Français en déroute. Quand elle attaqua leur arrière-garde, déjà la plus grande partie de l'armée avait passé les ruisseaux de la Tourbe et de la Bionne, et Dumouriez se préparait à camper à Dommartin-sur-Hans; mais, par un hasard malheureux, les hussards prussiens donnèrent sur la division que Chazot ramenait de Vouziers; ce corps, mal remis de son échec de la veille, se débanda et alla porter le trouble jusque dans le camp des soldats de Dumouriez. Néanmoins les généraux français parvinrent à rallier leur monde. Quelques bagages, quelques prisonniers, et deux canons, tels furent les seuls trophées que les Prussiens recueillirent de cette échauffourée. Mais, ce qui était plus grave, de nombreux fuyards se répandirent de tous côtés et semèrent les plus effrayantes nouvelles. Suivant eux, l'armée était anéantie, et les généraux avaient passé à l'ennemi. A ces fausses rumeurs, Beurnonville et Kellermann, qui tous deux approchaient de Sainte-Menehould, s'intimidèrent et rétrogradèrent, l'un sur Châlons et l'autre sur Vitry. Leur jonction avec Dumouriez se trouva ainsi retardée, et, avec un autre général que Bruns-

wick, il aurait pu en résulter des conséquences funestes.

Mais les incidents contraires qui s'étaient succédé n'avaient pas plus ébranlé le moral du général français qu'ils n'avaient relevé celui du général prussien. Le 17, Dumouriez, après avoir rétabli l'ordre dans ses troupes, occupait le camp de Sainte-Menehould, et de là écrivait au président de l'Assemblée nationale : « J'ai été obligé d'abandonner le camp « de Grandpré ; la retraite était faite lorsqu'une ter- « reur panique s'est mise dans l'armée : 10,000 hom- « mes ont fui devant 1,500 hussards prussiens. La « perte ne monte pas à plus de 50 hommes et quel- « ques bagages. Tout est réparé, et je réponds de « tout. »

La position qu'occupait l'armée française était, en effet, assez forte. L'Aisne, en traversant Sainte-Menehould, reçoit la petite rivière d'Aure. Entre la rive gauche de l'Aisne et la rive gauche de l'Aure, s'étend un plateau circonscrit par les hauteurs du mont Iron, de la montagne de la Lune et de Gizaucourt ; il est coupé en deux par les marais de Braux-Sainte-Cohère, dont les eaux vont se perdre dans l'Aure, et dont les sources sont séparées de cette dernière rivière par un contre-fort sur le sommet duquel se trouve le moulin de Valmy. Le camp de Dumouriez s'étendait du marais de Sainte-Cohère à l'Aisne ; il avait quelques troupes sur la

rive droite de cette rivière, et Dillon continuait d'occuper les défilés de la Chalade et des Islettes.

Que faisaient les coalisés pendant que Dumouriez réparait si fermement son échec de la Croix-aux-Bois? Pourquoi, puisqu'ils avaient une supériorité numérique incontestable, ne l'entouraient-ils pas le 17? Ne suffisait-il pas de vingt-quatre heures pour franchir les quelques lieues qui s'étendaient entre Grandpré et Sainte-Menehould, et pour séparer Dumouriez, de Beurnonville, en occupant la route de Châlons, de Kellermann, en occupant la route de Vitry? Tout cela est incontestable, et la conduite d'un général qui passait alors pour le plus habile de l'Europe reste difficile à comprendre. On en a donné cependant deux explications, l'une politique et l'autre militaire, qui ne s'excluent pas d'ailleurs, et qui par conséquent peuvent être vraies toutes deux.

Suivant une autorité qui a du poids (1), la lenteur des mouvements de Brunswick aurait été la conséquence de pourparlers secrets entre lui et Dumouriez. Le rusé Français aurait donné à entendre qu'il n'attendait que d'avoir avec lui des troupes nombreuses pour se déclarer en faveur de la cause royale.

(1) Les *Mémoires d'un homme d'État*. Il faut ajouter cependant qu'avant la bataille de Valmy, l'entrevue de Massenbach et de Duval est la seule tentative de rapprochement entre les deux généraux qui ait laissé des traces.

En même temps, à en croire deux écrivains militaires distingués (1), le généralissime des coalisés aurait conçu un vaste plan qui aurait eu pour effet d'isoler l'armée de Dumouriez, et de la mettre sans ressource à sa discrétion. Les Prussiens de Hohenlohe-Ingelfingen, prenant à revers le défilé de la Chalade, auraient rejoint les Autrichiens de Hohenlohe-Kirchberg, qui se trouvaient à Varennes, et ensuite les Hessois, restés en observation devant les Islettes. Ce corps d'armée se serait alors dirigé sur Bar-le-Duc et Ligny, pour combattre Kellermann ou tout au moins le couper de ses communications; pendant ce temps, à l'aile droite des alliés, Clairfayt se serait emparé de Châlons, et les émigrés, de Reims. Le centre, composé du gros de l'armée prussienne, aurait eu alors facilement raison de Dumouriez, réduit à ses seules ressources.

Ces manœuvres s'exécutaient, quand le roi, averti par des coureurs, dans la journée du 19, qu'on remarquait un grand mouvement dans le camp français, crut y voir l'indice d'une retraite. Irrité de la pensée que Dumouriez pouvait lui échapper encore une fois, et ne voulant pas éprouver un second mé- Bataille de Valmy.

(1) Jomini et le *Tableau historique des guerres de la révolution*. On trouve également ce plan indiqué, quoique moins clairement, dans les dépêches de Governor Morris, alors ministre des États-Unis à Paris.

compte, il donna l'ordre, sans consulter Brunswick, de concentrer les troupes à Somme-Tourbe, de façon à pouvoir prendre l'ennemi en flagrant délit, pendant qu'il chercherait à décamper.

Les hussards prussiens s'étaient trompés ; le mouvement remarqué par eux était causé par l'arrivée de Beurnonville qui, après avoir rétrogradé vers Châlons sur le faux avis de la retraite des Français, avait été averti de son erreur, et amenait à Dumouriez les troupes du camp de Maulde, grossies dans leur marche par quelques bataillons venus de l'intérieur. C'était un renfort de 10,000 hommes en grande partie composé de bonnes troupes. En même temps on annonçait à Dumouriez l'approche de Kellermann avec 16,000 hommes ; les Français allaient se trouver près de 60,000. Les alliés restaient encore plus nombreux ; néanmoins la partie tendait à s'égaliser, et Brunswick avait perdu l'occasion ; il ne pouvait plus espérer d'anéantir les corps dispersés de ses adversaires, et, pour venir à bout des Français, il fallait courir les chances périlleuses d'une grande bataille.

L'intention de Dumouriez était de faire camper Kellermann sur la rive droite de l'Aure, entre Élise et Dampierre ; mais, par suite d'un malentendu, le général de l'armée de la Moselle passa cette petite rivière, et vint s'établir, le 19 au soir, sur les hauteurs de Valmy.

Cependant le roi de Prusse, obsédé par la crainte de voir les Français se dérober encore à ses coups, et par le désir de porter le désordre dans leur retraite, avait mis ses troupes en mouvement le 20, dès avant la pointe du jour. Un brouillard d'automne épais et humide empêchait de rien distinguer, et les Prussiens marchaient sans voir où étaient leurs ennemis; ils occupèrent bientôt les hauteurs de la Lune et celles de Gizaucourt. Pendant qu'ils opèrent ce mouvement, la brume tombe, et ils aperçoivent les troupes de Kellermann entassées sur le petit plateau de Valmy. 58 pièces prussiennes rangées en batteries commencent alors à foudroyer les Français; ceux-ci ripostent, et leur artillerie, par la justesse et l'activité de son tir, témoigne qu'elle est dirigée par des hommes qui savent parfaitement leur métier.

Vers 10 heures, des caissons français sautèrent près du moulin de Valmy, et cet accident jeta une confusion malheureuse dans les rangs. Frédéric-Guillaume, qui se tenait à cheval au milieu du feu avec une bravoure digne de l'héritier du grand Frédéric, crut le moment favorable à l'attaque, et forma son infanterie en trois colonnes pour aborder la ligne ennemie. Les Prussiens s'avancent alors sous les boulets avec le sang-froid et l'aplomb propres aux vieilles troupes. Mais le duc de Brunswick arrive, il examine la position, il voit Kellermann et

son jeune lieutenant, le duc de Chartres (1), après avoir rétabli l'ordre parmi leurs bataillons, les rompre de leur côté en colonnes; il entend nos soldats par leurs cris répétés de Vive la nation! et par le chant de la *Marseillaise* attester leur enthousiasme patriotique; il aperçoit accourant au secours de Kellermann deux corps, l'un à la gauche des Français sous Chazot, l'autre à leur droite sous Stengel occupant déjà le mont Iron, et se préparant à canonner l'aile gauche des Prussiens. A ce spectacle si différent du tableau que les émigrés avaient fait de l'état matériel et moral de l'armée française, Brunswick s'écrie : « Nous ne nous battrons pas ici! » Pendant cette campagne, il ne devait se battre nulle part. Il court au roi; il lui représente l'imprudence de l'attaque; il ajoute qu'il faut attendre Clairfayt, qui va entrer en ligne dans peu d'heures, et contiendra Stengel et la droite de l'ennemi. Le roi céda, et l'ordre fut donné aux colonnes de battre en retraite; elles l'exécutèrent avec la plus grande régularité aux acclamations de joie de leurs adversaires. Notre armée avait en effet couru un grand péril; moins prudent, Brunswick pouvait réussir dans son attaque, surtout s'il l'avait menée vivement, et avant que Stengel n'eût occupé l'Iron; Kellermann, rejeté alors dans l'Aure et dans les marais de Sainte-

(1) Le roi Louis-Philippe.

Cohère, qui le séparaient de Dumouriez, eût éprouvé un véritable désastre (1).

Cependant la canonnade continuait. A 4 heures, Clairfayt arrivait, et le roi, revenant à son idée première, fit de nouveau former les colonnes d'attaque; mais le duc insista pour que l'on n'engageât pas plus à fond le combat : il dit que l'aile gauche des Prussiens pourrait être tournée par l'armée de Dumouriez, dont une partie occupait le mont Iron, et dont une autre, marchant par Berzieux et Virginy, menaçait de s'emparer du seul chemin qui liait les coalisés à leur base d'opérations; il fit valoir surtout qu'un des objets les plus importants de la journée était atteint, puisque les hauteurs de Gizaucourt et de la Lune restaient au pouvoir des Prussiens, et que, par conséquent, ils interceptaient la grande route de Paris et de Châlons, principale ligne de communication des Français.

La bataille cessa donc, et les Prussiens bivouaquèrent dans leur position. Il n'en fut pas de même de Kellermann. Il comprenait les dangers de sa situation et les conséquences qu'aurait pu avoir une attaque vigoureusement poussée; il repassa l'Aure, et vint camper au lieu que Dumouriez lui avait assigné dès le principe.

(1) C'est l'opinion formellement exprimée par le maréchal Gouvion Saint-Cyr dans ses mémoires, où il se montre, il est vrai, fort sévère pour Dumouriez.

Tel fut le combat à jamais mémorable de Valmy; on chercherait vainement peut-être dans la suite des siècles un exemple plus frappant qu'à la guerre l'effet moral est tout. Les pertes dans chaque armée s'élevèrent à peine à quelques centaines d'hommes; d'aucun côté, ni prisonniers faits, ni canons conquis, et cette journée ne fut, en réalité, qu'une forte reconnaissance. A ne voir que le résultat matériel, s'il y eut un vainqueur à Valmy, ce fut le duc de Brunswick; il rest a maître des positions qu'il occupait, coupa son ennemi de sa ligne de communication la plus importante, et coucha sur le champ de bataille, tandis que Kellermann l'évacuait à la faveur des ténèbres. Et cependant cette journée reste à jamais glorieuse entre celles dont s'enorgueillit notre patrie; l'éclat dont elle brille, semblable aux premiers rayons de l'aurore, a pour les yeux un charme que n'ont pas les feux plus éclatants du midi, et son souvenir vivra dans la mémoire des hommes, tandis qu'ils vouent à l'oubli des batailles où des milliers de cadavres ont jonché le sol. C'est que, le 20 septembre 1792, la révolution française apparut dans toute la vigueur de la première jeunesse; c'est que cette armée, où les militaires de profession affectaient de ne voir qu'un ramassis d'artisans indisciplinés, montra qu'elle était digne de se mesurer avec les plus vieilles bandes de l'Europe. Ce n'étaient plus là les cavaliers mal armés et sans consistance de la confédé-

ration de Barr; ce n'étaient plus les bourgeois hollandais rassemblés en hâte sous le commandement de leurs bourgmestres; ce n'était plus la cohue fanatisée des paysans flamands et brabançons: c'étaient les représentants armés et redoutables des idées nouvelles; déjà victorieuses dans la théorie, elles avaient désormais des bras à leur service pour les défendre et les propager. Les hommes réfléchis ne s'y trompèrent pas, et, le soir même de la bataille, au bivouac prussien, l'un des plus grands esprits du siècle, Gœthe (1), prononçait un jugement que l'avenir a confirmé : « Ici et aujourd'hui, » dit-il, « commence une ère nouvelle de l'histoire (2). »

Le lendemain du combat, les deux armées se trouvaient dans une situation également indécise, et celle des deux qui montrerait le plus de fermeté avait de grandes chances pour l'emporter sur l'autre.

Dumouriez était bien posté, et avait près de 60,000 hommes sous ses ordres. Il était, il est vrai, coupé de toutes ses communications, sauf une seule, et en particulier de Paris, dont l'ennemi se trouvait plus rapproché que lui ; mais la route de Vitry, dont il restait maître, assurait ses approvisionnements, et au

(1) Il accompagnait comme secrétaire le duc de Saxe-Weimar, qui servait dans l'armée prussienne, et il a laissé une intéressante relation de cette campagne.

(2) Von hier und heute geht eine neue Epoche der Weltgeschichte aus.

besoin sa retraite. Il était convaincu de la force de sa position, et ne redoutait pas les Prussiens. Dans sa pensée, en tenant bien, il devait les contraindre à un mouvement rétrograde dans un temps assez rapproché ; car, suivant lui, ils étaient « mal enfournés ».

L'avenir lui donna raison, et la situation des coalisés était difficile. Néanmoins, si dans leur conseil s'était retrouvé un peu de la décision qui leur faisait si complétement défaut depuis le commencement de la campagne, ils pouvaient encore obtenir des résultats considérables.

Ils avaient à choisir entre trois partis. Le plus vigoureux et le plus conforme au caractère politique de la guerre, c'était de marcher sur Paris, dont ils occupaient la route, en dispersant les troupes de nouvelles levées qui se trouvaient à Reims et à Châlons. Sans doute Dumouriez aurait suivi l'ennemi; mais les chances étaient grandes en faveur des alliés, car leur armée était plus manœuvrière que celle des Français.

Certains généraux, et surtout les émigrés, penchaient pour une attaque générale; mais puisque Brunswick n'avait pas voulu la risquer à Valmy, alors que les Français étaient mal disposés pour recevoir le choc ennemi, il y avait encore plus de raisons pour s'en abstenir depuis qu'ils occupaient une position en tout point excellente.

La grande objection du prudent Brunswick à

l'une et à l'autre de ces combinaisons, c'était qu'en cas de revers, il faudrait remonter jusqu'au défilé de Grandpré, en passant par les chemins crayeux de la Champagne qu'avaient défoncés les pluies d'une saison extraordinairement humide. L'avis du généralissime était donc qu'il fallait se retirer en bon ordre, avant que le temps fût plus mauvais, et profiter de la fin de l'automne pour assiéger Montmédy et Sedan; de la sorte, au printemps suivant, on eût pu entrer en campagne, en s'appuyant sur les quatre places conquises comme bases d'opérations. Ce plan, très-conforme aux règles de la stratégie, eût été parfait dans une de ces guerres comme le dix-huitième siècle en avait vu plusieurs, où il s'agissait de conquérir une province, et où la prise de deux ou trois places pouvait influer sur le résultat des négociations finales. Mais de plus graves intérêts étaient désormais en jeu, et, pour dompter la révolution française, il fallait la frapper au cœur. La prise de Sedan ou de Montmédy importait fort peu au cours des événements, et c'était montrer une complète inintelligence des temps que de vouloir procéder suivant les règles bonnes pour des circonstances ordinaires. Quoi qu'on puisse dire de l'aveuglement des émigrés, il était moins grand encore que celui des hommes qui ne comprenaient pas que, puisqu'on s'était engagé dans une entreprise aussi grave, elle ne pouvait réussir qu'en la poussant à outrance;

et les royalistes en prétendant qu'il fallait « serrer « la vipère sur la plaie (1) », avaient un sentiment beaucoup plus vrai de la situation que les politiques, qui se croyaient encore à l'époque où la guerre avait pour objet de savoir qui, de Marie-Thérèse ou de Frédéric, posséderait la Silésie.

Mais il aurait mieux valu encore suivre le plan de Brunswick que de rester dans l'indécision et immobile; tel fut néanmoins le résultat du conflit des opinions, comme cela est souvent arrivé. Les chefs prussiens continuaient d'ailleurs à nourrir l'espoir de réussir plutôt par les négociations que par les armes; ils comptaient que le général ennemi, et avec lui les troupes de ligne, c'est-à-dire la vraie force de l'armée française, finiraient par se prononcer ouvertement pour la cause royale, et Dumouriez sut habilement entretenir cette illusion.

ciations ntre nouriez t les ssiens.

Le secrétaire du cabinet Lombard, obéissant aux instructions du roi et du prince de Brunswick, se fit prendre par une patrouille française. Conduit à Dumouriez (2), il lui dit qu'il était autorisé à entrer

(1) Mot de M. de Montlosier, qui, après avoir siégé à la droite de l'Assemblée constituante, s'était rendu à l'armée des princes.

(2) J'ai suivi la version de l'homme d'État; mais M. de Sybel affirme que la capture de Lombard fut un hasard de la guerre, et qu'il fut pris pendant la bataille de Valmy. Contrairement à son opinion, lès *Moniteur* du 17 et du 24 septembre 1792, semblent indiquer que le secrétaire du cabinet tomba entre les mains des Français antérieurement au choc des deux armées.

en pourparlers, en prenant pour bases la délivrance préalable de Louis XVI, et le rétablissement de la monarchie constitutionnelle. Dumouriez répondit avec finesse que ces résultats, il les désirait aussi au fond de son cœur, mais qu'on ne pouvait les espérer dans l'état d'effervescence où l'invasion jetait la France. A l'appui de son dire; il faisait connaître les scènes violentes dont l'Assemblée législative venait d'être le théâtre : Chabot, apportant à la tribune (4 septembre) les bruits répandus dans le public que la Législative avait contribué à la déposition de Louis XVI, uniquement dans le but d'appeler au trône le duc de Brunswick ou le duc d'Yorck, et provoquant le vote d'une adresse de l'Assemblée à la nation par laquelle les députés « juraient de « combattre de toutes leurs forces les rois et la « royauté ». Le général français ajouta que la commune de Paris, qui agissait sous l'influence de Robespierre, accusait Brissot et ses amis d'avoir voulu vendre l'entrée de la capitale aux coalisés, et qu'en présence de pareils faits, il était impossible à lui, Dumouriez, d'agir et d'user du prestige acquis par les services rendus, avant l'évacuation du territoire. Mêlant habilement la menace à une apparente modération, il dit que si le roi de Prusse ne voulait pas entrer en arrangement, la ruine de l'armée coalisée était certaine, car les Français seraient bientôt 100,000, force plus que suffisante

pour obtenir un résultat décisif. Il concluait en refusant de s'aboucher directement avec le duc de Brunswick, mais en admettant que, sous prétexte d'échanger des prisonniers, il était possible d'établir des communications entre les deux quartiers généraux.

Le surlendemain de la canonnade de Valmy, Lombard était renvoyé au camp de Frédéric-Guillaume pour y être échangé contre un ex-constituant, Georges, qui avait été arrêté comme otage par les coalisés et emprisonné à Verdun. Le diplomate prussien était accompagné par l'adjudant général Westermann, l'un des affidés de Danton. Ce dernier, alors ministre de la justice et membre très-influent du pouvoir exécutif, était en bons termes avec Dumouriez. Corrompus l'un et l'autre, quoique d'une façon différente, ils s'entendaient facilement. Le général ressentait un égal éloignement pour l'impuissance déclamatoire des girondins, et pour le fanatisme grossier des montagnards. Danton, avec son énergie, avec son absence de tout scrupule, avec ses vices, pouvait mieux marcher d'accord avec lui; et l'ambitieux soldat ne repoussait pas cette main toute dégouttante du sang des victimes de septembre; comme intermédiaire, le redoutable tribun avait envoyé au quartier général, après le 10 août, l'un des chefs de cette journée, son ami Westermann. Dumouriez mettait donc habilement sa responsabilité à couvert en employant un semblable parlementaire; à son arrivée

au quartier général prussien, ce personnage fut mis en présence de Heymann, qui n'avait cessé de se donner comme l'homme nécessaire pour négocier avec Dumouriez.

Le résultat de cette première entrevue ne se fit pas attendre; le soir même, Heymann et un officier qui jouissait d'une grande faveur auprès du roi, le colonel Manstein, partirent pour Sainte-Menehould; Manstein portait au général français, de la part de Frédéric-Guillaume, les paroles les plus flatteuses: « Dumouriez », disait-il, « pouvait, s'il le voulait, « faire cesser la guerre, mettre un terme aux discor- « des de la France, et rendre ainsi un service émi- « nent à son pays et à l'Europe; pour atteindre ce « but, tous les secours à la disposition des coalisés lui « étaient assurés. » Le général répondit que c'était le roi de Prusse qui était l'arbitre de la paix; que si ce prince ramenait ses troupes derrière la frontière, et restait neutre, l'empereur, sans autre allié que la Sardaigne, serait bien obligé de traiter; que quant à lui, Dumouriez, bien qu'il n'approuvât pas tout ce qui se passait en France, il ne pouvait travailler à y remédier tant qu'il était obligé de donner tous ses soins à combattre l'invasion. Comme Manstein insistait, il repoussa avec dignité des insinuations trop directes de trahison, tout en laissant la porte ouverte à de nouveaux pourparlers, et en témoignant le désir de revoir les négociateurs prussiens. La conférence se

termina par l'engagement pris de faire cesser sur le front des deux armées les tirailleries inutiles.

Le 24, Manstein revint au camp français pour traiter de l'échange des prisonniers ; il voulait faire comprendre les émigrés dans l'arrangement. Dumouriez rejeta cette proposition, et le cartel fut restreint aux Prussiens, aux Autrichiens et aux Hessois. Ensuite l'entretien se porta sur la politique, Dumouriez développa son thème, conforme du reste aux doctrines de toute sa vie, que la France et la Prusse, en se faisant la guerre, agissaient contrairement aux intérêts des deux nations, qu'une alliance entre elles serait avantageuse à l'une et à l'autre, et pourrait être facilement conclue. Manstein répliqua que le roi désirait la paix, qu'il était très-modéré dans ses vues, et ne voulait s'immiscer en rien dans la constitution ni dans le gouvernement de la France; il remit à l'appui de ses paroles une proposition en six articles : Louis XVI serait délivré de prison, et reprendrait son autorité comme avant le 10 août; l'armée alliée quitterait le territoire français, et rendrait les places qu'elle occupait; à la suite de la signature de ces préliminaires, un congrès s'assemblerait pour la conclusion de la paix définitive.

Pour toute réponse, Dumouriez communiqua à Manstein une pièce qu'il venait de recevoir : c'était le décret du 21 septembre par lequel la Convention déclarait la royauté abolie en France. L'officier prussien

fut consterné : Dumouriez lui exprima le regret que les choses eussent été si loin, car il n'y voyait pas de remède. Néanmoins il fut convenu que le lendemain le colonel Thouvenot, qui avait toute la confiance de son chef, irait au quartier général du roi pour y signer le cartel d'échange.

Le 25, Thouvenot se rendit au camp ennemi. Le duc de Brunswick lui fit un excellent accueil; après avoir rappelé les égards qu'il avait eus pendant la guerre de Sept-ans pour Dumouriez prisonnier et blessé, il demanda que la convention fût applicable aux émigrés, mais Thouvenot ne céda pas sur ce point; il ne dissimula pas que ceux d'entre eux qui tomberaient entre les mains des Français devaient s'attendre à être traités avec toute la sévérité des lois; à peine laissa-t-il espérer que, « selon les circons- « tances, une nation magnanime pourrait user d'in- « dulgence et de générosité ». Brunswick n'insista pas, il se rabattit sur le sort futur du roi Louis XVI et sur la place à lui donner dans une constitution nouvelle. Thouvenot répondit assez adroitement que de semblables questions devaient être traitées avec les délégués de la Convention, que lui n'était qu'un soldat dévoué comme toute l'armée au vœu de la nation. Lucchesini survint alors, et, après avoir renouvelé inutilement les tentatives d'une négociation directe avec les généraux ennemis, il aborda la question qui pouvait être utilement discutée, celle de la

cessation des hostilités, et s'avança jusqu'à dire que, si on avait égard aux demandes formées en faveur de Louis XVI, et qu'on bornât les opérations des armées françaises à l'invasion des Pays-Bas en s'interdisant de porter les armes dans l'empire, peut-être Frédéric-Guillaume se séparerait-il de la coalition. Thouvenot répliqua qu'il ne fallait penser pour le moment qu'à une convention militaire secrète, dont la première condition serait l'évacuation du territoire dans les vingt jours; Dumouriez n'inquiéterait pas la retraite des Prussiens, qui rendraient successivement Verdun et Longwy. C'était tout ce que désiraient les interlocuteurs du colonel; mais ils ne pouvaient répondre de l'assentiment de leur roi et ils se réservèrent d'en référer à lui. Thouvenot, de son côté, dit que son général ne pouvait rien conclure avant la réception des nouvelles de Paris.

Cependant Dumouriez, avec son activité si rare, mettait en œuvre ses anciennes qualités de diplomate; pour arriver à son but favori, l'envahissement des Pays-Bas, il voulait d'abord séparer Frédéric-Guillaume de l'Autriche, et il fit parvenir à ce prince un mémoire par lequel il cherchait à lui prouver que son alliance avec le cabinet de Vienne était impolitique et contre nature, et qu'il était conforme aux intérêts prussiens de reconnaître la république, et de contracter avec elle une alliance avantageuse.

En même temps, il ne négligeait rien pour ména-

ger à sa politique le puissant appui de Danton, et il lui dépêchait Westermann avec la mission de lui faire connaître tous les détails des ouvertures prussiennes. Il avait, en effet, grand besoin de ce soutien à Paris, car on y était fort inquiet de la situation de l'armée; les coalisés étaient plus voisins qu'elle de la capitale; leurs coureurs arrivaient jusqu'aux portes de Reims et répandaient au loin la terreur. Servan, en écrivant ces détails à Dumouriez le blâmait de son entêtement à tenir le camp de Sainte-Menehould; celui-ci ne se troublait pas, et répondait militairement : « Je ne changerai pas mon plan pour des housar« dailles. Il y a plus de dix mille hommes à Reims; « qu'on coure après les hulans, qu'on les égorge. »

Mais la scène allait encore une fois changer par l'effet d'un de ces revirements soudains dont le faible Frédéric-Guillaume avait donné et devait donner plus d'un exemple. La nouvelle de la proclamation de la république l'avait indigné, en le faisant désespérer du rétablissement de la royauté, et l'avait rejeté du côté des partisans de la guerre; en même temps le mémoire de Dumouriez, qui lui proposait sans déguisement d'abandonner son allié, lui avait vivement déplu, car cet acte lui eût paru aussi contraire à l'honneur qu'à ses intérêts, qui, en présence de l'état des affaires de Pologne, lui faisaient une loi de ne pas rompre avec le cabinet impérial. On lui faisait remarquer d'ailleurs que Dumouriez n'exhibait

aucun pouvoir, et que les pourparlers qu'il entretenait avec le quartier général prussien, pouvaient très-bien n'être qu'un leurre à l'effet de gagner du temps. Le roi se décida alors à convoquer, pour délibérer sur le parti à prendre, un conseil de guerre où assistèrent les principaux généraux de l'armée d'invasion, et les ministres d'Autriche et de Russie.

Le duc de Brunswick et les autres généraux prussiens émirent l'avis de ne pas livrer bataille; ils répétèrent que le pays occupé ne fournissait aucune ressource; qu'il fallait tirer tous les moyens de subsistance de Verdun, et que plus d'une fois les vivres avaient été insuffisants; que la dyssenterie, suite ordinaire d'une alimentation mauvaise, s'était déclarée dans les rangs de l'armée peu de jours avant l'affaire de Valmy, et qu'elle faisait de grands ravages parmi des hommes découragés et exposés depuis plusieurs semaines à des pluies continuelles; que le mauvais temps rendait les routes détestables, et augmentait les difficultés des communications avec la base d'opérations; enfin qu'en cas de revers, une retraite au travers des défilés de l'Argonne présenterait des dangers certains.

Les maréchaux de Broglie et de Castries, appuyés par Clairfayt, se prononçaient vivement dans le sens contraire. Ils insistaient sur l'urgence qu'il y avait d'arracher la famille royale à sa situation périlleuse; ils affirmaient que l'issue d'une grande bataille ne

pouvait être douteuse, et qu'après le succès on trouverait, en se dirigeant sur Châlons, toutes les ressources possibles; qu'il ne serait plus nécessaire de s'affaiblir par des détachements, mais qu'on pourrait marcher résolûment et en masse sur Paris. Le roi parut cette fois incliner vers le parti énergique, et, à la grande joie des émigrés, la bataille fut fixée au 29.

Le 28, le duc de Brunswick publia un nouveau manifeste rédigé en termes presque aussi violents que celui qui avait paru au commencement de la campagne. Il y improuvait avec l'indignation la plus vive l'emprisonnement du roi et les décrets qui avaient aboli la royauté; il y déclarait que l'empereur et le roi de Prusse ne se départiraient point de la volonté de rendre « au roi la liberté, la sûreté « et la dignité royale, ou de tirer une éclatante « vengeance de ceux qui oseraient y attenter plus « longtemps....; qu'invariablement attachés au « principe de ne pas s'immiscer dans le gouverne- « ment intérieur de la France, ils persistaient néan- « moins à exiger que le roi et sa famille fussent « rendus à la liberté, que la dignité royale fût « rétablie sans délai dans la personne de Louis XVI « et de ses successeurs, et qu'il fût pourvu à ce que « cette dignité se trouvât désormais à l'abri des « avanies auxquelles elle était exposée. » De l'accueil qui serait fait à cette double proposition dé-

pendrait la continuation de la guerre ou l'ouverture des négociations.

Les partisans d'un arrangement secret n'avaient point été étrangers à la rédaction de cette pièce; ils espéraient ainsi atteindre un double but : agir sur Dumouriez en lui faisant craindre la continuation des hostilités, et, par conséquent, l'ajournement indéfini de l'invasion des Pays-Bas, en même temps que dissimuler les négociations sous une apparence de hauteur. Mais le calcul était faux, et Dumouriez se trouva plus fier qu'on ne l'avait supposé. A l'aide de camp qui lui remit le manifeste il dit que le duc de Brunswick se méprenait, et croyait sans doute avoir encore affaire à un bourgmestre d'Amsterdam; que, pour réponse, il donnait ordre de faire cesser la trêve qui existait entre les avant-postes.

Ce malentendu entre gens qui ne demandaient pas mieux que de s'entendre, ne pouvait durer longtemps. Les rapports un moment interrompus se rétablirent immédiatement, et le général français fut mis au courant par Manstein et Heymann de ce qui se passait au quartier général de Frédéric-Guillaume. Ces communications étaient d'autant plus opportunes que Westermann venait de rapporter de Paris des instructions importantes. Danton avait parfaitement compris les avantages que présentait un accord avec les Prussiens et les inconvénients qu'il y aurait à pousser à bout un en-

nemi encore redoutable; il fit vivement valoir ces considérations dans plusieurs séances du conseil. Il prouva que la retraite des coalisés amènerait infailliblement la dissolution de l'armée émigrée, et par suite l'anéantissement des espérances des royalistes de l'intérieur; qu'elle équivaudrait par l'effet moral, non-seulement en France, mais en Europe, à une grande victoire, puisqu'elle attesterait à la fois la force et la résolution des partisans de la Révolution, en même temps que la faiblesse de ses ennemis. A l'aide de ces arguments, il obtint le vote de l'arrêté suivant en date du 25 septembre :

« Les généraux des armées du Nord et du Centre « ayant fait connaître au conseil qu'il leur a été « fait des ouvertures de la part du roi de Prusse « qui annonçaient quelques dispositions à entrer en « négociations, le conseil, après avoir délibéré sur « cette communication, arrête qu'il sera répondu que « la république française ne peut entendre à aucune « proposition avant que les troupes prussiennes « aient entièrement évacué le territoire français. »

A cette pièce était jointe une lettre de Danton beaucoup plus explicite, où il insistait sur ce que, le premier devoir du pouvoir exécutif étant d'affranchir « la terre de la liberté, » une sage politique conseillait d'éloigner l'armée prussienne sans s'obstiner à la détruire, d'autant plus que la Prusse n'était pas l'ennemie naturelle de la France, et se montrait

disposée à traiter. Il ajoutait que trois commissaires de la Convention partiraient sous peu pour recevoir le serment des troupes à la République récemment proclamée, et que deux d'entre eux, Sillery et Carra, seraient munis d'instructions qui leur permettraient de s'entendre avec Dumouriez sur la convention militaire à conclure. Il envoyait enfin copie de tous les arrêtés pris par le conseil général de la commune relativement à Louis XVI, afin de prouver au roi de Prusse que les prisonniers du Temple étaient bien traités matériellement.

En réponse aux communications nouvelles qu'il avait reçues du camp ennemi, Dumouriez put donc faire connaître au duc de Brunswick qu'il était autorisé à traiter. Le généralissime allié saisit avec empressement ce moyen puissant d'agir sur l'esprit du roi, et il obtint qu'un nouveau conseil fût tenu le 29, le jour même fixé pour la bataille. Là, il répéta les raisons précédemment données par lui pour décider la retraite et l'évacuation du territoire français, seul moyen de sauver Louis XVI; il ajouta de nouvelles considérations sur la nécessité de couvrir l'Allemagne, menacée par une expédition qui se préparait à Landau, sous le général de Custine. Il insista sur les nouvelles qu'on recevait d'Angleterre, et qui faisaient perdre tout espoir de voir le cabinet britannique s'enrôler dans la coalition, ainsi qu'on s'en était flatté, lorsqu'après le 10 août, il avait rappelé son

ambassadeur à Paris. Il termina en suppliant le roi de ne pas livrer une bataille qui, si elle était perdue, aurait des conséquences funestes. Cette opinion fut appuyée par plusieurs membres du conseil, et le mobile Frédéric-Guillaume révoqua l'ordre qu'il avait donné l'avant-veille.

La retraite fut donc résolue; d'autres motifs, d'ailleurs, que ceux qui avaient été mis en avant dans le conseil agirent puissamment sur l'esprit du roi. Il était évident que les promesses des émigrés avaient été trompeuses; les troupes de ligne ne désertaient pas, et le gros des populations prenait parti pour la Révolution. Sans doute, à Longwy, à Verdun, dans quelques autres petites villes, les coalisés avaient trouvé un certain accueil de la part de la classe aisée, et dans l'Argonne, où la maison de Condé possédait des propriétés considérables, quelques hommes lui restaient dévoués ; mais les preuves abondaient que la majeure partie des Français était passionnément attachée aux idées nouvelles. Fallait-il sacrifier, pour une cause aussi compromise, les ressources de la Prusse ? L'armée, création factice d'un grand homme, était tout à fait disproportionnée à la richesse et à la population du royaume. Pour la France, pour l'Autriche, pour la Russie, perdre quelques milliers de soldats eût été un malheur sans doute, mais un malheur facilement réparable par des États qui comptaient de si nombreux

habitants. Pour la Prusse, il n'en était pas de même, et si la maladie détruisait ses troupes en Champagne, les conséquences de ce désastre se feraient sentir pendant de longues années. En outre, le trésor amassé par le grand Frédéric avait été entamé précédemment par l'intervention en Hollande et les armements dirigés contre la Russie et l'Autriche; la guerre actuelle lui faisait de nouvelles brèches, et on ne pouvait subvenir longtemps à des dépenses extraordinaires: il était aussi peu raisonnable de dissiper son argent que de perdre ses hommes, alors que l'état des affaires en Pologne pouvait en rendre incessamment l'usage plus utile et plus fructueux.

La tournure que prenaient les affaires de ce pays étaient, en effet, de nature à appeler toute l'attention de la Prusse. La victoire des Russes était complète, et un nouveau démembrement de la république paraissait inévitable. Cependant les trois puissances co-partageantes n'étaient point d'accord sur le lot auquel elles pourraient prétendre. L'Autriche poursuivait ses vues ambitieuses sur la Bavière. Amener Charles-Théodore à consentir à l'échange proposé ne paraissait nullement chose difficile. Il s'intéressait peu aux agnats éloignés qui devaient lui succéder, et n'avait qu'un désir : donner de grands établissements à ses bâtards. Le jeune empereur faisait tous ses efforts pour satisfaire le vieux prince; il était allé de sa personne à Munich

pour le décider à entrer dans les vues de la politique autrichienne (août), et il venait de concéder à l'un des fils naturels de l'électeur une seigneurie donnant voix et séance à la Diète. En même temps, le cabinet de Vienne insistait pour obtenir la cession des margraviats d'Anspach et de Bayreuth. Frédéric-Guillaume résistait, et tandis que les deux puissances marchaient étroitement unies à l'Occident, à l'Orient le germe de discorde qui existait entre elles menaçait de se développer.

Des raisons personnelles agissaient aussi sur le roi de Prusse pour le faire pencher vers un arrangement avec la France. Il était très-brave, et en avait donné des preuves nouvelles à Valmy, mais il n'était plus jeune : il avait acquis un embonpoint proportionné à son énorme stature ; la guerre le fatiguait en même temps qu'elle l'éloignait des habitudes de mollesse et de dissipation qui lui étaient chères.

La négociation entamée par Thouvenot fut donc reprise. Westermann, accompagné de Benoist, agent du nouveau ministre des affaires étrangères Lebrun, se rendit au quartier général. Là, il fut convenu (29 septembre), d'une part, que le duc de Brunswick ne livrerait pas bataille et se retirerait sur la Meuse; de l'autre, que Dumouriez n'inquiéterait pas sérieusement les coalisés pendant ce mouvement rétrograde. Les officiers prussiens donnèrent même à entendre, sans rien promettre positi-

vement, qu'on pourrait se revoir, et que leur gouvernement finirait peut-être par rompre avec l'Autriche, et par traiter définitivement sans elle avec la République. L'arrangement conclu reçut l'approbation des commissaires de la Convention qui venaient d'arriver au quartier général français (1).

Retraite des coalisés.

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, l'armée prussienne abandonna le camp de la Lune, qu'elle laissait jonché des cadavres des victimes de la dyssenterie. Elle effectua sa retraite sans être inquiétée. A peine quelques escarmouches d'arrière-garde, et une affaire assez vive entre les émigrés et une colonne sortie de Sedan, dissimulèrent-elles aux yeux du public et des armées l'accord des généraux. Le 7 octobre, les coalisés avaient repassé la Meuse, et le gros de leurs forces était réuni sous le canon de Verdun.

Dès lors Dumouriez ne songea plus qu'à son projet depuis si longtemps caressé, la conquête des Pays-Bas autrichiens. Il dirigea vers la frontière du Nord les renforts qui s'étaient rassemblés sur ses derrières et l'excellente division commandée par Beurnonville. Pendant qu'il faisait ainsi marcher 30,000 hommes vers les Flandres, il se rendait à Paris pour y concerter avec le pouvoir exécutif le plan général des opérations militaires, et en par-

(1) Voir, à la fin du volume, la note II, où sont discutés les divers témoignages qui établissent l'existence de l'arrangement secret.

ticulier l'invasion de la Belgique. Le soin de poursuivre, ou plutôt d'escorter les Prussiens, fut laissé à Kellermann, renforcé par le corps de Dillon.

Cependant ce dernier était arrivé devant Verdun (8 octobre), et il commençait à préparer l'attaque, quand le duc de Brunswick lui fit demander une entrevue. Dillon l'accepta, et envoya aux avant-postes les généraux Labarolière et Galbaud, qui y rencontrèrent le généralissime des coalisés et le général Kălkreuth. Ces deux personnages témoignèrent les intentions les plus pacifiques, et une suspension d'hostilités fut conclue pour vingt-quatre heures.

Pendant les deux jours suivants, les alliés continuèrent leur retraite. Le 11, Dillon somma de nouveau la place, et il en résulta une seconde conférence entre lui et Kalkreuth, dans laquelle ce général professa le désir de voir la guerre se terminer, montra peu d'attachement pour l'alliance autrichienne, et promit à peu près d'obtenir du roi la reddition, sans coup férir, de Verdun et de Longwy (1).

Le lendemain 12, dans une entrevue du général Kellermann et des commissaires de la Convention avec le colonel Manstein, celui-ci promit que les

(1) Le récit des deux entrevues des généraux français avec les généraux prussiens se trouve au *Moniteur* du 10 et du 26 novembre 1792.

Prussiens livreraient immédiatement la porte de secours de la citadelle de Verdun, et que le 14, avant midi, ils auraient complétement évacué la place. La capitulation fut signée sur ces bases. A leur arrivée dans la ville, Carra, Prieur et Sillery s'abouchèrent encore avec le général Kalkreuth, et, en rendant compte à la Convention de cet entretien, ils déclarèrent que, « sans entrer dans une conférence poli-
« tique, il leur avait été facile de remarquer que le
« roi de Prusse pouvait regretter l'inutile et fatigant
« voyage qu'il venait de faire. » Il avait été entendu, dans le cours de la conversation, que les alliés regagneraient la frontière sans être plus vivement poursuivis.

Les coalisés se retirèrent donc lentement et en bon ordre. Le 18, Kellermann revit Brunswick et Kalkreuth; ceux-ci témoignèrent le désir de renouer de nouvelles négociations, mais le général français répondit « qu'il ne pouvait entrer en aucune confé-
« rence tant que l'armée prussienne serait sur le
« territoire français, et que la reddition de Longwy
« était un préliminaire sans lequel il ne pouvait
« prendre aucun engagement. » Il fut alors convenu que cette place serait rendue le 22 aux Français aux mêmes conditions que Verdun. Depuis quelques jours, le blocus de Thionville était levé.

Dès le 20, les alliés avaient repassé la frontière et s'étaient séparés, après avoir laissé sur le

routes de Champagne et de Lorraine beaucoup d'hommes succombant à la fatigue et à la maladie, et avoir perdu la plus grande partie de leurs chevaux de selle et de trait. Les Autrichiens de Clairfayt s'étaient repliés sur les Pays-Bas menacés par Dumouriez; ceux de Hohenlohe-Kirchberg furent destinés à contenir Kellermann; les Hessois, rappelés en hâte par leur prince, qu'inquiétait la pointe hardie de Custine sur Mayence, avaient été, quelques jours auparavant, transportés en toute hâte et en chariots vers le Rhin. Les Prussiens les suivirent de près.

Quant à la malheureuse armée des princes, elle fut licenciée. Les frères du roi avaient épuisé leurs ressources, le roi de Prusse refusait de faire de nouveaux sacrifices, et ils se trouvaient dans l'impossibilité d'entretenir plus longtemps plusieurs milliers de soldats. Il fallut congédier ces infortunés défenseurs d'une cause vaincue.

Ainsi se termina par une retraite, cette campagne commencée à si grand fracas, et qui devait mettre à néant la Révolution. Débuter par le manifeste du duc de Brunswick, et finir par rendre Verdun et Longwy sans coup férir; avoir menacé Paris d'une subversion totale si la moindre injure était faite à Louis XVI et aux siens, alors qu'ils étaient encore aux Tuileries, et entrer en pourparlers avec les commissaires de la Convention quand la famille royale était prisonnière au Temple, c'était échouer

de la manière la plus misérable. La versatilité de Frédéric-Guillaume avait porté ses fruits, et il se retirait honteusement d'une entreprise tentée étourdiment. Ainsi qu'il arrive souvent aux gens faibles et imprudents, en présence d'obstacles qu'il aurait dû et n'avait pas su prévoir, il était passé d'une extrémité à l'autre. Au mois de juillet, c'était le chevalier, le roi gentilhomme, prêchant la solidarité de toute la noblesse européenne, uniquement préoccupé des dangers des trônes menacés par la Révolution, s'efforçant d'assoupir les vieilles querelles du corps germanique pour l'amener à arracher, par un effort commun, le malheureux roi de France au sort terrible suspendu sur sa tête. Au mois d'octobre, c'était le neveu du grand Frédéric revenu à la politique machiavélique de son oncle : défiance haineuse de l'Autriche, désir sans scrupule de prendre de nouvelles provinces à l'infortunée Pologne, ménagement utile des soldats et des trésors de la Prusse, dans l'intérêt unique de la puissance et de l'ambition prussiennes.

Les deux armées alliées se séparèrent mécontentes l'une de l'autre, et, comme il est ordinaire dans les entreprises qui échouent, chacun des associés rejetait sur l'autre la responsabilité de l'échec. Les Prussiens reprochaient aux Autrichiens de n'avoir pas mis en ligne autant de troupes qu'ils l'avaient annoncé; ceux-ci, de leur côté, accusaient les lenteurs de

Brunswick, ses incroyables hésitations au moment décisif, ses pourparlers continuels avec les généraux républicains, et les ménagements que, pendant la retraite, les Français avaient eus pour les troupes de Frédéric-Guillaume. Ces récriminations n'étaient pas faites pour rétablir entre les deux cabinets l'accord compromis par l'opposition de leurs vues à l'égard de la Pologne.

Mais les vrais vaincus dans cette triste campagne, c'étaient les émigrés. Les frères du roi, à court d'argent, désormais sans crédit d'aucun genre près des cours étrangères, se voyaient contraints de licencier, d'abandonner à la misère les malheureux Français qui s'étaient dévoués à la défense de la monarchie. Il était évident que les princes et leurs conseillers avaient nourri les plus étranges illusions sur les vraies dispositions de leur pays, et qu'en accordant la moindre confiance à leurs paroles, on se préparait des déceptions profondes. Mais si, après avoir perdu la confiance des rois de l'Europe, les chefs de l'émigration restaient dans une situation poignante, combien plus cruelle était celle des infortunés qui avaient suivi leurs drapeaux, et qui, la plupart sans ressources, allaient connaître toute l'amertume du pain de l'exil!

---

# CHAPITRE IX.

SOMMAIRE. — Siége de Lille. — Custine entre en Allemagne. — État des esprits en Allemagne. — Prise de Mayence par les Français. — Les Français entrent à Francfort. — Dernières tentatives de négociations entre le roi de Prusse et la république française. — Négociations entre la Prusse et l'Autriche. — Conquête de la Savoie par les Français. — Conquête du comté de Nice par les Français. — Différends entre la France et la république de Genève. — Traité de Landecy.

(SEPTEMBRE — NOVEMBRE 1792.)

Siége de Lille.

Ce n'était pas en Champagne seulement que les succès des républicains avaient porté un coup profond à la cause royale; sur quatre autres points, la Flandre, les bords du Rhin, la Savoie et le comté de Nice, les armées françaises avaient remporté des avantages importants.

Dans le commencement de septembre, le départ successif des généraux Duval et Beurnonville dégarnit la frontière du Nord. Le duc Albert, bien qu'affai-

bli lui-même par l'envoi de Clairfayt à l'armée d'invasion, résolut de tenter un coup de main avec le petit nombre de soldats qui restaient à sa disposition. Il eut un premier succès en forçant les quelques milliers de soldats laissés aux camps de Maulde et de Bruille à se retirer en désordre dans les places voisines, et il conçut l'audacieuse pensée de s'emparer de Lille, alors qu'il ne disposait que de 15,000 hommes et d'une très-médiocre artillerie (1). Oser attaquer avec d'aussi faibles moyens l'un des chefs-d'œuvre de Vauban, une des places les plus fortes de France, défendue jadis par le maréchal de Boufflers, pendant plusieurs mois, contre des forces bien autrement redoutables, c'était une outrecuidance explicable seulement par des illusions politiques. Le duc était persuadé qu'au premier coup de canon, les habitants, bien plus nombreux que la garnison, la forcerait à capituler. Animé par cette pensée, il se décida à attaquer une ville très-peuplée, plutôt qu'une des petites places dont la frontière de Flandre est couverte, et où les troupes sont toujours sûres de pouvoir contenir la population. S'il réussissait, d'ailleurs, il comptait que l'effet produit par la reddition de la capitale d'une province aurait un retentis-

(1) Les relations françaises portent les forces des assaillants à 25,000 hommes, chiffre évidemment exagéré. Jomini d'accord avec l'Autrichien Gebler cité par Sybel dit que le duc n'avait avec lui que 15,000 soldats.

sement qui encouragerait les royalistes de l'intérieur. Ce calcul fut déjoué par le patriotisme des Lillois.

Le 24 septembre, le duc adressait une sommation à la place, et il la renouvelait le 29; après que le général commandant la garnison, et la municipalité eurent répondu par un refus honorable, trente bouches à feu commencèrent le bombardement. Pendant sept jours et sept nuits, les assiégeants couvrirent la ville de projectiles; un grand nombre de maisons furent ou détruites ou endommagées. Mais l'artillerie des remparts, habilement servie par les compagnies bourgeoises des canonniers, ripostait vigoureusement, et le courage des habitants ne faiblissait pas. Les Autrichiens n'étaient pas assez nombreux pour investir la place, et de toutes les villes voisines arrivaient aux assiégés des encouragements et des secours; des bataillons de volontaires ne cessaient de venir augmenter la garnison; enfin, six commissaires de la Convention entraient dans Lille en annonçant de nouveaux renforts.

Le 5 octobre, le duc Albert avait épuisé ses munitions et mis son artillerie hors de service par un usage immodéré; il cessa le feu le 8. Autant que les nouvelles de la retraite de Champagne, la crainte de voir la garnison s'augmenter jusqu'à devenir supérieure à son armée, et à pouvoir venir l'attaquer avec avantage, le décida à lever le siége. Il s'éloigna donc, ne recueillant d'autre résultat de

sa tentative que l'odieux qui s'attache toujours aux moyens qu'il venait d'employer.

Les bombardements sont l'exercice extrême du droit de la guerre, et, pour justifier les souffrances qu'ils imposent aux femmes, aux enfants, aux vieillards, à cette foule inoffensive qui remplit les villes, il faut que le succès vienne en justifier la nécessité. Aussi, non-seulement on célébra dans toute la France le courage des Lillois, ce qui n'était que justice, mais on exalta les sentiments haineux de la nation contre l'Autriche, contre le duc Albert, et surtout contre sa femme, l'archiduchesse Christine. C'était la sœur de Marie-Antoinette, et il n'en fallait pas davantage pour qu'on lui imputât tous les maux supportés par la capitale de la Flandre; on la représenta comme étant venue de sa personne au camp, pour avoir le plaisir de mettre le feu aux canons qui allaient porter la destruction parmi les sujets révoltés de sa sœur (1).

Custine entre en Allemagne.

Sur le Rhin, ce n'était plus une attaque heureusement repoussée, mais une invasion hardiment conduite et suivie de résultats inespérés. Le général Custine commandait, sous les ordres supérieurs du général Biron, 17,000 hommes campés sous Landau, et destinés à couvrir la basse Alsace contre les attaques qui pourraient venir du Palatinat. Si l'occasion pro-

(1) Le fait de la présence de Marie-Christine devant Lille fut démenti par les gazettes autrichiennes.

pice se présentait, il devait menacer les communications de l'armée alliée. Au commencement de la campagne, il avait eu en face de lui le petit corps du comte d'Erbach; mais la meilleure partie en avait été appelée à remplacer les Autrichiens de Hohenlohe-Kirchberg autour de Thionville, quand le siége de cette place fut transformé en blocus. Par une imprudence inexplicable, pour couvrir Spire, qui cependant contenait les principaux magasins des alliés, il ne resta que 3,000 hommes, dont 2,000 appartenaient aux troupes plus que médiocres de l'électeur de Mayence. Custine, instruit de la faiblesse de ses adversaires, crut qu'il pouvait tenter une diversion funeste aux coalisés; il marcha hardiment sur le faible ennemi qui lui était opposé, et l'eut bientôt contraint à mettre bas les armes. A la suite de ce succès, il occupa Spire (30 septembre), puis Worms (4 octobre).

Ces deux cités étaient des villes impériales, et, l'empire n'ayant pas déclaré la guerre à la France, elles auraient dû jouir des bénéfices de la neutralité; mais, dans la première, les magasins des coalisés étaient établis, et la seconde avait donné asile aux émigrés, qui y avaient organisé plusieurs corps. Custine considéra que c'étaient là des actes d'hostilité, et en conséquence il agit comme en pays conquis. A la nouvelle de l'arrivée des Français, la panique s'était emparée du clergé et des principaux habi-

tants, et ils avaient fui au plus vite. Le général républicain justifia leurs craintes. A Spire, il fit contribuer les biens de l'évêque pour 300,000 livres, et ceux des chanoines pour 150,000. A Worms, non-seulement il exigea 400,000 livres des biens de l'archevêque-évêque (l'archevêque de Mayence était également évêque de Worms) et 200,000 de ceux des chanoines, mais il fit encore payer 600,000 livres aux magistrats, qu'il rendait responsables de la protection accordée par eux « aux hommes armés « pour l'oppression du peuple ».

Spire et Worms pris, Custine aurait dû obéir à l'ordre qu'il avait reçu auparavant de se porter sur la Moselle, et cette manœuvre eût singulièrement gêné la retraite déjà commencée des coalisés vers le Rhin; mais il préféra rester dans le Palatinat pour y entretenir plus directement les intelligences précédemment établies avec les partisans de la Révolution à Mayence, et s'emparer, grâce à leur concours, de cette place importante.

État des esprits en Allemagne

Pendant les années qui précédèrent et suivirent immédiatement 1789, les idées nouvelles s'étaient répandues dans les diverses parties de l'Allemagne et y avaient fait de nombreux adeptes. Des écrivains, tels que Wieland et Klopstock, s'étaient montrés favorables aux premiers essais de la liberté française. En 1782, un grand poëte, Schiller, débutait dans la carrière des lettres par un drame célèbre, les *Brigands*,

où il insultait avec une amertume poussée quelquefois jusqu'au cynisme, non-seulement aux principes politiques, mais aussi aux lois morales sur lesquelles toute société est fondée. Le succès avait été grand au-delà du Rhin. On applaudissait le héros de la pièce, le chef des brigands, Moor, quand il s'écriait : « Donnez-moi une armée de gaillards tels que moi, « et vous verrez sortir de l'Allemagne une républi« que auprès de laquelle Sparte et Rome ne sem« bleront que des couvents de religieuses » (1), et on ne faisait pas taire par des sifflets le parricide Franz, quand il professait sur la scène des maximes que la pudeur humaine ne doit pas entendre même dans la bouche des scélérats. Mais il n'est pas dans le génie de l'Allemagne de mettre en pratique les hardiesses de sa pensée ; ces tendances théoriques vers une révolution sociale n'existaient que chez un petit nombre de lettrés : tandis que certains hommes rêvaient un renouvellement de la société, le gros de la nation restait soumis aux vieilles institutions, donnait sans murmurer tous les soldats qu'on lui demandait pour leur défense, et nul mouvement populaire ne devait ébranler les puissances établies. Ce fut donc par la force seule que les Français opérèrent la régénération de l'Allemagne,

(1) Stelle mich vor ein Heer Kerle wie ich, und aus Deutschland soll eine Republik werden, gegen die Rom und Sparta Nonnenklöster seyn sollen.

et la débarrassèrent du fantôme du saint-empire; ils firent leur œuvre à la façon des conquérants, en foulant les vaincus, en les rançonnant, en les humiliant; le prix auquel ils mirent le service fit oublier le service même, et alors que les Allemands jouissent du bienfait, que leurs blessures se sont cicatrisées, ils ont abjuré la reconnaissance, et gardé seulement l'amer souvenir des injures.

Mais si, en 1792, la masse de la nation germanique était peu disposée à renverser par la force les institutions existantes, les sentiments de fraternité universelle, de haine contre le christianisme, et surtout contre la religion catholique, professés dans les loges des illuminés et des francs-maçons, comptaient en Allemagne de nombreux prosélytes, qui, pour la plupart, faisaient des vœux pour le succès des armées républicaines, et même étaient disposés à y aider de tout leur pouvoir. C'était surtout dans les pays soumis à des souverains ecclésiastiques que les Français devaient trouver des amis, et particulièrement dans cette vallée du Rhin presque entièrement soumise à des princes de l'Église, et qu'on appelait la rue des Prêtres (Pfaffen-Gasse). Le gouvernement de ces fertiles contrées était, comme il arrive souvent dans les pays où le pouvoir est aux mains du sacerdoce, doux jusqu'à la débonnaireté, mais, à cause de cette débonnaireté même, plein d'abus, sans initiative, et n'offrant aucun emploi à l'activité des laïques. Ce

qui ajoutait au mal, c'est que non-seulement les princes ecclésiastiques, mais aussi les principaux membres de leur clergé, les chanoines en particulier, n'appartenaient pas au pays, se recrutaient dans la noblesse de tout l'Empire, et étaient accusés de penser plus à leurs intérêts propres qu'à ceux d'une contrée à laquelle ne les attachait aucun lien, ni dans le présent, ni dans l'avenir.

Le peuple, profondément attaché à ses croyances, s'accommodait facilement de vivre sous un pouvoir inactif, mais nullement oppresseur. « Il est bon, » disait-il avec le proverbe allemand, « de vivre sous « la crosse (1). » Il n'en était pas de même de la classe éclairée : les hommes jeunes, actifs, intelligents, qui n'apercevaient aucune occasion de déployer leurs facultés, et voyaient toutes les fonctions du gouvernement aux mains du clergé ou de ses créatures, étaient animés d'une haine passionnée contre un pareil état de choses. Mayence, ville assez considérable et siége d'une université, renfermait un grand nombre de ces ennemis du gouvernement sacerdotal.

Cette disposition d'une partie de la population décida Custine à essayer de s'emparer de la ville. Il fut vivement poussé à une décision aussi hardie par Stamm, jeune Strasbourgeois, et par un professeur de Worms, Bœhmer. Ces deux hommes lui faisaient

(1) Unter dem Krummstabe es ist gut zu leben.

connaître la situation morale et matérielle du pays, et rédigeaient en allemand des proclamations destinées à exciter parmi les habitants les sentiments révolutionnaires. En même temps, des intelligences se nouaient avec les amis de la France qui se trouvaient dans Mayence, et notamment avec Eckmayer, à la fois officier-ingénieur et professeur de mathématiques.

En s'éloignant autant de la frontière, Custine pouvait redouter les attaques de deux princes qui disposaient sur la rive droite du Rhin de forces de quelque importance, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse-Darmstadt. Le premier avait réuni des troupes à Manheim, le second ne disposait que de 6,000 hommes, mais très-bien organisés et disciplinés. Une lettre menaçante, écrite à Charles-Théodore, suffit pour intimider ce prince, qui renouvela ses promesses de neutralité, et sa prudence fut imitée par le landgrave.

Prise de Mayence par les Français

A Mayence tout était confusion; la garnison se composait seulement de 1,000 Autrichiens et de 2 à 3,000 hommes de troupes très-médiocres appartenant à divers petits princes du cercle du Bas-Rhin. L'électeur s'effraya, et, sans attendre l'arrivée des Français, s'enfuit jusqu'à Wurtzbourg.

Néanmoins Custine hésitait; il n'avait pas à sa disposition les moyens matériels nécessaires pour s'emparer d'une place aussi forte que Mayence, si elle

faisait la moindre résistance; mais, après quelques jours perdus, il se décida à se rendre aux appels réitérés qui lui venaient de la ville même. Le 19 octobre, il se présentait sous les murs de la cité électorale, et effrayait la petite garnison par des manœuvres faites pour en imposer sur le nombre réel des assaillants.

Sommé de se rendre en termes menaçants, le gouverneur Gymnich fit d'abord une réponse dilatoire, et demanda du temps pour réfléchir. Ce n'était pas l'affaire de Custine, qui ne pouvait réussir que par une espèce de surprise. Il connaissait, à l'aide des affidés qu'il avait dans Mayence, le petit nombre des défenseurs et leur timidité; le lendemain, en même temps qu'il montrait sous les remparts ses colonnes munies d'échelles et prêtes à l'escalade, il envoyait un nouveau parlementaire, et menaçait la ville de la réduire en cendres, si elle ne capitulait de suite. Gymnich effrayé convoqua une réunion où siégeaient les principaux personnages civils et militaires de l'électorat et les deux ministres de Prusse et d'Autriche. Les avis y furent partagés. Le gouverneur assembla alors un conseil de guerre: Eckmayer, qui en faisait partie, établit que la défense était impossible, et il fut chargé d'aller négocier la capitulation.

Après quelques pourparlers (21 octobre), Custine ne se montra pas exigeant; il accorda, tant aux troupes mayençaises qu'à celles du cercle, le droit de sortir

de la place avec les honneurs de la guerre, et en emmenant leur canon de campagne, à la seule condition de ne pas servir pendant un an contre la République; la faculté de quitter la ville avec leurs effets était également réservée aux membres du clergé et aux personnes attachées au service de l'électeur. Le chef du petit corps autrichien avait refusé de prendre part à une capitulation qu'il regardait comme honteuse, et, pendant qu'elle se négociait, il traversa fièrement le pont du Rhin pour aller rejoindre l'armée du prince Esterhazy qui, en ce moment, restait immobile en Souabe.

Les écrivains militaires sont d'accord pour reconnaître que le général français, après avoir pris Mayence, aurait dû descendre la vallée du Rhin jusqu'à Coblentz, et occuper cette ville, qui servait de magasin à l'armée prussienne. Rien n'était plus facile, car la citadelle d'Ehrenbreitstein, qui la domine et la défend, était presque sans garnison. Il aurait ainsi singulièrement gêné Frédéric-Guillaume dans sa retraite. Avant même la prise de Mayence, l'électeur de Trèves, croyant à tout moment voir arriver les Français, s'était empressé de quitter sa résidence (1), accompagné de ses principaux fonctionnaires, et, depuis, le syndic de Coblentz était venu offrir à Custine la remise de la place et le payement d'une contribution de guerre.

(1) L'électeur de Trèves résidait habituellement à Coblentz.

Entrée des Français à Francfort.

Le général républicain ne s'arrêta pas à un plan qui semblait indiqué ; il préféra marcher sur Francfort, et faire ainsi sur la rive droite du Rhin une pointe qui ne pouvait s'expliquer que par un honteux motif, le désir de lever de grosses contributions. La ville libre de Francfort, en effet, relevait directement de l'Empire ; or l'Empire n'était pas encore en guerre déclarée avec la France ; la cité n'avait par aucun acte particulier contrevenu à la neutralité ; bien plus, les bourgeois, protestants et adonnés au commerce, étaient loin d'être hostiles aux idées françaises. Grande fut donc leur stupéfaction quand, le lendemain de la capitulation de Mayence, les colonnes républicaines se présentèrent à leurs portes, et quand, après leur entrée sans résistance, les magistrats reçurent une lettre de Custine qui frappait les habitants d'une contribution de 2 millions de florins (5,200,000 francs) en punition de l'assistance donnée aux aristocrates français. Une députation fut envoyée immédiatement au général républicain pour lui représenter qu'à plusieurs reprises les autorités avaient défendu de recruter pour les émigrés. Elle reçut cette incroyable réponse : « Si les défenses avaient été sincères, il n'y aurait pas eu besoin de les multiplier. » Une diminution de 500,000 florins fut cependant accordée, mais sept des plus riches capitalistes de la ville furent arrêtés comme otages jusqu'à parfait payement du reste.

Il était difficile d'agir plus impolitiquement. En frappant une bourgeoisie au moins indifférente, les républicains refroidissaient singulièrement les nombreux amis qu'ils comptaient en Allemagne, et donnaient juste lieu de craindre que leurs déclarations de principes désintéressés ne cachassent des projets ambitieux et avides.

A la suite de la conquête de Francfort, des expéditions entreprises uniquement par cupidité furent dirigées contre les propriétés des princes germaniques et des abbayes. La plus importante eut pour résultat de mettre aux mains des Français les riches salines de Nauheim, qui ne furent conquises toutefois qu'après une défense héroïque de la petite garnison hessoise (25 octobre).

Dernières tentatives de négociations entre le roi de Prusse et la République française.

Les conquêtes intempestives de Custine contribuèrent à empêcher un arrangement entre la France et la Prusse. Le 26 octobre, quelques jours après que les soldats de Frédéric-Guillaume eurent repassé la frontière, Kellermann et Valence avaient eu une nouvelle entrevue avec le duc de Brunswick accompagné du prince de Hohenlohe-Ingelfingen, de Lucchesini, et de l'ambassadeur autrichien, le prince de Reuss. Les Prussiens témoignèrent encore les intentions les plus pacifiques, mais ils n'eurent pas de peine à se convaincre que les Français n'avaient pas de pouvoirs pour conclure, et n'étaient autorisés qu'à signer une trêve sous des conditions inaccepta-

bles. On se sépara sans qu'aucun résultat eût été obtenu.

Au même moment, le ministre de Prusse près l'électeur de Cologne, M. de Dohm, entrait en pourparlers avec Mandrillon, agent obscur et à peine avoué du ministre des affaires étrangères Lebrun. Leurs conférences n'aboutirent pas davantage.

Tandis que ces tentatives avortées montraient à Frédéric-Guillaume combien il était difficile à un roi de traiter avec la République française, les nouvelles qui arrivaient d'Allemagne faisaient une vive impression sur son âme, et paralysaient les efforts incessamment tentés par les hommes d'État prussiens qui voulaient la paix. En apprenant que deux électeurs avaient été forcés de fuir leur capitale, et qu'un général étranger dictait insolemment des lois dans la salle du Römer de Francfort, il se sentait engagé d'honneur à ne pas abandonner la lutte, tant que le sol de l'Empire serait foulé par ces Français naguère si dédaignés ; il voyait dans la conduite de Custine la preuve qu'il n'y avait aucune confiance à avoir dans la modération des soldats de la Révolution, et cette opinion était confirmée par un arrêté que publiait le conseil exécutif de la République, où il était dit « que « les armées françaises, ne prendraient de quartiers « d'hiver que quand les ennemis de la République « auraient été repoussés au-delà du Rhin. » D'ailleurs, quel que fût le changement opéré dans l'esprit

de Frédéric-Guillaume par la triste issue de la campagne de Champagne, ce prince n'en était pas venu à être insensible au sort de Louis XVI, et il voyait avec douleur la Convention s'abandonner de plus en plus aux sentiments d'implacable vengeance qui devaient amener le procès et la mort du malheureux prince. Il y avait là une pierre d'achoppement que rien ne pouvait écarter.

Négociations entre la Prusse et l'Autriche.

En même temps, les difficultés qui s'étaient élevées entre la Prusse et l'Autriche au sujet de la Pologne tendaient à s'aplanir. Au moment où les Prussiens évacuaient le sol français, et où Frédéric-Guillaume plaçait son quartier général aux portes de Luxembourg, on y vit arriver le baron de Spielmann. Ce diplomate, qui jouissait en ce moment d'une grande faveur près du jeune empereur, était parti de Vienne, en apparence pour assister au congrès depuis si longtemps projeté, mais en réalité il venait pour rétablir l'accord ébranlé entre les deux cabinets. Il ne tarda pas à se convaincre de la difficulté de sa mission ; les conseillers de Frédéric-Guillaume avaient singulièrement haussé leurs exigences depuis le changement opéré dans l'esprit du roi par le mauvais succès de la guerre, et ils étaient bien convaincus de l'impuissance de l'Autriche à se passer de l'appui de la Prusse, et de la nécessité où elle se trouvait de tout concéder à son allié pour conserver son concours.

Lors de l'entrevue de Mayence, le cabinet de Berlin avait demandé la cession des palatinats de Posnanie, de Gnesne et de Cujavie, et de celui de Siradie jusqu'à la Wartha, ce qui répond à peu près au grand-duché actuel de Posen. A Luxembourg, Haugwitz, récemment nommé ministre du cabinet, signifia à l'envoyé autrichien que ces dédommagements n'étaient pas suffisants, puisque la première campagne n'avait pas atteint le but de l'alliance, et qu'il fallait en entreprendre une seconde. En conséquence, la Prusse exigeait en plus la cession d'un territoire presque double de celui qui lui avait été promis trois mois auparavant, à savoir : la Siradie tout entière, le palatinat de Lentchits, la plus grande partie de ceux de Rawa et de Plock, la ville et le monastère de Czentokow : elle s'établirait ainsi jusqu'aux portes de Varsovie.

Si l'Autriche n'obtempérait pas à ce désir, et ne voulait accorder que la part précédemment fixée, la Prusse ne s'engagerait pas à fond dans la campagne prochaine, et se bornerait à mettre en ligne les 20,000 hommes auxiliaires qu'elle s'était engagée à fournir par le traité du 7 février 1792. Elle refusait d'ailleurs péremptoirement d'abandonner les margraviats d'Anspach et de Bayreuth. En vain le plénipotentiaire impérial insista-t-il sur l'argument déjà donné à Mayence, trois mois auparavant, que, même si l'échange projeté de la Bavière contre les Pays-Bas s'opérait, l'Autriche ne gagnerait pas un pouce de

terrain, tandis que la Prusse grandirait ; il lui fut durement répondu que la situation des deux puissances n'était pas identique ; que le cabinet de Vienne n'avait pas eu le choix de faire la paix ou la guerre, qu'il avait été attaqué, tandis que celui de Berlin, pour venir au secours de son allié, était entré librement dans une lutte qu'il aurait pu éviter.

Une seule concession fut faite par Haugwitz, concession conforme d'ailleurs au nouveau thème soutenu par lui, que la Prusse combattait comme auxiliaire de l'Autriche, et non plus comme protectrice de l'ordre européen. Il admit, à la demande de Spielmann, qu'à l'avenir l'empereur pourrait s'approprier ce qui serait enlevé à l'ennemi commun. C'était l'abandon du système adopté au mois de juillet précédent, qu'on ne ferait pas de conquêtes sur la France, et la guerre de principes se trouvait ainsi transformée en guerre d'intérêts ; le résultat de la campagne de 1792 avait changé le point de vue des alliés, et, puisqu'il n'était pas possible de renverser par un coup de main le gouvernement révolutionnaire, ils professaient désormais que la lutte devait au moins profiter à ceux qui la soutenaient.

La France était trop menaçante pour que Spielmann fût en état de résister aux prétentions qui lui étaient manifestées ; tout ce qu'il put demander et obtenir fut qu'on transportât la négociation à Vienne.

La mollesse de son attitude donnait aux Prussiens l'assurance que le cabinet impérial, même dans sa capitale, ne pourrait s'opposer efficacement à leurs projets ambitieux sur la Pologne.

Pendant ces négociations tant avec les généraux français qu'avec les agents autrichiens, le roi de Prusse ne négligeait pas de couvrir ses communications qui auraient pu devenir difficiles si les Français avaient occupé Coblentz. Déjà les Hessois étaient partis sur des chariots pour défendre Ehrenbreitstein. Le 25 octobre, l'armée prussienne s'ébranla, et, marchant plus vite que deux mois auparavant, elle arriva à Coblentz en sept marches, et y passa le Rhin sans obstacles, grâce à la fausse manœuvre de Custine sur Francfort. Hohenlohe-Kirchberg, avec ses Autrichiens, resta seul pour couvrir Luxembourg et Trèves, en contenant Kellermann.

Conquête de la Savoie.

Sur la frontière sud-est, les Français avaient eu également des succès faciles et éclatants. Bien que, dès le commencement des hostilités, l'adhésion du roi de Sardaigne à la coalition ne fût pas douteuse, et que tous les rapports diplomatiques fussent interrompus entre Turin et Paris, la France ne déclara la guerre à Victor-Amédée que le 10 septembre.

La Savoie et le comté de Nice offraient deux proies faciles à saisir. La première de ces provinces, séparée du Piémont par les plus hautes montagnes de l'Europe, ne pouvait être défendue contre une in-

vasion de la France. A cette époque les grands travaux qui ont rendu les Alpes si accessibles n'avaient point encore été exécutés, et la traversée en était difficilement praticable aux troupes venant d'Italie. Une armée sarde, qui se serait obstinée à se maintenir sur le versant septentrional, eût couru le risque, en cas de revers, d'être acculée à des obstacles infranchissables et forcée de se rendre; même en évitant cette extrémité, elle ne pouvait manquer de souffrir extrêmement par la rareté des vivres, en s'obstinant à rester dans de pauvres vallées presque dénuées de ressources. Aussi, lors des guerres antérieures avec les rois de Sardaigne, les Français avaient-ils occupé la Savoie presque sans coup férir. Le seul moyen pour les Piémontais d'éviter l'évacuation eût été d'avoir une armée assez forte pour prendre l'offensive et porter la guerre dans les plaines fertiles de la Bresse. Ce n'était pas le cas en 1792, et les troupes du général Montesquiou l'emportaient en nombre sur celles qui lui étaient opposées.

Aussi, quand, le 22 septembre, 20,000 Français franchirent la frontière, ne trouvèrent-ils aucune résistance, et purent-ils entrer, le 24, à Chambéry, aux cris enthousiastes des habitants assez nombreux qui sympathisaient avec la révolution. Les 8 à 10,000 Piémontais qui occupaient la province repassèrent les Alpes en toute hâte et sans combat.

Le comté de Nice, séparé du Piémont par les Alpes

Conquête du comté de Nice.

maritimes, ne présentait pas un terrain plus avantageux à la défense, et n'opposa pas plus de résistance. Le général Anselme, qui, sous les ordres supérieurs du général Montesquiou, commandait le petit corps de troupes rassemblé en Provence, traversa le Var (29 septembre) à la tête de 8 à 10,000 hommes. La garnison de Nice, qui ne comptait que 2,000 soldats, et qui se voyait menacée du côté de la mer par une flotte sortie de Toulon, ne crut pas pouvoir tenir, et se retira. A peine était-elle sortie que la population, travaillée par des émissaires marseillais, et se sentant libre, se livra aux derniers excès, et s'attaqua particulièrement aux émigrés, assez nombreux dans la ville, qui cherchaient à fuir avant l'arrivée des colonnes républicaines. Celles-ci entrèrent sans résistance dans la place et dans les deux forteresses voisines de Villefranche et de Montalban. Les 4,000 Sardes dispersés dans le comté se concentrèrent au camp retranché de Saorgio, qui commandait la route conduisant en Piémont par le col de Tende. Anselme ne se crut pas assez fort pour les assaillir dans cette position.

La flotte fut chargée du soin de s'emparer du port d'Oneille qui, depuis le commencement de la guerre, servait de refuge aux corsaires sardes, fort gênants pour le cabotage existant entre Marseille et Gênes. Arrivé devant la ville, l'amiral Truguet la somma de recevoir garnison française; mais les habitants

firent feu sur la chaloupe parlementaire, et tuèrent plusieurs de ceux qui la montaient. Cet acte odieux reçut immédiatement sa punition ; des troupes débarquées de la flotte mirent les maisons au pillage, et massacrèrent les moines qu'on accusait d'avoir excité les habitants à cette violation du droit des gens.

Différend entre la France et la république de Genève

Pendant que son lieutenant obtenait de faciles succès, le général Montesquiou se trouvait impliqué dans des difficultés avec la république de Genève qui pouvaient avoir de graves conséquences.

Cette cité ne faisait pas alors partie de la Suisse ; elle était seulement, depuis le seizième siècle, unie par une alliance perpétuelle aux deux plus considérables des treize cantons, Berne et Zurich, et à celui de Soleure (1). Elle se gouvernait librement et aristocratiquement, et, bien que tous ceux de ses habitants qui jouissaient du titre de bourgeois pussent en droit aspirer aux divers emplois de la République, le pouvoir se trouvait concentré en fait entre les mains de quelques familles patriciennes. Petite par la population et le territoire, Genève avait acquis une certaine renommée, grâce à l'éclat jeté par le talent littéraire de plusieurs de ses enfants, et elle était, à la fin du dix-huitième siècle, un des foyers les plus actifs de l'intelligence humaine.

(1) En 1558, traité de combourgeoisie entre Berne et Genève ; Soleure y accède en 1579 ; en 1584, traité d'alliance perpétuelle entre Berne, Zurich et Genève.

Souvent elle avait éte déchirée par des querelles municipales, auxquelles Voltaire, en les tournant en ridicule, avait donné quelque retentissement. En 1782, une tentative vigoureuse avait été essayée pour arracher le pouvoir à la petite oligarchie qui le détenait, et il fallut l'intervention armée des trois États voisins, la France, la Sardaigne et la république de Berne, pour rétablir l'ordre. Un édit de pacification fut alors rendu sous la garantie des puissances médiatrices ; tout en accordant certaines concessions, il conservait à la République son caractère aristocratique. Les plus compromis parmi les novateurs s'étaient réfugiés en France, et quelques-uns d'entre eux avaient pris vivement parti pour la révolution. L'un d'eux, Clavière, très-lié avec les girondins, mit à leur service ses connaissances financières, qui, ainsi que celles de beaucoup de ses compatriotes, étaient étendues ; en conséquence, il siégea comme ministre des contributions publiques dans le premier ministère formé par ses amis politiques en mars 1792, et son portefeuille lui fut rendu après le 10 août. Il n'avait cessé d'entretenir avec les mécontents de Genève des relations fort actives, et ceux-ci, assurés de son appui, et excités par le résident français, commencèrent à s'agiter dès que les troupes républicaines eurent conquis la Savoie. Le petit conseil de Genève (c'était le nom porté par la réunion des magistrats chargés du pouvoir éxécutif)

s'inquiéta ; il résolut de chercher son appui près des signataires du traité de 1584. Les gouvernements de Berne et de Zurich accédèrent à la demande qui leur était adressée ; 1,000 de leurs soldats occupèrent Genève, et un corps plus considérable se tint en réserve dans le pays de Vaud.

Cette entrée des Suisses excita un mécontentement très-vif à Paris. Le conseil exécutif de la république y vit une violation de l'article du traité de 1782, qui stipulait formellement que si, en cas de guerre entre deux d'entre elles, les puissances signataires devaient exercer leur garantie, « un accord préalable entre « les trois parties contractantes déciderait si Genève, « dont le territoire serait déclaré neutre, serait occupé « par les troupes des trois puissances ou par celle qui « ne serait pas impliquée dans la guerre. » En conséquence, le conseil exécutif, par un arrêté en date du 28 septembre, prononça que, vu les dispositions malveillantes du canton de Berne, la résolution des magistrats de Genève de prendre à leurs ordres des troupes de ce canton devait être considérée comme une accession à la coalition. Ordre était donc donné au général Montesquiou d'empêcher les Suisses d'entrer à Genève, ou de les en expulser, s'ils y avaient déjà pris garnison.

Montesquiou, naguère membre de l'Assemblée constituante, où il avait voté avec la minorité de la noblesse, appartenait aux opinions constitution-

nelles modérées. Suspect aux jacobins, il avait été destitué par la Convention dans une de ses premières séances; la nouvelle de ses rapides succès en Savoie changea les dispositions de l'assemblée, et le fit maintenir dans son commandement. Il était loin d'approuver la conduite des révolutionnaires, qui semblaient prendre plaisir à exciter de nouveaux ennemis contre la France, et il agit, contrairement à ses instructions, avec une sage lenteur.

Une conduite opposée eût pu avoir des conséquences funestes. La diète helvétique était en ce moment même travaillée par les agents des émigrés, qui voulaient la déterminer à prendre part à la guerre. Sans parler des faits antérieurs au 10 août, les événements de cette fatale journée, où les gardes suisses avaient soutenu le principal choc des Marseillais, l'acharnement avec lequel furent poursuivis ces héroïques martyrs de la fidélité militaire, étaient de nature à soulever parmi leurs compatriotes une vive indignation.

Quelques jours après le combat des Tuileries, Brissot vint à la tribune représenter que, le sang français ayant coulé sous le feu des Suisses, les capitulations, qui étaient sur le point d'expirer, ne devaient point être renouvelées. L'assemblée décida alors que les dix régiments qui, après le renvoi du régiment d'Ernest et la destruction des gardes, restaient au service de la France, retourne-

raient dans leurs cantons. Néanmoins elle comprenait jusqu'à un certain point l'importance qu'il y avait à ménager des voisins aussi proches, et à ne pas donner pour alliés aux ennemis de la révolution un pays, petit il est vrai, mais fécond en soldats ; elle accompagna donc son vote de protestations de reconnaissance pour les services rendus, et paya soigneusement tout ce qui était dû aux militaires suisses ; en même temps, elle offrait des avantages pécuniaires importants à ceux d'entre eux qui se décideraient à prendre du service dans les troupes françaises.

Mais, avant que les régiments licenciés eussent repassé la frontière, les effroyables massacres dont la conciergerie et l'Abbaye avaient été le théâtre, pendant les journées de septembre, donnaient à la Suisse les plus justes sujets de ressentiments. Elle aurait pu se résigner à n'accorder que des regrets à ceux de ses enfants tombés en soldats sur le champ de bataille ; mais comment pardonner les odieuses scènes qui avaient suivi la victoire, les prisonniers, les blessés même inhumainement égorgés ? Comment ne pas venger ces malheureux, immolés sans distinction de grades, quelques semaines après le combat ? Comment surtout supporter la mort ignominieuse du major des gardes, du vieux et respectable Bachmann, l'une des premières victimes du tribunal exceptionnel du 10 août (1)? Malgré l'appel, fait par

(1) Après le 10 août, un tribunal exceptionnel fut institué pour

lui devant ses juges, aux capitulations qui assuraient aux militaires de sa nation le privilége de n'être jugés que par des conseils de guerre composés de compatriotes, il avait été condamné et immédiatement exécuté. Ces puissantes raisons auraient suffi pour amener une rupture, si le corps helvétique, par sa constitution même, n'avait été impuissant à entreprendre une guerre offensive.

Quand le cours du récit nous aura amenés à l'époque où la révolution vint troubler le repos de la Suisse, ce sera le moment de présenter un tableau exact de sa constitution si compliquée. Toutefois il convient ici d'en rappeler les principaux traits.

A grand'peine pouvait-on donner le nom de confédération à l'alliance défensive d'États indépendants les uns des autres, différents par les lois, les mœurs et la religion, sans finances ni armée communes, libres, sous la seule réserve de leurs engagements réciproques, dans les rapports variés que chacun d'eux entretenait avec les puissances étrangères.

Les diètes où se réunissaient les envoyés des treize cantons et ceux de quelques-uns de leurs alliés (l'abbé de St-Gall, les villes de St-Gall, de Mulhouse et de Bienne) s'occupaient presque exclusivement du règlement de quelques difficultés entre

juger les faits relatifs à cette journée; mais il ne faut pas le confondre avec le fameux tribunal révolutionnaire établi seulement quelques mois plus tard.

les membres de la confédération, et du gouvernement de certains districts que possédaient, à titre de conquête, la totalité ou seulement quelques-uns des cantons. Il était à peu près impossible à des États si faibles et unis par un lien aussi relâché de rien tenter en commun au dehors. La difficulté s'accroissait par la différence radicale des diverses constitutions politiques. A Berne, à Lucerne, à Fribourg, à Soleure, une aristocratie militaire exerçait le pouvoir, et trouvait ses principales ressources, soit dans l'administration souvent pleine d'abus des pays conquis, soit dans le service des puissances étrangères auxquelles les cantons étaient liés par des capitulations; à Bâle, à Zurich, à Schaffhouse, un patriciat bourgeois et commerçant dominait, tandis que dans les petits cantons montagnards, Uri, Unterwald, Schwitz, Glaris, Zug, Appenzell, la démocratie patriarcale subsistait, avec ses *Landsgemeine*, où le peuple entier réuni votait lui-même les lois.

En présence de conditions et d'intérêts si divers, il était difficile d'amener les confédérés à une mesure agressive. Les efforts ne manquèrent pas cependant. L'aristocratie bernoise s'inquiétait de la fermentation entretenue par le voisinage de la France dans le pays de Vaud qu'elle administrait en province conquise, et, sous la direction d'un homme éminent, l'avoyer Steiger, elle se montrait particulièrement hostile à la république nouvelle. Il en était de

même des nobles de Soleure et de Fribourg, cantons très-attachés à la vieille monarchie, à laquelle ils avaient toujours fourni beaucoup d'officiers et de soldats. Mais les patriciats de Bâle, de Zurich et de Schaffhouse se préoccupaient surtout de leurs intérêts commerciaux, et craignaient qu'une contre-révolution ne leur causât un tort réel, en annulant les assignats, auxquels on avait donné cours en Suisse, et qui y circulaient en certain nombre. Enfin, Lucerne et les petits cantons, moins menacés par l'esprit révolutionnaire, redoutaient de s'engager dans des difficultés qui troubleraient leur tranquillité. Il en était de même des deux républiques indépendantes du Valais et des Ligues Grises, qui, voisines du corps helvétique, lui tenaient par des liens nombreux.

En somme, les partisans de la paix s'étaient trouvés en très-faible majorité dans la dernière diète, et il était à craindre que le parti belliqueux ne fît employer contre la France les régiments qui venaient de quitter son service. Déjà on avait proposé de faire passer ceux qui étaient catholiques au service d'Espagne, et ceux qui étaient protestants au service de Sardaigne; et aussi de mettre aux ordres des princes émigrés les 24,000 hommes qù'aux termes des capitulations, divers cantons devaient tenir à la disposition du roi Très-Chrétien.

Le général Montesquiou comprenait parfaitement

le péril de cette situation, et il voulait éviter d'exaspérer les Suisses par des mesures trop violentes ; mais sa prudence n'était guère en rapport avec l'esprit de propagande qui se manifestait de plus en plus au sein de la Convention. Brissot avait été chargé de faire un rapport sur le différend avec Genève; il s'acquitta de cette tâche avec un singulier mélange de la pédanterie du novice qui étale des connaissances récemment acquises, et de l'impudence du révolutionnaire. Au traité de 1584, il opposait un traité de 1579, dans lequel il était stipulé que les cantons de Berne, Soleure et Zurich ne pourraient occuper Genève qu'après en avoir délibéré avec l'ambassadeur de France en Suisse. Quant au traité de 1782, le rapporteur prétendait qu'il fallait regarder comme obligatoires les articles relatifs à la neutralité, et comme anéantis ceux qui concernaient la constitution génevoise. Par cette singulière façon d'interpréter un contrat synallagmatique, une des parties en conservait les dispositions qui lui étaient avantageuses, en rejetant celles qui lui déplaisaient.

La Convention adopta les conclusions présentées, et décréta que « l'introduction des troupes de « Berne et de Zurich à Genève était contraire aux « traités de 1578 et de 1584, et compromettait au« tant la sûreté que la dignité de la république fran« çaise; qu'en conséquence, elle approuvait les or« dres donnés par le conseil exécutif provisoire pour

« faire évacuer Genève, en respectant néanmoins la « neutralité et l'indépendance du territoire de cette « république, si l'évacuation se faisait amicale- « ment. » Quant au traité de 1782, comme, en tant qu'il garantissait la constitution génevoise, il n'était « qu'un arrangement entre des tyrans pour garantir « une tyrannie étrangère, il était indigne d'un peu- « ple libre de maintenir de tels actes..... La répu- « blique française y renonçait pour sa part, en ce « qui concernait la garantie du gouvernement et de « la constitution de Genève. »

Traité de Landecy.

Ce décret parvint à Montesquiou au moment où une négociation entamée avec les députés de la république de Genève allait avoir un résultat. Le général avait fait des concessions que l'attitude de la Convention l'obligeait à retirer. Il ne se décou- ragea pas néanmoins, car il voulait à tout prix éviter le conflit que ne manquerait pas de faire naître la tentative d'occuper la place de vive force. Les négociations continuèrent donc, et, grâce à la modé- ration du général français, elles aboutirent à un traité qui fut signé, le 2 novembre, au quartier général de Landecy. Il était convenu que les Suisses évacueraient Genève avant le 1er décembre, et que les Français s'éloigneraient également des environs de la ville; mais l'article principal était le quatrième, ainsi conçu :

« La république de Genève se réserve expressé-

« ment et solennellement tous les traités antérieurs « avec ses voisins, et spécialement celui de 1584 « avec les louables cantons de Zurich et de Berne, « ainsi que l'article 5 du traité de neutralité de « 1782.

« N'entendant la république française que ladite « réserve puisse la lier aux traités dans lesquels « elle n'est point intervenue, ni préjudicier en rien « à la faculté qu'elle s'est réservée de revoir ses « propres traités, qu'elle exécute provisoirement, « jusqu'à l'époque de cette révision. »

Les Génevois avaient tenu essentiellement aux réserves qu'ils avaient fait insérer, car ils regardaient l'alliance suisse et le traité de 1584 comme le gage le plus précieux de leur indépendance, et l'article 5 du traité de 1782 stipulait que Genève serait considérée comme neutre, toutes les fois qu'étant calme et tranquille, deux ou les trois puissances garantes auraient la guerre entre elles. Le général Montesquiou avait fait d'inutiles efforts pour que rien dans la convention ne fît allusion aux traités antérieurs, et il ne trouva d'autre biais pour arriver à une conclusion que de laisser insérer les réserves de la république génevoise, en indiquant par une phrase confuse que la France n'entendait pas en tenir compte.

Une pareille rédaction du traité était loin d'être conforme aux volontés de la Convention, et, quand

elle en eut connaissance, elle décréta Montesquiou d'accusation. Averti du danger, le général n'eut que le temps de se réfugier sur le territoire suisse, pour échapper au sort terrible qui le menaçait, et qui atteignit bientôt tant d'autres loyaux serviteurs de la France.

---

# CHAPITRE X.

SOMMAIRE. — Dumouriez entre en Belgique. — Bataille de Jemmapes. — Conquête de la Belgique par les Français. — Décret du 19 novembre. — Attitude des partis en Belgique. — Lutte entre Dumouriez et Cambon. — Décret du 15 décembre. — Propagande française sur les bords du Rhin. — Propagande française en Savoie et à Nice. — Ouverture de l'Escaut. — Propagande française en Angleterre. — Propagande française en Suisse. — Expédition contre Naples. — Loi contre les prêtres réfractaires. — Meurtre de Basseville. — Préparatifs de l'empereur et de l'Empire. — Combats en Allemagne. — Négociations entre la Prusse et l'Autriche. — Agitation en Angleterre. — Commencement de la session du parlement britannique de 1793. — Discussion de l'alien bill. — Dernières négociations entre l'Angleterre et la France. — Négociations entre l'Espagne et la France.

(OCTOBRE 1792. — JANVIER 1793.)

Cependant Dumouriez, en quittant son armée, s'était rendu à Paris. Il se proposait de faire connaître aux hommes qui gouvernaient ses plans de campagne contre les Pays-Bas autrichiens, et d'obtenir d'eux les secours nécessaires, car il voulait mettre à profit les dernières semaines qui lui restaient, avant

Dumouriez entre en Belgique

que les rigueurs de l'hiver vinssent interrompre le mouvement des armées.

Dans son désir de nuire à l'Autriche, en ménageant la Prusse, il eût voulu que toutes les opérations militaires fussent subordonnées à la conquête de la Belgique, et il aspirait au rang de généralissime. Mais il ne put obtenir d'avoir la direction suprême de la guerre ; ses projets étaient combattus par ceux que mettait en avant Custine, qui, avec une fougue extrême, rêvait de se lancer au cœur de l'Allemagne avec l'espoir d'y porter la révolution. En présence de cet antagonisme des deux généraux, le conseil exécutif refusa de placer l'un sous les ordres de l'autre, et il en résulta dans la campagne un défaut d'ensemble qui eut de fâcheuses conséquences.

Voici le plan qui fut définitivement adopté (1) : Dumouriez, à la tête de 80,000 hommes, devait renouveler, avec des forces supérieures et mieux aguerries, la tentative qui avait échoué au printemps précédent, et mettre à exécution le projet caressé depuis si longtemps par lui de la conquête des Pays-Bas autrichiens. En même temps le général Ligniville entrerait dans le Luxembourg avec 10,000 hommes, Kellermann commandant à 25,000 soldats marcherait sur Coblentz pour réparer les fautes de Custine,

(1) Ces chiffres sont empruntés aux mémoires de Dumouriez.

tandis que ce dernier général, assuré sur ses derrières par un corps de 12,000 hommes réunis à Landau, aurait la liberté de se conduire suivant les circonstances. Sur le haut Rhin, Biron se bornerait à couvrir Strasbourg et Huningue avec 25,000 hommes divisés en deux corps. Du côté des Alpes, les Français ne dépasseraient pas les frontières naturelles.

Le 24, Dumouriez était à la tête de son armée, et commençait ses opérations. Au lieu de réunir en une seule masse les 80,000 hommes dont il pouvait disposer, il persista dans l'idée, qui avait si mal réussi, d'attaquer la Belgique par plusieurs points à la fois. Il se proposait de marcher de sa personne sur Mons et Bruxelles avec un corps de 40,000 hommes composé des 22,000 soldats aguerris que Beurnonville amenait de Champagne, et de renforts tirés de l'intérieur. A sa gauche, les 18,000 hommes de l'armée du Nord, commandés par le général la Bourdonnaye, se dirigeraient sur Tournay et Courtray. A sa droite, Harville, avec 12,000 soldats, marcherait sur Charleroi. Enfin Valence, qui avait succédé à Dillon dans le commandement de l'armée des Ardennes, entrerait en Belgique par Givet et Namur, et empêcherait la jonction de Clairfayt, venant de Champagne, avec le duc Albert.

Dumouriez n'oubliait pas que, dans la guerre qu'il allait avoir à soutenir, les moyens politiques devaient

servir autant que les actes militaires, et il ne négligeait rien pour s'assurer l'appui des mécontents dans les pays qu'il se proposait d'envahir. Divers corps de Belges et de Liégeois formés depuis le commencement des hostilités marchaient avec l'armée qui allait passer la frontière, et, le 28 octobre, au moment où commençaient les premières opérations, Dumouriez adressait aux Belges une proclamation écrite à la fois en français et en flamand. Elle était habilement rédigée. Le général commençait par un appel aux souvenirs des événements de 1790; il disait qu'à cette époque les cours auxquelles les insurgés s'étaient adressés, après avoir usé d'eux comme d'un instrument utile, les avaient abandonnés, et que la France monarchique elle-même ne leur avait donné aucun secours, et les avait trahis. Il ne devait pas en être de même de la République; ses soldats venaient en frères, à la seule condition pour les Belges d'établir la souveraineté du peuple et « de renoncer à vivre « sous des despotes quelconques. » Leurs lois et leurs propriétés seraient respectées, et ils devaient se joindre aux Français pour venger de vieilles injures et pour éviter que, dans la lutte « contre une horde « barbare, » leurs villes éprouvassent quelques dommages.

En même temps, le général traçait à ses lieutenants dans des instructions précises la conduite qu'ils auraient à tenir dans les villes où ils entreraient. Ils pu-

blieraient immédiatement sa proclamation, déclareraient que le peuple, « dégagé de l'esclavage de l'Au-« triche, reprenait sa souveraineté, et allait être réuni « pour élire ses magistrats et ses législateurs; que la « République française n'entendait influencer ni la « forme du gouvernement, ni la constitution politi-« que que voudraient adopter séparément ou ensem-« ble les provinces belges, lorsque le peuple belge « commencerait à user de son droit de souverai-« neté; » les impôts resteraient provisoirement les mêmes, mais si quelque ville, quelque village ne se prononçait pas pour la France, il serait traité « comme les vils esclaves de la maison d'Au-« triche, » c'est-à-dire avec toutes les rigueurs de la guerre.

En présence d'un adversaire aussi redoutable, par ses forces et par son audace, le duc Albert n'avait pas su prendre de bonnes dispositions. Au lieu de réunir en un seul corps les 25,000 hommes dont il pouvait disposer, il les avait éparpillés, conformément au système des cordons, depuis Ypres jusqu'à Namur. Lui-même, à la tête environ de 10,000 hommes, s'était fortement retranché en avant de Mons sur les hauteurs de Jemmapes pour y attendre Dumouriez. Celui-ci venait d'opérer sa jonction avec d'Harville, et comptait plus de 50,000 soldats réunis, mais il ne put profiter aussi vite qu'il l'eût voulu de la grande supériorité de ses forces, par suite de la désorganisation

des anciens services, et du complet désordre qui régnait dans l'administration de la guerre. Le moment n'était pas encore venu où le gouvernement révolutionnaire devait suppléer à la régularité par l'énergie; l'armée manquait de beaucoup d'objets indispensables, et quelques jours furent perdus avant qu'elle se les fût procurés.

Le 3 novembre seulement, Dumouriez marcha aux Autrichiens. Après quelques combats d'avant-garde heureux, il se prépara à assaillir la position de Jemmapes, mais le duc Albert avait été rejoint par Clairfayt, que Valence, entravé par les mêmes embarras que Dumouriez, n'avait pu arrêter au passage, et l'infériorité numérique des Impériaux n'était plus aussi considérable.

Bataille de Jemmapes.

Le 6 novembre, après une vive canonnade échangée pendant toute la matinée entre les redoutes autrichiennes et les batteries françaises, les républicains, divisés en trois colonnes, attaquaient vers midi de front et de flanc la position redoutable de Jemmapes. L'assaut vigoureusement conduit fut courageusement reçu. Un moment même le centre des Français plia, sous le feu plongeant de l'ennemi; déjà nos bataillons se pelotonnaient en désordre, quand le général qui commandait sur ce point, le jeune duc de Chartres, releva par sa valeur intrépide l'énergie de ses soldats, et les lança de nouveau en avant. A deux heures les Impériaux, pressés par des forces supé-

rieures (1), durent exécuter leur retraite, qu'ils opérèrent en bon ordre, abandonnant toutefois 13 canons aux vainqueurs. Le lendemain, 7 novembre, les Français entraient dans Mons.

Après un succès pareil, il eût été à croire que Dumouriez, avec son audace naturelle, avec sa passion si vive d'arracher la Belgique à l'Autriche, se serait précipité sur les traces du duc Albert, et serait entré à Bruxelles à sa suite; mais la difficulté d'assurer les subsistances de son armée le retarda de quelques jours.

(1) Suivant Jomini, les Autrichiens à Jemmapes, après avoir été joints par Clairfayt, atteignaient au plus 20,000 hommes. Ce hiffre paraît bien faible. En admettant que, par suite de mauvaises dispositions, le duc Albert qui avait su, suivant le même auteur, rassembler 15,000 hommes devant Lille, n'en eût réuni à Mons que 10,000, Clairfayt devait en avoir amené plus de 10,000; car son corps était fort de 15,000 combattants au commencement de la campagne, et il ne pouvait depuis lors avoir perdu plus du tiers de son effectif. Dumouriez, qui varie dans l'évaluation des forces de ses adversaires, ne paraît pas avoir exagéré beaucoup la vérité en les portant à quelques mille hommes de plus que Jomini.

Quant aux Français, Dumouriez comptait 42,000 hommes sous ses ordres au commencement de la campagne; Harville le rejoignit avec 10,000, mais un peu avant la bataille le général Berneron avait été détaché sur la gauche avec 8,000 soldats. D'après les chiffres donnés par lui-même, le vainqueur restait à la tête de 44,000 hommes au moment de l'affaire de Jemmapes. Quel que fût le nombre exact des Autrichiens qui prirent part au combat, les Français étaient certainement beaucoup plus nombreux que leurs ennemis.

Dumouriez évalue à 2,000 hommes la perte des républicains et à 4,000 celle des Impériaux, qui, suivant Jomini, ne s'éleva qu'à 2,000.

Conquête de la Belgique.

Cependant les Autrichiens, affaiblis par de nombreuses désertions, surtout dans les régiments composés de Belges, se sentaient hors d'état de tenir tête aux Français. Le duc et la duchesse évacuèrent donc Bruxelles le 12 novembre; mais en partant ils rétablirent dans leur intégralité les priviléges si chers au pays, et lancèrent une proclamation par laquelle ils annonçaient que « l'Empereur « voulait immuablement maintenir la constitution « brabançonne et la Joyeuse Entrée, » et qu'en conséquence il annulait la déclaration qui avait exclu du conseil de Brabant les cinq membres statistes. Ces concessions avaient pour but de ramener à la maison d'Autriche le parti religieux et conservateur, aussitôt que les républicains essayeraient de faire prévaloir leurs propres principes dans leur nouvelle conquête.

Le 14, les Français entrèrent dans Bruxelles aux acclamations des habitants. En même temps, La Bourdonnaye s'emparait de la Flandre, et marchait sur Anvers, tandis que Valence se dirigeait vers Namur.

L'armée autrichienne, de son côté, se retirait en bon ordre, et soutenait honorablement plusieurs combats. Elle évacua successivement Liége et Aix-la-Chapelle, et se retira derrière l'Erft, où les Français n'allèrent pas l'attaquer. Les citadelles d'Anvers (28 novembre) et de Namur (2 décembre) se rendi-

rent après quelques jours de siége; la Belgique, presque entière, se trouva alors entre les mains des Français, et l'Empereur n'y posséda plus que la redoutable place de Luxembourg avec la province qui en relève.

Ainsi, une seule affaire malheureuse avait coûté à l'Autriche ses possessions des Pays-Bas. L'effet fut profond en Europe comme en France, et la victoire de Jemmapes eut des conséquences matérielles et morales d'une grande importance. Cette fois, c'était bien une vraie bataille rangée qu'avaient gagnée les Français. Quel démenti éclatant à l'opinion presque passée à l'état d'axiome, qui les proclamait incapable d'être victorieux en rase campagne! Quelle déception pour ceux qui ne voyaient dans les armées de la jeune république qu'un ramassis de volontaires indisciplinés, sans chefs, sans instruction militaire! Quel spectacle pour les peuples que ces bataillons novices, enlevant, au chant des airs patriotiques, des retranchements défendus par une redoutable artillerie, et forçant à la retraite les vieilles bandes impériales! Quelle leçon enfin, pour ceux qui méconnaissaient la force de la révolution française, que ces provinces conquises en courant, et après un premier succès! L'étonnement était tel qu'on ne se rendait pas compte des circonstances qui expliquaient ces événements. Ils n'étaient cependant que la juste punition de l'imprévoyance autrichienne qui avait né-

gligé d'opposer des forces suffisantes aux armées républicaines exaltées par des passions jusqu'alors inconnues, et de l'imprudence de Joseph II qui, avec une légèreté extrême, avait démantelé presque toutes les places des Pays-Bas, comme s'il eût suffi d'un traité et d'un mariage pour cimenter à jamais l'union de la France et de l'Autriche, et nous faire renoncer à la Belgique, depuis si longtemps convoitée par nos rois.

Les succès rapides des républicains sur toutes les frontières, Francfort et Mayence occupées, la Savoie et Nice enlevées au roi de Sardaigne sans coup férir, l'armée du grand Frédéric repassant notre frontière en laissant derrière elle une longue traînée de morts et de mourants, les Autrichiens battus, Jemmapes succédant à Valmy, c'était plus qu'il n'en fallait pour pousser aux dernières limites la confiance des révolutionnaires dans leurs forces. Au moment le plus critique de l'invasion prussienne, certaines idées de modération avaient pu prévaloir chez quelques-uns de ceux sur qui pesait la responsabilité du gouvernement, chez Danton lui-même; elles s'étaient dissipées avec le péril. Déjà commençait, entre les girondins et les montagnards, cette lutte qui devait avoir une issue si sanglante. Les premiers, maîtres en ce moment du pouvoir exécutif, s'en servaient avec mollesse : indignés des massacres de septembre, inquiets de la violence croissante des clubs, ils auraient voulu tempé-

rer le mouvement à l'intérieur, mais la crainte de passer pour contre-révolutionnaires leur ôtait toute énergie. La destinée du malheureux Louis XVI s'agitait, et la faiblesse avec laquelle les girondins défendaient cette tête, qu'ils eussent voulu sauver, pouvait faire présager qu'ils la livreraient lâchement. C'étaient d'ailleurs pour la plupart des esprits égarés par les déclamations, s'enivrant de leurs propres paroles et pleins de la folle confiance qu'avec des proclamations on triomphe dans les rues et sur les champs de bataille. A la fois parce qu'ils croyaient sincèrement qu'à la voix de la liberté, les bataillons des despotes s'enfuiraient comme des troupeaux, et parce qu'ils ne voulaient pas paraître moins ardents que leurs adversaires, ils rivalisaient avec eux pour exciter les passions guerrières du moment. La lettre suivante, que Brissot adressait à Dumouriez vainqueur, suffira pour donner une idée de l'état des esprits dans son parti :

« C'est un combat à mort entre la liberté et la « tyrannie... Ah! mon cher, qu'est-ce qu'Alberoni, « Richelieu, qu'on a tant vantés? Qu'est-ce que leurs « projets mesquins comparés à ces soulèvements du « globe, à ces grandes révolutions que nous sommes « appelés à faire?... Ne nous occupons plus, mon « ami, de ces projets d'alliance de la Prusse, de « l'Angleterre, misérables échafaudages. Tout cela « doit disparaître : *Novus rerum nascitur ordo*. »

Décret du 19 novembre.

Cette exaltation, qui s'était emparée des républicains de toutes nuances, se traduisit bientôt par un acte mémorable de la Convention. A la suite de pétitions venant de différents points de la rive gauche du Rhin qui demandaient la protection de la France, le décret suivant fut voté (19 novembre) :

« La Convention déclare, au nom de la nation « française, qu'elle accordera fraternité et secours à « tous les peuples qui voudront recouvrer leur li« berté, et charge le pouvoir exécutif de donner aux « généraux les ordres nécessaires pour prêter se« cours à ces peuples, et défendre les citoyens qui « auraient été vexés ou qui pourraient l'être pour la « cause de la liberté. »

L'Assemblée ordonna que ce décret fût imprimé dans toutes les langues, et qu'il fût proclamé dans toutes les contrées parcourues par les armées républicaines. C'était l'adoption d'un système d'intervention sans limites, et, comme aucune distinction n'était faite entre les sujets des puissances en guerre avec la France et ceux des puissances neutres, c'était une menace jetée à toute l'Europe, sans prudence et sans restriction.

Le lendemain du jour où ce décret était rendu, l'Assemblée refusa de ratifier le traité de Landecy, et se borna à autoriser le conseil exécutif à requérir que l'évacuation de Genève par les Suisses fût commencée le 1er décembre, moyennant quoi les

troupes françaises respecteraient la neutralité et l'indépendance de la ville. Cette décision fut prise sur un long rapport de Brissot; l'orateur ordinaire du comité diplomatique développa à cette occasion les nouvelles théories du droit des gens, que la Convention semblait disposée à faire prévaloir; il termina son morceau d'éloquence par l'exposition des principes qui devaient être insérés dans la constitution nouvelle, et régler les relations avec les autres nations : à l'avenir, plus de traités, inutiles avec les républiques, indécents avec tout gouvernement qui ne tenait pas ses pouvoirs du peuple. « Vous avez réussi, vous réussirez, » s'écriait le girondin, « parce que les peuples, les individus « sont pour vous. Traitez avec des tyrans, vous « n'êtes plus pour eux qu'un gouvernement ordi- « naire. L'enthousiasme des peuples cesse avec « votre gloire et vos succès. » Ainsi tous les rois étaient avertis que c'était contre eux une guerre à outrance

Avant même qu'elles eussent été officiellement proclamées, ces doctrines de propagande étaient mises en pratique sur toutes les frontières, et des efforts étaient faits pour porter les principes de la Révolution non-seulement dans les provinces conquises, non-seulement dans les États des souverains avec qui la France était en guerre, mais jusque dans les pays soumis à des puissances qui gardaient

une neutralité qu'il importait cependant de ménager quelque peu bienveillante qu'elle fût au fond.

Attitude des partis en Belgique.

En Belgique, Dumouriez eût voulu suivre un système moins absolu. Général, il portait le poids du jour; il savait qu'on ne détruit pas des bataillons avec des déclamations, et il n'avait nulle envie de voir s'accroître le nombre de ses adversaires; homme politique, il avait sur la Belgique, qu'il croyait bien connaître, des vues très-arrêtées. Quoique favorable aux vonckistes, il attachait une grande importance à ne pas se faire des ennemis acharnés des statistes, si hostiles à la maison d'Autriche. La proclamation qu'il avait publiée avant son entrée en campagne attestait sa préoccupation évidente d'agir avec prudence, et de se ménager le bon vouloir des habitants. Mais cette modération n'était pas à la mode du temps, et d'ailleurs les divisions qui séparaient les Belges étaient trop profondes pour ne pas éclater promptement au grand jour.

Dans le premier moment, les deux partis avaient vu avec une joie égale l'expulsion des Impériaux. De la part des vonckistes, rien n'était plus naturel, car l'entrée des Français devait amener le triomphe de leurs idées; mais les statistes, emportés par leur haine contre la maison d'Autriche, firent aussi bon accueil aux républicains, et se bercèrent de l'espoir insensé que la Convention leur rendrait leurs anciens priviléges. Sur beaucoup de points, les Français

avaient été reçus aux cris de : Vive la liberté ! Vivent les États ! et le chef du parti, Van der Noot, écrivait de Londres, où il était réfugié, une lettre dans laquelle, en se réjouissant du succès de Dumouriez, il disait que le gouvernement intérieur devait être réglé par la nation seule, et proposait naïvement un projet de constitution qui n'était autre que la Joyeuse Entrée légèrement modifiée.

Les élections qui eurent lieu conformément aux promesses de Dumouriez donnèrent des résultats très-divers. Dans quelques grandes villes, à Bruxelles, à Mons, par exemple, la présence des troupes françaises assura un avantage décidé aux libéraux ; ils prévalurent également dans toute la principauté de Liége, où le pouvoir épiscopal était détesté, et où la réaction violente qui avait suivi en ce pays le rétablissement de l'évêque Hönsbröck avait excité d'ardents ressentiments. Dans la ville surtout, et particulièrement dans le faubourg d'outre-Meuse, les passions révolutionnaires se produisirent très-vivement. C'étaient là des exceptions ; sur d'autres points, les élections étaient favorables aux hommes qui se prononçaient pour la réforme des anciennes constitutions, tout en faisant la profession la plus explicite de la foi catholique. A Mons (1), les dépu-

(1) Il ne faut pas confondre l'assemblée communale de Mons, animée d'un ardent esprit révolutionnaire, avec celle des députés du Hainaut, qui se montra bien plus modérée. Les bornes de ce livre ne

tés des communes du Hainaut avaient voté, à l'unanimité, la formule suivante : « Moi, élevé dans la « religion catholique, apostolique et romaine, je jure « fidélité et attachement au peuple souverain qui « m'a constitué, de maintenir la liberté, l'égalité « des droits, de vivre libre ou mourir, de maintenir « la religion de mes pères, qui est la religion ca- « tholique, apostolique et romaine. »

Il est vrai que le surlendemain la même assemblée votait l'abolition des États du Hainaut, de toutes les distinctions d'ordre, du conseil souverain, des autres tribunaux de la province, et proclamait l'égalité des citoyens. Le même esprit, à la fois religieux et démocratique, triomphait dans les Flandres et dans le comté de Namur; mais ailleurs, en Brabant surtout, sauf à Bruxelles, la population se montrait favorable au rétablissement pur et simple de l'ancienne constitution, et les nobles aussi bien que les prêtres reprenaient toute leur influence.

ıtte entre umouriez Cambon.

En présence de ces dispositions si peu conformes à l'esprit de la Convention, Dumouriez se départit de la mesure qu'il avait conservée, et lança une proclamation où il appelait Van Eupen « un tartufe,

permettent pas d'entrer dans les détails de ce qui se passa sur tous les points de la Belgique. Il a fallu se borner à quelques traits généraux et à une courte analyse nécessairement incomplète. Le lecteur trouvera les développements désirables dans l'*Histoire des Belges à la fin du dix-huitième siècle,* par M. Borgnet.

« un prêtre faible et hypocrite », et Van der Noot « le « plus grossier, le plus vil et le plus poltron des ty- « rans ». Il insultait violemment les États, les nobles, les évêques, les abbés, les moines, et menaçait les Belges, s'ils voulaient rétablir les États avec la distinction des ordres et les priviléges qui en étaient la suite, de les abandonner « à l'esclavage de « l'Autriche. »

Les difficultés politiques n'étaient pas les seules contre lesquelles venait se heurter Dumouriez. Mal secondé par un gouvernement désorganisé, il manquait des objets les plus nécessaires à ses soldats, et il était obligé de les faire vivre sur le pays conquis. C'était une condition mauvaise pour se concilier la faveur des populations; il s'ingénia pour parer, s'il était possible, à cette situation, et son esprit fécond lui fournit des expédients qui, s'ils eussent pu être mis à exécution, auraient vraisemblablement amené des résultats favorables. Il conclut des marchés avec des fournisseurs belges pour assurer des vivres et des fourrages à son armée pendant deux mois; il comptait ainsi intéresser ces commerçants, qui seraient payés en assignats, à soutenir le cours du papier-monnaie dans les provinces occupées et à en répandre l'usage. Il frappa les biens ecclésiastiques d'un emprunt forcé équivalent à une année de revenus, promettant de le faire garantir par la Belgique, envers laquelle la France s'acquitterait

lorsque, à la fin de la guerre, un compte serait dressé entre les deux nations ; il croyait ainsi, tout en mettant à profit les richesses du clergé, dissiper ses justes inquiétudes sur l'existence de son droit de propriété, car l'emprunt en était une reconnaissance implicite.

La prudence politique de Dumouriez, pas plus que ses expédients financiers, n'étaient de nature à plaire à la Convention, qui s'en montra très-peu satisfaite. Un homme redoutable se fit l'organe de ce sentiment, et s'attacha à combattre toutes les mesures du général. C'était un conventionnel appartenant à la partie la plus violente de l'Assemblée, le fougueux Cambon, qui commençait à exercer une influence prépondérante sur la gestion des finances ; il devait, pendant la crise qui allait suivre, les diriger avec une vigueur sans scrupule, et user sans hésitation des moyens les plus injustes et les plus vexatoires pour subvenir aux besoins immenses d'une guerre gigantesque, et amener le triomphe de la Révolution.

Décret du 15 décembre.

Entre ce montagnard ardent, mais intègre, et Dumouriez, il y avait une antipathie naturelle ; par leurs défauts autant que par leurs qualités, ces deux hommes différaient trop pour ne pas se haïr. Cambon, animé des passions révolutionnaires les plus vives, sansménagement, sans pitié pour ses adversaires, était absolument hors d'état de comprendre les tempéra-

ments qu'employait le vainqueur de Jemmapes pour se concilier les partis en Belgique; d'une probité qui n'a jamais été soupçonnée, le conventionnel voyait avec colère le quartier général de l'armée du Nord assailli par une nuée de fournisseurs suspects, et la facilité de mœurs de Dumouriez lui était aussi odieuse que sa modération politique. Il combattit donc à la fois tous les plans de son adversaire ; il le représenta comme entouré d'une bande d'agioteurs qui exploitaient sa confiance; assura qu'on saurait bien forcer les Belges à prendre les assignats au pair, et non au cours de Paris, où déjà ils étaient très-dépréciés, et obtint le vote d'un décret qui interdisait aux généraux de passer ou d'ordonner aucun marché. La violente proclamation lancée par Dumouriez le 2 décembre ne l'avait pas désarmé, et il contribuait puissamment à faire rendre, le 15 décembre, sur la proposition des comités des finances, de la guerre et diplomatique, un décret mémorable qui traçait la conduite que devaient tenir les généraux de la République dans les pays conquis, et « fixait « les principes sur la manière de continuer la « guerre. »

Dans toute contrée occupée par les troupes républicaines, les impôts existants, les droits féodaux, la noblesse, tous les priviléges seraient abolis ; le peuple, réuni en assemblées primaires, élirait une administration provisoire, d'où seraient exclus,

pour la première élection au moins, tous les nobles et tous les privilégiés (1); les biens appartenant à l'État, au prince, « à ses fauteurs, adhérents et « satellites, » aux établissements publics et religieux, seraient séquestrés. Les administrations provisoires, concurremment avec des commissaires nommés par le conseil exécutif français, prendraient les mesures nécessaires pour assurer la défense commune, et subvenir aux besoins et aux dépenses des armées.

Le rapport qui précéda le vote, rédigé par Cambon, ajoutait des commentaires qui aggravaient encore la portée du décret. La maxime : « Guerre aux « châteaux, paix aux chaumières, » y était proclamée comme celle qui devait présider à la conduite de la guerre, et il était établi que, partout où les Français entreraient, ils devaient se constituer pouvoir révolutionnaire. Tout peuple qui voudrait ne pas être considéré comme ennemi devrait renoncer aux demi-mesures, déclarer « qu'il ne traiterait jamais « avec ses anciens tyrans, » et qu'il était prêt à périr plutôt que de pactiser avec eux. Il était avoué sans ambages qu'il fallait arriver à donner aux assignats un cours forcé dans les pays conquis, et que les biens séquestrés qui étaient désignés en termes si

(1) Un décret du 22 décembre adoucit ce que cette clause avait de trop absolu, et n'exigea plus des électeurs et des fonctionnaires qu'un serment à la liberté et à l'égalité, et une renonciation par écrit aux anciens priviléges.

élastiques et ouvrant une si large porte à la spoliation, étaient destinés à servir de nouvelle hypothèque à la monnaie fiduciaire, cette richesse idéale avec laquelle il fallait subvenir à tant de besoins réels. De tels principes rendaient absolument impossible toute transaction entre la France et l'Europe, tant que le pouvoir serait aux mains de ceux qui s'en faisaient les apôtres.

Bien que le décret du 15 décembre fût rendu en termes généraux et applicables à tous les pays, ceux qui l'avaient porté ne dissimulaient pas qu'ils avaient eu des vues particulières, et Cambon, dans son rapport, donnait pour raison de la nécessité de tracer aux généraux une ligne de conduite, l'état où se trouvait la Belgique, qui, malgré la présence des Français, restait toujours soumise à l'influence des privilégiés. Mais ce que les meneurs pensaient et ne disaient pas ouvertement, c'est qu'ils entendaient ainsi préparer la réunion des Pays-Bas autrichiens à la France.

Ce décret du 15 décembre excita un vif mécontentement parmi les Belges. L'assemblée des représentants du Hainaut envoya une députation à la Convention pour en demander le retrait, notamment en ce qui touchait à l'abolition des anciens impôts, au séquestre des biens nationaux, à la destruction des corporations religieuses, et à la confiscation des propriétés des particuliers, « mesures que les anciens

« despotes n'osaient pas prendre quand ils décla-« raient les Belges rebelles, et les traitaient comme « tels. » Le président de la Convention répondit durement que « la Belgique avait perdu les fruits de sa « première révolution par ses divisions intestines, « ses habitudes théocratiques et ses préjugés nobi-« liaires, et que des assignats sur les abbayes, des « bataillons et de l'union entre les patriotes étaient « les instruments des révolutions qui mènent à la « liberté. » Des réclamations venues des autres points des provinces conquises ne furent pas mieux accueillies, et la Convention envoya en Belgique, pour veiller à l'exécution de ses volontés, plusieurs commissaires, dont le plus considérable était Danton.

L'ensemble de ces mesures eut pour effet de donner, dans tout le pays, l'avantage aux hommes exagérés. La conséquence ne se fit pas attendre, et le parti religieux et conservateur, naguère si opposé à l'Autriche, devint promptement l'ennemi décidé de la France.

opagande rançaise r les bords lu Rhin.

Sur les bords du Rhin, la propagande révolutionnaire s'était aussi largement exercée. Custine n'avait pas, comme Dumouriez, des connaissances politiques; soldat licencieux, brutal et ambitieux, il professait les opinions les plus extrêmes; il maintenait, il est vrai, une exacte discipline parmi ses troupes; mais en même temps il soumettait les peu-

ples conquis à de dures exactions, ainsi que l'avaient éprouvé Worms, Spire et Francfort. Il aspirait à tenir le premier rang parmi les généraux de la république, et, pour atteindre ce but, il ne négligeait aucune occasion de déployer le zèle le plus exalté.

Dès le 26 octobre, peu de jours après l'occupation de Mayence, les habitants, convoqués en sections, avaient eu à déclarer s'ils voulaient adopter la constitution française. Sans se laisser intimider, la majorité émit le vœu de conserver l'union avec l'Empire, et même le gouvernement électoral, à la condition qu'une plus grande autorité serait laissée aux états.

Custine tint peu de compte de cette démonstration. Entouré de tous les mécontents qu'avait faits le régime ecclésiastique, et de partisans de la France républicaine, accourus à sa rencontre de divers points de l'Allemagne, il se laissait aller à son ardeur révolutionnaire. Il établit un club dans la plus belle salle du palais électoral de Mayence; de là partaient des proclamations rédigées par les meneurs et signées par Custine, pour porter la révolution dans l'Empire et désorganiser les armées germaniques. Ces morceaux d'éloquence étaient rédigés dans un style extrêmement violent, et l'un d'eux se terminait par la redoutable maxime : « Guerre aux palais des « usurpateurs, paix aux chaumières! » Quelquefois

même la déclamation y touchait au burlesque ; telle était, par exemple, une proclamation adressée aux Hessois, et qui se terminait par cette ridicule apostrophe, dirigée contre le landgrave : « Monstre, sur « la tête duquel se sont accumulées, il y a long-« temps, semblables aux sons de la trompette, les « malédictions de la nation germanique, les larmes « des veuves et les cris des orphelins que tu as ren-« dus misérables, tes soldats abusés te livreront à « la juste vengeance des Français... Et vous, sol-« dats hessois, qui n'êtes pas ennemis du peuple « français, cette nation vous offre un sort heureux : « 15 sous par jour si vous voulez servir, 45 florins « de pension si vous ne servez pas, le droit de ci-« toyen, amour, fraternité, et la liberté! »

Mais tous ces efforts n'amenaient aucun résultat ; les troupes allemandes restaient fidèles à leurs drapeaux, et la majorité des habitants des contrées envahies se montrait mécontente et manifestait le vœu de voir leur pays demeurer partie intégrante de l'Empire. En vain les clubistes faisaient circuler des pétitions pour demander la réunion à la France, ils ne recueillaient qu'un très-petit nombre de signatures. Aussi, à la réception du décret du 19 novembre, Custine, sans faire appel au pays, établit-il un gouvernement provisoire composé d'ardents partisans des idées françaises, et destiné à gouverner toutes les conquêtes qu'il avait faites.

En Savoie, un travail également actif avait été entrepris pour renouveler la face du pays. Dès l'arrivée des Français à Chambéry, un club s'y était formé, et avait envoyé des émissaires dans toutes les provinces : « pour éclairer les habitants des « villes et des campagnes sur leur régénération et « leurs droits imprescriptibles. » Le résultat de ces efforts avait été la convocation des assemblées primaires. Bien qu'une partie très-nombreuse de la population, surtout dans les campagnes, restât profondément attachée à l'ancien ordre de choses, la résistance avait été pour ainsi dire nulle, et la très-grande majorité des communes émit le vœu de l'union avec la France. Les députés élus, au nombre de 655, se réunirent à Chambéry, en convention nationale : « destituèrent le roi de Turin « de ses prétendus droits, » et constatèrent que le vœu de leurs commettants était l'annexion à la France; puis l'assemblée, se hâtant d'imiter les exemples donnés par les nôtres, avait décrété la saisie et la vente des biens d'Église, l'abolition des couvents, celle des titres de noblesse, des substitutions et des fidéicommis, le séquestre des biens des émigrés, et leur vente, s'ils ne rentraient pas chez eux dans un délai fixé.

Propagande française en Savoie et à Nice.

Une députation était venue apporter à la Convention nationale l'expression des vœux des Allobroges, nom que prenaient désormais les Savoyards régéné-

rés. Dans la réponse qu'il lui fit en qualité de président, l'évêque constitutionnel de Blois, Grégoire, exprima des théories de fraternité universelle et de haine contre les tyrans, incompatibles avec le maintien des États alors existants.

« Il arrive donc, ce moment où l'orgueil stupide « des tyrans sera humilié, où les négriers et les « rois seront l'horreur de l'Europe pacifiée, où leur « perversité héréditaire n'existera plus que dans les « archives du crime. . . . . . . . . . . . . . .

« Eh quoi! s'écria-t-il en finissant, tous les hommes « ne sont-ils pas frères? Celui qui parcourt des ré- « gions lointaines peut-il rencontrer un homme « sans être en famille, à moins qu'il ne rencontre « un tyran? . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« . . . . . Vivifions cette justice universelle qui « trace aux nations l'étendue de leurs droits et le « cercle de leurs devoirs; que nos bras s'étendent « vers les tyrans pour les combattre, vers les hom- « mes pour les embrasser, vers le ciel pour le bé- « nir! Unis par des liens indissolubles, formons un « concert d'allégresse, qui augmentera le désespoir « farouche des tyrans et l'espoir des peuples oppri- « més.

« Un siècle nouveau va s'ouvrir; les palmes de « la fraternité, de la paix en orneront le frontis- « pice. Alors la liberté, planant sur toute l'Europe, « visitera ses domaines, et cette partie du globe ne

« contiendra plus ni forteresses, ni frontières, ni « peuples étrangers. »

L'assemblée vota immédiatement l'impression, dans toutes les langues, des actes de la Convention de Chambéry, des discours des députés allobroges, et de la réponse de Grégoire. Quelques jours après, la Convention « déclarait, au nom du peuple « français, la réunion de la ci-devant Savoie à la « république française. »

Le rapport qui précéda cette décision avait été aussi rédigé par l'évêque constitutionnel de Blois, et il pouvait se résumer dans cette double maxime : « Point de conquêtes, point de rois. » L'annexion de la Savoie y était représentée comme une mesure tout exceptionnelle, justifiée par les affinités particulières qui attirait cette contrée vers la France, et l'idée d'acquisitions nouvelles était nettement répudiée. Si, sur ce point, l'orateur de la Convention tenait un langage relativement modéré, la violence avec laquelle il attaquait indistinctement tous les rois n'était pas faite pour rassurer les puissances neutres. « Les peuples seront libres, » s'écriait-il en finissant, « et la hache de la liberté, après avoir « brisé les trônes, s'abaissera sur la tête de qui- « conque voudrait en ramasser les débris. »

A Nice, Anselme, moins mesuré que Montesquiou, avait pris possession du comté, « au nom de « la nation française, » et nommé, de son autorité

privée, des administrations et des tribunaux nouveaux; inspiré par l'esprit révolutionnaire que déployait le chef de l'armée républicaine, un club s'établit, et les fonctionnaires, choisis provisoirement par le général français, envoyaient à Paris une députation pour réclamer l'incorporation de leur pays à la France. La Convention refusa d'accueillir leur demande, tant que les assemblées primaires n'auraient pas fait connaître leurs vœux.

Depuis la conquête de la Belgique, la Convention, entraînée par l'exaltation du moment, avait cessé de garder aucune mesure; les puissances neutres, les Provinces-Unies, l'Angleterre, l'Espagne, le roi de Naples, le pape, n'étaient nullement ménagés par elle, et elle usait à leur égard du langage comme des procédés les plus hostiles.

Les Pays-Bas, qui se trouvèrent en contact immédiat avec les armées françaises aussitôt après la conquête de la Belgique, furent les plus exposés aux entreprises des républicains. Le parti vaincu en 1787 existait toujours, et plusieurs de ses chefs s'étaient depuis longtemps réfugiés en France : ils devaient naturellement fonder un grand espoir sur l'appui que leur donnerait la nouvelle république; ils entretenaient donc des intelligences plus actives que jamais avec les ennemis du stathoudérat restés dans le pays. En même temps, on recrutait une légion batave, et des écrits s'imprimaient en

Belgique pour fomenter une nouvelle révolution.

Mais, ce qui était plus grave encore, le conseil exécutif, alors qu'à peine il pouvait connaître l'entrée de Dumouriez à Bruxelles, publiait un arrêté qui avait toute la portée d'une agression directe. Cet acte ordonnait au général des armées françaises en Belgique d'employer tous les moyens à sa disposition pour assurer la liberté de la navigation de l'Escaut et de la Meuse, ce qui était une violation ouverte d'une des clauses du traité de Westphalie. Les considérants qui motivaient cette décision contenaient la négation de tout droit international. Ils déclaraient contraires au droit naturel la gêne et les entraves apportées à la navigation sur ces voies importantes; ils proclamaient que le cours des fleuves demeurait la propriété commune et inaliénable de toutes les nations riveraines; que les prétentions d'une nation à occuper exclusivement le canal d'une rivière étaient « un reste des servitudes « féodales, ou du moins un monopole odieux établi « par la force consenti par l'impuissance, révo- « cable à tous moments et malgré toutes les con- « ventions, parce que la nature ne reconnaît pas « plus de peuples que d'individus privilégiés, et que « les droits de l'homme sont à jamais imprescripti- « bles; » enfin que, par de tels actes, la France prouverait à l'Europe « que sa seule ambition

Ouverture de l'Escaut

« était la destruction de toutes les tyrannies et le « triomphe des droits. »

Comme complément de son système, le conseil exécutif autorisait Dumouriez à poursuivre l'ennemi sur le territoire hollandais s'il s'y retirait. En conséquence de cet arrêté, une escadrille française remontait l'Escaut, et venait mouiller dans le port d'Anvers.

Malgré les raisonnements pompeux du gouvernement républicain, il était difficile pour les États-Généraux de ne pas considérer comme un acte hostile cette violation patente d'une stipulation conclue surtout en leur faveur, et cette prétention de régler, contrairement aux traités existants et reconnus par toute l'Europe, le régime de fleuves dont les bouches appartenaient sans conteste aux Provinces-Unies.

pagande ançaise en gleterre.

Les procédés vis-à-vis de l'Angleterre n'étaient pas meilleurs. Dans une des séances qui avaient suivi le 10 août (26 août), la Législative avait accordé le titre de citoyen français à dix-huit étrangers « comme ayant consacré leurs bras ou leurs « veilles à défendre la cause des peuples contre celle « des rois, à bannir les préjugés de la terre, et à « reculer les connaissances humaines. »

On donnait pour motif à ce décret l'avantage qu'il y aurait à permettre aux électeurs d'appeler à la prochaine Convention « des hommes si dignes par

« leurs sentiments, leurs écrits et leur courage, de « siéger dans une assemblée qui allait fixer les des- « tinées de la France, et peut-être du genre hu- « main. »

Sur la liste figuraient pêle-mêle Washington, Madison, Hamilton, Anacharsis Clootz, Klopstock, Kosciusko; mais la première place avait été donnée aux deux Anglais qui s'étaient prononcés le plus vivement en faveur de la révolution, l'illustre savant Priestley, et Thomas Payne, pamphlétaire d'un certain mérite, qui avait commencé sa réputation en défendant la cause des Américains pendant la guerre de l'indépendance, et qui venait de publier, sous le titre de : *les Droits de l'homme,* une réfutation violemment républicaine du livre de Burke. A la suite de ces deux noms venait celui de Wilberforce, qui ne dut pas être peu étonné de se trouver en semblable compagnie.

Anacharsis Clootz, noble Prussien fort riche, et dont la tête était troublée par de vagues théories de fraternité universelle, se chargea de remercier l'Assemblée législative, et vint prononcer à sa barre, en prenant le titre d'orateur du genre humain, un discours où il demanda qu'une loi de proscription fût portée contre les monarques coalisés, appela Brunswick un cannibale, et célébra le dévouement d'Ankaströem ; il termina ce discours, où le ridicule le disputait à l'odieux, par ces mots : « Gallophile de

« tout temps, mon cœur est français, mon âme est « sans-culotte. »

Aux élections qui suivirent, Thomas Payne fut élu par quatre départements, Priestley et Clootz par deux. Priestley refusa le mandat qui lui était offert, mais les deux autres l'acceptèrent, et il valut à Clootz la mort, à Payne une longue détention.

Dès que la Convention fut réunie, elle reçut des clubs et des sociétés révolutionnaires d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, de nombreuses adresses. Une députation de la Société pour les études constitutionnelles passa même le détroit, et vint à la barre de l'Assemblée témoigner de son zèle pour la révolution. « D'après l'exemple que vient de donner la « France, » s'écriait en terminant l'orateur, « les ré« volutions vont devenir faciles. Il ne serait pas « extraordinaire que, dans un court espace de temps, « il arrivât aussi des félicitations à une Convention « nationale d'Angleterre. » A quoi le président de la Convention, Grégoire, répondit, entre autres compliments, « que sans doute le moment appro« chait où les Français iraient féliciter la Conven« tion nationale de la Grande-Bretagne (1). »

En même temps, le ministre des affaires étran-

(1) Les *Mémoires d'un homme d'État* donnent un discours de Grégoire bien plus violent que celui qui se trouve au *Moniteur*, et dont la phrase la plus vive est reproduite ici.

gères, Lebrun, entretenait à Londres, par l'intermédiaire d'agents secrets, des relations avec d'obscurs démagogues, et se flattait, avec une singulière ignorance des sentiments de la nation anglaise, d'amener une révolution à l'aide de ces hommes sans consistance.

L'Espagne n'était pas non plus à l'abri des tentatives des révolutionnaires, mais elles restèrent sans effet sur un peuple profondément attaché à la religion catholique et à la monarchie.

A Genève, la propagande française avait porté ses fruits. A la suite du vote de la Convention, qui, en refusant de ratifier le traité de Landecy, requérait l'évacuation de la ville par les Suisses, les deux conseils de cette cité ne voulurent pas s'exposer plus longtemps à la colère de la France, et les troupes bernoises et zurichoises retournèrent dans leur pays (29 novembre). Peu après, les deux conseils décidèrent que le suffrage, restreint jusqu'alors aux bourgeois, devait s'étendre aux différentes classes d'habitants qui en avaient été jusque-là privées.

Propagande française en Suisse

Les conséquences de cette mesure ne se firent pas longtemps attendre : une révolution pacifique (28 décembre) ôta le pouvoir aux aristocrates, qui l'avaient jusqu'alors détenu, et le fit passer aux mains des chefs du parti populaire.

On avait envoyé dans le pays de Porentruy, pour y préparer la révolution, Gobel, évêque constitu-

tionnel de Paris et ancien suffragant de Bâle (1). A la nouvelle du décret du 19 novembre, une assemblée nationale se réunit, déclara rompus tous les liens qui unissaient la contrée à l'Empire, et proclama la république de Rauracie. Le conseil exécutif de France reconnut immédiatement le nouvel État, et donna des ordres au général de l'armée du Rhin pour qu'il eût à le protéger.

xpédition contre Naples.

En Italie, c'était contre le pape et le roi de Naples que se dirigeait particulièrement l'hostilité des républicains. Des lettres trouvées aux Tuileries après le 10 août établissaient que le ministre de Naples à Constantinople avait obtenu, par ses efforts unis à ceux des représentants de l'Autriche et de la Prusse, que le sultan refusât de recevoir, comme ambassadeur de France, M. de Sémonville, appelé à ce poste à son retour d'Italie. Ce motif était suffisant pour justifier la satisfaction que voulaient se donner les maîtres du pouvoir à Paris d'humilier un petit-fils de Louis XIV et un beau-frère de Marie-Antoinette, en le forçant à reconnaître la république.

Le gouvernement français disposait d'un maté-

(1) Sous l'ancien régime une partie de l'Alsace était soumise à la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Bâle; mais ce prélat confiait ordinairement l'exercice de son autorité dans la partie française de son diocèse à un Français, qui était sacré évêque *in partibus*, et était considéré comme son suffragant.

riel naval considérable, de nombreux matelots, et, malgré les vides causés par l'émigration, d'un certain nombre d'officiers. Ces forces, jusque-là inutiles dans la guerre où l'on était impliqué, ne pouvaient être utilement employées ni contre la Prusse, ni contre l'Autriche ; le comté de Nice avait été enlevé à la maison de Savoie, à laquelle il ne restait d'autre possession maritime que la Sardaigne. Il fut donc décidé qu'une expédition serait dirigée contre cette île; mais, en attendant que tous les préparatifs fussent terminés, quelques bâtiments prêts avant les autres eurent pour mission de porter la terreur dans l'âme du roi Ferdinand, et de le détacher de la coalition. Le contre-amiral La Touche ne tarda pas à mouiller devant Naples avec dix vaisseaux de ligne (16 décembre); là, il envoya à terre un simple grenadier, le citoyen Belleville; ce singulier ambassadeur se rendit au palais du roi, et exigea de lui, avec des paroles menaçantes, la reconnaissance du ministre de France, M. de Mackau, comme représentant de la république, la promesse de la neutralité, le rappel du ministre de Naples à Constantinople, enfin l'envoi d'un ambassadeur à Paris pour renouveler ce désaveu, entretenir l'harmonie entre les deux puissances, et préparer un traité de commerce.

La résistance eût été possible, si la crainte qu'inspiraient non-seulement les Français, mais encore les

partisans nombreux qu'ils comptaient dans la ville, n'avait glacé Ferdinand et Caroline ; dans leur effroi, ils consentirent à tout. La flotte s'éloigna sans combat, et alla prendre part à l'expédition qui devait porter la révolution en Sardaigne. Cette tentative échoua misérablement, car les habitants de l'île, peu civilisés et très-attachés à leurs vieilles coutumes, étaient mal disposés à adopter les idées nouvelles. Une entreprise aussi insensée ne mériterait même pas une mention, si le jeune officier d'artillerie, qui fut plus tard Napoléon, n'y avait fait ses premières armes.

Loi contre les prêtres réfractaires.

Le pape n'était pas plus ménagé que les autres souverains. Depuis le 10 août, l'hostilité contre la religion catholique était ouvertement professée par les vainqueurs, et des mesures plus acerbes que les précédentes avaient été prises à l'égard des prêtres réfractaires. Un décret rendu par l'Assemblée législative, presque immédiatement après le 10 août, avait bien renchéri sur celui qui avait été voté au mois de mai précédent, et auquel Louis XVI avait apposé son *veto*. Il était ordonné à tous les ecclésiastiques non assermentés de sortir du royaume (1), sous peine de déportation à la Guyane. S'ils rentraient en France, ils devaient être condamnés à la détention. Les malheureux prêtres égorgés aux Carmes et à

(1) Cette expression est encore conservée dans le texte du décret reproduit par le *Moniteur*.

Saint-Firmin, le 2 septembre, étaient ceux que le comité de surveillance de la ville de Paris avait réunis sous le prétexte de les diriger plus facilement vers la frontière, en exécution de la loi nouvelle.

Il n'y avait donc pas à s'étonner que toute occasion fût saisie pour témoigner au pape une hostilité sans déguisement. Quand Kellermann, pour satisfaire aux plaintes portées contre lui par Custine, passa du commandement de l'armée de la Moselle à celui de l'armée des Alpes, il se présenta à la barre de la Convention, et dit « que c'était pour « délivrer Rome antique du joug des prêtres que la « Convention commandait aux soldats français de « franchir les Alpes. »

Quelques jours plus tard, à l'occasion de certaines vexations subies par des élèves de l'École française de Rome, le conseil exécutif adressa directement leur réclamation au pape, dans une lettre déclamatoire et insolente (23 novembre). Un secrétaire de la légation de la république à Naples, Basseville, fut envoyé à Rome pour adresser directement au gouvernement pontifical les plaintes de la France. La mission de cet agent eut une fin tragique. Il avait reçu l'ordre de placer les armes de la République sur la porte du Consulat ; mais le gouvernement romain s'opposa formellement à cette démonstration. Il objectait, non sans raison, qu'à Paris, le 3 mars 1791, les brefs du saint-père et sa propre effigie

Meurtre de Basseville

avaient été brûlés publiquement, et que le légat, désespérant d'obtenir la moindre réparation, dut alors quitter la France ; qu'au mois d'août 1792, à Marseille, les armoiries pontificales avaient été arrachées de la maison du consul du pape, traînées dans la boue et mises en pièces, et que les plaintes formées à ce sujet par le saint-siége étaient restées sans effet. La cour du Vatican jugeait donc impossible de permettre qu'on arborât dans sa capitale les insignes d'une nation qui témoignait à son égard une si outrageante hostilité. Basseville, sur des ordres réitérés, passa outre, et substitua aux anciennes fleurs de lis l'écusson de la république. Le peuple de Rome, très-animé contre la révolution, considérait comme un signe de rébellion et d'impiété les couleurs nationales et tous les emblèmes révolutionnaires, et il conçut l'irritation la plus vive en les voyant publiquement déployés. Basseville, sans tenir compte de ces sentiments, alla se promener au Corso, la cocarde tricolore au chapeau; là il fut promptement attaqué par une populace en fureur; poursuivi jusque dans la maison d'un Français, où il cherchait un refuge, il tomba frappé mortellement d'un coup de baïonnette (13 janvier). A la suite de ce meurtre, le palais de l'Académie de France fut dévasté. Ces actes odieux ne reçurent pas la punition qui aurait dû suivre une violation aussi grave du droit des gens. Le gouvernement pontifical, dans une proclamation pu-

bliée trois jours plus tard, se borna à regretter que le peuple se fût laissé emporter « à quelques excès qui « avaient troublé la tranquillité publique, » et à défendre « à ses sujets toute insulte contre les person-« nes et les propriétés. » La Convention, engagée dans la guerre la plus animée, ne tira pas vengeance de la mort de son agent; mais ce grief, alors tenu en réserve, devait être rappelé quelques années plus tard pour justifier les violences dont le pape fut la victime.

Ainsi, en moins de trois mois, la situation politique avait entièrement changé. En août, les rois de l'Eurupe croyaient qu'une armée de 100,000 hommes suffirait pour faire rentrer la France dans l'ordre, et y rétablir l'autorité royale. En novembre, la république française avait rejeté de son territoire les envahisseurs et gagné des batailles; elle débordait hors de ses frontières; la Belgique, une partie considérable des bords du Rhin, la Savoie, Nice, étaient au pouvoir de ses généraux; elle proclamait avec une audace inouïe les principes les plus subversifs, non-seulement du droit politique existant en Europe, mais même du droit des gens, et la propagande active de ses agents ne respectait pas les puissances neutres. Un tel spectacle était bien fait pour amener la coalition de tous les cabinets. Ils avaient pu, dans le principe, dédaigner ce qu'ils ne comprenaient pas; la suite des événements

était venue les éclairer ; il n'y avait pas d'illusions à se faire; toutes les monarchies étaient menacées, et le procès intenté au malheureux Louis XVI indiquait trop clairement aux têtes couronnées le sort qui les menaçait si elles ne savaient pas se défendre. Il fallait donc faire rentrer le torrent dans son lit, si on ne voulait pas se laisser engloutir par lui, et tout préparer pour la lutte la plus terrible.

Préparatifs de l'Empire et de l'empereur.

C'était l'Autriche qui, par la situation géographique de ses possessions belges aussi bien que par ses ressources militaires, était appelée à supporter le poids principal de la guerre. Pendant la campagne de 1792, le cabinet de Vienne s'était montré très-peu actif; il était loin d'avoir mis en mouvement toutes les forces dont il pouvait disposer, et, par une négligence inconcevable, les Pays-Bas, menacés depuis si longtemps par les Français, s'étaient trouvés sans moyens suffisants de défense. Mais, à la suite de la rude leçon de Jemmapes, la cour de Vienne comprit qu'il fallait agir avec toute sa vigueur, et dirigea vers la Meuse et le Rhin des renforts nombreux qui devaient égaliser la lutte

En même temps, le cabinet impérial pesait de toutes ses forces sur le corps germanique, pour l'impliquer dans la guerre commencée. Après le 10 août, la diète avait cessé de reconnaître au ministre de France le caractère diplomatique, et l'avait forcé de s'éloigner. Le 7 septembre, l'Em-

pereur demanda à cette assemblée de déclarer la guerre à la France, de prononcer que les concessions faites aux rois Très-Chrétiens par le traité de Munster et ceux qui avaient suivi étaient non avenues; de décréter les mesures rendues nécessaires par les hostilités prochaines, et notamment la levée d'un contingent triple de celui qui était fixé en semblables cas par les lois de l'Empire; enfin, de défendre à tous les États de garder la neutralité.

Mais la lenteur inhérente aux formes d'une confédération donnait de grandes facilités aux membres de médiocre volonté pour retarder une décision énergique, et, sous le prétexte spécieux de laisser le temps aux plénipotentiaires de recevoir les instructions de leurs commettants, on remit au 22 octobre l'époque de la discussion de la proposition impériale. Avant l'expiration de ce terme, le territoire germanique, déjà envahi dans l'évêché de Bâle, était violé par l'entrée de Custine dans l'Empire. A cette nouvelle, la diète engageait (8 octobre) les cercles et les États, qui avaient des troupes sur pied, à marcher au secours de leurs co-États attaqués. L'Empereur, de son côté, adressait une invitation pareille, et, le 9 novembre, il annonçait à la diète qu'il rassemblait à Nuremberg un corps d'armée chargé de protéger les réunions des contingents et de défendre l'Empire.

Toutefois, ce ne fut que le 23 novembre, plu-

sieurs semaines après la prise de Mayence et celle de Francfort par les Français, que fut voté le *placitum imperii*, ordonnant la levée du triple contingent. Le 22 décembre, la ratification impériale en faisait une loi. Ainsi telles étaient les entraves apportées par la vieille constitution germanique à toute action prompte, que plus de huit mois séparèrent le moment où le territoire allemand fut envahi, de celui où une détermination fut prise, et qu'un temps presque égal s'écoula avant qu'on en arrivât à l'exécution. C'était une preuve éclatante de l'impuissance de l'Empire, et un œil clairvoyant put dès lors se convaincre que ce corps usé ne résisterait pas au choc qui le menaçait.

Combats en Allemagne.

Un des deux grands États allemands, la Prusse, était peu disposée à partager l'activité que l'Autriche apportait tardivement à la guerre; mais les circonstances, plus fortes que sa volonté, la contraignaient à rester dans la coalition. Le cabinet de Berlin avait perdu toute espérance de traiter avec la France; de nouveaux pourparlers avec Mandrillon n'avaient fait que le convaincre de l'impossibilité de s'entendre avec le gouvernement républicain, et toute négociation avait été rompue. Frédéric-Guillaume se croyait, en outre, tenu d'honneur à reprendre Francfort et Mayence. Son armée, si rudement éprouvée par l'expédition de Champagne, s'était refaite à Coblentz; jointe aux Hessois, elle montait à 50,000

hommes. Cette réunion d'excellentes troupes était très-supérieure en nombre aux Français de Custine, malgré les renforts reçus par le général républicain, et elle n'eut pas grande peine, après quelques combats heureux, à reprendre Francfort de vive fòrce, grâce surtout au concours des habitants, qui brisèrent les portes pour ouvrir un passage aux colonnes hessoises (2 décembre). Un peu plus tard, Custine, à la suite d'un combat malheureux à Hochheim (6 janvier), fut contraint d'évacuer la rive droite du Rhin, à l'exception du petit fort de Königstein, et de Cassel, tête de pont et faubourg fortifié de Mayence.

Au moment même où Francfort était repris, Beurnonville, qui avait succédé à Kellermann dans le commandement de l'armée de la Moselle, essayait de réparer la lenteur de son prédécesseur, et de se conformer à l'ordre qu'il avait reçu de s'emparer de Trèves et de Coblentz; mais il fut plusieurs fois vigoureusement repoussé (5, 13, 14 décembre) par les Autrichiens de Hohenlohe-Kirchberg, et ses troupes, après avoir éprouvé des pertes sensibles, revinrent prendre leurs quartiers d'hiver sur les bords de la Sarre.

Négociatior entre la Prusse et l'Autriche

Si la force des choses obligeait le roi de Prusse à agir vigoureusement contre les Français envahisseurs de l'Allemagne, et à renoncer aux projets pacifiques dont il n'était pas éloigné au moment où il

repassait la frontière de la république, ses dispositions n'en étaient pas moins bien changées. L'influence des émigrés et de leurs amis avait reçu dans son esprit une atteinte mortelle par l'issue d'une campagne qui avait si mal répondu à leurs promesses, et la confiance de Frédéric-Guillaume était passée au vieux parti prussien. Les circonstances étaient si critiques, les Français se montraient si violents et si incapables de toute conception politique, qu'il n'y avait pas à songer à traiter pour le moment avec eux, et qu'il fallait bien continuer la guerre; mais le cabinet de Berlin, loin de vouloir y jouer le premier rôle, comme au début des hostilités, s'efforçait d'y prendre une part moins vive, et nourrissait le secret désir de traiter avec la France quand il y aurait jour. Aussi un peu plus tard, dès qu'il exista à Paris un gouvernement à qui il fut possible de faire entendre une parole de bon sens, Frédéric-Guillaume fut-il le premier à quitter l'arène où il avait devancé les autres, et à rentrer dans la neutralité conforme aux traditions et aux intérêts de son royaume.

En attendant, contraint de rester l'allié de l'Autriche, il entendait bien tirer parti de la situation difficile de cette puissance, pour s'agrandir en Pologne. Le siége de la négociation entamée à ce sujet avec le cabinet impérial avait été transporté à Vienne, où Haugwitz s'était rendu (fin de novembre). Le mi-

nistre prussien usa sans ménagement de l'autorité que lui donnait le besoin impérieux que François II avait des secours de Frédéric-Guillaume, et les diplomates impériaux cherchèrent en vain à se débattre sous l'étreinte de la nécessité. La conquête de la Belgique par les Français rendait impossible, pour le moment au moins, l'échange de ce pays contre la Bavière. Le cabinet de Vienne voulait des gages qu'il s'exécuterait, si les circonstances devenaient plus favorables; il avait demandé d'abord que l'Électorat fût occupé préalablement par ses troupes, puis il avait borné ses prétentions à faire entrer les Autrichiens dans certaines provinces polonaises, au cas où la Prusse prendrait possession d'une partie de la République. Ces deux propositions furent également repoussées, et il fallut bien que, vers la mi-décembre, le cabinet de Vienne, tout en faisant des réserves obscures, promît d'appuyer à Pétersbourg les prétentions prussiennes, sans autre compensation pour lui-même que l'espoir problématique de l'échange projeté. A ce prix il obtint la promesse du concours de l'armée de Frédéric-Guillaume. Quant à celui de Catherine, il devait se réduire à néant. Pendant le cours de l'année qui finissait, elle n'avait rien fait contre la France; elle ne devait rien faire encore pendant l'année suivante, et elle était tout entière à l'exécution du nouveau partage qu'elle préparait.

Mais, si la Russie ne donnait aucun secours effi-

cace, si la Prusse se refroidissait, la coalition allait recevoir une nouvelle force de l'accession de trois puissances restées jusqu'alors neutres, et que les violences de la Convention allaient décider à la guerre : l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Espagne.

Après le 10 août, le cabinet de Saint-James s'était contenté de rappeler son ambassadeur. Dans les instructions adressées à cette occasion à lord Gower, instructions qui furent rendues publiques, il lui était recommandé de dire, dans toutes les occasions qui se présenteraient avant son départ, que son rappel n'empêchait pas le roi d'Angleterre de persévérer dans la ligne de complète neutralité adoptée par lui relativement aux affaires intérieures de la France ; il devait ajouter que Georges III ne croyait pas s'en écarter en témoignant l'intérêt que lui inspirait le roi ainsi que la famille royale, et la très-vive espérance qu'ils seraient à l'abri de toute violence, dont la conséquence serait d'exciter une indignation universelle en Europe. En même temps, lord Grenville faisait connaître à M. de Chauvelin qu'il pouvait rester en Angleterre, sans caractère officiel il est vrai, mais avec l'assurance que les communications pacifiques qu'il aurait à faire seraient reçues sans qu'on élevât quelque objection de forme.

Agitation en Angleterre.

Cependant l'agitation de la France se faisait sentir de l'autre côté du détroit, et les sociétés qui s'étaient formées pour la propagation des principes révolution-

naires redoublaient d'efforts ; elles publiaient des pamphlets violents, et la brochure du colonel Titus Oates : « Tuer n'est pas assassiner, » était réimprimée. Ces excitations portaient leur fruit, et des émeutes avaient lieu sur divers points de l'Angleterre et de l'Écosse. A Sheffield, une procession en l'honneur des triomphes de l'armée française parcourait la ville un drapeau tricolore en tête, et avec un tableau au bout d'une perche représentant Dundas et Burke, poignardant la liberté. A Dundee, on criait : « Liberté ! égalité ! point d'excise ! point de « roi ! » et on plantait un arbre de la liberté, « à la « française. »

Mais ces symptômes de désordre, auxquels les mœurs de la libre Angleterre permettaient de se produire au grand jour, étaient beaucoup moins menaçants qu'ils ne le paraissaient ; ils étaient tout à fait superficiels, et ils avaient uniquement pour auteurs quelques utopistes, et cette classe d'hommes turbulents qui par tout pays mettent leur activité au service des causes hostiles à l'ordre établi.

La masse de la nation était profondément attachée à sa foi religieuse et à la constitution. C'est le propre des pays habitués par un long usage à se gouverner, de savoir parer par eux-mêmes aux périls qui les menacent. Des manifestations loyalistes eurent lieu à leur tour, et une grande association se forma pour la défense de la liberté et de la pro-

priété contre les républicains et les niveleurs. En réponse aux attaques dont les institutions britanniques étaient l'objet, elle publia une profession de foi. Les termes en étaient simples et fermes; ils contrastaient avec le ton déclamatoire des paroles prononcées par les députations anglaises au sein de la Convention, et attestaient sûrement l'inébranlable confiance de la nation anglaise dans sa vigueur. « La constitution britannique, » était-il dit, « possède par elle-même assez d'énergie pour réformer, par une force tirée de son propre sein, les abus qui ont pu se glisser par le laps des temps dans l'administration; et la base principale de cette constitution, c'est un gouvernement composé du roi, des pairs et des communes. »

Les adhésions arrivèrent en foule, et, avec les adhésions, l'argent destiné à subvenir aux dépenses qu'exigerait la publication de nombreux écrits destinés à combattre parmi le peuple les doctrines subversives, et à réchauffer le dévouement au trône et à l'Église établie. En même temps le jury se montrait sévère dans les causes politiques qui lui étaient soumises; il rendait, malgré une éloquente défense d'Erskine, un verdict de culpabilité dans le procès intenté à Thomas Payne, à l'occasion de son dernier écrit, et la peine du bannissement était prononcée contre ce personnage, qui l'avait devancée d'ailleurs en allant siéger à la Convention. En somme,

l'immense majorité de la nation anglaise se montrait très-animée contre la France, et très-déterminée à repousser vigoureusement les attaques des novateurs.

Cette agitation des esprits en Angleterre, qui se traduisait par des démonstrations si opposées, était bien de nature à préoccuper Pitt. L'attitude de la France d'ailleurs, la naturalisation, puis l'élection de Payne et de Priestley, l'accueil fait par la Convention aux adresses et aux députations des comités révolutionnaires, les doctrines absolument hostiles à toutes les institutions monarchiques et au droit des gens qu'elle proclamait sans déguisement, tout démontrait au chef du cabinet anglais qu'il ne serait bientôt plus possible de conserver la paix avec une nation qui se faisait un devoir de porter le trouble chez ses voisins.

L'invasion de la Belgique par Dumouriez avait particulièrement éveillé toutes les défiances des hommes d'État anglais, et le décret relatif à l'ouverture de l'Escaut les avait justifiées.

Si dans la politique britannique il est un point qui n'a jamais varié, c'est la volonté constante d'empêcher la France d'établir sa souveraineté sur toutes les côtes qui regardent la Grande-Bretagne. Une querelle à l'occasion de la Flandre, commença la terrible guerre de Cent-ans ; Calais fut la dernière place que les Anglais conservèrent sur le continent, et ils la défendirent avec une rare persévé-

rance. Plus tard, quand Dunkerque fut arrachée aux Espagnols, les Anglais s'en attribuèrent la possession, et il fallut que le trône d'Élisabeth fût occupé par un prince besoigneux et peu soucieux des intérêts de son pays pour que Louis XIV obtînt de Charles II la cession d'un point aussi rapproché des bouches de la Tamise. Depuis, à la paix d'Utrecht, l'Angleterre avait exigé la destruction de ce port d'où étaient sortis tant de redoutables corsaires, et le plus illustre d'entre eux, Jean Bart; elle stipula alors le droit d'entretenir sur les lieux un commissaire chargé de veiller à l'exécution de cet article du traité. L'abolition d'une clause aussi insultante n'avait pas été une des conditions les moins glorieuses de la paix de 1783. Il était donc conforme aux traditions du cabinet britannique de ne pas souffrir la conquête de la Flandre, et surtout d'Anvers qui, dans les mains de la France, pouvait devenir un port de premier ordre. La déclaration qui abolissait la fermeture de l'Escaut devait avoir la guerre pour conséquence inévitable, d'autant plus que la puissance lésée, les Provinces-Unies, n'avait cessé depuis la fin des troubles de 1787, d'être la satellite soumise de l'Angleterre; elle avait en particulier, dans les derniers temps, modelé ses rapports avec la France sur ceux de son alliée.

Après la bataille de Jemmapes, les états généraux firent connaître au cabinet de Saint-James le danger

de leur position; celui-ci, tout en témoignant l'espoir que le territoire néerlandais ne serait pas violé, répondit (16 novembre) par l'assurance la plus formelle de rester scrupuleusement fidèle au traité de 1788, qui unissait si étroitement les deux puissances. Fortes de cette promesse, les Provinces-Unies, à la demande de l'Autriche, répondirent au décret de la Convention en donnant l'ordre de tenir closes les bouches de l'Escaut (29 novembre).

Ainsi les choses suivaient leur cours inévitable; la rupture avec l'Empereur, désirée par toute une école diplomatique en France, entraînait pour conséquence presque immédiate la renaissance de la vieille alliance de l'Autriche et de l'Angleterre, si naturelle, si redoutable, et que la politique de M. de Choiseul avait eu pour but de détruire. Ce résultat était d'autant plus certain que le pouvoir se trouvait, à Paris, dans les mains d'hommes moins prudents et aussi ignorants que dédaigneux des enseignements de l'histoire.

A partir de ce moment, Pitt perdit tout espoir de conserver la paix, et se prépara résolûment à la guerre. Le 1er décembre, une proclamation appela aux armes une partie de la milice, et déclara que cette mesure était rendue nécessaire par les efforts des malveillants unis à des étrangers pour détruire, en Angleterre, l'ordre établi. Conformément à la loi qui exigeait que la réunion des chambres suivît

Commencement de la session du parlement britannique de 1793.

immédiatement le rassemblement des milices, le parlement fut convoqué pour le 13 décembre (1). En même temps, le ministère reprenait les négociations précédemment entamées pour se rapprocher du duc de Portland et des whigs, qui partageaient ses vues.

Dans son discours d'ouverture, le roi, tout en parlant au parlement des efforts faits par lui pour maintenir la neutralité, ne dissimula pas les inquiétudes que lui causaient les séditieuses manœuvres dirigées contre la constitution britannique, les provocations à l'insurrection adressées par la France aux autres peuples, ses tentatives de conquête, son mépris du droit des neutres, et en particulier la violation des traités au détriment des Provinces-Unies. Le prince terminait en demandant les moyens d'augmenter les forces militaires et maritimes du pays.

A la chambre des lords, une adresse entièrement conforme au discours du trône fut votée, malgré l'opposition d'un très-petit nombre de membres dont lord Lansdowne se fit l'organe.

A la chambre des communes, dès le début de la discussion de l'adresse, Fox se montra déterminé à persévérer dans l'opposition implacable qu'il n'avait cessé de faire au ministère, et, sans tenir compte de la répugnance de beaucoup de ses amis,

(1) Bien que commencée en 1792, cette session du parlement anglais prématurément convoqué doit être appelée session de 1793.

il continua, malgré les douloureux événements d'août et de septembre, à témoigner des dispositions favorables à la révolution française. Il prit la parole un des premiers pour combattre la politique de Pitt et pour proposer un amendement qui changeait entièrement le sens du projet d'adresse préparé par les amis du cabinet. Il chercha à établir que les clubs, les publications révolutionnaires, les troubles même qui avaient éclaté sur divers points du royaume, n'étaient point de nature à inquiéter sur le maintien de la constitution; que ce qui devait inspirer des craintes à cet égard, c'étaient bien plutôt les mesures répressives prises par le ministère, notamment le rassemblement de la milice, c'étaient les doctrines contraires aux principes libéraux de la constitution développées dans les écrits des amis du gouvernement; une politique plus large répondrait mieux que la compression aux plaintes des hommes extrêmes. Quant à la guerre, il déclara n'y voir de motifs, ni dans ces faits que la république avait remplacé la monarchie, « que la sainte ampoule « avait été brisée, et que l'huile n'avait pas coulé, « à Reims, sur le front des membres du conseil exé- « cutif (1), » ni dans les difficultés relatives à l'Escaut, qui du temps de Joseph II avaient pu s'apla-

(1) Why, instead of breaking the holy vial of Rheims, why did you not pour some of the sacred oil on the heads of your executive council?

nir sans qu'on eût recours aux armes. Il ne dissimula pas à plusieurs reprises l'indignation causée dans son cœur par le manifeste du duc de Brunswick, ni la satisfaction qu'y avaient fait naître les revers des coalisés en Champagne. Il avoua que leur succès lui eût paru « non-seulement la ruine de la « liberté en France, mais la ruine de la liberté an- « glaise, la ruine de la liberté humaine. »

La discussion qui suivit fut longue et animée. Pitt était momentanément absent de la chambre, par suite de sa nomination à la place de gardien des cinq ports, qui nécessitait sa réélection. Dundas parla au nom du ministère ; mais le plus éloquent défenseur de la politique du cabinet fut Burke, qui s'exprima en termes très-violents. Il déclara qu'il avait vu avec peine la retraite du duc de Brunswick, et qu'il préférait un despotisme où la vie et la propriété étaient en sûreté à un état de liberté où elles étaient continuellement menacées. « Qui voudrait, » s'écria-t-il, « que la morale des législateurs actuels « de la France fût introduite dans notre pays? Quel « père voudrait avoir un fils semblable à un Marat, « à un Robespierre, à un Danton, ou voudrait lui « voir suivre l'exemple d'un Pétion (1)? »

(1) Who would wish the morals of the present legislators of France to be introduced into this country? What parent would wish his son to resemble a Marat, a Danton, a Robespierre? Or would he wish him to copy the example of a Petion?

290 voix rejetèrent l'amendement de Fox, contre 50 seulement qui l'appuyèrent, et ce dernier chiffre ne donnait pas la mesure exacte de la faiblesse de l'opposition, car plusieurs des whigs modérés, par point d'honneur, par affection pour Fox, par crainte de le jeter, sans retour, dans les rangs des amis de la révolution, l'avaient encore soutenu de leur vote (1).

Le lendemain (14 décembre) Fox, sans se décourager par son premier échec, proposa un nouvel amendement au projet d'adresse, à l'effet de demander au roi qu'il fît tous les efforts honorables pour éviter les horreurs de la guerre. Il exalta le courage déployé par les Français pour défendre leur liberté, « cette « liberté dont, contrairement à un absurde préjugé, « les Anglais n'étaient pas seuls (2) dignes »; les ambassadeurs anglais avaient été accueillis dans les cours de l'Europe après l'exécution de Charles I[er], « qui, il est vrai, était moins injuste que celle « qui menaçait l'infortuné monarque français, acte

(1) Voici comment lord Malmesbury décompose cette minorité dans ses Mémoires : 21 réformistes, 4 membres de lord Lansdowne (lord Lansdowne's members), 25 amis personnels de Fox, votant contre leurs propres sentiments. Il évalue à 40 lords et à 107 membres des communes le nombre des whigs qui, dans le parlement, croyaient devoir, dans les circonstances du moment, appuyer résolûment le ministère.

(2) Let us not foolishly continue the absurd prejudice, that none but Englishmen deserve to be free.

« odieux qu'il espérait ne pas voir commettre(1) » : le moyen d'arrêter l'esprit de propagande chez les Français n'était pas de les exaspérer par un mépris insensé et par des violences comme « celles dont le « brave et malheureux La Fayette venait d'être vic-« time. »

Burke répondit avec son éloquence véhémente qu'il n'y avait pas à traiter avec la nouvelle république, république d'une espèce inconnue, et qui voulait façonner le monde à son exemple. « La « France, la France, » s'écria-t-il, « ne prendra point « de repos qu'elle n'ait fait de l'univers entier une « république. C'est le sabre à la main, comme « Mahomet convertissait à l'Alcoran, qu'elle essaye « de convertir toutes les nations à sa déclaration des « droits de l'homme (2). »

Le second amendement de Fox fut rejeté, et l'adresse votée sans qu'on jugeât nécessaire d'avoir recours à une division (3).

(1) An execution..... which had infinitely less injustice in it than that which, he feared, was about to be inflicted on the late unhappy monarch of France; but he hoped a deed so foul would not be committed.

(2) Cette phrase n'est pas une traduction textuelle, mais le résumé d'un passage beaucoup trop étendu pour être cité en entier dans une analyse rapide.

(3) Lorsque, dans la chambre des communes, il y a lieu de compter exactement les voix, les membres sortent de la salle, puis reviennent par des points différents suivant leur opinion ; à chacune des entrées on compte ceux qui passent. C'est ce mode de

L'infatigable Fox, à la séance suivante (15 décembre), revint encore à la charge, et proposa qu'une adresse fût présentée au roi pour lui demander d'accréditer un ambassadeur près des personnes qui exerçaient provisoirement, à Paris, le pouvoir exécutif.

Cette idée conciliante fut combattue par plusieurs orateurs torys, et notamment par un très-jeune homme, Jenkinson, fils aîné de lord Hawkesbury, et destiné à jouer plus tard un rôle important, sous le nom de lord Liverpool. Les amis de Fox répondirent, notamment Erskine qui, à cette occasion, prononça une très-éloquente déclamation contre les horreurs de la guerre. Puis Burke se fit encore entendre, et, avec une âpreté extrême, il dit que nul accord n'était possible entre deux nations si profondément séparées par leurs principes, et appliqua aux circonstances présentes les paroles de Didon mourane aux Carthaginois :

> . . . Nullus amor populis nec fœdera sunto;
> Littora littoribus contraria, fluctibus undas,
> Imprecor arma armis : pugnent ipsique nepotes.

Dans ce discours, il protesta de nouveau que s'il se séparait des membres avec qui il avait voté autrefois, il agissait par conviction, nullement par

votation qu'on appelle division. Les Anglais, toujours économes de temps, n'y ont recours que lorsque les partis ont intérêt à se compter.

intérêt, et que son indépendance restait entière.

Sheridan répliqua vivement; il s'indigna à la pensée que le peuple libre et généreux de l'Angleterre se souillât d'une tache ineffaçable en souscrivant au manifeste du duc de Brunswick, « à cet « odieux outrage fait à tous les sentiments de l'hu- « manité, à ce méprisable tissu d'orgueil, de folie « et d'inhumanité, qui a endurci le cœur et troublé le « cerveau de tous les Français jusqu'à la rage, ai- « guisé le poignard des assassins de septembre et la « hache suspendue, en ce moment, sur la tête d'un « monarque infortuné (1). » Il conclut en demandant qu'on eût recours aux négociations, et en déclarant qu'une mission d'une telle importance était digne d'un esprit aussi puissant que celui de Fox.

La proposition fut rejetée.

Quelques jours plus tard (20 décembre), à l'occasion d'une demande d'augmentation d'effectif dans la marine, Sheridan exprima le désir que des efforts fussent faits pour sauver Louis XVI du sort qui le menaçait, et l'espérance que le sentiment unanime d'intérêt porté, en Angleterre, à cette malheureuse victime, s'il était connu de l'autre côté de la Manche,

(1) That hateful outrage on the rights and feelings of human nature, that wretched issue of impotent pride, folly and inhumanity, that proclamation which had steeled the heart and maddened the brain of all France... Which had sharpened the daggers of the assassins of the 2 of september, which had whetted the axe now suspended over the unfortunate monarch.

pourrait avoir une heureuse influence; il déclara que « ceux dont le cœur serait le plus dégoûté par l'acte « injuste, cruel et inhumain qui se préparait, étaient « ceux qui avaient été les premiers à se réjouir de la « chute du despotisme en France (1). »

Fox parla aussi dans le même sens.

Pitt, après sa réélection, venait de rentrer à la chambre. Il prit la parole, et commença par déclarer que tous les efforts compatibles avec l'honneur seraient faits par le gouvernement pour conserver la paix; mais à la fermeté de son langage on put comprendre que la guerre était une extrémité à laquelle il était préparé. Puis il communiqua les instructions données à lord Gower, lors de son rappel. Il ajouta que toute nouvelle démarche directement tentée à Paris n'aurait pour effet que d'aigrir la rage de ceux qui s'étaient déjà permis de criminels excès et de hâter « un événement effrayant pour l'humanité, « contraire à la justice, éternellement honteux pour « la France, et détestable pour le reste du monde (2) »; il valait mieux témoigner l'horreur et l'indignation inspirées par une conduite qui unissait l'extrême

(1) Among those whose hearts would be most disgusted by the unjust and inhuman act of cruelty, would be found all those who had been foremost in rejoicing at the destruction of the old despotism in France.

(2) Event which would be dreadful to humanity, repugnant to justice, to France eternally disgraceful, and to the world detestable.

cruauté à l'extrême folie, en votant une approbation des instructions adressées à lord Gower.

Fox comprit la force des raisons exposées par le ministre, et se rangea à son avis, déclarant à cette occasion que le procès fait au roi était non-seulement contraire à l'humanité, mais aussi aux principes fondamentaux de la justice, et notamment à celui qui interdit de donner un effet rétroactif aux lois criminelles.

Un vote unanime conforme à la proposition de Pitt ordonna le dépôt de la dépêche à lord Gower sur le bureau du président.

Discussion de *l'alien bill.*

Le ministère avait présenté à la chambre des lords un bill de circonstance connu sous le nom d'*alien bill*, et souvent renouvelé depuis, dans les moments de crise. Il avait pour objet de soumettre à une discipline sévère les étrangers, lors de leur arrivée, ainsi que pendant leur séjour dans le royaume, et permettait au gouvernement de les expulser à volonté.

A la chambre haute, lors de la seconde lecture (1) lord Lansdowne prit la parole (21 décembre), et exposa vivement les raisons qui lui faisaient désirer la paix; mais, en demandant que l'on négociât avec la France, il exprima le vœu que des efforts fussent tentés pour sauver le roi. Lord Grenville répondit

(1) Dans les chambres anglaises les bills sont soumis à trois épreuves successives ou lectures qui sont suivies d'un vote, et peuvent donner lieu chacune à une discussion.

que jamais il ne consentirait pour sa part à ce que l'Angleterre fût le premier des États européens à reconnaître le gouvernement existant en France, et l'amertume du langage du secrétaire d'État pour les affaires étrangères fut telle qu'il était évident qu'à ses yeux la guerre était inévitable et imminente.

Les whigs conservateurs s'étaient prononcés dans leurs réunions préparatoires pour que la proposition ministérielle fût nettement appuyée, et le duc de Portland fut chargé de rompre le silence gardé jusque-là par ceux de ses amis qui croyaient indispensable de seconder la politique du cabinet; mais le noble personnage ne remplit qu'imparfaitement le mandat reçu de témoigner de l'adhésion du parti dont il était le membre le plus considérable. L'approbation qu'il donna à la mesure en discussion fut accompagnée de paroles hostiles au ministère, et qui attestèrent qu'il était loin d'avoir secoué l'influence de Fox.

Cette attitude ne pouvait convenir aux lords qui étaient résolus à soutenir le gouvernement dans sa lutte contre l'esprit révolutionnaire, et à la troisième lecture du bill, lord Loughborough le défendit si explicitement que ses paroles établirent clairement quelle entière divergence existait entre les deux orateurs, naguère liés par une étroite communauté d'opinions.

L'état de dissolution dans lequel étaient tombés les whigs apparut encore plus évidemment lors de la

discussion de l'*alien bill* à la chambre des communes. Un personnage influent parmi eux, sir Gilbert Elliot, prit la parole pour dire que, dans les circonstances actuelles, il croyait devoir se séparer complétement de Fox, non pas seulement sur un point spécial, mais sur l'ensemble même de la politique, et travailler au salut du pays et de la constitution, en assurant son concours au cabinet. Il ajouta qu'il ne parlait pas en son nom seul, mais aussi au nom de beaucoup de ses amis, qui conservaient leurs anciens principes et leur ancien chef, le duc de Portland.

Fox répondit par une déclaration d'hostilité irréconciliable contre le ministère, et, cherchant à amoindrir la scission qui devenait si visible entre ses amis, il déclara que différer d'avis sur l'*alien bill* n'était pas un motif suffisant pour rompre l'ancien accord; qu'en particulier, les termes dont s'était servi le duc de Portland, pour expliquer son vote, étaient trop défavorables au cabinet pour qu'il ne fût pas évident que sa pensée avait été inexactement traduite par sir Gilbert Elliot. En somme, l'ensemble du discours décelait chez Fox, avec la ferme volonté de ne rien concéder au ministère, l'embarras très-grand où le jetait la défection présente de plusieurs de ses partisans, imminente d'un certain nombre d'autres.

Le marquis de Tichfield, fils aîné du duc de Portland, que ces deux discours avaient mis en de-

meure d'expliquer les sentiments de sa famille, prit à plusieurs reprises la parole, mais ses déclarations n'eurent pas la netteté de celle de sir Gilbert Elliot; il dit seulement que, dans la situation dangereuse du moment, il appuierait les mesures nécessaires au salut public, mais que si, en pareille matière sa conduite, à l'endroit des ministres, devenait différente, ses sentiments envers eux restaient les mêmes, et qu'à tous autres égards il ne leur accorderait pas la moindre confiance.

Burke parla dans cette discussion ; en terminant son discours, il se livra à un mouvement oratoire d'un goût contestable, mais néanmoins resté célèbre. Tirant de sa poche un poignard, il le jeta à terre en le présentant comme un de ceux que les jacobins venaient de commander par milliers à Birmingham. « Préservons, » s'écria-t-il, « nos esprits des principes français, et nos cœurs des poignards français! « Sauvons tous nos biens dans la vie, et toutes nos « consolations dans la mort, toutes les bénédictions « du temps, et toutes les espérances de l'éternité (1). » La conclusion était qu'en présence d'une guerre inévitable, il fallait donner au ministère un concours systématique.

A la fin du débat, Pitt vint défendre la politique du cabinet. Il était convaincu de la nécessité de s'op-

(1) Cette traduction est de M. de Rémusat.

poser au système de propagande, et au nouveau droit des gens que les Français voulaient ériger en principe, et, bien qu'il ne dît pas expressément que la guerre fût inévitable, il ressortait de ses paroles qu'il croyait indispensable de s'y préparer.

Le bill fut voté dans l'une et dans l'autre chambre sans division.

A la suite de ces débats mémorables, le parti whig restait divisé en trois fractions : la première pensait avec lord Loughborough et sir Gilbert Elliot qu'il fallait imiter l'exemple donné depuis longtemps par Burke, et appuyer franchement le ministère; la seconde, à l'exemple du duc de Portland, hésitait entre la crainte que lui inspirait la révolutionet les ressentiments conservés contre Pitt depuis l'époque de son entrée au pouvoir; un troisième groupe enfin, Fox en tête, restait dans une opposition complète au cabinet, et se montrait favorable à la France.

ernières ociations entre igleterre France.

Pendant que la session parlementaire commençait avec tant de vivacité, lord Grenville continuait ses rapports officieux avec MM. de Chauvelin et de Talleyrand, mais ces négociations prenaient une tournure de plus en plus fâcheuse. Les deux diplomates français avaient d'ailleurs rompu l'un avec l'autre, et traitaient séparément avec le secrétaire d'État anglais. Le premier, revêtu d'un titre officiel, affectait l'attitude la plus provoquante et ne gardait aucune mesure. L'ancien évêque d'Autun,

sans caractère avoué, montrait plus de modération. Mis en accusation après le 10 août, il n'en conservait pas moins des relations avec le ministère des affaires étrangères de France : il se trouvait ainsi dans cette situation délicate, et il fallait toute sa dextérité pour supporter, d'être à la fois un émigré et un agent secret de la république.

Lors de l'appel aux armes de la milice, des explications furent demandées par M. de Chauvelin à lord Grenville; celui-ci donna trois motifs à cette mesure : l'ouverture de l'Escaut, le décret du 19 novembre, les intentions supposées du gouvernement républicain à l'égard de la Hollande.

Le ministre des affaires étrangères de la République vint, peu de jours après, à la tribune de la Convention, donner connaissance des réponses qu'il avait enjoint de faire aux explications anglaises; M. de Chauvelin devait demander que l'Angleterre s'émût aussi peu de l'ouverture de l'Escaut, en 1792, qu'elle ne l'avait fait, en 1784, des prétentions analogues à celles de la Convention, émises alors par Joseph II. La force incontestable de cet argument était toutefois singulièrement atténuée par le raisonnement extra-diplomatique qu'un « traité « arraché par la cupidité, consenti par le despo-« tisme, ne pouvait lier les Belges affranchis et li-« bres. » Les commentaires donnés au décret du 19 novembre n'étaient pas faits non plus pour en

diminuer la portée. Voici comment le diplomate français était chargé d'expliquer l'application des théories de la Convention à l'égard des puissances neutres. Il n'avait jamais été dans les intentions de l'Assemblée de faire de la cause de quelques individus étrangers la cause de la nation française; « mais lorsqu'un peuple asservi par un despote au- « rait eu le courage de briser ses fers. . . . . . . « lorsque sa volonté générale appellerait sur lui « l'assistance et la fraternité de la nation française, » il trouverait de la part de la république un appui « qu'elle aurait dû espérer trouver chez une autre « nation libre. » Enfin, relativement à la Hollande, l'agent français disait « qu'il eût été à désirer que « jamais le ministère britannique ne se fût plus « mêlé du gouvernement intérieur de cette républi- « que qu'il avait aidé à asservir, que la France ne « voulait s'en mêler elle-même. »

Lebrun ajoutait qu'il avait ordonné de déclarer à lord Grenville que si l'intention du cabinet de Saint-James était d'amener à tout prix la rupture, la guerre ne serait qu'une guerre du seul ministère britannique contre la France, qui alors ne manquerait pas de « faire un appel solennel à la « nation anglaise, et que l'examen fait par celle- « ci pourrait amener des suites que le cabinet an- « glais n'avait pas prévues. »

D'aussi violentes provocations, produites à la tri-

bune même de la Convention, étaient bien faites pour irriter un gouvernement fier et sûr de sa force dont il allait, hélas! pendant une guerre de vingt-deux ans, donner des preuves trop sensibles. Aussi quand, le 27 décembre, M. de Chauvelin passa au secrétaire d'État anglais une note conforme à ses instructions quoique rédigée en termes légèrement mitigés, la réponse fut telle qu'il devint difficile de croire que la paix pût se conserver longtemps entre puissances qui échangeaient d'aussi aigres paroles.

Lord Grenville commençait par établir que le roi d'Angleterre ne reconnaissaitd'autre caractère à M. de Chauvelin que celui de ministre du roi Très-Chrétien, et qu'avant de recevoir un ministre accrédité par une autre autorité, George III avait à consulter ce qu'il devait à ses sujets, à sa propre dignité, à ses alliés et ausystème général de l'Europe. Puis, revenant aux anciens griefs, le secrétaire d'État disait que l'attitude récente de la Convention ne justifiait que trop l'interprétation de ceux qui avaient vu, dans ses actes précédents, la preuve de son intention de propager les nouveaux principes français et d'encourager le trouble et la révolte même dans les pays neutres. La réception publique accordée aux députations de séditieux venues de Londres prouvait que cette conduite était adoptée vis-à-vis de l'Angleterre. Relativement à l'Escaut et à la Hollande, la note établissait sans peine que la Convention avait montré un

mépris complet pour les traités existants; elle ajoutait que l'Angleterre était décidée à s'opposer à toute tentative de la France pour s'ériger en souveraine des Pays-Bas, et en arbitre des droits et des libertés de l'Europe. Si à Paris on voulait conserver la paix avec la Grande-Bretagne, il fallait renoncer aux projets d'agression et d'agrandissement, ne pas outrager les autres gouvernements, et ne les pas troubler dans leur repos et dans leurs droits. Quant à l'appel au peuple anglais, lord Grenville répondait, avec une hauteur méprisante, que sa nation saurait défendre contre toute attaque son roi et sa libre constitution.

Le 7 janvier, M. de Chauvelin passait une nouvelle note, dans laquelle il se plaignait amèrement de la présentation de l'*alien bill*, et mettait en lumière ce qu'il avait de contraire aux immunités assurées aux sujets français par le traité de commerce de 1786.

Lord Grenville renvoya cet office sans y répondre, parce que l'agent français y prenait le caractère de plénipotentiaire officiel de la république, titre que le gouvernement anglais se refusait à reconnaître.

Quelques jours plus tard (12 janvier), Brissot faisait à la Convention, au nom du comité diplomatique, un rapport qui respirait l'hostilité contre la Grande-Bretagne, bien qu'il ne conclût pas à une déclaration de guerre immédiate. Le lendemain, la Convention

ordonnait l'armement de 52 vaisseaux et de 32 frégates et la mise en construction de 24 nouveaux vaisseaux.

Le 17 janvier, M. de Chauvelin annonçait qu'il avait entre les mains ses lettres de créance, et demandait si le roi d'Angleterre était disposé à les recevoir.

La réponse ne se fit pas attendre (20 janvier); elle déclarait que les lettres de créance ne seraient pas acceptées, et que le seul titre qui pût être reconnu au diplomate français était celui d'ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Tandis que les négociations officielles prenaient un caractère si hostile, des tentatives secrètes étaient essayées pour empêcher la rupture. M. de Talleyrand avait fait savoir à Paris que le cabinet de Saint-James n'était pas irrévocablement décidé à la guerre, et que, si les négociations étaient confiées à un homme qui présenterait des garanties, et qui n'aurait pas, comme Chauvelin, excité toutes les défiances de la nation anglaise, à Dumouriez, par exemple, il ne serait pas impossible d'arriver à un résultat pacifique.

En même temps, M. de Maulde, récemment rappelé de La Haye, où il était ministre plénipotentiaire, revenait à Paris porteur de paroles du grand pensionnaire de Hollande, Van Spiegel (1), et de l'ambassa-

(1) Le grand pensionnaire, ministre de la province de Hollande.

deur anglais près des états généraux, lord Auckland. Ces deux hommes d'État avaient assuré au diplomate français que leurs deux gouvernements n'étaient pas éloignés de traiter avec Dumouriez.

Le conseil exécutif décida qu'il serait donné suite à ces ouvertures, que M. Maret (depuis duc de Bassano), déjà chargé précédemment de plusieurs missions en Angleterre, y serait renvoyé pour remplacer M. de Chauvelin, et qu'il s'assurerait si Pitt désirait réellement s'aboucher avec le conquérant de la Belgique. En même temps, M. de Maulde se rendrait à La Haye, et y arrêterait les conditions d'une entrevue entre lord Auckland et Dumouriez, qui aurait lieu dans les premiers jours de février. Mais, avant que ces deux négociateurs fussent partis, la Convention avait rendu son odieuse sentence. Louis XVI avait péri, et cet événement tragique mit à néant toute espérance de paix.

Négociations entre l'Espagne et la France.

La violence des passions révolutionnaires allait rendre également impossible la continuation des rapports pacifiques avec l'Espagne. Depuis son entrée aux affaires, M. d'Aranda montrait les dispositions les plus conciliantes, et la chute de la monarchie en France ne les avait pas modifiées. Depuis le 10 août, il est vrai, M. de Bourgoing n'était plus reçu à la cour, mais il continuait à avoir des entre-

remplissait également les fonctions de ministre des affaires étrangères des Provinces-Unies.

vues avec le ministre espagnol. Le diplomate français, nourri dans les vieilles traditions politiques, savait de quelle importance était pour son pays, engagé dans une guerre sérieuse, de n'avoir pas à combattre l'Espagne, non que cette puissance fût capable de porter par elle-même des coups bien sensibles, mais, par son hostilité, elle pouvait obliger la France à envoyer sur les Pyrénées quelques milliers de soldats qui, au moment critique, feraient cruellement défaut sur le théâtre principal de la guerre.

Par sa conduite prudente et en s'abstenant de toute propagande révolutionnaire, M. de Bourgoing (1) avait conservé la confiance de M. d'Aranda, et les bases d'un traité de neutralité entre les deux États venaient d'être arrêtées, quand une révolution de palais amena aux affaires un nouveau ministre. C'était Don Manuel Godoï, créé récemment duc de l'Alcudia, dont le seul titre était la faveur de la reine. Cette princesse passionnée avait décidé son faible époux à retirer sa confiance à un homme vieilli dans les affaires, pour l'accorder à un jeune homme sans expérience (15 novembre).

Bien que les opinions philosophiques de M. d'Aranda eussent contribué à amener sa chute, le duc de l'Alcudia ne se montra pas disposé à rompre avec

(1) En parlant du ministre de France à Madrid, je ne fais que reproduire à peu près textuellement les termes dont se sert le prince de la Paix dans ses Mémoires.

la France; il continua la négociation commencée; mais, par un sentiment dont l'histoire doit tenir compte à un homme à qui elle a de si graves reproches à adresser, il résolut de lier la conclusion du traité de neutralité à des démarches pour sauver Louis XVI.

A cet effet, il fut convenu avec M. de Bourgoing que la négociation serait transportée à Paris. Deux notes signées du duc de l'Alcudia furent envoyées de Madrid au chargé d'affaires d'Espagne en France, Don J. Ocaritz, pour être échangées contre des notes identiques du ministre des affaires étrangères de la république. Par la première (17 décembre), l'Espagne promettait « la plus parfaite neutralité pendant « la guerre »; par la seconde, elle s'engageait à éloigner les troupes qui garnissaient sa frontière des Pyrénées, et à n'y laisser que les garnisons indispensables. Ce mouvement s'effectuerait aussitôt que la France aurait pris un engagement analogue. Après avoir remis ces offices, D. J. Ocaritz en devait passer un troisième où, en se prévalant des sentiments bienveillants dont l'Espagne donnait une preuve à la France par l'engagement pris de garder la neutralité, il exprimerait, au nom du roi, l'intérêt le plus vif pour le malheureux Louis XVI, ferait valoir brièvement toutes les raisons qui s'opposaient à ce qu'on pût lui faire un procès, et demanderait qu'il fût permis à ce prince infortuné de se retirer dans un pays où

les conditions de son existence seraient stipulées par un traité. Les instructions de l'agent espagnol l'autorisaient à offrir, pour sauver le chef de la maison de Bourbon, la reconnaissance du gouvernement républicain, la médiation du cabinet de Madrid auprès des puissances coalisées, l'abdication de Louis XVI, des garanties, et au besoin des otages pour assurer la conduite ultérieure du monarque déchu. Don J. Ocaritz avait aussi pour instruction de s'entendre avec les conventionnels qui se montreraient disposés à sauver le roi, et il était autorisé à acheter les voix de ceux qui consentiraient à vendre leurs votes.

En même temps, le duc de l'Alcudia faisait une tentative près du gouvernement anglais afin que les deux cabinets s'entendissent pour tenter d'arracher le malheureux prisonnier du Temple au sort qui le menaçait. Le ministre espagnol espérait trouver à Londres un concours puissant pour atteindre le noble but qu'il se proposait; car le cabinet de Saint-James avait témoigné de l'intérêt qu'il portait à Louis XVI par les instructions adressées à lord Gower, après le 10 août, et par l'assurance donnée aux cours de Vienne et de Naples, dans une dépêche rendue publique, qu'au cas où une sentence de mort serait portée contre Louis XVI, tout asile serait refusé dans les États britanniques « aux per« sonnes coupables d'un crime aussi atroce ».

Mais Pitt avait la conviction, justifiée par l'événe-

ment, qu'une intervention étrangère ne ferait qu'exalter les esprits des conventionnels ; il se refusa à toute démarche, et, seul en Europe, Charles IV eut l'honneur de faire effort pour arracher une tête couronnée au supplice inique qui la menaçait.

Ocaritz, fidèle à ses instructions, s'entendit avec les défenseurs de Louis XVI sur la marche à suivre. Il fut convenu entre eux que les deux lettres relatives à la neutralité et au désarmement seraient d'abord remises, mais que la note par laquelle le roi d'Espagne proposerait sa médiation, et intercéderait en faveur de « son parent », serait réservée jusqu'au moment où la réponse de l'Angleterre aux propositions du cabinet de Madrid serait connue.

Cependant Pitt tardait à manifester ses intentions, et Ocaritz se décida, le soir même du jour où les défenseurs du royal accusé venaient de prononcer leur plaidoyer, à envoyer son office. Il était conçu en termes amicaux, mais insistait vivement sur les nombreuses irrégularités de la procédure, et sur les conséquences funestes qu'aurait une condamnation capitale : « Une conduite équitable et magnanime « produirait des effets tout contraires, et la pré- « sence de Louis XVI et de sa famille dans le pays « qu'il se serait choisi pour asile serait un témoi- « gnage vivant de la générosité et de la puissance « des Français. »

Le ministre Lebrun communiqua le lendemain, à

la Convention, les trois pièces espagnoles; mais quelque modérées qu'elles fussent dans la forme, quelque motivée que fût par l'étroite parenté l'intervention du roi Catholique, telles étaient les passions du moment que cette démarche ne fit qu'exaspérer la partie violente de l'Assemblée. Ocaritz ne se découragea point : il suivait avec anxiété les phases de ce terrible drame, et, au moment suprême, dans la lugubre nuit du 19 janvier, pendant qu'on recensait les votes, il transmettait une nouvelle note. Elle était très-pressante, réitérait les instances précédentes pour obtenir la vie du malheureux roi, offrait derechef la médiation et la garantie de l'Espagne, et se terminait par la proposition de recevoir et d'envoyer à Madrid toutes les conditions honorables que la Convention jugerait nécessaire d'imposer, pourvu qu'il y eût sursis à l'exécution de la sentence.

Les hommes qui venaient de prononcer le fatal arrêt ne voulurent même pas souffrir qu'on lût publiquement la pièce espagnole. Danton alla jusqu'à demander que la guerre fût immédiatement déclarée au roi Catholique. L'Assemblée régicide se borna à voter l'ordre du jour aux applaudissements sauvages des tribunes.

Le 19 janvier, le sursis était rejeté, et le 21 la tête de Louis XVI tombait. Les révolutionnaires exaltés pouvaient être satisfaits, la république était séparée

des rois par un crime, et ils se flattaient d'avoir fait naître entre la France et eux une guerre d'extermination.

Calculs aussi vains que coupables ! Ni la royauté ni les principes de 1789 ne devaient périr. Sans doute le sang allait couler à flots; mais les nations chrétiennes sont depuis longtemps parvenues à un degré de civilisation qui ne permet plus à un parti d'en anéantir un autre. Non-seulement la monarchie continua de subsister en Europe, mais la France la restaura elle-même, après qu'elle se fut débarrassée des démagogues qui la couvraient d'échafauds. Les principes de 1789 n'ont pas non plus succombé. Le discrédit que jeta momentanément sur eux les violences de la Convention n'a pas été durable; on se refusa à reconnaître les légitimes successeurs de la Constituante dans ceux qui proscrivaient La Fayette, envoyaient Bailly et Barnave à la mort, et chassaient ignominieusement du Panthéon les restes de Mirabeau. Lorsque le vent des révolutions eut balayé les hommes de sang, les vérités que la grande Assemblée avait proclamées reprirent bientôt tout leur prestige; et, depuis, elles n'ont pas cessé d'étendre leurs conquêtes en s'introduisant plus avant dans les institutions civiles et politiques des nations.

Les transactions sont la loi du monde, et seuls les insensés fanatiques ne comprennent point qu'elles sont la fin naturelle et souhaitable des luttes entre des principes opposés.

# CHAPITRE XI.

---

SOMMAIRE. — Effet produit en Europe par la mort du roi. — Discussions du parlement britannique relatives aux armements. — La France déclare la guerre à l'Angleterre. — Discussions du parlement britannique relatives à la guerre. — État des esprits en Allemagne. — Wieland.— Klopstock. — La France déclare la guerre à l'Espagne. — Mesures hostiles prises par Catherine contre la France. — La czarine prépare le second partage de la Pologne. — Traité de partage de la Pologne entre la Russie et la Prusse. — Entrée des Prussiens en Pologne. — Vaines réclamations de la confédération de Targowitz. — Les Prussiens occupent Dantzick. — La Russie et la Prusse font connaître le traité de partage.

(JANVIER-AVRIL 1793.)

---

Effet produit en Europ par la mo de Louis XV

La condamnation et la mort de Louis XVI causèrent en Europe une profonde stupeur.

Voir tomber sous le coup d'un supplice ignominieux l'héritier de la plus antique et de la plus glorieuse des races royales, c'était un spectacle bien fait pour consterner quiconque portait en son cœur

le respect de la monarchie, et voyait dans un souverain l'homme désigné par Dieu pour gouverner ses semblables.

Ce sentiment devait être également partagé par tous les catholiques fervents qui attribuèrent la mort du roi à la résistance opposée par lui au schisme. Pour les âmes pieuses, « le petit-fils de saint Louis était monté « au ciel » victime de sa foi, et cette opinion fut exprimée par le pape lui-même. Dans un consistoire secret, tenu quelques mois après le 21 janvier, Pie VI, sans prononcer la canonisation de Louis XVI, et même en ordonnant qu'un service fût célébré pour le repos de son âme, déclara qu'il croyait que ce prince était mort martyr.

Mais cette terrible tragédie indignait à un degré presque égal les hommes qui, sans pousser bien loin la vénération des traditions monarchiques et les sentiments religieux, jugeaient l'acte de la Convention avec les simples lumières de la morale naturelle et du bon sens. Possesseur, par sa naissance, du trône de ses pères, Louis XVI était incontestablement fondé à s'en croire le légitime propriétaire ; même pour ceux qui admettaient que les nations peuvent renverser leurs gouvernements quand ils ont cessé de les satisfaire, il était difficile de ne pas reconnaître à l'héritier d'une suite longue et glorieuse de rois le droit de défendre un pouvoir si longtemps reconnu, et que tant de Français regardaient en-

core comme un crime d'attaquer. Les hommes les moins bien disposés pour Louis XVI, mais que n'aveuglait pas la passion, devaient donc le considérer comme jouissant des droits de tout belligérant. Vaincu et désarmé, sa vie était sacrée comme celle de tout prisonnier. Les montagnards qui allaient jusqu'au bout de leurs principes n'avaient pas fait difficulté de reconnaître que le crime de Louis XVI, c'était d'être leur ennemi. « Nous ne jugeons pas « le roi », avait dit cyniquement Danton, « nous « le tuons. » Robespierre professait « que Louis « n'était pas un accusé, que les conventionnels « n'étaient pas des juges, qu'il n'y avait pas lieu de « procéder contre lui en forme, qu'il fallait le con- « damner sur-le-champ à mort en vertu du droit « d'insurrection (1). » Saint-Just proclamait « que « le roi ne devait pas être jugé en simple citoyen, « mais en ennemi; que la Convention avait moins « à le juger qu'à le combattre, et que les formes « de sa procédure n'étaient point dans la loi civile, « mais dans la loi du droit des gens (1). » Ce droit des gens invoqué par l'impitoyable conventionnel, c'est celui qui dévoue tout prisonnier à la mort; c'est celui qui régnait naguère entre les tribus sauvages de l'Amérique, c'est celui qui fut aboli dès la plus

(1) Voir les discours prononcés dans les séances du 3 et du 4 décembre.

(2) Discours prononcé dans la séance du 13 novembre.

haute antiquité, dès que les mœurs commencèrent à s'adoucir, et qui fut remplacé par l'esclavage, coutume inhumaine sans doute, mais déjà bien supérieure à la théorie atroce que du haut d'une tribune française un compatriote de Montesquieu osait faire entendre en plein dix-huitième siècle. Le droit des gens consacré depuis longtemps entre les nations civilisées voit dans l'ennemi désarmé un malheureux digne de tous les égards, et qu'on doit seulement mettre hors d'état de nuire. Les doctrines de Robespierre et de Saint-Just faisaient reculer l'humanité jusqu'aux temps barbares. C'est là ce que le bon sens public comprit alors dans toute l'Europe, un peu confusément sans doute, comme il comprend toute chose, mais avec justesse. C'est ce qu'il comprend encore et ce qui lui fait considérer, malgré toutes les apologies apparentes ou cachées, malgré tous les sophismes, la journée du 21 janvier comme néfaste pour la France. Les vertus privées de la victime, la mollesse apportée par elle à sa défense, l'éloignement qu'elle avait toujours témoigné pour le sang, son courage calme et religieux au moment suprême, ajoutaient encore à l'horreur qu'inspirait sa funeste destinée.

Mais, si telles étaient les impressions que devait faire sur le gros des esprits la tragédie qui ensanglantait la France, les jugements des intelligences d'élite n'étaient pas moins sévères : aux yeux des hommes

habitués à la réflexion et tant soit peu versés dans le droit criminel, l'apparence des formes judiciaires dont la Convention avait cherché à se couvrir cachait une odieuse hypocrisie. Jamais les règles protectrices des accusés, ces règles que le dix-huitième siècle venait de mettre si clairement en lumière par la bouche de jurisconsultes et de philosophes éminents, n'avaient été plus complétement foulées aux pieds. C'était une déception amère, si peu d'années après la promulgation par la Constituante de lois qui consacraient les théories les plus saines en matière de législation pénale, de les voir outrageusement violées par ceux qui se prétendaient les héritiers de la grande assemblée de 89. Exposons brièvement les graves atteintes au droit que les personnes compétentes signalaient dans la procédure suivie contre Louis XVI.

La non-rétroactivité est un des principes élémentaires de toute justice. Or la constitution de 1791 avait déclaré le roi inviolable; elle avait particulièrement prévu le cas précis qui lui était imputé dans un article ainsi rédigé (1) : « Si le roi se met à la « tête d'une armée et en dirige les forces contre la « nation, ou s'il ne s'oppose pas par un acte formel « à une telle entreprise qui s'exécuterait en son nom, « il sera censé avoir abdiqué la royauté. » Donc la

(1) Titre III, chapitre II, section 1re, article 6.

déchéance était le seul châtiment dont le roi pût être passible. Une fois qu'elle avait été prononcée, il se trouvait abrité par la loi, et ne pouvait être recherché de nouveau.

Un tribunal, pour être régulier, doit avoir été institué avant la perpétration de l'acte incriminé. Or la Convention, élue longtemps après que le roi se trouvait hors d'état d'exercer aucun acte de sa volonté, s'était, de son autorité propre, donné la mission de juger exceptionnellement Louis XVI.

Le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire ne doivent pas être confondus. Or la Convention avait reçu de ses commettants le mandat de faire des lois et non de prononcer des peines.

Les fonctions de juge et celles d'accusateur doivent rester distinctes. Or plusieurs membres de l'Assemblée firent l'instruction, remplirent l'office du ministère public, et n'en votèrent pas moins la sentence.

Enfin tout juge doit assister aux débats tout entiers, et s'abstenir de se prononcer sur la culpabilité de l'accusé, et sur la peine à appliquer, avant d'avoir entendu toutes les charges portées contre lui et tous ses moyens de défense. Or plusieurs conventionnels prirent part à la condamnation sans avoir assisté aux interrogatoires, aux témoignages et aux plaidoiries; un grand nombre d'autres, avant et durant le procès, soit dans les clubs, soit dans les journaux, soit à la tribune, avaient ouvertement déclaré que Louis XVI

était coupable et méritait la mort. Comme le dit impudemment Robespierre (1), le roi était condamné avant d'être jugé.

Le nombre très-faible de voix qui décidèrent la majorité dans le sens de la peine capitale faisait ressortir plus vivement tout ce que ces irrégularités avaient d'énorme.

Cet amas d'illégalités pesait sur les esprits supérieurs autant que la mise à mort d'un homme sans défense causait d'émotion parmi les peuples. Aussi, à partir de la fatale sentence, est-il facile de remarquer un affaiblissement notable de la république au dehors, et un accroissement réel dans les forces de ceux qui l'attaquaient. A la fin de 1792, la France débordait de tous côtés hors de ses frontières; en 1793, la propagande cesse de faire des progrès à l'étranger, et il faut des efforts gigantesques à la Convention pour préserver l'intégrité du territoire. Sans doute les idées nouvelles étaient trop puissantes pour périr, mais elles reprirent le cours de leurs conquêtes, seulement après le 9 thermidor, quand la France ne fut plus aux mains des sanguinaires montagnards, que le monde avait tant de raisons de ne pas vouloir reconnaître pour les représentants des doctrines nouvelles de justice et de progrès.

(1) Séance du 28 décembre.

La conséquence immédiate de la mort du roi fut de pousser dans les rangs de la coalition les trois puissances qui hésitaient encore à rompre la neutralité : l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Espagne.

Au 21 janvier, la négociation pacifique entre la Grande-Bretagne et la France, mal conduite par M. de Chauvelin, devait être reprise, à Anvers par Dumouriez et lord Auckland, à Londres par M. Maret. Mais, à la nouvelle du supplice de Louis XVI, lord Grenville annonça à M. de Chauvelin que ce fatal événement ayant mis fin au seul caractère qui lui fût reconnu, il eût à sortir du royaume dans les huit jours. M. Maret, qui débarquait à peine, fut forcé de reprendre sur-le-champ la mer.

Discussion du parlement britannique relative aux armements.

Peu après, les ministres mettaient sous les yeux des chambres les correspondances échangées avec la France, et un message du roi annonçait des armements considérables motivés « par l'acte atroce qui « venait de s'accomplir à Paris. » Le cabinet réclamait en même temps le concours du parlement pour protéger la sécurité et les droits du pays, soutenir, conformément aux traités, les alliés de la Grande-Bretagne, et arrêter les projets ambitieux de la France.

A la chambre haute, lord Grenville proposa l'adresse en réponse à celle du roi, et soutint sa motion dans un discours violent dirigé contre l'ambi-

tion républicaine. Les lords Stanhope, Lansdowne, Lauderdale et Derby protestèrent seuls contre la guerre.

Aux communes, Pitt prit le premier la parole, et l'émotion de son début trahit éloquemment que ce n'était pas le politique ou l'Anglais, mais l'homme, qu'indignait au plus profond de sa conscience la tragédie du 21 janvier.

« Si je ne consultais que mon sentiment, le senti-
« ment de la chambre, si mon devoir, » dit-il,
« me le permettait, je jetterais un voile sur un fait
« qui, en lui-même aussi bien que par les circons-
« tances qui l'ont préparé, qui l'ont accompagné,
« qui l'ont suivi, qui, sans doute, le suivront, est
« si plein de douleur et d'horreur, qu'il est pénible
« pour l'esprit de s'y arrêter. Pour l'honneur de l'hu-
« maine nature, il faudrait, s'il était possible,
« bannir un tel acte de notre mémoire, l'effacer
« des pages de l'histoire, et le cacher maintenant
« et toujours aux yeux des hommes. »

Excidat ille dies ævo, neu postera credant
Sæcula; nos certe taceamus et obruta multa
Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis (1).

« Ces paroles ont été appliquées par un grand
« historien français à un événement considéré comme

(1) Vers de Stace appliqués par le président de Thou à la Saint-Barthélemy.

« un reproche éternel pour la nation française, et « les actes atroces récemment accomplis à Paris sont « peut-être les seuls qui puissent se comparer à ces « scènes effrayantes de proscription et de sang. Mais, « quels que soient nos sentiments, puisque, hélas! « il est impossible que notre époque ne soit pas « souillée par ce crime, puisqu'il est impossible que « la connaissance n'en soit pas portée par la voix « de la tradition à la postérité, c'est notre devoir de « protester solennellement qu'en consultant les prin- « cipes qui dirigent tout homme de justice et d'hon- « neur, jamais forfait plus odieux et plus atroce « n'a été raconté par l'histoire (1). »

(1) At the same time I am aware, that I should better consult not only my own feelings, but those of the House, if considerations of duty would permit me to draw a veil over the whole of this transaction, because it is, in fact, in itself, in all those circonstances which led to it, in all that attended it, and in all which have followed or which are likely to follow it hereafter, so full of every subject of grief and horror, that it is painful for the mind to dwell upon it. It is a subject which, for the honour of human nature, it would be better, if possible, to dismiss from our memories, to expunge from the page of history, and to conceal it, both now and hereafter, from the observation of the world.

Excidat, etc.

These, sir, are the words of a great historian of France in a former period, and were applied to an occasion which had always been considered as an eternal reproach to the French nation : and the atrocious acts lately perpetrated at Paris, are perhaps, the only instances that furnish any match to that dreadful and complicate scene of proscription and blood. But whatever may be our feelings

L'orateur continua en faisant ressortir le contraste que présentait la prospérité de l'Angleterre avec les désastres dont la France était le théâtre. Il rappela que, dans son pays, nul n'était au-dessus des lois ; qu'il n'y avait pas d'homme, si pauvre ou si humble fût-il, qu'elles ne protégeassent ; puis, passant à la justification des actes du cabinet, il montra que, malgré les protestations d'amitié et d'amour pour la paix contenues dans les pièces diplomatiques françaises, les révolutionnaires travaillaient à saper les institutions britanniques, à étendre leur pouvoir au-delà de leurs frontières, et violaient les traités par l'ouverture de l'Escaut. Il ajouta que, si la France persistait à suivre la même ligne de conduite, la paix ne pourrait être conservée, et que, bien que la guerre ne fût pas déclarée, elle lui paraissait à peu près inévitable. Il termina en déclarant que la lutte lui semblait préférable à une paix sans honneur et sans sécurité.

Malgré la faveur évidente que le ministre trouva dans la chambre, quelques membres de l'opposition

on this subject, since, alas! it is not possible that the present age should not be contaminated whith its guilt; since it is not possible that the knowledge of it should not be conveyed by the breath of tradition to posterity, there is a duty which we are called upon to perform, to enter our solemn protestation, that on every principle by which men of justice and honour are actuated, it is the foulest and most atrocious deed which the history of the world has yet had occasion to attest.

cherchèrent à combattre la proposition de Pitt. Fox, tout en professant une profonde horreur de la mort du roi, osa prétendre que la guerre pouvait encore être détournée, et il revendiqua pour les peuples le droit de changer leurs gouvernements. L'adresse n'en fut pas moins votée sans difficultés, dans les termes rédigés par le ministre lui-même.

Hors du parlement, l'opinion publique se prononçait vivement contre le crime qui venait de souiller la France, et la très-grande majorité des Anglais appartenant aux classes aisées prit le deuil de Louis XVI.

Tandis que l'attitude des chambres et de la nation britannique rendait les hostilités à peu près certaines, la Convention prenait les devants, et rompait la paix la première. Le 1er février, Brissot apportait à la tribune un rapport du comité diplomatique sur les négociations avec l'Angleterre, demandant que la guerre fût déclarée au roi George et au Stathouder, « son sujet plutôt que son allié. » La proposition fut votée à l'unanimité, et eut pour conséquence immédiate de rendre impossibles les négociations projetées entre Dumouriez et lord Auckland, et de prévenir la conférence qui devait les réunir le 10 février, sur le Mördyck, à bord d'un yacht du prince d'Orange.

Peu de jours après le parlement eut l'occasion de manifester sa ferme volonté d'appuyer vigoureusement le gouvernement dans la lutte qui allait com-

mencer. Le 11 février, un message royal instruisait les chambres de l'état de guerre. Aux communes, Pitt s'efforça de prouver, et n'eut pas beaucoup de peine à établir que l'agression venait de la France et que le cabinet britannique avait fait de grands efforts pour éviter les hostilités : « Si les Français, » dit-il, « nous attaquent parce que nous aimons notre « constitution, c'est une guerre d'extermination qui « commence, car c'est seulement quand le courage « des Anglais sera anéanti qu'ils cesseront d'être at- « tachés à leur constitution et de la défendre par de « généreux efforts (1). » Fox vint ensuite répéter les arguments qu'il avait déjà donnés contre la nécessité de la guerre. Burke parla aussi avec sa passion accoutumée, et s'attira une vigoureuse réplique de Sheridan. L'orateur whig reprocha à son adversaire d'avoir varié dans ses principes, et il lui demanda comment, alors qu'il se montrait si sévère pour la France, il était si indulgent pour l'indigne conduite des rois envers la Pologne, cette Pologne dont il avait naguère plaidé la cause.

La réponse au message promettait un entier concours, et fut votée sans division.

Les lords votèrent de leur côté une adresse qui

(1) If they mean to attack us because we love our constitution, then indeed it would be a war of extirpation; for not till the spirit of Englishmen was exterminated would their attachment to the constitution be destroyed and their generous efforts be slackened in its defence.

reproduisait identiquement le texte adopté par l'autre chambre. Les comtes Stanhope et Lauderdale la combattirent sans trouver d'échos. Le duc de Portland, s'avançant d'un pas de plus dans la voie où il s'engageait si à contre-cœur, déclara qu'il était prêt à aider de toutes ses forces les efforts faits pour soutenir une lutte où l'existence du gouvernement national était mise en jeu. Néanmoins, comme un dernier témoignage de ses sentiments hostiles au ministère, il se réserva le droit de surveiller scrupuleusement la façon dont le cabinet conduirait la guerre.

Fox ne se décourageait pas cependant à la suite des échecs répétés qu'il essuyait. Le 18 février, il présentait à l'approbation de la chambre des « résolutions » qui avaient pour but de déclarer que l'Angleterre n'avait pas à faire la guerre à la France par suite des événements intérieurs de ce pays, qu'elle ne pouvait alléguer des griefs suffisants pour continuer les hostilités; que les motifs donnés pour les justifier auraient pu être appliqués, et ne l'avaient pas été aux événements de Pologne; qu'il importait de ne pas lier la cause de la Grande-Bretagne à celle de la coalition. A l'appui de sa motion, il prononça un discours où il stigmatisait la conduite du cabinet de Saint-Pétersbourg envers la Pologne, comme tout aussi contraire au droit des gens qu'aucun acte de la Convention, et dans ses paroles il ne ménagea guère la czarine qu'il défendait si chaudement deux ans plus tôt.

Burke répondit; sans approuver les procédés dont usaient la Russie et la Prusse, il se borna à énoncer une vérité trop prouvée par le passé, et que l'avenir ne devait pas démentir, en disant que l'Angleterre n'avait pas à se compromettre pour les intérêts polonais, tout à fait étrangers aux siens propres, tandis qu'au contraire les procédés hostiles et dangereux de la France menaçaient directement la paix de la Grande-Bretagne. La violence de l'orateur dépassa celle qu'il avait déployée dans ses précédents discours: il injuria les principaux membres de la Convention, appela Condorcet le plus humain des meurtriers, et Brissot le plus vertueux des filous (pickpockets); il déclara que de toute la bande le bourreau seul avait conservé un peu d'honneur.

La discussion se termina par un vote où l'opposition resta dans l'éclatante minorité où elle allait désormais être réduite. 44 voix seulement contre 170 se prononcèrent en faveur de la motion de Fox, et Pitt, en se lançant dans les périls d'une lutte gigantesque, pouvait avoir la certitude d'être appuyé par l'immense majorité de la représentation nationale.

État des esprits en Allemagne

La réprobation soulevée par la mort de Louis XVI n'éclata pas moins vive en Allemagne qu'en Angleterre; elle y fut générale, non-seulement dans les classes aristocratiques et gouvernantes, mais aussi chez la plupart des hommes qui, par suite des ha-

bitudes de leur esprit, et de la nature de leurs opinions, s'étaient montrés d'abord favorables à la Révolution française.

Il n'existait pas de l'autre côté du Rhin une tribune où l'opinion publique pût se produire par la bouche d'orateurs considérables; mais des écrivains éminents se firent les interprètes de leurs compatriotes indignés. Deux hommes qui marchaient parmi les premiers entre ceux qui imprimèrent à la littérature allemande un mouvement si fécond à la fin du dix-huitième siècle, Wieland et Klopstock, exprimèrent plus particulièrement leur pensée tout entière sur les crimes dont la France était le théâtre.

Wieland. Wieland s'était déclaré, avant 1789, le partisan très-décidé des réformes et des idées nouvelles; mais, dès les premiers mois qui suivirent la prise de la Bastille, il s'effraya de la vivacité du mouvement, et quitta le rôle d'approbateur pour se renfermer dans celui d'observateur satirique, plus en rapport d'ailleurs avec sa nature railleuse qui l'a fait souvent comparer à Voltaire. Puis, à mesure que les événements prirent une teinte plus sombre, il laissa voir, dans divers écrits de circonstances, une hostilité croissante contre la Révolution; le supplice du roi acheva de la lui rendre odieuse, et, peu de temps après, il terminait un de ses opuscules politiques par ces paroles amères : « Dans un espace de qua-
« tre ans, les ennemis de la monarchie ont entassé

« sur la France plus de maux que tous ses rois, de-
« puis Clovis jusqu'à Louis XVI, dans l'espace de
« treize siècles. »

Klopstock, âme religieuse, patriotique et enthousiaste, ne passa pas aussi vite dans le camp des adversaires de la Révolution. Il avait chanté dans ses odes les états généraux et Louis XVI, « le restaurateur de la liberté française »; il accueillit avec admiration le vote de l'Assemblée législative déclarant que la guerre serait uniquement défensive, et accepta avec reconnaissance le décret qui le déclarait citoyen français. Le cours des événements changea bientôt ses dispositions. A cette époque, le patriotisme germanique, devenu si menaçant de nos jours pour la liberté du reste de l'Europe, existait à peine en germe; le chantre d'Hermann fut un des premiers à exciter chez ses concitoyens l'amour exalté de « la patrie allemande ». L'invasion de Custine le blessa dans le plus profond de son âme; admirateur des Français quand ils repoussaient l'étranger de leur territoire, il devint leur ennemi du jour où ils transformèrent la guerre défensive en guerre de conquêtes, et envahirent le sol sacré des vieux Teutons. Les massacres de septembre, la vio-

Klopstock

(1) Antimonarchismus der binnen vier Jahren grösseres Elend auf Frankreich zusammen gehäuft hat, als alle seine Könige von Klovis bis auf Ludwig den sechzehnten binnen dreizehn Jahrhunderten.

lence des Jacobins, et enfin la mort de Louis XVI portèrent au dernier degré sa colère contre les hommes qui lui ravissaient des illusions chères à son cœur. Il répudia publiquement ce titre de citoyen français, naguère reçu avec orgueil, et dans une pièce de vers il déplora publiquement « son erreur » (1).

. France léclare guerre Espagne.

Mais le pays de l'Europe où le sort de l'infortuné roi de France produisit l'effet le plus profond et le plus général, fut sans contredit l'Espagne. Déjà les populations religieuses et monarchiques qui habitent au-delà des Pyrénées avaient vu avec stupeur arriver dans leur pays les prêtres nombreux qui quittaient nos départements du midi pour échapper à la persécution; elles les accueillaient avec empressement, leur donnaient des secours, et n'entendaient pas sans horreur le récit des violences souffertes par ces confesseurs de la foi. Le supplice d'un souverain, d'un représentant de Dieu sur la terre, fut considéré par ces cœurs simples et croyants comme la violation de toutes les lois divines et humaines, et la nation, par un cri presque unanime, demanda la guerre contre les régicides et les impies.

Charles IV ne faisait donc que partager les sentiments de ses sujets quand, à la nouvelle de la mort

(1) Voir, dans les *Œuvres de Klopstock*, les pièces de vers composées de 1789 à 1793, et notamment celles qui sont intitulées : Die *États généraux*, Ludwig der sechzehnte, die Freiheitskriege, die Eroberungskriege, die Jakobiner, mein Irrthum.

du chef de sa maison, il se prononça pour la rupture de toute négociation avec la France. Le duc de l'Alcudia adressa alors une note à M. de Bourgoing, pour lui déclarer que son roi ne jugeait pas à propos de donner suite aux négociations entamées, et se réservait de prendre toutes les mesures exigées « pour l'honneur et la sécurité de ses États ». C'était l'abandon du système de neutralité désarmée adopté par l'Espagne dans ses actes du mois de décembre, mais non pas encore la guerre. Avec les dispositions des esprits à la Convention, la paix ne pouvait subsister à de pareilles conditions.

M. de Bourgoing, quoiqu'il se fît peu d'illusions sur le résultat de ses démarches, crut devoir tenter un dernier effort pour détourner une lutte également contraire aux intérêts permanents de chacun des deux pays, et qui aurait pour résultat de créer un nouveau danger à sa patrie déjà engagée dans la guerre la plus redoutable. Profitant de l'autorité que lui avait conservée la modération de son caractère et de ses principes (1), il essaya d'obtenir que l'Espagne conservât la neutralité désarmée, seule attitude qui eût pu empêcher un parti extrême d'être pris à Paris. Mais, dans une dernière entrevue avec

(1) Les *Mémoires du prince de la Paix* rendent le témoignage le plus formel et le plus détaillé à l'attitude à la fois patriotique et douloureusement émue du diplomate français dans ces cruelles circonstances.

le ministre espagnol, il acquit la certitude que le cabinet de Madrid, sans vouloir commencer les hostilités, était irrévocablement décidé à faire tous les préparatifs militaires que ne justifiait que trop le langage violent et menaçant des orateurs français. Peu de jours après (7 mars), la Convention déclarait la guerre à l'Espagne.

Mesures hostiles prises par Catherine II contre la France.

Catherine II, qui n'avait fait aucun sacrifice sérieux pour secourir Louis XVI, témoigna, en apprenant son supplice, une indignation d'apparat qui contrastait singulièrement avec son inertie réelle. Il entrait dans la politique de cette étrangère, qui occupait le trône laissé vide par le meurtre de son mari, de se montrer l'ennemie la plus bruyante des régicides. Sur-le-champ elle déclara abrogé le traité de commerce conclu en 1787, et interdit tout négoce avec la France; tout Français qui voudrait continuer de résider en Russie devrait prêter publiquement, dans une église et sur les Évangiles, un serment dont voici la substance : il jurerait que le gouvernement établi dans sa patrie était une usurpation, une violation de toutes les lois, et la mort de Louis XVI un acte de scélératesse; qu'il était convaincu de la sainteté de la religion de ses pères et de son obligation d'être fidèle à son roi légitime; qu'il promettait de rompre toute correspondance avec ceux de ses compatriotes qui reconnaissaient le gouvernement établi en France, et n'en re-

prendrait aucune qu'à la suite du rétablissement de l'autorité légitime, et avec l'autorisation expresse de la czarine. En cas de manquement à ce serment, il se soumettait « à la rigueur des lois dans cette vie, « et au jugement de Dieu dans l'autre. »

En même temps, Catherine annonçait hautement qu'au printemps une flotte, portant 40,000 hommes, aux ordres de l'amiral Tchitchakoff, irait se réunir à celle de l'Angleterre ; mais c'étaient là de vaines paroles qui ne devaient avoir aucun effet, et la Pologne était l'unique objet des préoccupations sérieuses de l'ambitieuse souveraine.

Pendant le procès de Louis XVI, l'impératrice sut profiter du moment favorable pour donner libre carrière à son ambition. Elle jugeait, non sans raison, qu'un nouveau partage ne rencontrerait pas d'obstacle sérieux, et qu'elle pouvait facilement présenter cet acte dicté par l'avidité seule, comme la suite de la lutte engagée contre la révolution.

**Catherine prépare le second partage de la Pologne.**

Aucune des puissances intéressées à l'intégrité de la Pologne n'était en mesure de la défendre. La France était tout entière à la crise terrible qui la transformait, et à la guerre qui en était la conséquence. La Turquie, épuisée par une lutte de plusieurs années, ne pouvait intervenir efficacement. La Suède, sous le gouvernement d'un prince pacifique, se sentait hors d'état d'agir seule.

L'Angleterre, sans doute, pouvait voir avec dé-

plaisir l'amoindrissement d'un État inoffensif, au profit de voisins puissants, mais ni alors, ni depuis, elle n'a témoigné pour l'indépendance de la Pologne l'ardeur qu'elle apporte aux intérêts qui la touchent de près, et il était à prévoir que, pour une cause sans importance capitale pour elle, elle ne ferait pas naître des difficultés avec ses alliés naturels dans la lutte imminente avec la France.

Restaient les deux puissances copartageantes, mais, seul, le cabinet de Berlin avait le pouvoir de traverser les desseins de Catherine, si surtout il traitait avec la Convention; il fallait à tout prix le retenir dans le rôle de membre actif de la coalition; pour atteindre ce but, il était nécessaire de satisfaire aux nouvelles exigences que Frédéric-Guillaume venait de montrer à la fin de sa triste campagne de Champagne, et doubler la part qui lui avait été accordée en Pologne au commencement de 1792. La czarine, quoiqu'il lui en coûtât de ne pas commander seule dans cet infortuné pays, et d'y laisser place à autrui, se résigna donc à un sacrifice inévitable. C'était le seul qu'elle eût à faire, car l'empereur, engagé dans une guerre si malheureusement commencée, était hors d'état d'appuyer les prétentions émises par lui.

Au début des négociations, le cabinet de Vienne avait semblé se contenter, pour prix de son consentement à un nouveau partage, de l'échange de la Belgique contre la Bavière; mais, lorsque les récents

succès des Français eurent ajourne indéfiniment la réalisation de ce projet, la cour d'Autriche avait témoigné le désir de prendre possession d'une province polonaise; puis, paraissant reculer devant la réponse dure et négative de la Prusse, elle avait accompagné sa retraite de réserves embarrassées. Catherine se décida à passer outre; il ne fallait pas laisser à l'ambition déçue et jalouse de François II le moyen d'entraver les négociations, et de trouver des appuis dans l'Angleterre mécontente de l'amoindrissement projeté de la Pologne, et dans la Turquie et la Suède effrayées de ce nouveau succès de l'ambition moscovite; la czarine résolut donc de traiter directement avec la Prusse. Dans sa pensée, après la conclusion de la convention, force serait bien aux cabinets de Vienne et de Londres de subir bon gré mal gré les conséquences d'un arrangement arrêté entre des puissances dont l'alliance leur était indispensable.

L'œuvre d'iniquité ne rencontrait donc pas d'obstacles; les prétextes ne manquaient pas pour la justifier, et cet acte, dicté par l'avidité seule, allait être présenté comme la suite naturelle de la lutte engagée contre la Révolution. Les dispositions des Polonais facilitèrent une pareille hypocrisie : ils subissaient en frémissant le joug qui leur était imposé; l'humiliation de la patrie soulevait chez tous les hommes éclairés une profonde indignation, tandis que les paysans gémissaient sous les exactions des troupes

étrangères. Les confédérés de Targowitz, en minorité très-grande et en horreur au reste de la nation, n'étaient pas même d'accord entre eux; les uns penchaient pour quelques concessions aux idées nouvelles, les autres voulaient le retour pur et simple à l'ancien régime. En Pologne, l'incapacité de Félix Potocki, en Lithuanie, l'avidité insolente des Kossakowski, n'étaient point faites pour diminuer l'irritation. Les puissances spoliatrices avaient donc un texte tout fait : c'était de présenter l'état précaire de la république et l'agitation des esprits comme la conséquence de la propagande française, et, en dépouillant la Pologne, de prétendre qu'elles se proposaient pour but unique d'en extirper le jacobinisme.

**Second traité de partage de la Pologne entre la Russie et la Prusse.**

Au commencement de 1793, l'accord était complet entre les cabinets de Pétersbourg et de Berlin, et ils signaient très-secrètement un traité (1), par lequel ils s'attribuaient à chacun leur lot. Par une hypocrisie singulière, l'alliance était en apparence uniquement dirigée contre les révolutionnaires français, et le nouveau partage était présenté

(1) Martens, dans son *Cours diplomatique*, donne à ce traité la date du 4 janvier, tandis que M. de Sybel la reporte au 23 du même mois. Même en admettant, avec ce dernier auteur, que la signature matérielle de l'acte soit postérieure de quelques jours à l'entrée de Möllendorf en Pologne (14 janvier), il est évident que les Prussiens ne franchirent la frontière qu'après l'accord établi entre les deux puissances contractantes.

Le texte même du traité n'est pas connu, et je reproduis l'analyse qu'en donne M. de Sybel.

comme un acte de défense contre les jacobins de Paris. La Russie s'engageait à maintenir son état militaire pendant toute la durée de la guerre avec la France, et la Prusse promettait de ne pas faire de paix séparée, tant que la révolution ne serait pas écrasée. Les puissances s'adjugeaient et se garantissaient de nouvelles possessions en Pologne. C'était pour la Prusse les pays compris entre l'ancienne frontière prussienne et une ligne partant de Soldau et aboutissant à Czentokow, plus les villes de Dantzick et de Thorn; et, pour la Russie, les provinces s'étendant entre la frontière établie en 1773 et une ligne allant de Kaminiec à Polotsk et à Drissa (1). Les parties contractantes donneraient leur consentement à l'échange de la Bavière contre la Belgique, et promettraient d'y aider de toutes leurs forces, spécialement en contribuant à reconquérir la Belgique; mais il était entendu qu'on n'userait pas de violence à l'égard de l'électeur. Lorsque les ratifications au-

(1) Voici quelles étaient exactement les deux parts : celle de la Prusse comprenait les villes de Thorn et de Dantzick, les palatinats de Posnanie, de Gnesne, de Kalisch, de Cujavie, de Lentchits, de Siradie, le district de Wielun, la plus grande partie de ceux de Rawa et de Plock, la ville et le monastère de Czentokow et de Dobrzyn, en tout, suivant M. de Sybel, 1016 milles carrés et 1,500,000 habitants.

La Russie s'adjugeait une partie du palatinat de Wilna, le reste de ceux de Polotsk et de Minsk, la Podolie, l'Ukraine et une partie des palatinats de Novogrodeck et de Wolhynie, en tout, suivant Schœll, 4,553 milles carrés géographiques et 3,000,000 d'habitants.

raient été échangées et que la prise de possession des provinces polonaises serait accomplie, mais alors seulement, la cour de Vienne recevrait communication du traité avec invitation d'y adhérer.

Par l'effet de ce second partage, la Pologne devait être réduite à trois millions d'habitants, et descendre au rang de puissance de troisième ordre. Elle perdait toutes les provinces limitrophes de la Turquie, son alliée la plus naturelle. Les nouvelles divisions territoriales avaient pour conséquence de rendre désormais voisines l'Autriche et la Russie, que les possessions de la république avaient tenues jusque-là séparées.

Pendant qu'à Pétersbourg se scellait ce pacte odieux de la force contre la faiblesse, une note du cabinet de Berlin (1) faisait connaître à la généralité de quels fallacieux prétextes il prétendait colorer l'invasion d'un pays inoffensif. En voici l'analyse succincte. La révolution du 3 mars, « arrivée à l'insu et « sans la participation des puissances amies de la ré- « publique, » avait excité le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation ; néanmoins les efforts faits par l'impératrice de Russie pour venir au secours des partisans des anciennes formes avaient rencontré « une résistance opiniâtre venant « du parti patriotique » ; ce parti réduit à l'impuis-

(1) Elle est datée du 6 janvier, mais elle ne fut remise que le 16 à la généralité.

sance de faire une guerre ouverte, avait recours à des machinations secrètes : les États limitrophes du roi s'en ressentaient, « le démocratisme français et « les maximes de cette secte atroce » commençaient à jeter des racines profondes dans la république, et en particulier dans la grande Pologne. Déjà plusieurs clubs révolutionnaires avaient fait profession déclarée de leurs sentiments. Le roi de Prusse, engagé dans une grande guerre, s'était entendu avec ses alliées, les cours de Vienne et de Pétersbourg, pour parer aux entreprises que pourrait tenter « à dos » un ennemi dangereux. En conséquence, le général Möllendorf occuperait, à la tête de son corps d'armée, certaines provinces de la république.

**Entrée des Prussiens en Pologn**

Cette menace s'accomplit instantanément, et la grande Pologne fut envahie par les troupes de Frédéric-Guillaume (14 janvier). L'agression prussienne fut un coup de foudre pour les confédérés. La lumière se faisait éclatante, et ils ne pouvaient se dissimuler qu'ils avaient servi d'instruments aux avides monarques qui voulaient anéantir leur pays. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas abjuré tout sentiment patriotique, et n'avaient combattu la constitution du 3 mai qu'aveuglés par l'ambition, la haine des nouveautés, l'ardeur des rivalités personnelles. D'autres s'étaient simplement rattachés au parti victorieux après son succès. Aussi, à la nouvelle de la violation du territoire de la république, la

généralité s'émut-elle; elle adressa ses plaintes au ministre de Russie. M. de Sievers répondit avec une ironie cynique : « Ou l'impératrice est « d'accord avec la Prusse, ou elle ne l'est pas. « Si elle l'est, toute résistance aux deux puissances « est inutile; si elle ne l'est pas, elle a assez de « puissance pour défendre à elle seule la Pologne. « La république n'a donc dans tous les cas qu'à se « tenir en repos. »

ines ations la édéra- on.

Sans tenir compte de ce conseil insultant, le chancelier de la confédération, Hyacinthe Malachowski (1), répondit à la note prussienne par un office où il prouvait, avec une évidence de raison incontestable, l'insigne mauvaise foi du cabinet de Berlin. Il cherchait à établir que « la confédération « polonaise, appuyée par l'assistance puissante de « l'auguste souveraine qui, à la face de l'Europe, « avait daigné se déclarer généreusement protectrice « des libertés, de l'indépendance et du bien-être de « la Pologne, donnait toutes les garanties » possibles à la coalition, et que l'entrée des troupes de Frédéric-Guillaume n'avait pas sa raison d'être. Vaines plaintes à qui ne voulait pas entendre!

Peu de jours après (3 février), la confédération publiait une protestation contre l'invasion prussienne

(1) Il ne faut pas confondre Hyacinthe Malachowski avec Stanislas Malachowski, maréchal de la diète de 1788 pour la Pologne, et membre éminent du parti patriotique.

et la terminait, en assurant que les confédérés « conserveraient l'intégrité de la république, ou « qu'aucun d'eux ne survivrait à son désastre. » En même temps, elle annonçait le projet de convoquer la pospolite, et elle implorait (6 février) la protection de Catherine, « de cette souveraine dont toutes « les démarches portaient l'empreinte de la magna- « nimité. »

Mais ces démonstrations devaient demeurer impuissantes en présence d'adversaires implacables et résolus. Déjà les bataillons prussiens inondaient les provinces destinées à leur maître ; déjà les portes de Thorn étaient ouvertes de vive force, et, sur plusieurs points où les troupes polonaises avaient essayé de résister, le sang avait coulé.

Le 20 février, M. de Sievers s'étonnait, dans une note, qu'on eût parlé de la mesure dangereuse de réunir la pospolite, et engageait la généralité à s'interdire « toute démarche précipitée qui pourrait at- « tirer sur la Pologne les forces d'une puissance re- « doutable. »

Dès le surlendemain, la généralité reculait honteusement, et déclarait au ministre russe que son précédent manifeste avait été mal compris ; qu'elle avait voulu seulement indiquer que la nation aurait peut-être de grands efforts à faire, mais que pour le moment elle n'avait qu'à se tenir en repos, en attendant que des ordres nouveaux fussent donnés, si cela de-

venait nécessaire, mais qu'elle mettait sa plus grande espérance « dans la magnanimité de l'auguste « souveraine armée pour la liberté polonaise. »

Les Prussiens occupent Dantzick.

Le jour même où la généralité tenait cet humble langage, une nouvelle déclaration prussienne annonçait l'intention d'occuper Dantzick. Bien que cette ville fût le point de la république où les émissaires des jacobins eussent exercé le plus d'action et le mieux justifié par l'ouverture de clubs les accusations de propagande dont Frédéric-Guillaume et Catherine se faisaient une arme, le roi de Prusse n'avait osé s'emparer du principal port de la Pologne qu'après s'être assuré qu'il ne rencontrerait pas l'opposition de l'Angleterre. Avant la déclaration de guerre de la Convention, cette puissance avait montré quelque mécontentement des nouveaux projets de partage, et Catherine était occupée à apaiser le cabinet de Saint-James par la conclusion d'un traité d'alliance et de commerce où des concessions importantes étaient faites à la Grande-Bretagne relativement aux principes de la neutralité maritime.

Quand le roi de Prusse eut acquis la certitude que le gouvernement anglais, tout à sa lutte contre la France, ne se plaindrait pas de l'occupation de Dantzick, il lança un manifeste où, pour justifier la prise de possession d'une proie si longtemps convoitée, il alléguait la présence dans la ville « d'une nuée de

« perturbateurs favorables aux idées révolution-
« naires, » et la nécessité de fermer aux Français cet entrepôt principal de la Pologne, où ils pouvaient trouver tant de ressources, surtout en blés. Bientôt la ville fut bloquée ; elle essaya de résister, mais, pressée par la famine, elle ouvrit ses portes le 4 avril.

Pendant ce temps, les confédérés cherchaient vainement à se débattre contre la cruelle réalité qu'ils n'avaient pas voulu voir et qui les étreignait. Catherine leur dictait insolemment ses ordres. Sur une lettre d'elle, le roi dut quitter Varsovie pour se rendre à Grodno (février), et Félix Potocki, que la czarine ne trouvait pas assez souple, fut mandé à Pétersbourg. La véritable cause de ce voyage fut dissimulée sous le prétexte d'une mission destinée à obtenir qu'au prix de la soumission la plus complète, la czarine empêchât tout nouveau démembrement de la république. Au même moment, Rzewuski, qui, en sa qualité de grand général de la couronne, avait voulu faire prendre aux derniers restes de l'armée polonaise quelques mesures défensives, se voyait paralysé par les menaces du général en chef russe ; désespéré, il quittait la partie, se retirait dans ses terres, et son exemple était imité par Alexandre Sapieha et quelques autres des principaux du parti. Branicki, depuis sa mission à Pétersbourg, était resté en Russie. La confédération se trouvait ainsi privée de ses chefs, et les deux puissances copartageantes

espéraient que les destinées funestes de la Pologne allaient s'accomplir sans résistance.

La Russie et la Prusse font connaître le traité de partage.

Les troupes russes et prussiennes occupaient tous les points importants de la république, et le moment était venu de faire tomber le masque. Le 23 mars, le cabinet de Vienne recevait communication du traité de Pétersbourg; consternée de cet accord établi à son insu, la cour impériale n'était pas en mesure de donner de suite des marques effectives de son mécontentement. Elle dut cacher son dépit de voir ses voisins s'agrandir, alors que la possession des avantages qu'elle avait espérés pour elle-même restait si problématique.

Peu de jours après, les deux cours de Pétersbourg et de Berlin faisaient remettre simultanément à la confédération (8 avril) des déclarations par lesquelles elles adjoignaient chacune à leurs États la part convenue entre elles.

Les deux pièces (1), sans être identiques dans la forme, se ressemblaient beaucoup au fond; elles justifiaient la mesure violente du nouveau partage, « prise avec le consentement de l'Empereur » (ce qui n'était pas précisément exact), par la crainte que leur inspirait le progrès en Pologne « d'une « doctrine infernale, qu'une secte impie, sacrilége « et absurde à la fois, avait enfantée pour le malheur

(1) La déclaration prussienne était datée du 25 mars et de Berlin.

« et la dissolution de toutes les sociétés religieuses, « civiles et politiques. » Elles étaient dans la nécessité d'étouffer « les poisons que distillaient des clubs « affiliés aux jacobins de Paris, et établis tant à « Varsovie que dans plusieurs autres provinces de « la république. » Pour atteindre ce but, il convenait de restreindre la Pologne dans des limites plus étroites qui lui permissent d'avoir un gouvernement assez fort pour assurer sa propre tranquillité et celle de ses voisins. En vertu de ces raisonnements semblables à ceux du loup de la fable, les puissances déclaraient s'adjoindre les provinces que chacune d'elles s'était adjugées pour lot dans le traité de partage.

Mais, quelque asservis que fussent les confédérés, ils ne devaient pas céder sans résistance aux odieuses exigences qui leur étaient brutalement intimées, et il fallut, comme le lecteur le verra bientôt, que les puissances alliées eussent recours aux dernières violences pour obtenir la ratification de l'inique spoliation qu'elles voulaient opérer.

---

## CHAPITRE XII.

SOMMAIRE. — Plan de campagne et forces des coalisés. — Plan de campagne et forces des Français. — État de la Belgique. — Expédition des Français contre la Hollande. — Premiers revers des Français en Belgique. — Bataille de Nerwinden. — Dumouriez entre en négociations avec les Autrichiens. — Les Autrichiens rentrent à Bruxelles. — Défection de Dumouriez. — Congrès d'Anvers.

(FÉVRIER — AVRIL 1793.)

Plan campagne forces de oalition.

Les rigueurs de l'hiver avaient interrompu les hostilités entre la France et la coalition; mais de part et d'autre on se préparait à les reprendre avec vigueur, aussitôt que la saison se serait un peu adoucie.

Bien qu'il n'y eût plus de doutes possibles sur la prochaine rupture de la France avec l'Angleterre et les Provinces-Unies, les deux grandes puissances allemandes n'attendirent pas qu'elle fût accomplie pour dresser leur plan de campagne. Le cabinet au-

trichien avait appris, à ses dépens, à reconnaître la faute commise par lui en n'opposant pas à la France des forces suffisantes, et il se disposait à mettre en ligne des armées plus considérables. Le roi de Prusse, tout à fait décidé à faire un effort vigoureux pour reprendre Mayence, et chasser les Français du sol allemand, dirigeait aussi contre eux des troupes plus nombreuses que celles qui avaient envahi la Champagne l'année précédente.

Le prince de Cobourg était destiné à prendre le commandement des forces impériales. Il avait obtenu des succès dans ses dernières campagnes contre les Turcs, et un reflet de la gloire de Souvaroff illustrait son nom. On lui donnait pour conseil le colonel Mack, officier d'état-major très-versé dans l'étude de l'art de la guerre, et qui, plus tard, par des désastres mémorables, devait montrer combien les connaissances théoriques sont insuffisantes sur le champ de bataille. Le duc de Brunswick restait à la tête des Prussiens. Une conférence eut lieu à Francfort entre les deux généraux pour arrêter le plan de campagne (14 février). Celui qu'ils adoptèrent témoignait de leur prudence excessive et de l'impression qu'avait faite sur eux le mauvais succès de la pointe tentée en France l'année précédente.

Les généraux coalisés disposaient d'environ 200,000 hommes, dont 112,000 Autrichiens, 68,000 Prussiens, le reste appartenant à d'autres

États allemands ; car, bien que l'Empire n'eût pas encore déclaré la guerre à la France, comme il était certain qu'il le ferait dans un bref délai, on comptait sur le concours de certains contingents fournis par les princes les plus disposés à prendre part aux hostilités : les deux landgraves de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt ; Georges III, en tant qu'électeur de Hanovre, et l'électeur de Saxe, qui, par un traité conclu avec le cabinet de Berlin (7 février), venait de s'engager à joindre 6,000 hommes aux Prussiens employés à la défense du sol de l'Empire.

Voici le plan qui fut arrêté : 55,000 Autrichiens, 12,000 Prussiens, sous le duc de Brunswick-Öls, frère du duc régnant dont le nom est si souvent revenu dans ce récit, et 4,000 Hanovriens, en tout 71,000 hommes commandés par le prince de Cobourg, repousseraient Dumouriez sur la rive gauche de la Meuse, dégageraient l'importante place de Maëstricht, mais ne s'avanceraient pas plus loin tant que Mayence n'aurait pas été repris; 34,000 Autrichiens, sous Hohenlohe-Kirchberg, observeraient vers Trèves l'armée française de la Moselle; 56,000 Prussiens passeraient le Rhin, tâcheraient de battre Custine, puis investiraient Mayence sur la rive gauche, tandis que sur la rive droite, Cassel, tête de pont de cette place, serait attaquée par 15,000 Hessois et Saxons, troupes très-bonnes et déjà réunies; enfin, de Manheim à Bâle, 24,000 Autrichiens,

grossis des troupes que pourraient fournir les cercles, et qu'on évaluait à une quinzaine de mille hommes, défendraient le Rhin. C'étaient plus de 200,000 soldats qui menaçaient ainsi la frontière française, de Bâle à Dunkerque (1). Après la prise de Mayence, les coalisés marcheraient en masse à la conquête de la Belgique.

La république de son côté se disposait à soutenir vigoureusement le choc. Bien que la lutte entre les girondins et les montagnards fût à ce moment même flagrante, et que le gouvernement ne fût pas encore

**Plan de campagne et forces des Français.**

(1) Tous ces chiffres sont ceux que donne Jomini. Voici le nombre et la disposition des troupes tels que les indique M. de Sybel, et qui sont peu différents :

ARMÉE DU PRINCE DE COBOURG.

| | | |
|---|---|---|
| Autrichiens.......... | 55,000 | |
| Prussiens............ | 11,000 | ..... 79,000 hommes. |
| Hanovriens.......... | 13,000 | |

ARMÉE DU DUC DE BRUNSWICK.

| | | |
|---|---|---|
| Prussiens............ | 42,000 | |
| Hessois de Cassel..... | 6,000 | ..... 56,000 hommes. |
| Hessois de Darmstadt. | 3,000 | |
| Saxons.............. | 5,000 | |

ARMÉE DU PRINCE DE HOHENLOHE-KIRCHBERG.

Autrichiens.......................... 33,000 hommes.

ARMÉE DE WURMSER.

Autrichiens.......................... 24,000 »

Total général....... 192,000 hommes.

aux mains redoutables qui devaient lui donner une impulsion si énergique, les mesures prises décelaient quel indomptable esprit allait, du côté de la France, présider à la défense. La Convention vota que 500,000 hommes seraient mis sous les armes et répartis sur les différentes frontières (1). Il fallait

(1) Voici la disposition des troupes républicaines proposée par Dubois-Crancé dans son rapport à la Convention :

ARMÉE DE BELGIQUE.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie............ | 50,000 | |
| Cavalerie............ | 10,000 | 62,000 hommes. |
| Artillerie............ | 2,000 | |

ARMÉE DE LA MOSELLE.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie............ | 50,000 | |
| Cavalerie............ | 10,000 | 62,000 hommes. |
| Artillerie............ | 2,000 | |

ARMÉE DU RHIN.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie......... .. | 50,000 | |
| Cavalerie............ | 10,000 | 62,000 hommes. |
| Artillerie............ | 2,000 | |

ARMÉE D'OBSERVATION DE LA MANCHE.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie........... | 35,000 | |
| Cavalerie............ | 4,000 | 40,000 hommes. |
| Artillerie............ | 1,000 | |

ARMÉE DES ALPES.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie............ | 16,000 | |
| Cavalerie............ | 4,000 | 20,800 hommes. |
| Artillerie............ | 800 | |

A reporter.. 246,800 hommes.

faire de grands efforts pour réunir un pareil nombre de combattants; les 517 bataillons de volontaires, qui n'avaient jamais atteint leur complet, étaient plus faibles que jamais. Depuis le commencement de l'hiver, leur effectif diminuait sensiblement. Les hommes les moins énergiques, dégoûtés par les fatigues de la guerre, la mauvaise

Report.......... 246,800 hommes.

ARMÉE DU VAR.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie........... | 16,000 | 20,800 hommes. |
| Cavalerie........... | 4,000 | |
| Artillerie........... | 800 | |

ARMÉE DES PYRÉNÉES,

*Divisée en trois corps (Pyrénées occidentales, réserve de Toulouse, Pyrénées orientales).*

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie........... | 30,000 | 40,000 hommes. |
| Cavalerie........... | 8,000 | |
| Artillerie........... | 2,000 | |

ARMÉE DE RÉSERVE A CHALONS.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie........... | 21,000 | 25,200 hommes. |
| Cavalerie........... | 3,000 | |
| Artillerie........... | 1,200 | |

TOTAL DES ARMÉES ACTIVES.

| | | |
|---|---|---|
| Infanterie........... | 268,000 | 332,800 hommes. |
| Cavalerie........... | 53,000 | |
| Artillerie........... | 11,800 | |
| Garnisons et dépôts........... | | 170,000 hommes. |
| Total général..... | | 502,800 hommes. |

nourriture, le manque de vêtements, s'étaient éloignés. Les troupes de ligne, quoique plus endurcies, avaient cependant subi les effets des mêmes causes. Depuis la création des bataillons de volontaires, elles ne se recrutaient plus, et se trouvaient réduites à 100,000 hommes. Le nombre des gardes nationaux restés sous les drapeaux ne dépassait pas 170,000. Pour compléter l'effectif décrété par la Convention, il manquait 230,000 soldats; l'assemblée décida qu'on procéderait à la réquisition de 300,000 citoyens, et que les communes où les volontaires ne se présenteraient pas en nombre suffisant auraient à aviser aux moyens de compléter le contingent qui leur était imposé.

Une autre mesure, qui produisit plus tard des effets féconds, fut aussi arrêtée en principe. Il n'avait cessé d'exister entre les soldats de la ligne et les volontaires une hostilité qui s'était traduite par des quolibets, des querelles, des duels; la mauvaise intelligence entre les deux espèces de troupes avait nui plus d'une fois au succès des opérations militaires. La rapidité avec laquelle fondaient les bataillons de gardes nationaux était l'indice du vice d'une organisation décrétée dans un moment d'enthousiasme. Pour parer à ces divers inconvénients, il fut décidé que toute différence entre les volontaires et les troupes de ligne cesserait, et que l'amalgame aurait lieu dans des corps nouveaux qui prendraient le nom

devenu immortel de demi-brigades; mais la mise à exécution de ce projet présentait des difficultés et fut ajournée jusqu'à la fin de 1793. Les armées françaises eurent donc à souffrir pendant toute une campagne encore de leur défaut d'homogénéité.

C'est également dans le cours de cette même année que fut adopté le système divisionnaire. Jusqu'alors les commandements donnés aux généraux n'avaient eu aucune fixité, et avaient changé pendant la durée d'une campagne. Désormais la division, composée de deux brigades fortes chacune de deux demi-brigades, fut confiée d'une façon permanente au commandement d'un général de division et de deux généraux de brigade. Cette organisation, qui prévalut pendant toutes les guerres de la révolution, produisit les plus heureux résultats.

En attendant les effets de la réquisition, il fallait commencer la guerre avec 204,000 combattants ainsi répartis : 15,000 hommes sur l'Escaut, 51,000 sur la Roër et la Meuse, 16,000 à l'armée de la Moselle, 50,000 tant à Mayence que sur le Haut-Rhin, 26,000 en Savoie et à Nice, 40,000 sur les Pyrénées, et le reste dans les garnisons de l'intérieur. Avec un effectif aussi peu nombreux, la défensive était une nécessité, sauf toutefois en Belgique (1).

(1) Ces chiffres sont ceux des hommes présents sous les dra-

Pendant la suspension des hostilités, Dumouriez était venu à Paris pour y faire prévaloir ses vues, et obtenir les ressources qu'il jugeait nécessaires à leur réussite. Il eut peu de succès dans ce voyage; on le trouva trop hautain et trop modéré. Pendant le procès de Louis XVI, il avait mal dissimulé l'intérêt qu'il portait à ce malheureux prince. Aussi les jacobins commençaient-ils à l'attaquer dans les clubs et dans les journaux; malgré les violences de langage auxquelles il s'était livré pour plaire aux passions dominantes, ils ne lui ménageaient pas les reproches de mollesse et même de trahison. « Prussiens et Au- « trichiens, » disaient-ils, « il les avait laissés échapper « alors qu'il pouvait également les détruire, les uns « après Valmy, les autres après Jemmapes. » Dumouriez de son côté avait un éloignement violent pour le désordre croissant de l'administration. Élevé dans les habitudes d'un gouvernement régulier, il était

peaux d'après l'état officiel ajouté en note au premier volume du *Tableau des guerres de la révolution.*

Jomini porte plus haut les forces françaises. Voici ses évaluations :

| | | |
|---|---|---|
| Sur l'Escaut.................... | 30,000 | hommes. |
| Sur la Roër et la Meuse......... | 70,000 | » |
| Armée de la Moselle............ | 25,000 | » |
| Armée de Mayence............. | 45,000 | » |
| Armée du Haut-Rhin........... | 30,000 | » |
| Savoie et Nice................. | 40,000 | » |
| Pyrénées et intérieur........... | 30,000 | » |
| Total..... | 270,000 | hommes. |

convaincu qu'un État fortement organisé pouvait seul soutenir une grande guerre. La politique à outrance suivie en Belgique, et en particulier le décret du 15 décembre, l'irritaient profondément. Il quitta donc Paris mécontent, inquiet sur sa situation personnelle, et très-convaincu que des succès éclatants pouvaient seuls dissiper les dangers qui s'accumulaient sur sa tête. Néanmoins l'éclat dont l'entouraient ses victoires passées était tel que ses idées sur la conduite de la campagne rencontrèrent peu d'opposition, et que les comités tombèrent d'accord avec lui que la Belgique ne pouvait être défendue qu'en livrant et en gagnant des batailles.

État intérieur de la Belgique.

A son arrivée en Belgique, Dumouriez trouva la position mauvaise de tout point. Les troupes, mal habillées, mal armées, se livraient à l'indiscipline et à la maraude. L'état des populations était peut-être plus inquiétant encore. Le décret du 15 décembre avait eu pour effet immédiat d'assurer presque partout la prépondérance du parti révolutionnaire et d'annuler les administrations librement élues, pour la plupart composées de statistes. Dans un très-grand nombre de villes, des clubs formés souvent à l'instigation des généraux français, et recrutés dans la partie la plus turbulente et la moins honorable de la population, faisaient prévaloir leurs volontés. A la suite des commissaires de la Convention, une nuée d'agents subalternes s'était abattue

sur le pays, et s'y était livrée à des exactions nombreuses et à des actes odieux de prépotence.

Le plan de la Convention, appuyé par tous les hommes exagérés, était d'amener la réunion de la Belgique à la France. Le signal partit de Liége où la très-grande majorité de la population, en haine du despotisme épiscopal, avait chaudement embrassé les idées révolutionnaires. Dès les derniers jours de décembre, l'opinion publique s'y prononça pour l'annexion; le 28 janvier, la presque unanimité des habitants de la ville émit un vœu en ce sens, et cet exemple fut suivi dans les autres communes de l'évêché.

A cette nouvelle, la Convention vota un nouveau décret (31 janvier) par lequel, en confirmant celui du 15 décembre, elle ordonnait aux peuples des pays occupés par les Français de se réunir dans la quinzaine en assemblées primaires, et de faire connaître leurs désirs sur la forme du gouvernement qu'ils voudraient adopter. Dans la même séance, elle décréta, conformément aux vœux des habitants du comté de Nice, que leur pays ferait désormais partie intégrante du territoire de la république.

Dans la pensée de l'assemblée, les peuples ne pouvaient demander que leur union à la France régénérée; mais la majorité des Belges était bien éloignée de semblables sentiments, et le nouveau

décret de la Convention ajouta au mécontentement causé par la conduite des agents français.

Ainsi donc, pour sortir d'une situation intolérable, pour résister aux accusations portées contre lui à Paris, pour conserver son ascendant sur son armée démoralisée et travaillée par les jacobins, pour contenir les Belges mécontents, il fallait à Dumouriez des succès éclatants. C'était l'unique moyen de jouer dans son pays le rôle prépondérant que rêvait son imagination ardente.

**Expéditions des Françai[s] contre la Holland[e]**

Lorsqu'il quitta Paris, la guerre n'était pas déclarée à l'Angleterre et aux Provinces-Unies ; il se rendit à Anvers (2 février) dans la pensée d'y traiter avec lord Auckland; mais il apprit promptement la rupture des négociations, et il se résolut à diriger contre la Hollande une expédition qui, si elle réussissait, aurait les résultats les plus considérables. Un comité formé de patriotes néerlandais qui avaient fui leur pays en 1787, après le triomphe du stathouder, lui donnait l'espérance de trouver dans le pays de nombreux appuis. Une légion batave composée de leurs adhérents s'était formée à Anvers. Si, par un vigoureux coup de main, le général républicain réussissait à chasser le prince d'Orange, et à mettre le pouvoir aux mains des amis des Français, il était assuré de trouver dans un pays riche toutes les ressources nécessaires pour ravitailler son armée, il augmenterait son autorité sur ses soldats, et pour-

rait avec leur aide établir un gouvernement à sa convenance. Il publia donc en entrant en campagne un manifeste adressé au peuple « batave » par lequel il faisait appel aux souvenirs de 1787, demandait à tous les patriotes de se grouper autour des Français, et se déclarait « l'ami des Bataves, et l'ennemi « irréconciliable de la maison d'Orange. »

Le plan de Dumouriez était de partir d'Anvers à la tête d'un corps expéditionnaire fort de 18,000 hommes seulement, de se porter vivement sur les bords du Biesbosch, de le traverser vers Dort, d'où il serait facile de s'ouvrir la route d'Amsterdam.

Le reste de l'armée se diviserait en deux parties; l'une, sous La Noue et Valence, resterait sur la Meuse ; l'autre, montant à 30,000 hommes, et commandée par Miranda, attaquerait Maëstricht, puis, aussitôt la nouvelle reçue du passage du Biesbosch, par Dumouriez, marcherait sur Nimègue pour concourir à la conquête des Provinces-Unis; si, à ce moment, Maëstricht tenait encore, Valence viendrait continuer le siége de cette place.

Dumouriez parvint sans obstacle sur les bords du Biesbosch ; mais là les moyens de passer sur l'autre rive lui manquèrent, et, tandis qu'il faisait effort pour se les procurer, des détachements de son armée s'emparèrent de Breda, où les Français trouvèrent un matériel considérable (24 février), de la petite place

de Klundert (25 février) et enfin de Gertruydenberg (4 mars).

Cependant le passage présentait plus de difficultés qu'on ne l'avait supposé d'abord, et les préparatifs nécessaires pour tenter le débarquement dans l'île de Dort n'étaient pas complets, quand des ordres exprès du gouvernement prescrivirent à Dumouriez de se rendre sur la Meuse pour se mettre à la tête de la grande armée, qui venait d'éprouver un sérieux échec.

Conformément au plan arrêté à Francfort, le prince de Cobourg avait pris le commandement de l'armée autrichienne, grossie par les renforts venus d'Allemagne. A la tête de 45 bataillons et de 56 escadrons, il marcha aux Français. Ceux-ci étaient disséminés sur la rive droite de la Meuse et sur la Roër. Le centre, qui se trouvait autour d'Aix-la-Chapelle, fut attaqué, battu (1 et 2 mars) et rejetté sur Liége avec une perte de 6 à 7,000 tués, blessés et prisonniers. A la suite de ce revers, Miranda dut lever le siége de Maëstricht, mais il ne put opérer sa jonction avec l'autre partie de l'armée républicaine qu'à Saint-Tron (5 mars), après que Liége eut été évacuée. Les Français continuèrent ensuite leur retraite, et ne s'arrêtèrent qu'entre Tirlemont et Louvain.

Premiers revers des Franç[ais] en Belgiqu[e]

La situation devenait très-critique, non que les pertes subies fussent énormes, mais par suite de l'effet moral produit par un premier échec tant

sur les troupes que sur les populations belges. L'armée, pleine de jeunes soldats peu habitués à la discipline et aux rudes fatigues de la guerre, s'affaiblit promptement par l'éloignement de beaucoup d'hommes qui se débandaient, soit pour rentrer dans leur pays, soit pour se livrer à la maraude. L'attitude des habitants devenait en même temps de plus en plus menaçante : ils se montraient très-irrités des procédés dont les agents de la Convention avaient usé envers eux, et l'exécution du décret du 31 janvier ravivait encore leur colère, car ils n'étaient nullement disposés à abdiquer leur caractère propre. Sans doute, les assemblées primaires, là où elles furent convoquées, émirent des vœux conformes aux volontés de la Convention, et demandèrent la réunion, mais les votants se présentèrent en très-petit nombre, et n'agirent que sous la pression la moins déguisée des clubs. La Convention, sans s'inquiéter de la sincérité des désirs qui lui étaient exprimés, décrétait la réunion des diverses parties de la Belgique, et aussi celle de Mayence, au fur et à mesure que les délibérations des assemblées primaires lui étaient transmises, et l'accomplissement de l'œuvre n'eût pas tardé, si les événements n'étaient venus à la traverse.

Pendant ce temps, les exactions et les actes arbitraires des agents français continuaient. Conformément au décret du 15 décembre, les trésors des

églises étaient séquestrés; sur plusieurs points, des hommes honorables étaient arrêtés et conduits en France comme otages. Les meneurs de la Convention voyaient dans ces actes de violence un moyen de hâter la réalisation de leurs désirs : « Quand on aura ruiné « le pays, » disait Cambon, « quand on l'aura mis au « même point de détresse que la France, il faudra « bien que les Belges en viennent à la réunion. »

Mais ce qui porta à l'extrême l'irritation publique, ce fut un arrêté des commissaires de la Convention qui décida, à la nouvelle des premiers revers des Français, le transport à Lille de toute l'argenterie des églises. L'exécution commencée immédiatement donna lieu à des scènes révoltantes de vandalisme. La mesure était comble, et une insurrection parut prête à éclater; dans les environs de Bruxelles, des troupes de paysans armés se formaient; à Grammont, elles s'élevèrent à près de 10,000 hommes, et battirent des détachements de la garnison de Gand. En présence de cette situation, que les premiers succès des Autrichiens rendaient très-menaçante, deux des commissaires de la Convention, Danton et Lacroix, coururent à Paris pour y rendre compte de l'état des choses, et ils firent donner l'ordre à Dumouriez de venir reprendre le commandement de l'armée principale.

Celui-ci, en quittant la Hollande, envisageait dans toute leur étendue les dangers qui menaçaient ses

troupes, et ceux auxquels il était exposé lui-même. Il savait qu'au premier revers, il était perdu; mais il ne se décourageait pas facilement, et il se mit vigoureusement à l'œuvre pour réparer et même pour élever plus haut, s'il était possible, l'édifice chancelant de sa fortune. A son arrivée à Bruxelles, il chercha à calmer l'irritation des Belges ; il rassembla les magistrats, et leur tint un langage conciliant ; il promit la punition des hommes coupables d'excès de pouvoir, et le retour des personnes arrêtées et conduites en France ; enfin il rendit trois ordonnances de nature à apaiser les esprits : par la première, il autorisait les citoyens à porter plainte contre les commissaires et contre tout Français qui abuserait de son pouvoir; la seconde interdisait aux clubs de s'immiscer dans les affaires publiques ; par la troisième, il ordonnait la restitution des vases enlevés aux églises. Le 12, il écrivait à la Convention une lettre audacieuse où il énumérait tous ses griefs, causes des dangers menaçants de la situation présente : la mauvaise administration du ministère de la guerre, le décret du 15 décembre, les vexations exercées contre les Belges; puis il partit pour son quartier général. Il y fut presque immédiatement rejoint par quatre commissaires de la Convention qui lui reprochèrent vivement ses dernières ordonnances. Il s'ensuivit entre eux une scène violente qui put faire présager que, quels que fussent les événements,

une rupture entre le général et la Convention était imminente.

Cependant les Autrichiens, étonnés de leurs premiers succès, avaient perdu quelques jours sur la Meuse. Dépasser cette rivière avant la prise de Mayence, c'était contrevenir au plan arrêté. Toutefois la retraite des Français, les appels adressés par les statistes, décidèrent le prince de Cobourg à se départir de sa prudence; il marcha en avant, après avoir, sur un ordre venu de Vienne, mis le séquestre impérial sur l'évêché de Liége, et frappé la ville d'une contribution de 600,000 florins, qui devait surtout porter sur les malintentionnés. Le 15, il était en face des Français ; il les attaqua immédiatement à Tirlemont; mais depuis deux jours Dumouriez était revenu à la tête de ses troupes, et avait relevé, par sa présence, leur moral ébranlé ; il repoussa vigoureusement l'ennemi. Encouragé par ce léger succès, il crut qu'il pouvait à son tour reprendre l'offensive, et livrer cette bataille qui, s'il la gagnait, le sauverait de la situation critique où il se trouvait, et lui permettrait d'engager avec la Convention une lutte décisive. Il avait sous ses ordres 40,000 hommes (1),

(1) Les appréciations des forces des deux partis à la bataille de Nerwinde sont très-différentes. J'ai adopté pour l'armée française le chiffre donné par Dumouriez lui-même ; Jomini en évalue plus haut la force et la porte à 45,000 combattants, tandis que le *Tableau des guerres de la Révolution* la réduit à 32 ou 35,000 hommes.

Quant aux Autrichiens, suivant un état détaillé que donne Jo-

et les Autrichiens atteignaient à peine le même nombre. Il crut possible de les battre, mais l'événement ne justifia pas sa confiance.

Bataille de Nerwinden.

Le 18 mars, les Français divisés en huit colonnes assaillirent les impériaux, qui occupaient les hauteurs de Nerwinden sur la rive droite de la petite Gette. A la droite et au centre des républicains, où commandaient Valence et le duc de Chartres, le combat, très-sanglant, resta fort indécis; mais la gauche aux ordres de Miranda fut repoussée, et rejetée en désordre de l'autre côté de la rivière par le jeune archiduc Charles. Après cet échec, Dumouriez, bien qu'il eût passé la nuit sur le champ de bataille avec le centre et la droite, dut, le 19 au matin, ordonner la retraite. Elle s'exécuta en meilleur ordre qu'on n'eût pu l'espérer de troupes novices, grâce surtout au sang-froid du duc de Chartres. Les pertes s'élevaient à peu près, de part et d'autre, à 2,000 hommes tués ou blessés, mais les Français laissaient aux mains des impériaux environ 1,500 prisonniers et 30 canons. Pendant les trois jours qui suivirent cette rencontre, l'armée vaincue battit lentement en retraite pendant quelques lieues jus-

mini, ils étaient 39,000. Le Tableau des guerres de la Révolution avance au contraire qu'ils s'élevaient au chiffre de 52,000. L'auteur de cet ouvrage ne paraît pas tenir compte ici d'un fort détachement commandé par le général Latour, et envoyé au secours de la Hollande avec le corps prussien commandé par le duc de Brunswick-Öls.

qu'à Louvain. Là, après une première attaque repoussée, Clairfayt, qui commandait l'avant-garde autrichienne, s'empara de la ville, et força les Français à reculer encore. L'effet de ce nouvel échec fut désastreux, et l'armée républicaine, qui jusque-là avait conservé un certain ordre, tomba dans une grande confusion (22 mars) (1).

Dumouriez ne se faisait pas illusion sur la portée des coups qu'il venait de recevoir et sur les dangers de sa situation militaire; il n'avait pour résister à un ennemi victorieux que des troupes peu solides, affaiblies par la désertion; il se trouvait dans un pays ouvert, entouré de populations dont le mécontentement était voisin de la rébellion; enfin, il était menacé sur sa gauche par les Hollandais unis aux Anglais, qui commençaient à débarquer, et aux Prussiens du duc de Brunswick-Öls. Avant même la bataille de Nerwinde, le petit corps expéditionnaire réuni sur les bords du Biesboch avait dû reculer devant des forces supérieures, et se replier sur Anvers, en laissant garnison dans Breda et dans Ger-

(1) A partir de ce moment jusqu'à la fuite de Dumouriez je suis les dates qu'a bien voulu m'indiquer M. Mortimer-Ternaux. Bientôt va paraître le sixième volume de son intéressante histoire de la Terreur, où sera racontée dans un grand détail la défection du vainqueur de Jemmapes. Les laborieuses recherches du consciencieux historien l'ont mis à même de corriger plusieurs erreurs de ses devanciers, et il a eu l'obligeance de me faire profiter des résultats de son travail, avant qu'ils fussent rendus publics.

truydenberg. Dumouriez, après avoir réuni à son arrière-garde les corps, presque tous appartenant à la ligne, qui avaient conservé quelque organisation, ne pouvait compter, pour soutenir sa retraite, sur guère plus de 12,000 à 15,000 hommes.

Mais les plus graves des difficultés contre lesquelles se débattait le hardi général partaient de France. Par ses ordonnances contre-révolutionnaires, par sa lettre du 12 mars, par ses propos journaliers, il avait rompu avec la Convention, et la victoire sur laquelle il comptait pour appuyer sa résistance venait de lui échapper. Les revers de l'armée du Nord avaient causé à Paris la plus vive émotion, et la nouvelle retraite d'Aix-la-Chapelle faillit amener de nouveaux massacres de septembre. La Convention, sous le poids de l'agitation populaire (9 mars), vota l'établissement de cet odieux tribunal révolutionnaire qui devait souiller de tant de sang les pages de notre histoire, et décréta que les biens de ceux qui seraient condamnés par ce redoutable instrument de tyrannie seraient confisqués au profit de la nation. Elle décida en même temps que des commissaires pris dans son sein se rendraient dans les départements pour hâter la levée des 300,000 hommes de la réquisition, et prendre les mesures utiles à la conduite de la guerre.

La lettre écrite par Dumouriez, le 12 mars, avait, il est vrai, été tenue secrète, car les meneurs de l'As-

semblée ne se souciaient point d'entrer en lutte ouverte avec un général jusque-là heureux, vainqueur dans deux batailles, et qu'on croyait capable d'arrêter l'ennemi; mais Danton et Lacroix qui, à chaque instant, allaient et venaient de Belgique à Paris, et qui passaient pour être en bons termes avec Dumouriez, étaient repartis pour l'armée du Nord avec la mission de l'amener à se rétracter. A leur arrivée à Louvain, le surlendemain de la défaite de Nerwinden, ils obtinrent par leur insistance que le général écrivît au président de la Convention pour demander qu'on ne préjugeât rien sur son compte avant de nouvelles explications.

Dumouriez savait à quels hommes implacables et sanguinaires il avait affaire; son prestige était bien affaibli par sa défaite, et il prit, dès ce moment, un parti auquel, suivant toute apparence, il avait pensé plus d'une fois auparavant, celui de tenter le renversement de la Convention d'accord avec les généraux ennemis. Le lendemain de sa conversation avec Danton, et le soir même de l'échec éprouvé devant Louvain, un de ses aides de camp, Montjoye, partait pour le camp autrichien, sous prétexte d'un échange de prisonniers, et y voyait le colonel Mack. Le chef d'état-major de Cobourg témoignait des dispositions du général ennemi à conclure un armistice, et acceptait la proposition de venir le jour suivant au quartier général français. L'entrevue pro- Dumouriez entre en négociations avec les Autrichiens

jetée eut lieu, et il fut convenu verbalement (1) que les impériaux ne feraient pas de grandes attaques; que Dumouriez ne chercherait pas à livrer bataille; que les Français se retireraient lentement et en bon ordre sur Bruxelles, et qu'après l'évacuation de cette ville on conviendrait de ce qui serait fait ultérieurement.

**Les Autrichiens rentrent à Bruxelles.**

Le prince de Cobourg, fidèle à la promesse faite en son nom, cessa dès lors d'inquiéter vivement les Français, qui quittèrent Bruxelles le 24 au matin. Dans la soirée du même jour, les Autrichiens entrèrent dans la ville à temps pour empêcher les violences dont la populace, après avoir jeté au feu l'arbre de la liberté, menaçait les habitations des principaux partisans des républicains. Les Impériaux furent reçus avec un vif enthousiasme; les violences des envoyés de la Convention avaient porté à son comble l'irritation de la population, qui témoignait la joie la plus expansive d'être débarrassée d'un joug odieux. Le gouvernement autrichien, instruit d'ailleurs du mécontentement du pays, et particu-

(1) L'absence de toute convention écrite entre Cobourg et Dumouriez est certaine; c'est une puissante raison pour croire que, l'année précédente, tout fut traité de vive voix entre les Français et les Prussiens. Les circonstances ne sont pas sans quelque analogie; les rôles seulement sont renversés, et Dumouriez se trouvait après Nerwinde dans une situation semblable en plus d'un point à celle de Brunswick après Valmy, quoique beaucoup plus gravement compromise.

lièrement de celui des statistes et des catholiques, n'avait négligé aucun moyen pour regagner la bienveillance d'hommes naguère ses ennemis implacables, mais qu'une dure expérience devait lui ramener. Dès le commencement de la campagne, une proclamation du prince de Cobourg avait annoncé que « le rétablissement de l'acte constitu-
« tionnel, et des lois fondamentales des provinces
« belgiques, dans la jouissance desquelles elles
« avaient trouvé depuis plusieurs siècles leur bon-
« heur et leur prospérité, était l'unique but de l'ar-
« mée impériale. » En même temps, le duc et la duchesse de Saxe-Teschen, trop compromis dans les luttes précédentes, étaient remplacés dans leurs fonctions de gouverneurs généraux par le frère de l'empereur, le jeune archiduc Charles. En désignant pour ce poste important le prince qu'en 1791, le congrès, lors de sa dernière séance, avait proclamé grand-duc héréditaire de Belgique, le cabinet impérial espérait être agréable aux statistes. Le comte de Metternich était maintenu dans les fonctions de ministre plénipotentiaire, qu'il avait exercées précédemment avec une grande modération.

Le 25 mars, le nouveau gouverneur, qui venait de débuter brillamment à Nerwinden dans la carrière qu'il devait glorieusement parcourir, fit son entrée à Bruxelles. A sa vue, les cris de vive l'archiduc Charles! vivent les Autrichiens! éclatèrent

de toutes parts dans cette ville, autrefois le foyer le plus ardent de l'opposition au pouvoir de l'empereur.

éfection de ımouriez.

Cependant Dumouriez, après avoir transporté son quartier général à Ath dans la nuit du 25 au 26 mars, eut une nouvelle entrevue avec Mack ; il déclara que son projet était de marcher sur Paris, d'y proclamer le Dauphin roi, et d'établir une constitution analogue à celle d'Angleterre, accordant par conséquent au monarque une plus grande part de pouvoir que celle de 91. La noblesse rentrerait dans ses biens, mais les droits féodaux resteraient abolis, et les ventes des biens du clergé seraient tenues pour valables. Le général demandait que, s'il n'avait pas besoin d'aide pour renverser la République, les Impériaux ne passassent pas la frontière ; que, si au contraire leur concours était nécessaire, il restât maître de fixer le nombre et l'espèce de troupes dont il jugerait l'emploi opportun, et dont la direction devait lui être confiée. Il promettait en tout cas d'évacuer complétement la Belgique, et il s'engageait, s'il appelait les Autrichiens comme auxiliaires, à leur livrer une ou deux des places de la frontière du Nord, sous la réserve qu'elles seraient rendues à la France, lors de la conclusion de la paix.

Ces conditions furent acceptées par le prince de Cobourg, sans qu'il y eût rien d'écrit cependant. Mack vint en donner l'assurance à Dumouriez dont

le quartier général avait été transporté à Tournay (30 mars). Il fut convenu que, le 4 avril, une nouvelle conférence aurait lieu, à laquelle assisteraient Cobourg, l'archiduc Charles et Mack; les mouvements des deux armées y seraient définitivement arrêtés.

Ces négociations avaient réveillé les espérances les plus vives chez les coalisés ; ils voyaient enfin se réaliser le rêve si chèrement caressé par les émigrés : la défection de la meilleure partie de l'armée française, et comme conséquence la chute de la République ; ils croyaient toucher à la fin de la guerre. Dans ces circonstances, le comte de Metternich prenait sur lui de convoquer, à Anvers, pour le 8 avril, les représentants des puissances coalisées qui se trouvaient à proximité ; il jugeait qu'à cette époque, les mouvements des deux armées auraient commencé ; que le temps manquait pour recevoir des instructions des cours alliées, et qu'il était urgent de préparer la réunion de leurs représentants pour les mettre à même d'aviser aux mesures à prendre, et veiller aux incidents qui ne pouvaient manquer de se produire.

Mais si l'attitude de Dumouriez faisait renaître la confiance parmi les alliés, elle excitait à Paris la défiance d'un parti soupçonneux, qui voyait des trahisons là même où il n'en existait pas, et à qui il était difficile d'en dissimuler une véritable. La perte de la bataille de Nerwinden, et l'évacuation de la

Belgique avaient produit un effet d'autant plus profond, qu'on en reçut la nouvelle en même temps que celle des premiers soulèvements de la Vendée.

La Convention, plus irritée qu'intimidée, ordonna sur-le-champ le désarmement de la classe nombreuse et mal définie désignée sous le nom de suspects, l'installation du tribunal révolutionnaire, et le départ de commissaires chargés de hâter les opérations du recrutement. Enfin, le pouvoir exécutif ne lui paraissant pas assez fortement organisé, l'Assemblée fit un pas décisif vers la dictature; elle décida qu'elle prendrait désormais une part plus directe au gouvernement, et donna à une commission le soin de préparer l'établissement d'un comité qui réunirait les attributions des comités militaire, diplomatique et de défense générale, pourrait agir de son chef, et arrêter ou suppléer l'action des ministres. Ce fut l'origine du trop fameux comité de salut public.

Les rapports de l'armée devenant plus inquiétants, l'Assemblée avait mandé Dumouriez à sa barre, et chargé quatre de ses membres, Bancal, Camus, Quinette et Lamarque, accompagnés de Beurnonville devenu récemment ministre de la guerre, de notifier ce décret au général (30 mars).

Celui-ci avait cessé de garder aucune mesure. Le 26 mars, étaient arrivés à Tournay trois membres du club des Jacobins envoyés par le ministre Lebrun pour arrêter les moyens propres à maintenir

la réunion de la Belgique. Dumouriez les vit à plusieurs reprises, et déroula sans réticence tous ses desseins. Il annonçait qu'il ne supporterait pas plus longtemps le pouvoir de sept cent quarante-cinq tyrans ; qu'il voulait, à l'aide de son armée, rétablir un roi avec la constitution de 1791, en attendant qu'une nouvelle assemblée, composée des présidents de tous les districts, vînt donner son assentiment à la contre-révolution.

Le 29 mars, le général répondit par un refus à la sommation des commissaires de la Convention (1) qui se trouvaient à Lille d'avoir à venir les y rejoindre pour répondre aux accusations portées contre lui.

Après s'être aussi complétement démasqué, Dumouriez n'avait plus qu'à agir. La Belgique était entièrement évacuée ; les places d'Anvers et de Namur, les seules qui eussent pu faire quelque résistance, s'étaient rendues sans coup férir; les garnisons de Breda et de Gertruydenberg avaient reçu l'ordre de capituler, sous la seule condition de pouvoir rentrer librement en France ; de Givet à Dunkerque, les Républicains repassaient la frontière dans le plus grand désordre ; le moment était venu pour Dumouriez de mettre à exécution ses projets. Dans cette

(1) Ce n'étaient pas les commissaires que la Convention envoyait vers Dumouriez, mais ceux qui depuis longtemps étaient à l'armée du Nord.

pensée, il établit son quartier général à Saint-Amand (31 mars) d'où il pensait se trouver à portée de s'emparer des places de Lille, de Valenciennes et de Condé, opérations qui devaient signaler le début de son entreprise.

Cependant l'esprit de l'armée était loin d'être aussi favorable à son chef qu'il s'en flattait. Les corps de volontaires, très-imprégnés de l'esprit révolutionnaire, ne témoignaient nulle disposition à travailler au renversement de la République. La confiance inspirée par le vainqueur de Valmy et de Jemmapes restait entière dans certains corps de la ligne, mais dans d'autres elle était fort ébranlée. Les généraux ne se montraient pas non plus unanimes ; un certain nombre sans doute, officiers de l'ancienne armée qui n'avaient pas voulu renoncer à leur carrière, conservaient un fond d'attachement pour la royauté qu'ils avaient servie, le gouvernement violent de la Convention leur inspirait une sincère horreur, et ils ne demandaient pas mieux que d'en délivrer leur pays. Mais d'autres, soit par ambition, soit par timidité, soit par conviction, se refusaient à suivre Dumouriez dans son audacieuse entreprise. Il existait d'ailleurs dans l'armée, comme dans toute grande réunion d'hommes, une masse flottante qui devait se décider d'après les circonstances.

En présence d'un pareil état des âmes, Dumouriez était inévitablement perdu du moment où il aurait

recours à l'appui matériel de l'étranger. Aussitôt que des faits prouveraient que l'intervention de troupes autrichiennes dans les affaires intérieures de la France entrait dans les plans du général, le sentiment de l'indépendance nationale, ainsi que celui de l'honneur militaire, sépareraient de lui la grande majorité de l'armée, et il resterait seul avec le petit nombre d'hommes qui lui étaient personnellement dévoués.

Telle était l'incertitude des choses, quand les commissaires de la Convention arrivèrent à Saint-Amand (1er avril). Immédiatement de vifs propos s'échangèrent entre eux et Dumouriez. Celui-ci refusa péremptoirement d'obéir au décret qui le mandait à la barre de la Convention. Il déclara qu'il n'y avait plus de gouvernement en France, mais la plus complète anarchie, et que, tant qu'il aurait un pouce de fer au côté, il ne se soumettrait pas à un tribunal de sang et de crime comme le tribunal révolutionnaire. Puis, comme Camus le déclarait suspendu de ses fonctions, il fit entrer un peloton de hussards de Berchiny qui arrêta les quatre commissaires et le ministre de la guerre. Le soir même, les cinq prisonniers étaient conduits à Tournay, et livrés aux Autrichiens pour servir d'otages, et répondre des excès auxquels la Convention pourrait se livrer.

Le lendemain (2 avril), le général fit mettre à l'ordre du jour un manifeste où il exposait ses ser-

vices passés, ses griefs et ses projets. Il se plaignait avec la plus grande amertume de la dictature de la Convention, de son incurie, des besoins où on laissait l'armée, des décrets du 19 novembre et du 15 décembre, de l'institution du tribunal révolutionnaire, « de la mort tragique et inutile de Louis XVI. » Il concluait en annonçant qu'il voulait rétablir la constitution de 1791, et en assurant « qu'il avait « trouvé, dans la générosité des ennemis, la sûreté « de la paix extérieure, » et que les coalisés s'étaient engagés à ne point passer la frontière, et à laisser l'armée française terminer les dissensions intérieures.

Dumouriez se mit dès le lendemain à l'œuvre; tandis qu'il cherchait à animer ses troupes par sa présence et par ses paroles en les passant en revue, des officiers qui lui étaient dévoués avaient mission de s'emparer de Lille et de Valenciennes. Le général obtint d'abord de quelques corps des adresses demandant à marcher sur Paris, et à rétablir la constitution de 1791 ; mais parmi les volontaires régnait un mécontentement sourd, et les tentatives sur Lille et sur Valenciennes échouèrent complétement ; ces places restèrent aux mains des généraux fidèles à la Convention, et les émissaires de Dumouriez furent arrêtés au milieu de leur entreprise.

Le succès était donc gravement compromis, quand, le 4 avril, le général partit pour se rendre au rendez-vous convenu avec le prince de Cobourg;

il rencontra sur sa route trois bataillons de volontaires qui tirèrent sur lui, tuèrent plusieurs hommes de son escorte, et le forcèrent à fuir jusqu'aux avant-postes autrichiens. Là, il fut rejoint par Mack, et tous deux passèrent la nuit à arrêter en commun la marche des deux armées, et à rédiger une proclamation du prince de Cobourg, qui fut publiée le lendemain. Elle était conçue en termes modérés. Le général des armées impériales déclarait qu'après avoir pris connaissance de la proclamation de Dumouriez, il entendait soutenir conformément aux volontés de son souverain « les intentions bienfaisantes et généreuses du général et de sa brave armée ; » que si celui-ci le demandait, il coopérerait avec tout ou partie de ses troupes, « en amis et compagnons d'armes, à rendre à la France son roi constitutionnel, la constitution qu'elle s'était donnée, et le moyen de la rectifier, si la nation la trouvait imparfaite. » Il affirmait qu'il n'entrait pas sur le territoire français pour y faire des conquêtes ; qu'il considérerait les places qui pourraient être confiées à sa garde comme un dépôt sacré, dont il se dessaisirait dès que le gouvernement qui serait rétabli en France, ou que Dumouriez, le redemanderait.

Le 5 avril au matin, celui-ci repartit hardiment pour procéder à l'exécution de son projet en s'emparant de Condé. A son arrivée au camp de Maulde, bien qu'il fût accompagné d'une escorte au-

trichienne, il trouva encore quelque accueil, mais des nouvelles désastreuses ne tardèrent pas à arriver. Les régiments qui se trouvaient à Saint-Amand, se rendaient en masse à Valenciennes pour y joindre les troupes fidèles à la Convention. Au camp de Maulde, la confusion commençait à se mettre parmi les officiers et les soldats, troublés par la présence des Impériaux; l'artillerie partait la première avec ses pièces pour aller grossir le nombre des défenseurs de la république. L'entreprise était évidemment manquée, et il n'y avait plus de salut que dans une prompte fuite. Dumouriez dut prendre le parti de se retirer au camp autrichien suivi de quelques officiers; il ne tarda pas à y être rejoint par plusieurs généraux, le régiment entier des hussards de Berchiny et des détachements d'autres corps; le tout montant à 700 cavaliers et à 800 fantassins.

Telle fut la fin lamentable de l'existence politique d'un homme qui, depuis un an, fixait tous les regards, et sa destinée est bien faite pour éveiller un amer sentiment de tristesse. Sorti tardivement de l'obscurité dans laquelle il allait retomber, il sut profiter du court moment que lui accorda l'avare fortune pour acquérir une gloire immortelle, et rendre à son pays le plus grand des services, en le sauvant de l'invasion. Puis, accablé sous le poids de cette faute que l'honneur militaire poursuit implacablement, la désertion à l'ennemi, il survécut trente

ans, à la solde de l'étranger, lui fournissant des plans de campagne contre cette patrie qu'il avait si énergiquement et si heureusement défendue; il mourut enfin sans que les révolutions les plus diverses et les plus inattendues aient pu lui permettre de revoir le sol natal que d'autres n'avaient pas su, comme lui, préserver des pas d'un insolent vainqueur. Il subit ainsi la sévère punition réservée parfois à ceux qui, aux époques orageuses, se lancent dans une mer semée d'écueils sans principes pour guide, et avec l'ambition pour seul mobile.

Tout autre avait été la conduite de La Fayette, tout autre fut sa destinée. Lui aussi, il avait cherché à l'étranger un asile contre les démagogues qu'il avait tenté vainement de renverser, mais il sut s'abstenir de tout contact avec les ennemis de la France. Soutenu par une conviction profonde, il ne fléchit pas sous la persécution, et sortit des cachots de la coalition plus grand qu'il n'y était entré. C'est à cet attachement inviolable à sa cause qu'il a dû de rester aux yeux des générations nouvelles le représentant, non pas le plus éminent, non pas le plus clairvoyant, mais le plus fidèle de la forte génération de 89 avec ses illusions, avec ses erreurs, avec ses fautes, mais aussi avec cette foi robuste en la puissance d'idées qui ont renouvelé la face du monde.

Après avoir prononcé sur Dumouriez un jugement sévère, il est juste de faire peser une lourde part de

la responsabilité de sa conduite sur le temps même où il a vécu. A l'ancien régime le tort d'avoir laissé une nature si riche se corrompre dans l'activité de missions subalternes et inavouées, et dans l'oisiveté de garnisons obscures. C'est la condamnation d'un régime politique que l'impuissance où un homme si éminent a été pendant tant d'années de se faire une destinée à sa taille. A la Révolution le reproche encore plus grave de s'être montrée ingrate, d'avoir exposé aux insultes et aux soupçons d'un Marat, l'homme qui la sauvait du sabre des hulans et des Croates, en ne lui réservant d'autre récompense de ses services qu'un supplice ignominieux. Lorsqu'il allait chercher jusque sous les tentes ennemies un refuge contre un sort inévitable et tragique, Dumouriez rendait encore service à la France; il lui épargnait la honte de le voir monter sur l'échafaud de Custine et de Houchard, de Lavoisier et d'André Chénier, de Malesherbes et de Bailly, lui le vainqueur de l'Argonne et de Jemmapes!

Congrès d'Anvers.

L'avortement de la tentative de Dumouriez était pour la coalition une nouvelle déception après tant d'autres. Le 8 avril, quand les représentants des diverses puissances se réunirent à Anvers, les circonstances qui avaient amené leur convocation n'existaient plus, et la scène était complétement changée. Les personnages qui se trouvèrent au rendez-vous étaient, pour l'Angleterre, le duc d'York,

second fils du roi et commandant des forces britanniques qui commençaient à entrer en ligne, et lord Auckland, ministre plénipotentiaire à la Haye; pour la Prusse, le comte Keller, ministre près la même cour, et le général de Knobelsdorff; pour l'Autriche, le prince de Cobourg, le colonel Mack, le comte de Metternich, le comte de Stahremberg, ministre plénipotentiaire près les États Généraux; pour les Provinces-Unies, le stathouder et son fils aîné, le prince d'Orange, qui devint, en 1814, roi des Pays-Bas.

Le prince de Cobourg, esprit modéré et prudent, avait vivement accueilli les projets de Dumouriez. Il y voyait une fin honorable d'une guerre pleine de péril, et il ne pouvait facilement se détacher d'une espérance chèrement caressée. Il n'avait pas profité du désordre où le départ de son chef jetait l'armée française pour tenter quelque entreprise décisive, car il se flattait que tout n'était pas fini, que l'influence de Dumouriez et les deux proclamations pourraient encore amener quelques résultats favorables. Mais, quand il voulut faire partager ces illusions aux membres du congrès, ceux-ci n'eurent pas de peine à lui démontrer qu'il nourrissait des chimères, qu'il devait au plus tôt rompre la trêve et annuler, par une nouvelle proclamation, celle qui avait paru quelques jours auparavant. Les pensées qui prévalaient chez les hommes d'État réunis à Anvers étaient ambitieuses; ils tombaient d'accord pour

renoncer à toute espérance fondée sur le concours des émigrés et des mécontents de l'intérieur de la France. Anglais, Autrichiens, Hollandais, ils se préoccupaient de la pensée de se mettre en possession de conquêtes qui pussent servir de dédommagement aux sacrifices imposés par les nécessités de la lutte, et, après avoir contenu la Révolution, ils entendaient, au jour où la paix deviendrait possible, se trouver munis de gages qui leur permissent de traiter avantageusement. A la guerre entreprise pour la défense de certains principes, allait définitivement succéder la guerre dirigée par les intérêts particuliers. C'est dans ce sens que fut dressé le plan de la campagne future qui sera exposé plus bas, quand viendra le moment de reprendre le récit des événements militaires.

Le prince de Cobourg dut se soumettre à l'avis du congrès; dès qu'il fut revenu à son quartier général (9 avril), il publia une nouvelle déclaration. Il y disait que sa précédente proclamation n'était que « le témoignage de ses sentiments personnels « et de ses vœux particuliers » et que, comme elle n'avait pas amené les résultats qu'il en espérait, il la révoquait formellement, et déclarait que l'état de guerre entre les puissances coalisées et la France se trouvait rétabli. A la suite de la publicité donnée à ce document, Dumouriez s'éloigna de l'armée coalisée où sa présence n'avait plus de motif.

Au moment où est parvenu ce récit, une nouvelle phase commence. La coalition, complétée par l'accession de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Hollande, va agir avec toutes ses forces ; détrompée sur les illusions des émigrés, elle ne subira plus aucune influence française, et se montrera aussi hostile à la France elle-même qu'à la Révolution. Au même moment, la Convention, par l'institution redoutable du tribunal révolutionnaire, par la création du comité du salut public, s'emparait décidément de la dictature ; la proscription des girondins allait faire passer le pouvoir aux mains les plus sanguinaires. Dès lors les montagnards pourront déployer leur énergie impitoyable et sans scrupule, non-seulement contre les étrangers, mais aussi contre les fédéralistes et les Vendéens. Partout la guerre à son dernier degré d'acharnement. C'est la période la plus tragique de la Révolution qu'il nous reste à raconter.

FIN DU TOME PREMIER DE LA DEUXIÈME PARTIE.

# NOTE I.

(Page 200.)

---

Voici d'après quelles données j'ai établi l'effectif des différents corps de l'armée coalisée.

Suivant un écrivain militaire autrichien, Gebler, il se trouvait 40,000 hommes en Belgique au commencement de la campagne; 15,000 furent détachés sous Clairfayt, auquel était attaché en outre le corps émigré du prince de Bourbon, dont la force sera discutée plus bas. M. de Sybel assure que le duc Albert ne put, après ce détachement, et défalcation faite des garnisons, disposer de plus de 12,000 soldats; toutes les relations françaises, au contraire, évaluent beaucoup plus haut les forces qui attaquèrent Lille, et parlent du chiffre évidemment exagéré de 25,000 hommes. Jomini nous paraît plus près de la vérité en le portant seulement à 15,000.

L'armée prussienne montait à 44,000 hommes, suivant le *Tableau historique des guerres de la révolution*, ouvrage composé, sous la direction de Servan, à l'aide de documents

tirés du dépôt de la guerre, et à 42,000 suivant M. de Sybel, et le capitaine Joinville, dans sa relation de la campagne de 1792. Pas de contestation sérieuse non plus pour les Hessois qui, d'un aveu commun, étaient 6,000.

Le point le plus difficile à établir, c'est la force des émigrés. Au rapport de Bouillé, d'accord en cela avec l'historien de l'armée de Condé, M. d'Ecquivilly, l'armée des princes était forte de 10,000 à 12,000 hommes, et chacun des corps des ducs de Bourbon et de Condé, de 5,000. Lord Malmesbury, dans sa correspondance, Servan et Bertrand de Molleville, portent également le nombre des émigrés entre 18 et 20 mille hommes. Un état officiel, communiqué par Calonne à la czarine, et que va incessamment publier M. Feuillet de Conches, dans le dernier volume de sa précieuse collection de pièces, indique corps par corps la force de l'armée des princes, et donne un total de 6,500 fantassins, y compris l'artillerie et le génie, et de 6,500 cavaliers. D'après ce document, les troupes soldées figuraient pour un tiers dans l'infanterie, et pour un quart dans la cavalerie.

Toutefois des écrivains postérieurs ont fait remarquer que, dans une armée organisée à la hâte, nécessairement mal administrée, et composée d'éléments aussi particuliers, il devait y avoir des non-valeurs en proportion beaucoup plus grande qu'il n'est ordinaire. M. de Sybel nous paraît avoir outré ce système en n'évaluant l'armée des princes qu'à 4,500 combattants.

Entre ces appréciations si différentes, je me suis arrêté à l'opinion du maréchal Gouvion-Saint-Cyr qui, en produisant dans ses Mémoires un état d'après lequel l'armée de Condé était forte de 4,200 fantassins et de 1,800 cavaliers, ajoute que, par les raisons énumérées plus haut, l'effectif réel ne fut jamais de plus de 5,000 combattants. En faisant subir aux autres corps émigrés une diminution conforme à la proportion indiquée par un écrivain militaire si éminent (un cinquième environ), on arrive à attribuer 8,000 hommes

à l'armée des princes, et 4,000 à celle du duc de Bourbon.

Le corps de Hohenlohe Kirchberg est évalué à 19,700 hommes par l'Autrichien Gebler, à 18,000 par Servan, et à 15,000 seulement par M. de Sybel. Cet écrivain ne veut pas admettre le chiffre de Gebler, bien que tiré des états authentiques, par la raison que les Autrichiens y font figurer des non-combattants. J'ai cru devoir être moins difficile que l'historien prussien, et adopter en toute conscience le chiffre donné par un auteur compétent qui n'avait nul intérêt à exagérer les forces de ses compatriotes dans une campagne malheureuse.

On est d'accord pour fixer l'effectif du corps de d'Erbach à environ 9,000 Autrichiens et 2,000 Mayençais.

Quant à l'armée réunie sur la rive gauche du Rhin sous Esterhazy, on peut porter à 5,000 hommes le corps de Condé, ainsi qu'il a été dit plus haut, et les troupes des cercles à 3,000, suivant Bouillé et Servan. Gebler évalue les Autrichiens à 13,000, Bouillé, témoin oculaire, à 16,000, et Servan à 10,000 seulement. L'écrivain autrichien, qui avait à sa disposition les documents authentiques, semble sur ce point plus digne de confiance que personne.

# NOTE II.

(Page 240.)

---

Je ne crois pas qu'il soit contestable que les Prussiens aient quitté le camp de la Lune seulement après l'assurance reçue d'opérer tranquillement leur retraite.

Il paraît certain :

1° Qu'un arrangement a existé entre les deux généraux en chef;

2° Qu'il a été verbal et non écrit;

3° Qu'il était autorisé par le conseil exécutif, et notamment par Danton;

4° Qu'il a eu la sanction des commissaires de la Convention.

## I.

Sans l'existence d'un arrangement, comment expliquer la lenteur des mouvements des Français pendant les premiers jours d'octobre, alors qu'il leur était si facile, maîtres qu'ils étaient des passages des Islettes et de la Chalade, de pré-

venir sur la route de Verdun les Prussiens obligés de faire un long détour pour regagner le défilé de Grandpré? Comment Dumouriez, l'actif Dumouriez, serait-il resté en-deçà de l'Argonne pendant tout le temps de cette retraite? Comment aurait-il quitté son armée avant même la reddition de Verdun, et laissé le soin de poursuivre les alliés à Kellermann avec moins de 40,000 hommes? Celui-ci n'eût-il pas été exposé à un désastre, alors que l'ennemi, même en portant ses pertes à 30,000 hommes, chiffre énorme pour une armée qui s'était si peu battue, comptait encore au moins 70,000 combattants? Il faut conclure de là, avec le juge le plus compétent eu cette matière, Jomini, que la conduite militaire du général français est inexplicable, s'il n'y a pas eu un arrangement secret.

A l'appui, viennent différents passages de lettres de Dumouriez. Dans l'une, en date du 28 septembre, écrite au général Biron, et publiée dans le *Tableau politique de l'Europe*, par Ségur, il dit « qu'il ne doute pas que les Prus- « siens n'en reviennent aux négociations, » et « qu'avec « 15,000 hommes de plus il aurait pu répondre de terminer « la guerre en trois semaines de temps par une capitulation « au lieu d'une négociation. »

Dans une lettre au ministre de la guerre, Servan, en date du 1er octobre, il prévoit les mouvements des Prussiens, avec une telle justesse, qu'il y a tout lieu de croire qu'il en était informé à l'avance. « L'armée prussienne ne peut hi- « verner dans les districts de Verdun et de Longwy, parce « qu'ils sont insurgés..... elle n'a d'autres ressources que de « se retirer tristement, ou par le Luxembourg, ce qu'elle ne « voudra pas, ou par le duché de Deux-Ponts, pour hiverner « et recevoir des renforts. *Mais je doute que le roi de « Prusse veuille continuer une guerre dont le début est si ma- « ladroit et si funeste pour lui.* Je crois que, de sa personne, « il cherche à regagner Potsdam, et que *ceci refroidira « prodigieusement son amour pour la maison d'Autriche.* »

Enfin, une lettre publiée par M. Ternaux, dans son *Histoire de la Terreur,* adressée par Dumouriez à Biron, en date du 6 octobre, dit qu'il espère que les difficultés de la retraite « faciliteront les négociations, et qu'il finira par « faire préférer au roi de Prusse l'alliance de la France à « celle de la dangereuse Autriche. »

On objecte, il est vrai, que Dumouriez garde le silence dans ses mémoires sur la seconde phase de la négociation et qu'il explique, d'une façon très-confuse, la mollesse de la poursuite par de fausses manœuvres de ses lieutenants. Le général, dans son récit plein de faits curieux, est loin d'être une autorité irréfragable; à chaque instant, il a altéré ou même faussé la vérité. Il ne faut pas oublier que, quand il écrivait, il venait de passer aux Autrichiens, et qu'il avait intérêt à tenir cachée une négociation si contraire à leurs intérêts; sa révélation aurait eu pour effet, non-seulement de jeter un nouveau ferment de discorde parmi les coalisés, mais encore de montrer avec quelle ardeur passionnée il avait cherché lui-même à écarter tous les obstacles qui s'opposaient à l'envahissement de la Belgique. S'il a avoué les négociations suivies jusqu'au 28 septembre, c'est que les pièces en étaient déjà imprimées au *Moniteur,* et il s'est même gardé de parler des lettres échangées entre lui et Manstein, en date du 29 septembre, qui se trouvent également insérées au même journal, et qui n'ont pas du tout l'air d'être écrites par des gens qui ont dit leur dernier mot.

Des témoignages considérables ne manquent pas non plus pour établir l'existence de la convention. Bouillé, dans ses Mémoires si véridiques, dit qu'il y a lieu de croire « que l'arrangement a existé, » et que « Dumouriez s'est « montré aussi habile diplomate que bon général. » Governor Morris, dans ses dépêches, est convaincu qu'il y a eu traité entre Dumouriez et le roi de Prusse. Gœthe, dans son récit de la campagne de 1792, attribue à la négociation

la tranquillité avec laquelle s'opéra la retraite. Un des officiers de la cavalerie française, par une déposition imprimée dans les mémoires de La Fayette, affirme qn'il y avait des ordres pour ne pas pousser trop vivement l'arrière-garde prussienne. Servan enfin, dans le *Tableau des guerres de la révolution,* avoue « que les faits semblent démontrer et « expliquer jusqu'à l'évidence les arrangements secrets faits « avec le roi de Prusse (t. II, p. 131). »

## II.

Il est plus difficile d'établir péremptoirement ce qui se passa entre Westermann et Benoist, d'une part, et les Prussiens, de l'autre.

L'homme d'État et M. de Sybel, qui tous deux ont raconté en grand détail ces négociations à l'aide de documents différents, mais émanant des sources prussiennes, et qui très-souvent sont d'accord dans leurs curieuses révélations, donnent chacun une version (1). Suivant l'homme d'État, il y eut une convention positive ratifiée par les commissaires de la Convention; suivant M. de Sybel, qui n'est pas très-explicite à cet égard, il n'y aurait eu que des sous-

(1) Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, les Mémoires d'un homme d'État ont été composés de seconde main, partie à l'aide des livres et des pièces précédemment publiés, partie avec des documents inédits. L'auteur n'indique jamais ses sources, mais il n'est pas douteux qu'en particulier pour ce qui a trait à la retraite de Champagne, il a tenu entre ses mains des pièces, d'origine prussienne suivant toute apparence, qui contenaient des renseignements précieux et antérieurement inconnus. Quant à M. de Sybel, il eu à sa disposition, pour raconter la campagne de 1792, indépendamment de divers ouvrages spéciaux imprimés en Allemagne, la correspondance de Lucchesini avec les ministres restés à Berlin, le journal de ce diplomate, et un certain nombre de lettres du duc de Brunswick et du comte Tauenzien, qui représentait la Prusse au quartier général autrichien en Belgique.

entendus et de vagues promesses d'arrangements futurs donnés par les Prussiens pour leurrer les Français.

Je crois, pour ma part, mais sans pouvoir apporter dans le débat aucune pièce nouvelle, et uniquement par induction, qu'il n'y eut pas de convention écrite, comme le dit l'homme d'État, mais des promesses verbales et réciproques, plus nettes que ne semble l'indiquer M. de Sybel. Pas plus que l'année suivante, quand il traita avec Cobourg, Dumouriez ne dut se soucier de laisser des traces d'une négociation qui pouvait l'exposer, aussi bien que ceux qui y avaient pris part avec lui, aux accusations les plus violentes et les plus dangereuses. Les Prussiens, de leur côté, ne furent pas sans doute très-jaloux de rédiger par écrit une pièce qui attestait le peu de succès de leurs armes. Mais il me paraît impossible que les paroles échangées n'aient pas très-précisément fixé l'attitude pacifique que les deux armées garderaient l'une vis-à-vis de l'autre, au moins jusqu'à l'arrivée des Prussiens à Verdun.

## III.

Quant au consentement donné aux négociations par les membres du conseil exécutif, et notamment par Danton, le plus considérable d'entre eux, il résulte, à mon sens :

De la coïncidence du retour de Westermann au camp avec la conclusion de l'arrangement auquel il prit part ;

De ce fait, prouvé par les comptes rendus de la séance de la Convention du 26 septembre, que le conseil général de la commune déposa sur le bureau de l'Assemblée des extraits de tous les arrêtés pris relativement au roi, extraits destinés à être communiqués au roi de Prusse par Westermann pour faciliter les négociations ;

D'un nouveau voyage de Westermann à Paris, deux ou trois jours après le commencement de la retraite des Prus-

siens, voyage auquel le *Moniteur* du 9 octobre donne pour motif la nécessité de fournir des détails sur la position des armées.

## IV.

Le concours des commissaires de la Convention à la négociation et à son résultat, qu'elle qu'en ait été la forme, est établie pour moi :

Par le fait de leur arrivée au camp (29 septembre) la veille de la retraite du roi de Prusse ;

Par l'approbation constante que dans leurs rapports à la Convention ils donnent aux mouvements si lents cependant de Dumouriez, et notamment par ce passage de la dépêche du 30 septembre, jour même où, suivant toute apparence, ils ratifiaient l'arrangement secret : « Nous n'entrerons dans « aucun détail sur les projets ultérieurs du général Dumou-« riez, mais nous avons cru devoir vous certifier que la « confiance la plus entière doit lui être accordée ; que Pa-« ris doit être sans inquiétude. Nous espérons, dans notre « prochaine dépêche, vous donner des nouvelles encore plus « satisfaisantes. On ne doit jamais se flatter sur des succès « que le hasard de la guerre peut arrêter, mais il nous est « permis de vous donner les espérances qui peuvent ré-« sulter de la détresse certaine où sont les ennemis. »

Et dans la dépêche du 2 octobre : « Si nous jugions notre « présence nécessaire, nous différerions notre retour, mais « l'entière confiance que méritent les généraux de la répu-« blique, l'ardeur et le courage de nos soldats citoyens, « tout nous annonce que bientôt les esclaves disparaîtront « de dessus la terre de la liberté. »

Quant au bruit qui courut alors, et qui a trouvé depuis des échos, que le vol des diamants de la couronne, opéré dans la nuit du 16 au 17 septembre, avait eu pour but de

procurer les fonds nécessaires pour acheter la retraite des Prussiens, rien n'est venu confirmer cette allégation, et elle a été réfutée péremptoirement par M. Mortimer-Ternaux, dans le troisième volume de son *Histoire de la Terreur.*

FIN DES NOTES.

# TABLE DES MATIÈRES.